This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06184438 1

Niceron

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES.
TOME XVI.

Nioeran
A

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES.

TOME XVI.

MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES HOMMES ILLUSTRES
DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

AVEC

UN CATALOGUE RAISONNÉ de leurs Ouvrages.

TOME XVI.

A PARIS,
Chez BRIASSON, Libraire, ruë S. Jacques, à la Science.

M. DCC. XXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE ALPHABETIQUE des Auteurs.

ABBOT. (George) Page 44
ABBOT. (Robert) 38
ANGELIS. (Dominique de) 281
BELLAY. (Joachim du) 390
BIONDO. (Flavio) 274
BOIS. (Etienne du) 154
BOIS. (Jean du) 159
BOIS. (Philippe du) 156
BOIS. (Philippe Goibaud du) 165
BONIFACIO. (Balthasar) 366
BRISSOT. (Pierre) 321
CELTES PROTUCIUS. (Conrad) 379
CHARRON. (Pierre) 217
D'ANCOURT. (Florent Carton) 287
DOUJAT. (Jean) 401
EVERARD. (Nicolas) 244
FARNABE. (Thomas) 268
FOUR. (Pierre-Sylvestre du) 361
GOURNAY. (Marie de Jars de) 227

BLE ALPHABETIQUE des Auteurs.

BBOT. (George) *Page* 44
OT. (Robert) 38
GELIS. (Dominique de) 282
LAY. (Joachim du) 390
NDO. (Flavio) 274
S. (Etienne du) 154
S. (Jean du) 159
S. (Philippe du) 156
S. (Philippe Goibaud du) 165
NIFACIO. (Balthasar) 366
SSOT. (Pierre) 321
TES PROTUCIUS. (Conrad) 379
ARRON. (Pierre) 217
NCOURT. (Florent Carton) 287
UJAT. (Jean) 401
RARD. (Nicolas) 244
NABE. (Thomas) 268
JR. (Pierre-Sylvestre du) 361
JRNAY. (Marie de Jars de) 227

TABLE ALPHABETIQUE des Auteurs.

ABBOT. (George) *Page* 44
ABBOT. (Robert) 38
ANGELIS. (Dominique de) 282
BELLAY. (Joachim du) 390
BIONDO. (Flavio) 274
BOIS. (Etienne du) 154
BOIS. (Jean du) 159
BOIS. (Philippe du) 156
BOIS. (Philippe Goibaud du) 165
BONIFACIO. (Balthasar) 366
BRISSOT. (Pierre) 321
CELTES PROTUCIUS. (Conrad) 379
CHARRON. (Pierre) 217
D'ANCOURT. (Florent Carton) 287
DOUJAT. (Jean) 401
EVERARD. (Nicolas) 244
FARNABE. (Thomas) 268
FOUR. (Pierre-Sylvestre du) 361
GOURNAY. (Marie de Jars de) 227

GRUDIUS. (Nicolas) 265
HOFFMAN. (Maurice) 340
HOFFMAN. (Jean-Maurice) 350.
JUNIUS. (François) 171
JUNIUS (François) le fils. 200
MAROT. (Jean) 97
MAROT. (Clement) 108
MONTAGNE. (Michel de) 212
NOODT. (Gerard) 303
OWEN. (Jean) 298
PALEARIUS. (Aonius) 53
PANVINI. (Onuphre) 329
RIEDLINUS. (Gui) 149
ROTROU. (Jean) 89
SAVILE. (Henri) 66
SECOND. (Jean) 237
SEGRAIS. (Jean-Renaud de) 12
SYDENHAM. (Thomas) 207
TAUBMAN. (Frederic) 1
VALLISNIERI. (Antoine) 73
VIGENERE. (Blaise de) 26

Fin de la Table Alphabetique.

MÉMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA RÉPUBLIQUE des Lettres;

Avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages.

FREDERIC TAUBMAN.

FREDERIC *Taubman* naquit à *Wonseisch*, Bourg de Franconie. Les Auteurs ne s'accordent pas sur l'année de sa naissance; *Balduinus* dans son Oraison funébre la met en 1566. mais d'autres, comme *Adolph Clarmund*, & F. TAUBMAN.

F. TAUB-MAN.

Erasme Schmidt l'avancent à l'année 1565. & cette derniere datte est conforme à son Epitaphe, que je rapporterai plus bas, où il est dit qu'il mourut en 1613. âgé de 48. ans. Pour ce qui est du jour, il est incertain si ce fut le 15. May, comme le marquent quelques Auteurs, ou le lendemain, qui est celui auquel il fut baptisé.

Son pere se nommoit *Marc Taubman*, & sa mere *Barbe Hoffman.* Il n'étoient pas d'une naissance fort relevée, puisqu'ils vivoient du travail de leurs mains ; il est sûr qu'ils étoient artisans ; mais je ne trouve que dans *Freher* qu'ils exerçassent le métier de Cordonnier. Ils avoient cependant un rang distingué dans le lieu de leur demeure ; le pere y étoit Bourguemestre; qualité qui dans les petites Villes d'Allemagne se trouve souvent unie avec celle d'artisan.

Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il perdit son pere & que sa mere se remaria à un Vitrier, ou selon *Freher* à un Tailleur. Ce second mariage qui auroit semblé devoir nuire à son

Education, ne lui fut qu'avantageux. Son beau-pere touché de son heureux naturel résolut de le faire étudier, & l'envoya au mois de Decembre 1577. à *Culmbach*, Ville de Franconie, pour y étudier.

F. TAUBMAN.

Il étoit alors âgé de 12. ans, & il en demeura quatre en cette Ville, où il fit de grands progrès dans ses études, malgré la misere qui le tourmentoit; car ses parens n'étoient pas en état de lui fournir de quoi subsister, & souvent il étoit contraint d'aller mandier son pain de porte en porte, en chantant : *Da panem propter Deum.* Bien loin de rougir dans la suite de cette particularité de sa vie, il s'en souvenoit avec plaisir, & s'en glorifioit devant ses amis, à qui il parloit avec beaucoup de reconnoissance de ceux qui l'avoient assisté dans son état de disette.

Sa mere étant morte dans ce temps là, son beau-pere se remaria, & *Taubman* eut l'avantage de trouver dans la femme qu'il avoit épousée, une nouvelle mere, qui se faisoit un plaisir de l'assister dans ses necessitez pressan-

F. TAUBMAN.

tes, autant que ses facultez pouvoient le lui permettre.

En 1582. *George Frederic*, Marquis de *Brandebourg*, ayant établi un College à *Heilbrun*, Ville de la Souabe, il y rassembla la jeunesse choisie de tous ses Etats, & *Taubman*, qui étoit alors âgé de seize ans, fut du nombre.

Ses talens & sa capacité commencerent alors à paroître dans toute leur étenduë, & *Christophe Homagius* fameux Poëte de ce temps ne fit point difficulté de dire qu'il seroit un jour l'ornement de sa Patrie. C'étoit en effet dans la Poësie qu'il excelloit davantage, & les Pieces qu'il fit en ce genre lui acquirent une si grande réputation, que le Poëte *Melissus* lui envoya une Couronne de laurier, pour lui marquer le cas qu'il faisoit de ses Ouvrages.

Après un sejour de dix années à *Heilbrun*, *Taubman* passa en 1592. à *Wittemberg*, où il continua ses études Académiques pendant trois ans. Il s'y fit connoître d'une maniere glorieuse; & *Frederic Guillaume*, Prince de Saxe, conçût tant

d'estime pour lui, qu'il se faisoit un plaisir de l'entendre, & de joüir de sa conversation.

F. TAUBMAN.

La Chaire de Professeur en Poësie & en Belles-Lettres dans cette Ville étant venu à vaquer, l'Academie demanda à la Cour cette place pour *Taubman*, à qui on l'accorda, & il en prit possession le 18. Octobre 1595. Il a rempli ce poste pendant dix-huit ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, à la satisfaction du public & des Curateurs de l'Academie.

Dès qu'il se vit placé d'une maniere honorable & lucrative, il songea à se marier, & épousa le 18. May de l'année suivante 1596. *Elizabeth Matthieu*, avec laquelle il a toûjours vêcu dans une grande union, & il en eut trois fils & deux filles, à l'éducation desquels il s'appliqua avec beaucoup de soin.

Son assiduité à l'étude lui procura apparemment la maladie qui termina ses jours. Une fiévre chaude & maligne commença à l'attaquer le 26. Fevrier 1613. & après l'avoir tourmenté pendant près d'un mois, l'enleva le 24. Mars suivant.

TAUBMAN. Il fut enterré à *Wittemberg*, & l'on mit cette Epitaphe sur son Tombeau.

Friderico Taubmanno Wonesati Franco, viro pietatis zelo publice notissimo, Litterarum Græcarum & Latinarum vindici acerrimo, Barbariei extirpatori felicissimo, Europæ totius lumini splendidissimo, Poetæ incomparabili, & Humanitatis in celeberrima Wittebergensium Academia Professori Clarissimo, Marito & Patri desideratissimo, anno Christiano 1613. *die* 24. *Martii, ætatis* 48. *pie in Christo defuncto, monumentum hoc vidua & liberi mæstissimi, affectu pio & grato P. C.*

Taubman étoit un de ces beaux genies qui se font admirer & aimer. Son érudition profonde lui attiroit l'estime des Sçavans; la vivacité de son esprit, l'enjouëment de sa conversation, & ses saillies spirituelles le faisoient rechercher par plusieurs Princes d'Allemagne qui l'honoroient de leur amitié. Naturellement porté à la raillerie, il avoit

ſçû renfermer ce penchant dans de justes bornes. Du reste il étoit officieux, & toûjours prêt à rendre service à ceux qui avoient beſoin de lui.

F. TAUBMAN.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Commentarius in Plautum. Francofurti* 1605. *in*-4°. C'eſt la premiere édition. It. *Cum ſecundis curis Fr. Taubmanni*, Ibid 1612. *in*-4°. It. 3a. *editio*, Ibid 1621. *in*-4°. Ces éditions ſont peu correctes, ſurtout la premiere, dont *Taubman* avouë dans une Lettre à *Godefroy Jungerman*, dattée du 1. Septembre 1606. qu'il a honte, à cauſe des fautes d'impreſſion qui s'y ſont gliſſées. La troiſiéme qui a été faite après ſa mort par les ſoins de *Janus Gruter*, qui l'a remplie d'invectives contre *Jean-Philippe Pareus*, eſt encore plus fautive, tant dans le texte, que dans les notes. Ce défaut n'empêche pas que ces éditions de *Taubman* ne paſſent pour les meilleures que l'on ait des Comedies de *Plaute*, tant parce que le texte de ce Poëte y eſt mieux ſuivi en pluſieurs endroits que dans toutes les précedentes, qu'à cauſe du Com-

F. TAUBMAN. mentaire de *Taubman*, qui surpasse tout ce qu'on avoit fait jusques-là ; & où l'on reconnoît sans peine son habileté, son érudition & son jugement. Il nous apprend dans la Préface de la troisiéme édition, qu'il avoit lû toute la Bible jusqu'à dix-neuf fois.

2. *Virgilii opera, cum Frid. Taubmanni Commentario, edente Christiano Taubmanno. Cæsareæ* 1618. *in*-4°. Je ne connois point d'autre édition de cet Ouvrage, qui ne parut qu'après la mort de *Taubman* par les soins de son fils, & qui n'est gueres imprimé plus correctement que le précedent. *Tanegui le Fevre* dans ses Lettres ne fait point difficulté de dire que c'est le meilleur Commentaire que l'on ait sur *Virgile*. *Baillet* au contraire rapporte le sentiment d'un sçavant Anonyme, qui prétend que ce n'est qu'une compilation de ce que *Taubman* avoit ramassé de la Poëtique de *Scaliger*, & de deux Dialogues de *Jovien Pontanus* : Sçavoir, l'*Actius* & l'*Antonius* ; mais tout cela paroît avancé sans fondement.

3. *De Lingua Latina Dissertatio.*

Witteberga 1602. *in*-8°. Cette piece fut recitée par *Taubman* en presence d'*Auguste*, Prince de Saxe, & fut fort goûtée. Il y propose les moyens d'extirper la Barbarie qui empêchoit les progrès des Belles-Lettres. Elle a été réimprimée plusieurs autrefois depuis, apparemment avec differentes additions; car je la trouve dans le Catalogue de la Bibliotheque d'*Oxford* sous ce titre : *Dissertatio de Lingua Latina & quæstio, utrum præstet ex tempore an cogitate versus facere. Witteb.* 1609. *in*-8°. Outre cela dans *Draudius*, sous celui-ci : *Diss. de Lingua Latina, cum Epeisodio, de novitio Poetarium Veteramentario, item Larvis Laureatis. Witteberga* 1614. *in*-8°. F. TAUBMAN.

4. *Oratio funebris de majoribus, natalibus, vita & obitu D. Georgii Friderici, Marchionis Brandeburgensis. Giessa* 1609. *in*-8°. It. *Baruthi* 1660. *in*-4°.

5. *Otium Semestre publicum seu Rectoratus, & Oratio de Hercule Academico. Witteberga* 1609. *in*-4°. Ce sont apparemment des discours prononcez à l'occasion de son Rectorat;

F. TAUBMAN. car il fut Recteur de l'Université de *Wittemberg* en 1608.

6. *De Deo ignoto Oratio B. Pauli Tharsensis, quam versu paulo liberius redditam Wittebergæ repetebat Fridericus Taubmannus. Wittebergæ* 1593. *in*-4°.

7. *Melodæsia, sive Epulum Musæum, in quo præter recens apparatas lationes, iterum apponuntur de fugitivis olim Columbis Poëticis: & unâ eduntur ludi Juveniles, Martinalia, & Bacchanalia, cum productione Gynecæi. Lipsiæ* 1597. 1616. & 1622. *in*-8°. *Taubman* a toûjours passé pour un des bons Poëtes d'Allemagne, & il acquit de la réputation par ses vers épiques & élegiaques; mais rien ne lui fit tant d'honneur, selon *Borrichius*, que ses vers lyriques. Quelques-uns n'ont pû souffrir la hardiesse qu'il a eu de forger des mots nouveaux, qui n'avoient jamais été en usage chez les Latins; mais on peut la lui pardonner par rapport aux Pieces facetieuses, qu'il n'a faites que pour rire & pour divertir les autres, comme sont celles qui composent le

Recuëil dont je viens de rapporter le titre. F. TAUBMAN.

8. *Schediasmata Poetica. Wittebergæ* 1604. 1610. 1619. *in*-8°.

9. *Posthuma Schediasmata, Prosa & versu. Collectore Christiano Taubmanno, Frid. Filio. Wittebergæ.* 1616. & 1624. *in*-8°.

Cet article est tiré d'un Mémoire que M. *Jordan* sçavant Ministre de *Prentzlaw*, dans la Marche Ukraine, m'a fait l'honneur de m'envoyer.

V. *Fridericis Balduni Oratio funebris Taubmanni. Oratiuncula Fr. Taubmanni Memoriæ ab Erasmo Schmidt*, dans les *Memoriæ Philosophorum Henningi Witten. Melchior Adam vitæ Germanorum Philosophorum. Pauli Freheri Theatrum virorum Doctorum*, p. 1508. *Adolphi Clarmund seu Rechenbergii vitæ Cl. Virorum.*

JEAN RENAUD DE SEGRAIS.

J. DE SEGRAIS.

JEAN *Renaud de Segrais* naquit à *Caën* le 22. Août 1624. & y fit ses études dans le College des Jesuites.

Après sa Philosophie, il fut quelques années sans se déterminer à aucun état. Pendant ce temps-là il s'occupa à la Poësie Françoise, qu'il cultiva jusqu'à la fin de sa vie, & qui ne lui fut pas infructueuse, puisqu'elle lui servit aussi-bien qu'à ses quatre freres & à ses deux sœurs, pour les retirer du mauvais état, où la bonté ruineuse d'un pere dissipateur les avoit laissez.

Une Tragedie sur la mort d'*Hippolyte*, le Roman de *Berenice*, dont il hasarda seulement les deux premieres parties, & plusieurs petits Ouvrages de Poësie sur divers sujets, furent les premices de son esprit, qui parurent dans sa Province.

Il n'avoit encore que 19. ou 20. ans, lorsque le Comte de *Fiesque*, fils de la Gouvernante de Mademoiselle fille aînée du Duc d'*Orleans*,

Gaston, fut éloigné de la Cour, & se retira à *Caën* : Pendant le séjour qu'il y fit, il prit du goût pour lui, & l'emmena à la Cour, lorsqu'il y fut rappellé. Ce fut-là qu'il acheva de se former, & qu'il acquit la politesse & le bon goût, qui ont paru depuis dans ses Ouvrages.

J. DE SEGRAIS.

Le Comte de *Fiesque* le fit entrer en 1648. au service de Mademoiselle, en qualité de Gentilhomme ordinaire, & il y demeura jusques vers l'an 1672. que cette Princesse croyant avoir quelque sujet de se plaindre de sa conduite, le fit rayer de l'état de sa Maison. Elle nous apprend elle-même dans ses Mémoires le sujet qui lui attira sa disgrace. Elle y rapporte que *Segrais* ne vouloit point qu'elle se mariât avec M. de *Lauzun*, & qu'il aimoit mieux que ce fut avec M. de *Longueville*; que quand l'affaire de M. de *Lauzun* eut été rompuë, il alla avec M. *Guilloire*, Secretaire de ses commandemens, voir M. de *Chanvalon*, Archevêque de *Paris*, pour lui dire que c'étoit un scandale que Mademoiselle vit toûjours M. de *Lauzun*, & qu'il

J. DE SÉGRAIS.

étoit obligé en conscience d'y mettre ordre ; ce que ce Prélat lui ayant dit, elle donna ordre à *Segrais* de sortir de chez elle.

M. *de Segrais* ne manqua pas alors de ressources. Madame de *la Fayette* eut la generosité de lui donner un appartement chez elle, & il nous apprend lui-même (*a*) que M. le Duc de *Longueville* lui envoya aussitôt après deux cens pistoles, en le chargeant très-expressément de n'en rien dire à personne.

Lassé enfin de vivre dans le grand monde, il se retira à *Caën*, résolu d'y passer le reste de ses jours. Il y épousa une riche héritiere, qui étoit sa parente, & ce mariage le mit en état de vivre à son aise selon sa qualité, & de faire un établissement considerable. Personne ne marque l'année où il se maria, mais on peut juger que ce fut en 1679. par ce passage du *Segraisiana*, (*b*) qui contient une particularité de sa vie, qui doit trouver ici sa place.

» Madame de *Maintenon*, dit-il

(*a*) *Segraisiana*, p. 75.
(*b*) p. 135.

vre dans l'indépendance, & me-
e mon beau-pere & ma belle-
ere, qui étoient fort âgez, que je
nsultai là-dessus, me represente-
nt que j'avois dequoi raisonnable-
ent me contenter, qu'ils étoient
un âge à croire que Dieu les ap-
lleroit bien-tôt, & qu'alors je
ourrois vivre sans avoir rien à
uhaitter; je considerois encore
ie j'avois en ce temps-là cin-
iante cinq ans, & qu'il falloit
i moins pour attendre la récom-
ense des services que je pouvois
ndre à M. le Duc *du Maine*
ie dixaine d'années, & je n'avois
icune certitude de vivre si long-
mps: De plus j'avois déja un

J. DE SEGRAIS.

» Prince, mais de lui parler; je fis
» réponse que je sçavois par expe-
» perience, que dans un Païs com-
» me celui-là, il falloit avoir bons
» yeux, & bonnes oreilles. En effet
» il faut y connoître parfaitement
» son monde, & parler plus souvent
» à l'oreille qu'à haute voix. Ainsi je
» demeurai comme j'étois.

M. *de Segrais* avoit été reçu à l'Academie Françoise dès l'année 1662. & comme celle de *Caën* étoit demeurée sans protecteur depuis la mort de *François de Matignon*, Lieutenant de Roy en Normandie, arrivée en 1675. il en recüeillit les membres chez lui, où il fit accommoder un appartement fort propre, pour y tenir leurs assemblées.

Il fut affligé pendant les derniers mois de sa vie d'une langueur, causée par une hydropisie, qu'il regarda comme une faveur du Ciel, & dont il sçut profiter en chretien.

Il mourut le 25. Mars (*a*) 1701. dans sa 77. année.

(*a*) On s'est trompé dans la *description du Parnasse François*, en mettant sa mort le 25. Septembre.

Ses

Ses talens ne se bornoient pas à bien écrire ; il avoit encore beaucoup d'agrémens dans la conversation ; il sçavoit mille choses agréables, & il les racontoit d'une maniere qui faisoit autant de plaisir que les choses même. Quand il avoit une fois commencé, il ne finissoit pas aisément ; & M. *de Matignon* disoit à ce sujet, qu'il n'y avoit qu'à *monter Segrais*, & à le laisser aller. Il ne parloit pourtant jamais trop au gré de ceux qui l'écoutoient, & l'extrême surdité où il étoit tombé sur la fin de ses jours n'empêchoit pas que les personnes les plus distinguées ne l'allassent voir, pour le plaisir seul de l'entendre. C'étoit un homme doux, complaisant, aimant à faire plaisir, & ne disant jamais rien de desobligeant de personne. J. DE SEGRAIS.

M. de *la Monnoye* fit à l'occasion de sa mort cette Epigramme, qu'on a attribué mal-à-propos à l'Abbé *Testu* dans un Recueïl d'Epigrammes publié en 1720.

Quand Segrais affranchi des terrestres liens

DE SE- *Descendit plein de gloire aux champs*
IS. *Elysiens,*
Virgile en beau François lui fit une harangue ;
Et comme à ce discours Segrais parut surpris :
Si je sçais, lui dit-il, le fin de votre Langue
C'est vous qui me l'avez appris.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Athis, Pastorale. Paris* 1653. *in*-4°. Cette Piece de Poësie, que M. *de Segrais* fit en l'honneur de son Païs, a merité l'approbation de M. *Huet*, qui la trouve préferable à ses autres Ouvrages par la nouveauté de l'invention, & par l'agrément de la fiction ; quoique l'obscurité des lieux que *Segrais* a choisis, pour être le théâtre des avantures qu'il décrit, & qui ne sont connus que par ceux qui les habitent, ayent fait perdre à cet Ouvrage une partie des applaudissemens qu'il méritoit.

2. *Les Nouvelles Françoises, ou les divertissemens de la Princesse Aurelie. Paris* 1657. *in*-8°. 2. *vol.* Ce sont des Historiettes qu'il avoit composées

pour amuser Mademoiselle à *S. Fargeau*, où elle étoit retirée. Comme il n'en avoit fait tirer que peu d'exemplaires, le livre étoit rare avant la réimpression qu'on en a fait en 1722. *Paris in*-12. 2. *vol.* J. DE SEGRAIS.

3. *Diverses Poësies. Paris* 1658. *in*-4°.

4. *L'Eneide de Virgile traduite en vers François. Paris in*-4°. 2. *vol.* Le premier en 1668. & le second en 1681. It. 2. *édition. Amsterdam* 1700. *in*-8°. 2. *vol.* & depuis à *Lyon*.

5. *Les Georgiques de Virgile traduites en vers François; Ouvrage Posthume. Paris* 1711. *in*-8°. Ces deux traductions de *Virgile* sont estimées des connoisseurs, qui trouvent que *Segrais* a eu l'art de rendre en notre Langue toutes les beautez, les graces & l'agrément, qui se trouvent dans le Poëte Latin, du moins autant que cela est possible.

6. *Segraisiana, ou mélange d'Histoire & de Litterature, recueilli des Entretiens de M. de Segrais. Les Eglogues, & l'Amour gueri par le temps, Tragedie Ballet du même Auteur, non imprimée. Ensemble la Relation de l'Isle Ima-*

J. DE SEGRAIS.

ginaire, & *l'Hiſtoire de la Princeſſe de Paphlagonie*, *imprimée en* 1646. *par l'ordre de* Mademoiſelle. *La Haye* 1722. *in*-8°. Cette premiere édition a été faite à *Paris*, & a été ſuivie d'une autre faite en 1723. *Amſterdam in*-12. qui eſt beaucoup plus belle. La Préface qu'on voit à la tête de l'une & de l'autre eſt de M. de *la Monnoye* : On y dit que les particularitez contenuës dans le *Segraiſiana* ont été recueïllies par les ſoins d'un illuſtre Conſeiller d'Etat, (c'eſt-à-dire M. *Foucault*, Intendant de *Caën*,) dont la maiſon étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit à *Caën* de perſonnes de mérite & de qualité. M. *de Segrais* y étoit reçû avec diſtinction, lorſque ſa ſanté lui permettoit de s'y trouver ; il y avoit pour lui une place de réſerve auprès d'une tapiſſerie, derriere laquelle un homme de confiance étoit caché, qui écrivoit ce qu'il diſoit ; & c'eſt de la qu'a été tiré le *Segraiſiana*, dans lequel il y a pluſieurs faits ſinguliers & curieux, quoiqu'on ne puiſſe nier qu'il n'y en ait auſſi pluſieurs qui ne méritoient pas

d'être conservez à la posterité, & d'autres même évidemment faux. J. DE SEGRAIS.

Les Eglogues sont au nombre de sept, & on y a joint une Lettre de M. *Ogier* sur la premiere avec la réponse de M. *de Segrais*, qui excelloit principalement dans ce genre de Poësie. » Tout le monde convient, dit *Baillet*, (*a*) qu'il a bien pris le caractere de l'Eglogue, & qu'il a sçu » attraper ce point de la simplicité » & de la pudeur, que les anciens » avoient sçu exprimer, sans pourtant avoir rien de la bassesse & des » manieres niaises où sont tombez » plusieurs de nos faiseurs d'Eglogues » Françoises, qui ont voulu imiter » cette naiveté ancienne, pour ne pas » sortir du caractere Bucolique. Ses » figures sont douces, ses mouvemens y sont temperez, & formez » sur les mœurs que doivent avoir » les personnages qu'il employe. Les » pensées y sont ingenuës, la diction y est pure & sans affectation; » les vers y sont coulans. Ce sont des » manieres toutes unies, & des discours tout naturels. Enfin on juge

(*a*) *Jugemens des Sçavans.*

J. DE SEGRAIS.

» qu'il eſt très-difficile de rien écrire » en ce genre avec plus de douceur, » de tendreſſe, & d'àgrément.

C'eſt ce qui a fait dire à *Deſpreaux* en invitant les Poëtes à celebrer la gloire de *Louis le Grand :*

Que Segrais dans l'Eglogue en charme
les forêts.

Il avoit appris cette ſimplicité & cette naiveté de *Malherbe*, qu'il avoit beaucoup étudié, & pour lequel il avoit une eſtime ſi particuliere, qu'il fit faire en pierre ſa ſtatuë plus grande que le naturel, la fit élever dans une niche faite exprès à la façade de ſa maiſon à *Caën*, & fit graver au-deſſous ſur un marbre noir ces quatre vers.

Malherbe, de la France éternel orne-
ment,
Pour rendre hommage à ta mémoire,
Segrais enchanté de ta gloire
Te conſacre ce Monument.

L'Amour gueri par le temps n'avoit pas encore été imprimée ; M. de *Segrais* avoit compoſé cette Piece,

pour être mise en chant, & l'avoit donné à M. *Lulli* pour cela; mais ce Musicien se souvenant d'un petit chagrin qu'il croyoit avoir autrefois reçu de M. *de Segrais* chez Mademoiselle, la garda trois mois entiers, après lesquels il la renvoya, comme ne pouvant y travailler, parce que les vers, disoit-il, en étoient durs & rebelles au chant. J. DE SEGRAIS.

7. *La Princesse de Cleves. Paris* 1678. *in*-12. 4. *vol.* It. *Paris* 1689. & 1700. *in*-12. 2. *tom.* &c. » Trois beaux » esprits, dit le P. *le Long*, dans sa » *Bibliotheque Historique de la France*, » ont contribué à la composition de » ce Roman, qui est bien écrit & a » eu beaucoup de succès; *François* » *VI.* Duc de la *Rochefoucault*, mort » en 1680. en a fourni les sentimens; » les maximes & les intrigues sont de » l'invention de *Marie-Madeleine de* » *la Vergne*, Comtesse de *la Fayette*, » morte en 1693. & le tout a été mis » en œuvre avec autant d'esprit que » de délicatesse, par *Jean Renaud de* » *Segrais*. Il est vrai que M. *de Segrais* lui-même paroît dans le *Segraisiana*, p. 9. attribuer entierement cet Ou-

J. DE SEGRAIS. vrage à Madame de *la Fayette*, lo
qu'il y dit : » *La Princesse de Cleves*
» de Madame de *la Fayette*, qui a n
» prisé de répondre à la Critique q
» le P. *Bouhours* (*a*) en a faite. M
il s'explique autrement plus bas,
73. où il en parle comme d'un C
vrage qui étoit de lui. » Celui, d
» il, qui a critiqué *la Princesse*
» *Cleves* a trouvé mauvais, *&c.*
» raison pourquoi je ne voulus
» prendre la peine de lui répon
» c'est qu'il n'avoit aucune conno
» sance des régles de ces sortes d'C
» vrages, ni de l'usage du mond
» & que je faisois beaucoup plus d
» tat de l'approbation de Madai
» la Comtesse de *la Fayette* & de
» de *la Rochefoucault*, qui avoient
» connoissances en perfection.

8. *Zayde*, *Histoire Espagnole*. *Pa*
in-12. Ce petit Roman, qui a été i
primé plusieurs fois avec le Traité
l'*Origine des Romans* de M. *Hu*
porte partout dans le titre le nc
de M. *de Segrais*. M. *Huet* veut c
penda

(*a*) J'ai dit ailleurs que cette Critic
étoit de M. *de Valincourt*.

pendant dans ses *Origines de Caen*, J. DE SEG
p. 409. qu'il soit de la Comtesse de RAIS.
la Fayette ; » je l'ai vû, dit-il, sou-
» vent occupée à ce travail, & elle
» me le communiqua tout entier
» piece à piece, avant que de le
» rendre public. Et comme ce fut
» pour cet Ouvrage que je compo-
» sai le traité de l'*Origine des Romans*,
» qui fut mis à la tête, elle me di-
» soit souvent que nous avions ma-
» rié nos enfans ensemble. M. *de Segrais* ne disconvient point de ce fait, mais il nous apprend qu'il a contribué en quelque chose à ce livre. » *Zaide*, dit-il, dans le *Se-*
» *graisiana*, qui a paru sous mon
» nom, est de Madame de *la Fayette*.
» Il est vrai que j'y ai eu quelque
» part, mais seulement pour la dis-
» position du Roman, où les régles
» de l'art sont observées avec exac-
» titude.

V. *Huet, les Origines de la Ville de Caen ; la Préface du Segraisiana ; la description du Parnasse François ; Baillet Jugemens des Sçavans sur les Poëtes.*

BLAISE DE VIGENERE.

B. DE VIGENERE.

BLAISE *de Vigenere* naquit à *Saint-Pourçain* Ville du Bourbonnois, sur les confins de l'Auvergne le 5. Avril 1523. de *Jean de Vigenere*, Ecuyer, Sieur de *Saint-Pol* en Bourbonnois, Contrôleur ordinaire des Guerres, & de *Marguerite du Lyon*, fille du sieur de *Passac* près de *Mont-Luçon*.

Il commença ses études dans la maison paternelle, & les y continua jusqu'à l'âge de douze ans, qu'on l'envoya étudier à *Paris*. Après y avoir fréquenté les Colleges pendant quatre ou cinq ans, il fut produit à la Cour, & on le mit auprès du General *Bayard* premier Secretaire d'Etat du Roy *François I.* Il y demeura jusqu'à l'an 1545. qu'il alla avec M. de *Grignan* à la Diette Imperiale de *Wormes*.

Après la rupture de cette Diette, il se mit à voyager en divers endroits de l'Europe jusqu'à l'an 1547. que le Duc de *Nevers* le prit à son service en qualité de Secretaire.

Ce Seigneur étant mort au mois de Fevrier 1562. & le Comte d'*Eu* son fils ayant été tué à la bataille de *Dreux* au mois de Decembre suivant, *Vigenere* se retira entierement de la Cour pour reprendre ses anciennes études, qu'il avoit interrompuës depuis plusieurs années. B. DE VIGENERE.

Il prit alors des leçons de *Turnebe* & de *Dorat*, qui étoient les plus habiles de ce temps-là dans la Langue Gréque. Il s'appliqua aussi à l'Hebraïque ; ce qui lui a procuré une place dans la *Gallia Orientalis* de *Colomiés*.

Ce fut-là son occupation jusqu'à l'an 1566. qu'il fut envoyé à *Rome* en qualité de Secretaire pour le Roy, dit *du Verdier*. Il revint en France trois ans après, c'est-à-dire en 1569. & se maria à *Paris* l'année suivante 1570. âgé de 47. ans.

Il demeura apparemment attaché pendant tout ce temps-là à la maison de *Nevers*, puisqu'il dit dans son *Traité des Chiffres*, qui est de l'an 1586. qu'il y avoit 40. ans qu'il étoit à son service.

En 1585. dans le temps que *du*

B. DE VIGENERE.

Verdier composoit sa *Bibliotheque*, il étoit Secretaire de la Chambre du Roy, comme le dit cet Auteur.

C'étoit un homme fort laborieux; & le même Auteur nous apprend dans sa *Prosopographie*, que peu de temps avant sa mort il étudioit jusqu'à huit ou dix heures par jour.

Les Ecrivains, même ses contemporains, ne s'accordent point sur le temps de sa mort.

Du Verdier mort en 1600. dit dans sa *Prosopographie*, qu'il a vêcu 70. ans; ainsi il le suppose mort en 1593. ou au commencement de 1594.

On a son Portrait, qui est accompagné d'une Legende, où il est marqué qu'il mourut en 1595. âgé de 73. ans. On pourroit s'en tenir à cette datte, si l'on étoit sûr que le portrait a été fait aussi-tôt après sa mort, & que l'Auteur de la Legende a été mieux instruit que *du Verdier* & *Boutrays*, qui vivoient dans le même temps.

Raoul Boutrays dans ses *Annales de France* le dit mort en 1596. & fait son Eloge sous cette année. *D. Pierre*

de S. Romuald a suivi cette datte dans son *Trésor Chronologique*, où il s'est trompé par rapport à la patrie de *Vigenere*, qu'il fait natif de *Bourbon* en Bourbonnois. Le P. *le Long* l'a imité dans sa *Bibliotheque Sacrée*, & dans un endroit de sa *Bibliotheque de la France*; car il le dit dans un autre mort en 1699. B. DE VIGENERE.

Enfin l'*Inventaire de l'Histoire Journaliere*, fait par *T. G. P.* (c'est-à-dire, comme le croit assez vraisemblablement M. l'Abbé *le Clerc*, *Thomas Galiot*, *Prêtre*) imprimé à *Paris* en 1599. *in*-8°. met la mort de *Vigenere* au 22. Fevrier 1599. Cette datte qu'a suivi *Baillet* est trop particularisée pour ne la pas préferer aux autres: Ce que je fais d'autant plus volontiers, que l'Auteur écrivoit dans le même temps, & paroît avoir été bien instruit sur ce sujet.

Au reste *Vigenere* fut enterré à S. *Etienne du Mont*, au haut de la Nef, à côté gauche, comme le marque *D. Pierre de S. Romuald.*

Catalogue de ses Ouvrages:

1. *Les Chroniques & les Annales*

B. DE VIGENERE. *de Pologne jusqu'à Henri de Valois.* *Paris* 1573. *in*-4°.

2. *Description du Royaume de Pologne & Païs adjacens, avec les statuts, constitutions, mœurs & façons de faire d'iceux.* *Paris* 1573. *in*-4°. Cette description est à la suite des Annales, qui ne sont qu'une traduction de l'Ouvrage de *Jean Herburt de Fulstin*, intitulé : *Chronicon Polonicum*, imprimé pour la premiere fois à *Basle* en 1571. *in*-4°. & que *Vigenere* a continué jusqu'au Roi *Henri de Valois*. Cette Chronique d'*Herburt*, qui est un abregé succinct de l'Histoire de Pologne de *Martin Cromer*, & qui est assez estimée, a été aussi traduite la même année en François par *François Baudoin*, sous le titre d'*Histoire des Rois & Princes de Pologne*. *Paris* 1673. *in*-4°. comme l'assure *du Verdier*, dans l'article de ce Jurisconsulte, & non point par *Bernard de Girard Sieur du Haillan*, à qui cet Auteur l'attribuë par méprise en un autre endroit.

3. *Entrée du Roy Henri III. à Mantoue.* *Paris* 1576. *in*-4°.

4. *Les Commentaires de C. Jules Cesar des guerres de la Gaule, traduits en François avec des annotations. Paris* 1576. *in-fol.* & *in*-4°. It. *Paris* 1584. *in*-4°. It. *Paris* 1589. *in-fol.* It. *Paris* 1600. *in*-16. It. *Geneve* 1602. *in*-4°. It. *Paris* 1603. *in*-4°. It. avec les *Paralleles de Cesar & de Henri le Grand, par Antoine de Bandole. Paris* 1609. & 1625. *in*-4°. B. DE VIGENERE.

5. *Histoire de la decadence de l'Empire Grec & établissement de celui des Turcs, comprise en dix livres par Nicolas Chalcondyle Athenien, de la traduction de Blaise de Vigenere. Paris* 1577. *in*-4°. It. Nouvelle édition augmentée sous ce titre : *Histoire generale des Turcs, contenant l'Histoire de Chalcondyle, traduite par Blaise de Vigenere, avec les illustrations du même Auteur, continuée jusqu'en* 1612. *par Thomas Artus & par le sieur de Mezeray jusqu'en* 1649. *Paris* 1650. *in-fol.* V. L'article de *Mezeray*, tom. 5. p. 323.

6. *Traité des Cometes, ou Etoiles chevelues apparoissantes extraordinairement au Ciel, avec leurs causes & effets. Paris* 1578. *in*-8°.

7. *Trois Dialogues de l'amitié, le*

B. DE VIGENERE. *Lysis de Platon, le Lelius de Ciceron, & le Toxaris de Lucian, trad. en François. Paris* 1579. *in-4°.*

8. *Les cinq premiers livres de l'Histoire Romaine de Tite-Live Padouan, depuis la fondation de la Ville, jusqu'à ce qu'elle fut prise & détruite par les Gaulois; de la traduction de Bl. de Vigenere. Paris* 1579. *in-8°.*

9. *Les Images, ou Tableaux de platte Peinture de Philostrate Lemnien, Sophiste Grec, décrits en trois livres, avec argumens & annotations sur chacun d'iceux par le traducteur. Paris* 1579. *in-4°.*

10. *Les Histoires de Tite-Live traduites avec des Commentaires par Bl. de Vigenere, Jean Amelin, & Antoine de la Faye. Paris* 1580. *in-fol.* 2. *vol. avec figures.* It. *Paris* 1606. *in-fol.* 2. *vol.* It. *Paris* 1617. *in-fol.* 4. *vol.* Il n'y a que la premiere décade qui soit de la traduction de *Vigenere*; le reste est de celle des deux autres.

11. *L'Histoire de Geoffroy de Villehardoin, de la conquête de Constantinople par les Barons François associez aux Venitiens l'an* 1204. *d'un côté en son vieil langage, & de l'autre en un*

B. DE VIGENERE.

plus moderne, par Blaise de Vigenere. Paris 1584. in-4°.

12. *Le Traité de Ciceron de la meilleure forme d'Orateurs. Le sixiéme livre des Commentaires de Cesar, où est fait mention des mœurs & façons de faire des anciens Gaulois & Allemans; & la Germanie de Corn. Tacitus : Le tout mis en François. Paris. 1586. in-4°.* Vigenere a voulu donner en notre Langue un essai de la diversité des styles Latins, en publiant la traduction de ces trois Ouvrages si differens entre eux.

13. *Traité des chiffres, ou secrette maniere d'écrire. Paris 1586. in-4°.*

14. *De la penitence & de ses parties. Paris 1587. in-8°.*

15. *Les Pseaumes de David traduits en vers François. Paris 1588. in-8°.*

16. *Discours sur l'Histoire de Charles VII. jadis écrite par Alain-Chartier, où se peut voir que Dieu n'abandonne jamais la Couronne de France. Paris 1589. in-8°.* Ce discours, qui est de *Vigenere*, quoiqu'il n'en porte point le nom, fut fait avant l'absolution du Roy *Henri IV.* L'Auteur y paroit peu judicieux & trop pas-

B. DE VIGENERE.

sionné, il y mêle quelques recherches curieuses ; mais on y trouve des maximes & des propositions peu chrétiennes. C'est le Jugement que le P. *le Long* porte de cet Ouvrage.

17. *Les Prieres & Oraisons de Blaise de Vigenere. Paris* 1595. *in-8°.*

18. *La suite de Philostrate, contenant les Images ou Tableaux de platte peinture du jeune Philostrate, les Heroïques de l'ancien, & les Statuës de Callistrate. Paris.* 1596. *in-4°.* Cette suite avec ce qui la précede, a été revûë & corrigée sur l'original, & imprimée avec les Epigrammes d'*Artus Thomas Sieur d'Embry* sur chaque Tableau, & des figures en taille-douce. *Paris* 1614. *in-fol.* It. *Ibid.* 1629. & 1637. *in-fol.* Il est assez probable que *Vigenere* n'a fait sa traduction que sur la version Latine, qui n'étant pas exacte, est cause des fautes qu'il a commises. Les figures qu'on a ajoûté dans les éditions *in-fol.* sont passables pour la plûpart, quelques-unes même sont assez belles ; mais il y a un defaut considerable, qui consiste en ce qu'elles ne sont pas faites sur la seule description des *Philostrates*,

comme elles le devoient être, mais souvent suivant la fantaisie de celui qui les a dessinées, ce qui fait qu'elles ne servent pas beaucoup à entendre l'original. B. DE VIGENERE.

19. *La Hierusalem de Torquato Tasso renduë Françoise, avec des annotations. Paris* 1595. *in*-4°. It. *Paris* 1599. *in*-8°.

20. *L'Art Militaire d'Onesander, ou l'office & le devoir d'un bon Chef de Guerre, avec des annotations. Paris* 1605. *in*-4°.

21. *Philostrate de la vie d'Apollonius Thyaneen, traduit du Grec par Blaise de Vigenere avec les Commentaires d'Artus Thomas, sieur d'Embry. Paris* 1611. *in*-4°. 2. *tom. Vigenere* a eu de son temps un rang distingué parmi les Traducteurs François, & on lui a donné communément la premiere place en ce genre après *Amiot*, à qui quelques Auteurs même le préferent, comme fait *Guillaume Sossius*, qui dans sa vie Latine du Roi *Henri IV*. dit qu'*Amiot* a été le premier qui ait enseigné à parler purement notre Langue, & qui ait sçu donner des nerfs au discours;

B. DE VIGENERE. mais que *Vigenere* y a ajoûté du corps, de la charnure & des ornemens. M. *Dacier* parle aussi fort avantageusement des traductions de *Vigenere*, mais M. *Huet*, bon Juge en cette matiere, n'en a pas parlé de même; car supposant qu'il avoit d'ailleurs beaucoup d'éloquence, & de fidélité même, il dit qu'il étoit destitué de la connoissance des Langues, & que ce défaut l'a empêché de pouvoir prendre son rang parmi les meilleurs traducteurs. Au reste s'il n'a été qu'un traducteur médiocre, on ne peut lui refuser la gloire d'avoir passé dans l'esprit de plusieurs gens de Lettres pour un assez sçavant Critique.

22. *Traité du feu & du sel. Paris* 1619. *in-4°.* On a une traduction Angloise de ce Traité, qui a paru à *Londres* en 1649 *in-4°.*

Du Verdier dans sa *Prosopographie* fait encore mention des Ouvrages suivans.

Le Traité d'Agapet Diacre de la grande Eglise de Constantinople, de l'office & devoir d'un bon Prince.

Les derniers propos de Madame

Princesse de Condé, Marquise B. DE VIGENERE.
es.

e livre de Job, les Proverbes de non, l'Ecclesiaste, le Cantique des iques, l'Ecclesiastique, & les entations de Jeremie en vers Fran- le tout accompagné d'annota-s tirées de la Cabale, du Zoar, u Talmud.

'Aiguillon de l'amour divin de S. venture mis en François.

Iais je ne puis dire si ces Ouvrages été imprimez.

. *Les Bibliotheques Françoises de roix du Maine & de du Verdier. Prosopographie de du Verdier, tom.* . 2570. *La Bibliotheque de Ri-et de M. l'Abbé le Clerc. Colomesii lia Orientalis.*

ROBERT ABBOT.

R. ABBOT.

ROBERT *Abbot* naquit l'an 1560. à *Guildford*, Ville du Comté de *Surrey* en Angleterre, de *Maurice Abbot*, tondeur de draps, qui mourut le 25. Septembre 1606. & d'*Alix March*.

Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla en 1575. les continuer à *Oxford* dans le College de *Bailleul*, auquel il fut aggregé le 16. Janvier 1581.

S'étant fait recevoir Maître-ès-Arts l'année suivante, & étant entré dans les Ordres, il devint bien-tôt un grand Prédicateur. Un des premiers emplois qu'il remplit fut la charge de Lecteur (*a*) à *Worcester*, qu'il quitta en 1588. de même que la place qu'il avoit dans le College de *Bailleul*, pour être Recteur de l'Eglise de toutes les Ames dans la

(*a*) C'est celui qui prêche, & qui est ainsi appellé, parce qu'il ne fait que lire ses Sermons, suivant la coûtume d'Angleterre.

même Ville. Peu de temps après il changea ce poste contre un semblable qui lui fut donné à *Bingham* dans le Comté de *Northampton*. R. ABOT.

Il prit dans la suite des degrez en Theologie & se fit recevoir Docteur en 1597.

Au commencement du régne de *Jacques I.* il fut Chapelain ordinaire de ce Prince. En 1609. on l'élut Principal du College de *Bailleul*; & l'année suivante il eut une prébende dans l'Eglise de *Southwell*.

En 1612. le Roy d'Angleterre le nomma Professeur en Theologie dans l'Université d'*Oxford*, & il s'acquita de cet emploi d'une maniere qui lui acquit les bonnes graces de ce Prince. La matiere qu'il traita avec le plus de soin fut celle de l'Autorité des Rois; ce qui joint à l'Ouvrage qu'il composa touchant *Henri Garnet* le conduisit à l'Episcopat. Il fut nommé en 1615. à l'Evêché de *Salisbury*. Mais il ne joüit pas long-temps de cette dignité, étant mort de la pierre le 2. Mars 1618. âgé de 58. ans.

Il s'étoit remarié deux ans aupara-

R. ABBOT. vant, ce qui avoit fort déplû à *George Abbot*, Archevêque de *Cantorbery*, son frere.

Il n'a laissé qu'une fille, nommée *Marthe*, qui a été mariée à *Nathanaël Brent.*

Ceux qui ont comparé les deux freres ensemble, prétendent que *Robert* prêchoit plus sçavamment, & *George* plus éloquemment; que *Robert* étoit plus profond Theologien, & *George* plus propre aux affaires; que la gravité du premier étoit jointe à un air riant, mais que celle du second n'avoit rien que de severe.

Robert Abbot passe pour Calviniste mitigé; car il expliquoit le dogme de la prédestination, selon l'hypothese des Infralapsaires.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Le miroir des subtilitez Papistiques, où l'on découvre les subterfuges dont s'est servi un certain Papiste chicaneur en faveur de Paul Spence, Prêtre, mis depuis peu en prison dans le Château de Worcester, & qu'il a tirez de Sanderus & de Bellarmin, sur la matiere des Sacremens.* (en Anglois) *Londres* 1594. *in*-4°.

2. L'Ex-

2. *L'excellence de la Royauté & du Sacerdoce de Jesus-Christ. Sermon sur le Pseaume* 110. (109.) *v.* 1. & *suiv.* (en Anglois) *Londres* 1601. *in*-4°. R. ABBOT.

3. *Antichristi demonstratio contra Fabulas Pontificias, & ineptam Roberti Bellarmini de Antichristo disputationem. Londini* 1603. *in*-4°. It. *Ibid.* 1608. *in*-8°. On conçoit sans peine que cette prétenduë démonstration venant d'un Protestant, tend à prouver que le Pape est l'Antechrist.

4. *Défense du Catholique réformé de Guillaume Perkins décedé depuis peu, contre le faux Catholique du Docteur Guillaume Bishop, Prêtre Catholique Romain.* (en Anglois) *Londres* 1606. *in*-4°. 2. *partie. Londres* 1607. *in*-4°. 3. *partie. Londres* 1609. *in*-4°. Ces 3. parties ont été réimprimées ensemble à *Londres* en 1611. *in*-4°.

5. *L'ancienne voye. Sermon prononcé à Sainte Marie d'Oxford le* 8. *Juillet* 1610. *sur le verset* 16. *du* 6. *chap. de Jeremie.* (en Anglois) *Lond.* 1610. *in*-4°.

6. *Le veritable ancien Catholique Romain, ou Apologie contre la censure de la défense du Catholique réformé.* (en Anglois) *Londres* 1611. *in*-4°.

R. ABBOT. C'est une replique à la réponse que *Guillaume Bishop* avoit faite à son livre marqué *N°*. 4.

7. *Antilogia adversus Apologiam Andreæ Eudæmon-Johannis Jesuitæ pro Henrico Garneto, Jesuita proditore. Londini* 1613. *in*-4°.

8. *Exercitationes de Gratia & perseverantia Sanctorum. Londini* 1618. *in*-4°. Il y a à la fin la Piece suivante : *In Richardi Thomsoni Angli-Belgici Diatribam de amissione & intercessione justificationis & gratiæ, animadversio brevis*. It. réimprimé sous ce titre : *Exercitationes Academicæ de gratia & perseverantia Sanctorum, itemque de intercessione justificationis. Francofurti* 1619. *in*-8°.

9. *De suprema Potestate Regia Exercitationes, habitæ in Academia Oxoniensi contra Robertum Bellarminum & Franciscum Suarez. Londini* 1619. *in*-4°.

Il a laissé un Commentaire Latin sur l'Epître aux Romains, dont le manuscrit, qui est en quatre volumes a été mis dans la Bibliotheque *Bodleiene* à *Oxford*. C'est proprement un Ouvrage de controverse ; puisqu'il

y traite de tous les points de Religion controversés entre les Catholiques & les Protestans. R. ABBOT.

Il faut prendre garde de confondre notre Auteur avec un autre *Robert Abbot*, qui est mort plusieurs années après. Celui-ci étoit natif de *Cambridge*, & fut Ministre d'abord à *Cranbroke* dans le Comté de *Kent*, ensuite à *Southwick*, & enfin à *Londres*, où il mourut fort âgé. On a de lui plusieurs Ouvrages, consistant la plûpart en Sermons, Catechismes, & Livres de dévotion. Il en publia un à *Londres* en 1635. pour l'instruction des peres de famille, où il dit qu'il avoit alors 65. ans: Ainsi il a dû naître l'an 1570. Le Catalogue de la Bibliotheque d'*Oxford* l'a coupé en trois, & a partagé à ces trois les Livres, dont il est lui seul Auteur.

V. *Antoine Wood Historia Universitatis Oxoniensis, & Athenæ Oxonienses.* Il est bon de remarquer que cet Auteur a fait quelques fautes par rapport à *Robert Abbot* dans son Histoire de l'Université d'*Oxford*, mais il les a corrigées dans son autre Ouvrage.

GEORGE ABBOT.

G. ABBOT.

GEORGE *Abbot*, frere de *Robert*, dont je viens de parler, naquit, comme lui, à *Guildford* vers l'an 1562.

Il suivit son frere dans ses études & fut aggregé au College de *Bailleu* à *Oxford* le 29. Novembre 1583. Ayant été reçu Maître-ès-Arts, & étant entré dans les Ordres, il se distingua par son talent pour la prédication.

En 1597. il se fit recevoir Docteur en Theologie avec son frere, & dans le même temps il fut élû Principal du College de l'Université; ce qui l'obligea à renoncer à la place qu'il avoit dans celui de *Bailleul*.

A la fin de l'année 1599. on lui donna le Doyenné de *Winchester* qu'il garda jusqu'à ce qu'en l'an 1609. il passa à celui de *Glocester*.

Il ne s'étoit élevé jusques-là que peu à peu & lentement; mais dans la suite il s'avança aux premiers honneurs en fort peu de temps.

Il obtint l'Evêché de *Lichfield* & *Coventry* au mois de Decembre 1609. Au mois de Fevrier suivant il fut transferé à celui de *Londres*, qu'il ne garda pas non plus long-temps, ayant été aussi-tôt après nommé à l'Archevêché de *Cantorbery*, à la place de *Richard Bancroft*. G. ABBOT.

Son érudition & le talent qu'il avoit pour la prédication contribuerent apparemment moins à cette élevation si subite, que la recommandation du Comte de *Dumbar*, Ecossois, premier favori du Roi *Jacques I.* dont il avoit été Chapelain.

Trois mois après il fut fait membre du Conseil privé, & il y prit seance le 23. Juin de cette année 1610.

Sa conduite ne plut pas également à tout le monde. Comme il n'avoit jamais passé par les Benefices subalternes à charge d'ames, & qu'il n'avoit point éprouvé les difficultez qui se rencontrent dans la direction d'une Paroisse, il étoit moins porté à user d'indulgence envers les Ministres, & la séverité

G. ABBOT. qu'il avoit pour eux, lui attira l'inimitié d'un grand nombre de personnes.

D'ailleurs il fut soupçonné & accusé d'être Puritain, parce qu'il ne voulut pas persécuter les gens de cette secte, & qu'il suffisoit pour être veritablement Chretien dans son esprit, qu'on se déclarât contre les Catholiques Romains, comme *Edouard Clarendon* le dit dans son Histoire des Guerres civiles d'Angleterre.

Cette qualité le rendit odieux à la Cour; parce que les Puritains, dans les divisions qui agiterent l'Angleterre sous le régne de *Jacques I.* avoient pris le parti du peuple contre le Roi; & ce fut-là la veritable cause des chagrins qu'on lui fit, à l'occasion que je vais rapporter.

Abbot chassant dans le Parc de *Bramhill*, & voulant tirer sur un daim, eut le malheur de tuer le Garde de ce Parc. Sur cela l'Evêque de *Lincoln*, qui étoit Garde des Sceaux, fit entendre à Mylord *Buckingham*, que l'Archevêque de *Cantorbery* étoit par ce meurtre déchû

G. ABBOT.

facto de sa Dignité ; il lui alle- les Loix d'Angleterre & la sé- é de l'ancienne discipline, & t craindre que les Catholiques rissent avantage sur l'Eglise An- ne, si on laissoit exercer les :ions d'Archevêque & de Pri- du Royaume, à un homme ıvoit les mains teintes de sang ; ı mot il fit si bien, qu'on expe- ıne commission à quelques Evê- & quelques Seigneurs pour exa- r le fait. L'issuë n'en fut point ble aux ennemis d'*Abbot* : car gea qu'il n'étoit point devenu ıdier par ce meurtre involon-

Cependant par surabondance roit le Roy lui fit expedier des *es de pardon*, & donna une *ission speciale pour le dispenser des s Canoniques, qu'il pouvoit avoir rues*. Ces deux Pieces, qui se rent dans le 17. volume des s de *Rymer*, pp. 337. & 339. dattées du 22. Novembre 1621. ette affaire fit prendre à *Abbot* la ution de ne plus assister au seil, où aussi-bien ses avis n'é- ıt plus écoutez. Il se retira mê-

G. A B-me pour quelque temps à *Guildford*,
B O T. Ville de sa naissance, où quelques années auparavant il avoit fait bâtir un Hôpital pour les hommes, & pour les femmes.

Ce fut de ce lieu qu'il écrivit en 1623, au Roy *Jacques I.* une Lettre sur la tolerance de Religion, que ce Prince avoit proposée à son Conseil, & sur le voyage que le Prince *de Galles* son fils étoit allé faire en Espagne pour épouser l'Infante : Lettre qui déplut extrêmement au Roy, qui avoit l'affaire du mariage fort à cœur ; mais qui ne fut pas l'occasion des procédures qu'on fit contre *Abbot*, par rapport à son meurtre, comme *Bayle* le dit dans son article, sans faire attention, que la Lettre y est posterieure de deux ans.

Six ans après sa premiere affaire ; c'est-à-dire en 1627. il s'éleva contre lui une nouvelle tempête, qui le renversa. Le Duc de *Buckingham*, qui étoit alors favori de *Jacques I.* lui vouloit du mal, & ne pouvoit digerer, que certaines personnes qui lui étoient odieuses fussent tous les

jours

ours à la table de l'Archevêque ; G. A B-
insi il étoit disposé à l'accabler sous B O T.
le premier prétexte qui se presenteroit.

Il se trouva cette année dans le refus que le Prélat fit de donner son approbation à un Sermon du Docteur *Sibthorp* sur l'obéïssance passive, quoique le Roy lui eut ordonné de l'approuver. Sur ce refus il fut suspendu de toutes ses fonctions, qu'on fit exercer par quelques Prélats, & entre autres par *Guillaume Laud*, qui fut depuis son successeur, & relegué dans son Château de *Croyden*, où il mourut le 4. Août 1633. âgé de 71. ans.

Son corps fut porté à *Guildford*, comme il l'avoit ordonné, & enterré dans l'Eglise de la Trinité, où l'on lui erigea un magnifique monument.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Quæstiones sex, totidem prælectionibus in Schola Theologica Oxoniæ, pro forma habitis, discussæ & disceptatæ anno* 1597. *in quibus è sacra scriptura & Patribus, quid Statuendum sit definitur. Oxoniæ.* 1598. *in*-4°. It.

G. ABBOT. *Francofurti* 1616. *in*-4°. Cette seconde édition a été donnée par les soins d'*Abraham Scultet.*

2. *Explication de la Prophétie de Jonas, contenuë en plusieurs Sermons prêchez dans l'Eglise de Sainte Marie à Oxford.* (en Anglois) *Londres* 1600. & 1613. *in*-4°.

3. *Les raisons du Docteur Hill en faveur du Papisme entierement détruites, & leur foiblesse démontrée.* (en Anglois) *Oxford* 1604. *in*-4°. C'est une réponse qu'*Abbot* a prétendu faire à un Ouvrage de *Thomas Hill*, qui avoit abandonné l'Eglise Anglicane, pour embrasser la Religion Catholique.

4. *Préface de l'Examen de George Sprot.* (en Anglois) 1608. *in*-4°.

5. *Sermon prononcé à Westminster le 26. May 1608. aux funerailles de Thomas, Comte de Dorset, Grand Trésorier d'Angleterre sur le verset 6. du 40. chapitre d'Isaïe.* (en Anglois) *Londres* 1608. *in*-4°.

6. *Description abregée du Monde.* (en Anglois) *Londres* 1617. *in*-4°. Cette édition n'est que la neuviéme, & elle a été suivie de plusieurs autres *in*-8°.

7. *Traité de la visibilité perpétuelle, & de la succession de la veritable Eglise dans tous les siécles.* (en Anglois) *Londres* 1624. *in*-4°. Quoique cet Ouvrage ne porte pas son nom, il passe cependant communément pour être de lui. G. ABBOT.

8. *Mémoire sur les procédures de sa suspension en* 1627. Inseré dans la Collection de *Jean Rushworth.*

9. *Histoire du massacre de la Valteline* : Inserée à la fin du troisiéme volume des *Actes & monumens de l'Eglise Anglicane de Jean Fox.* (en Anglois) *Londres* 1631. *in-fol.*

10. *Jugement sur les marques de respect que l'on rend au nom de Jesus.* (en Anglois) 1632. *in*-8°.

11. *Deux Lettres l'une à l'Archevêque d'York, & l'autre au Docteur Williams, Evêque de Lincoln, sur la méthode qu'on doit observer dans la prédication.* Elles sont de l'an 1622. & ont été imprimées en 1642. in-4°.

Il y a eu un autre George *Abbot*, qu'il ne faut pas confondre avec l'Archevêque de *Cantorbery*, & dont on ne sçait autre chose, sinon qu'il

G. ABBOT. a composé quelques Ouvrages, tels que ſont les ſuivans.

Paraphraſe du livre de Job. (en Anglois) *Londres* 1640. *in-4°.*

Vindiciæ ſabbati, ou réponſe à M. Broad ſur le ſabbat & le ſeptiéme jour. (en Anglois) *Londres* 1641. *in-4°.*

Notes courtes ſur le livre des Pſeaumes. (en Anglois) *Londres in-4°.*

V. *Antoine Wood Athenæ Oxonienſes, & Hiſtoria univerſitatis Oxonienſis.*

Antonio della Paglia (called)

Aonio Paleario

AONIUS PALEARIUS.

A. PALEARIUS.

AONIUS *Palearius* naquit à *Veroli*, Ville Episcopale de la campagne de *Rome*, de *Mathieu Palearius* & de *Claire Janarilla*, apparemment vers les commencemens du seiziéme siécle; car on ne sçait point l'année.

Il avoit reçu au Baptême le nom d'*Antoine*, mais il le changea depuis suivant le goût de son temps en celui d'*Aonius*.

Les noms de ses pere & mere, qui étoient de familles nobles & anciennes, & qu'il perdit de bonne heure, ne nous sont connus que par cette Epitaphe qu'il leur fit dans la suite, & qui fut gravée par ses soins sur leur tombeau.

Matthæo Paleario, & Claræ Janarilla, optimis parentibus; & Elysa, Francisca, Janilla Peleariis, sororibus honestissimis Aonius Palearius posuit mutato solo.

A. PALEARIUS. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des Langues Gréque & Latine, dans lesquelles il fit de grands progrès. Mais il ne se borna pas-là; il y joignit celle de la Philosophie & de la Theologie. Le desir de se perfectionner dans toutes ces sciences lui fit parcourir la meilleure partie de l'Italie, & il s'y mit sous la discipline des plus fameux Professeurs, qu'il y put trouver.

Son plus long séjour fut à *Rome*, où il demeura six ans. Mais cette Ville ayant été prise en 1527. par l'Armée de *Charles-Quint*, & les desordres qu'y commettoient les troupes de ce Prince ne lui laissant plus esperer d'y joüir du repos qu'il cherchoit, il prit le parti d'en sortir & de se retirer en Toscane, où il esperoit trouver de la tranquillité & des secours pour continuer ses études.

Il témoigne dans une de ses Lettres (*a*) qu'il auroit alors fort souhaitté de voyager en France, en Allemagne, & même en Grece, mais que la médiocreté de ses biens

(*a*) *Epist.* 4.

ne lui avoit pas permis de se satisfaire en ce point.

A. PLEARIU

En allant en Toscane, il étoit encore incertain du lieu où il s'établiroit, & s'étoit réservé de prendre son parti, suivant les circonstances & les avantages qu'il trouveroit. Il passa d'abord à *Perouse*, où l'on voulut le retenir; mais le mauvais état où il vit le College de cette Ville, & le peu d'ardeur qu'il y remarqua dans la jeunesse pour l'étude, l'en dégoûterent.

Ainsi il se transporta à *Sienne*, dont la situation lui plut, & où il forma le dessein de se fixer, quoique cette Ville fut alors divisée en differentes factions, & qu'on n'y joüit point entierement du repos, qu'il souhaitoit. Ce qui l'y détermina fut l'esprit vif & pénétrant de ses habitans, qu'il jugea par le soin qu'ils avoient pour cultiver leur Langue maternelle, être propres à s'appliquer avec succès à la Latine & à la Grécque.

Pour executer cette résolution il vendit les biens qu'il avoit à *Veroli*, sa patrie, qu'il abandonna pour toû-

A. PAJARIUS.

jours sans regret, parce qu'il n'y étoit pas aimé, comme il l'avoüe lui-même.

Il n'eut pas lieu de se repentir de son changement de demeure ; car après avoir été quelque temps à *Sienne* il y fut fait Professeur en Langue Latine & Gréque, & eut dans cet emploi un assez bon nombre d'Ecoliers.

Se voyant attaché par-là davantage à cette Ville, il acheta dans le voisinage une maison de campagne, nommée *Ceciniano*, qu'il prétend avoir appartenu à *Cecina*, dont *Ciceron* prit autrefois la défense, afin de s'y retirer les jours qu'il auroit libres ; & il n'oublia rien pour faire de cet endroit un lieu de délices.

Ses amis le déterminerent ensuite à se marier, & il épousa à l'âge de 34. ans une jeune fille de bonne famille, qu'il aima ardemment tant qu'elle vêcut, & dont il eut quatre enfans, deux garçons, qu'il nomma *Lampride* & *Phedre*, & deux filles qui furent appellées *Aspasie* & *Sophonisbe*.

Le repos dont il avoit joüi jusques

sa fut un peu troublé par la querelle que lui suscita un de ses Collegues, fâché de voir sa réputation obscurcie par l'éclat de celle de *Palearius*. Il ne designe ce Collegue que par le nom de *Machus Blatero*; mais il en parle comme d'un ignorant, qui enseignoit la Langue Latine à *Sienne* avec si peu de capacité, que ses propres écoliers n'avoient pour lui que du mépris. Il ne nous apprend point non plus le sujet de la querelle, dans laquelle il eut pour défenseur *Pierre Aretin*, qui soit pour le vanger, soit pour satisfaire son genie mordant & satyrique, composa contre son envieux une piece Italienne, qui fut representée publiquement à *Venise*.

A. PALEARIUS

Il s'éleva quelque temps après contre *Palearius* une autre tempête bien plus considerable. *Antoine Bellantes*, noble Siennois, accusé de plusieurs malversations, engagea *Palearius* à prendre sa défense, & celui-ci prononça pour ce sujet dans le Senat de *Sienne* un discours qui le tira d'affaire, & le fit absoudre des accusations intentées contre lui. Quel-

A. PA- LEARIUS. que temps après *Bellantes* accusa quelques Moines d'avoir pillé son ayeule, & se servit encore de l'éloquence de *Palearius* pour soutenir ce qu'il avoit avancé contre eux. Les Moines ayant fait serment qu'ils n'avoient rien enlevé à cette femme, furent mis hors de Cour & de procès ; mais ils conserverent du ressentiment contre l'Avocat de leur partie, & ne manquerent pas de profiter de l'occasion qui se presenta de se vanger de lui.

Palearius avoit pris du goût pour les opinions des Novateurs, & avoit même composé un Traité des merites de la mort de *Jesus-Christ*, où il s'éloignoit un peu de la croyance de l'Eglise Catholique. Cela leur suffit pour déclamer contre lui & le déchirer dans leurs Sermons. Ils ne se contenterent pas même de le traiter pour ce sujet d'heretique, ils en vinrent bien-tôt jusqu'à l'accuser d'impieté, parce qu'il avoit parlé des choses divines avec un stile plus pur & plus Latin qu'on n'avoit fait jusques-là, parce qu'il avoit cité plusieurs écrits des saints Peres, & plusieurs monumens de l'antiquité

chretienne, qui leur étoient inconnus, & qu'ils regardoient pour cela seul comme faux & inventez, & parce qu'il n'approuvoit point toutes leurs pratiques & leurs usages. A. PALEARIUS.

Palearius crut devoir se défendre contre toutes ces accusations, & il le fit par une Apologie qu'il adressa aux Magistrats de *Sienne*, & qui le disculpa entierement dans leur esprit. Cependant fatigué des traverses qu'on lui suscitoit de temps en temps, il prit le parti de sortir de cette Ville.

Les Magistrats de *Luques* profiterent de cette occasion pour l'attirer dans la leur, & lui donnerent une Chaire de Professeur en Belles-Lettres, malgré toutes les menées de son ancien adversaire (*Machus*) qui y professoit alors, & qui n'oublia rien pour l'empêcher. S'il accepta cet emploi, ce ne fut pas par goût & par inclination, mais parce qu'il n'avoit pas assez de bien pour faire subsister sa famille. Sa femme aimoit à paroître, ses enfans ne haïssoient pas le faste, & il falloit que pour subvenir à ces frais il gagnât sa vie en

A. PALEARIUS. régentant. Nécessité d'autant plus dure pour lui qu'il apprehendoit que cet exercice n'émoussât la vigueur & la force qu'il se sentoit pour des études plus relevées.

Après quelques années de sejour à *Luques*, *Palearius* se transporta à *Milan*, appellé par les Magistrats de cette Ville, qui lui donnerent des marques de leur estime en lui accordant diverses immunitez, & une bonne pension.

Il sembloit devoir demeurer tranquille en ce lieu, mais les choses tournerent autrement. *Pie V*. ayant été élu Pape le 5. Janvier 1566. voulut signaler le commencement de son Pontificat par le supplice de quelque heretique, & ordonna que la cause de *Palearius* fut revuë. Ce Sçavant, qui ne s'attendoit à rien de semblable, fut arrêté à *Milan* & conduit à *Rome*. On l'y convainquit sans peine d'avoir dit que les Docteurs Allemands, qui suivoient *Luther*, étoient loüables en certaines choses, & que l'Inquisition étoit destinée à faire perir les hommes Sçavans.

Il fut donc condamné au feu, & la Sentence fut executée cette même année 1566. selon M. *de Thou*. Celui qui publia l'*Actio in Pontifices* l'an 1606. met sa mort vers l'an 1558. mais cette datte ne peut subsister, puisque *Pie V*. ne fut élu qu'en 1566. *Jean-Jacques Frisius* dans sa continuation de l'*Epitome de Gesner* s'est aussi trompé en la reculant jusqu'à l'an 1570. *Bayle*, qui a attribué cette faute à *Simler*, n'a pas pris garde que celui-ci n'a continué *Gesner* que depuis 1545. jusqu'en 1555. qu'ainsi il n'a pû parler de ce qui s'est passé depuis.

A. PALEARIUS.

Le même *Frisius* s'est encore trompé en disant que *Palearius* avoit été décapité; il est sûr qu'il fut brûlé, non pas vif, comme le dit M. *de Thou*, mais après avoir été pendu & étranglé, comme *Latinus Latinius*, qui étoit à *Rome* dans le temps de son supplice, l'assure dans des Iambes qu'il fit contre lui, sur une imagination singuliere qui lui vint à son sujet. Ayant vû une Lettre de *Jacques Sadolet*, qui lui étoit adressée, & dont l'inscription étoit *Antonio Pa-*

A. PALEARIUS. *-leario Verulano*, il se mit dans l'esprit que *Palearius* avoit préferé par impieté *Aonius*, où il n'y a point de T à *Antonius*, où se trouve cette lettre, qui est la figure de la Croix, & lui en fit un crime, comme si par-là il avoit voulu renoncer au signe du Christianisme; ne prévoyant pas, dit-il, que le mépris de cette Croix lui attireroit un jour une punition funeste & infâme. Imagination puerile & indigne d'un homme d'esprit!

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Immortalitate Animorum libri tres. Lugduni. Gryphius* 1536. *in*-16. Cette édition, qui est fort belle, fut faite à la recommandation de *Jacques Sadolet*, qui écrivit pour ce sujet une Lettre très-pressante à *Sebastien Gryphe. Palearius* en fut si content qu'il écrivit à *Gryphe* une Lettre de remerciment, qui se trouve parmi ses autres Lettres. Ce Poëme a été réimprimé plusieurs fois depuis, & il se trouve dans le Recuëil des Oeuvres de *Palearius*, dont je parlerai plus bas. *Sadolet* en faisoit beaucoup de cas, & ce fut ce qui le porta à s'interesser à son impres-

sion. Quelques-uns se sont imaginés fort mal à propos que ce fut pour cet Ouvrage qu'il fut brûlé, puisqu'il n'y a rien de condamnable, & qu'il y établit fort bien l'immortalité des ames contre *Lucrece*, à la suite duquel *Daniel Pareus* l'a fait imprimer pour cette raison dans l'édition qu'il a donnée de ce Poëte en 1631. à *Francfort in*-8°. On trouve dans le cours des trois livres qu'il contient cinq Hemistiches imparfaits. Peut-être *Palearius* les a-t-il laissez dans cet état, pour ressembler à *Virgile*; si ç'a été là son dessein, on peut dire qu'il n'a imité ce fameux Poëte qu'en cela, sa versification n'étant rien moins que Virgilienne. A. PALEARIUS.

2. *Epistolarum libri IV. Orationes, & de Animorum immortalitate libri tres. Lugduni. Sebast. Gryphius.* 1552. *in*-8°. It. *Basileæ in*-8°. Il y en a deux éditions faites en cette Ville; mais j'en ignore les années. It. *Bremæ* 1619. *in*-12. par les soins de *Matthias Martinius*. Les discours sont au nombre de quatorze. Les Lettres quoiqu'assez peu interessantes ne laissent pas de renfermer quelques particu-

A. PALEARIUS.

laritez de la vie de *Palearius.*

3. *Actio in Pontifices Romanos & eorum asseclas, ad Imperatorem Romanum, Reges & Principes Christianæ Reipublicæ, summos Oecumenici Consilii Præsides conscripta, cum de Concilio Tridenti habendo deliberaretur.* Cette piece qui avoit été long-temps ensevelie dans l'obscurité, ayant été découverte en 1596. fut imprimée quelques années après, c'est-à-dire en 1606. à *Leipsic in*-8°. L'intention de *Palearius* étoit de faire presenter cet Ouvrage au Concile par les Ambassadeurs de l'Empereur. Quoique ce soit une Apologie en forme pour la cause des Protestans, on y trouve deux choses qu'ils n'approuvent pas; l'une que le Mariage est un Sacrement; l'autre qu'un Chretien ne doit jamais jurer, pas même devant les Juges. On ne sçait point si cette piece entra dans le procès qu'on lui fit sur sa créance, & eut part à sa condamnation.

4. *Poematia.* Ce sont quelques pieces de Poësies qui ont été imprimées à *Paris* en 1576.

5. *Aonii Palearii opera. Ad illam*

edi-

Editionem, quam ipse Autor recensuerat & auxerat excusa, nunc novis accessionibus locupletata. Amstelodami 1696. *in*-8°. On trouve dans ce Recueïl tous les Ouvrages dont je viens de parler. Il n'y a de nouveau que deux Lettres de *Palearius*, qui ont été tirées d'autres Recueïls, avec cinq autres qui lui ont été écrites. L'Editeur a mis aussi à la tête une Préface, qui contient un détail assez étendu de la vie de l'Auteur. A. PALEARIUS

Ead. Opera. Recensuit & Dissertationem de vita, Fatis & meritis Aonii præmisit Frid. And. Halbaver. Jenæ 1728. *in*-8°.

V. ces Préfaces. *Bayle Dictionnaire.*

HENRI SAVILE.

H. SAVILE.

HENRI *Savile* naquit le 30. Novembre 1549. à *Bradley* près de la Ville d'*Halifax* dans le Comté d'*York* en Angleterre, d'*Henri Savile*, & d'*Elizabeth Ramsden*.

Il alla en 1566. étudier dans l'Université d'*Oxford*, où il fut au commencement du Carême de l'an 1569. reçu Maître-ès-Arts. Vers le même temps il fut aggregé au College de *Merton* dans cette Université.

Il ne fut pas long-temps sans se faire un nom par son habileté, principalement dans la Langue Gréque, & dans les Mathematiques, sur lesquelles il fit même des leçons particulieres.

En 1575. on l'élut Procureur de l'Université d'*Oxford* avec *Jean Underhill*, qui fut dans la suite Evêque de cette Ville, & quoique cet emploi ne soit ordinairement donné que pour une année, ils y furent continuez tous les deux une seconde.

En 1578. il fit un voyage en France & en divers autres endroits. A son retour il fut choisi pour enseigner la Langue Gréque à la Reine *Elizabeth*. H. SAVILE.

En 1585. il fut nommé Principal du College de *Merton*, dignité à laquelle on joignit en 1596. celle de Prevôt du College d'*Eaton* près de *Windsor*. Son principal soin dans ces deux postes, fut de ne laisser aggréger dans les Colleges, dont il avoit la conduite, que des sujets qui pussent leur faire honneur, & l'on peut dire qu'il y réüssit autant qu'il pouvoit le souhaiter.

Quand le Roy *Jacques I.* monta sur le Thrône d'Angleterre en 1603. il connoissoit déja le mérite de *Savile*, & il voulut l'élever à des honneurs plus considérables ; mais *Savile* les refusa toûjours, & se contenta de celui d'être créé Chevalier par ce Prince ; céremonie qui se fit à *Windsor* le 21. Septembre 1604.

Il y avoit déja quelque temps qu'il étoit marié, & avoit épousé *Marguerite*, fille de *George Dacres* de *Ches-*

H. SAVILE. *bunt* dans le Comté d'*Herfort*, & il en avoit un fils, nommé *Henri*, & une fille. Mais ayant perdu cette année son fils, le seul héritier son nom, qui n'étoit encore âgé que de huit ans; il employa une partie de ses biens à fonder deux Chaires, l'une de Geometrie, & l'autre d'Astronomie, dans l'Université d'*Oxford*.

Cette fondation ne se fit cependant que quelques années après; puisqu'elle est de l'an 1619. & que les Statuts en sont dattez de la même année. Ce fut lui qui nomma les premiers Professeurs, qui furent *Henri Briggs* pour la Géometrie, & *Jean Bainbridge* pour l'Astronomie, deux hommes célebres par leur habilité & leur science.

Il mourut dans le College d'*Eaton* le 19. Fevrier 1622. selon notre maniere de compter, âgé de 73. ans; laissant seulement une fille, nommée *Elizabeth*, qui avoit épousé *Jean Sedley*, Baronet, & fut enterré dans la Chapelle de ce College, auprès de son fils *Henri*.

L'Université d'*Oxford* fit prononcer son Oraison funébre par *Thomas Goffe* ; & cette Oraison fut ensuite imprimée avec plusieurs vers à sa loüange, sous ce titre : *Ultima Linea Savilii. Oxonii* 1622. *in*-4°. Outre cela on lui dressa un Mausolée magnifique dans la Chapelle du College de *Merton*. H. SAVILE.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Les Oeuvres de Corneille Tacite traduites en Anglois avec des notes. Londres* 1581. 1598. 1612. *in-fol.* C'est une des meilleurs traductions Angloises que l'on ait, quoique cette Langue ne fut point du temps de *Savile* dans un état aussi parfait qu'elle l'a été depuis. Les notes sont très-sçavantes & très-judicieuses ; *Isaac Gruter* les a traduites en Latin & elles ont été imprimées en cette Langue à *Amsterdam* 1649. *in*-12.

2. *Commentaire sur la Milice des Romains.* (en Anglois) *Londres* 1598. *in-fol.* It. trad. en Latin par *Marquard Freher*, & imprimez sous le titre de *Commentarius de Militia Romana. Heidelbergæ* 1601. *in*-8°. It. *Amstelodami* 1649. *in*-8°.

H. SAVILE. 3. *Rerum Anglicarum scriptores post Bedam præcipui. Londini* 1596. *in-fol. It. Francofurti* 1601. *in-fol.* Les Ouvrages contenus dans ce Recueil sont: *Guilielmi Malmesburiensis de gestis Regum Anglorum libri V. & Historiæ Novellæ libri duo. Henrici Huntindoniensis Historiæ libri VIII. Ethelwerdi Chronica. Ingulphi Historia. Rogerii Hovedeni Annales. Savile* a confronté le texte de tous ces Auteurs sur les manuscrits, & y a ajoûté une piece de sa façon, qui est intitulée : *Fasti Regum & Episcoporum Angliæ usque ad Willielmum Seniorem.* L'édition de *Londres* est de beaucoup préferable à celle de *Francfort*, qui est remplie de fautes d'impression, surtout par rapport aux noms propres.

4. *S. Johannis Chrysostomi Opera, Græce. Etonæ* 1613. *in-fol.* 8. *vol. Savile* s'est donné des peines infinies, & n'a épargné aucune dépense, pour donner le texte Grec de S. *Chrysostome* dans sa pureté. Il a mis aux marges du texte des diverses leçons, & quelquefois ses conjectures, & il a ajoûté quelques notes dans le

dernier volume. » Mais après tout, » dit M. *Simon*, Lettre 9. bien que » son édition soit exempte des fau- » tes grossiéres, qui sont dans les » éditions de *Verone* & de *Heidel-* » *berg*, elle n'est pas si exacte que » quelques-uns le prétendent ; elle » peut-être redressée en plusieurs en- » droits sur les éditions de *Paris* & » de *Commelin*, & c'est ce que le P. » *Labbe* a très-bien remarqué dans » sa Dissertation sur les Ecrivains » Ecclesiastiques. D'ailleurs *Savile* » a fait entrer dans son édition plu- » sieurs pieces qui ne sont point de » S. *Chrysostome*. Cette édition, qui » est toute Gréque, ajoûte-t-il, ne » peut être à l'usage d'une infinité de » personnes, & c'est pour cela qu'elle » n'a pas eu grand cours parmi nous, » si l'on excepte quelques Sçavans, » de qui elle est fort estimée. H. SAVILE.

5. *Thomæ Bradwardini, Archie-piscopi olim Cantuariensis de causa Dei, contra Pelagium & de Virtute causarum, ad suos Mertonenses libri tres. Londini* 1618. *in-fol. Savile* a donné cette édition collationnée sur

H. SAVILE. les manuscrits, & a mis à la tête la vie de *Bradwardin*.

6. *Prælectiones XIII. in Principium Elementorum Euclidis Oxoniæ habitæ an.* 1620. *Oxoniæ* 1621. *in*-4°.

7. *Oratio coram Regina Elizabetha Oxoniæ habita an.* 1592. *Oxoniæ* 1658. *in*-4°. Ce discours a été publié par *Thomas Barlow*, & *Jean Lamphire* l'a donné de nouveau dans la seconde édition de sa *Monarchia Britannica* 1681. *in*-8°.

V. *Antoine Wood Hist. Univ. Oxoniensis, & Athenæ Oxonienses.*

ANTOINE

ANTOINE VALLISNIERI.

ANTOINE *Vallisnieri* naquit le 3. May 1661. à *Trasilico*, Château du petit Païs de *Carfagnana*, dans le Modenois, de *Laurent Vallisnieri*, qui y étoit Gouverneur pour le Duc de *Modene*, & de *Marie-Lucrece Davini* d'une ancienne famille de *Reggio*. A. VALLISNIERI.

La Maison de *Vallisnieri*, ou *Vallisneri* a trois branches principales, qui ont pour origine *Jean Antoine*, *Jean Marie*, & *Borso*, fils de *Jean-Jacques Vallisnieri*, que l'Empereur *Frederic III.* créa Comtes Palatins, par un diplome donné à *Venise*, où il étoit alors, l'an 1452. *Ange Marie Edoardi*, Auteur d'une Chronique de *Parme*, fait venir cette Maison de celle d'un *Neri* Originaire du Nord, que *Charlemagne* fit Huissier de sa Chambre vers l'an 787. Que cette antiquité soit vraye ou fausse, il est toûjours sûr que les descendans de ce *Neri* firent bâtir un Château qu'ils appellerent à cause de sa situa-

A. VALLISNIERI.

tion *Vallis-Nera*, ou *Vallis-Niera*; & que ce Château est encore possedé par une branche des *Vallisnieri*, dont est sorti notre Auteur, & qui après y avoir demeuré long-temps se transplanta à *Scandiano*, & ensuite à *Reggio*.

Il commença ses études à *Scandiano*, les continua à *Modene*, & les acheva à *Reggio* où il fit son cours de Philosophie, dont il dédia des Theses au Prince *Louis d'Este* l'an 1682. Il passa l'année suivante à *Boulogne*, où il s'appliqua à la Médecine, d'abord sous M. *Salani*, & ensuite sous le célebre *Malpighi*.

En 1685. il retourna à *Reggio*, où il se fit recevoir Docteur en Philosophie & en Médecine; il en usa ainsi pour se conformer aux ordres du Duc de *Modene*, qui avoit défendu à ses sujets de prendre ce degré hors de ses Etats.

Orné de ce titre il reconnut sans peine qu'il avoit encore besoin d'instruction, & alla de nouveau à *Boulogne*, pour s'y perfectionner dans la pratique de la Médecine, dans l'Anatomie, dans la Botanique, &

dans l'Hiſtoire naturelle, qui fai- ſoient les principaux objets de ſon attention. A. VALLISNIERI.

Il demeura dans cette Ville juſqu'à l'an 1687. qu'il paſſa à *Veniſe*, où il s'appliqua à la pratique ſous le célebre *Florio*, & à la Chirurgie ſous *Jacques Grandi*.

La réputation de *Joſeph Pompée Sacco*, qui enſeignoit à *Parme*, l'engagea l'année ſuivante à s'y rendre, pour prendre de ſes leçons. Suffiſamment inſtruit ſous ce grand Maître, il retourna à *Scandiano*, où il ſe donna à la pratique de la Médecine.

Il ne négligea pas pour cela l'Hiſtoire naturelle, pour laquelle il ſe ſentoit une inclination particuliere; il s'appliqua à l'étude des Inſectes à l'exemple de *Goedart*, de *Swamerdam*, de *Malpighi*, de *Redi*, & d'autres modernes, & fit ſur leur ſujet pluſieurs découvertes, que l'on trouve dans ſes Ouvrages, dont je parlerai plus bas.

Son mérite & ſa réputation lui procurerent en 1700. une Chaire extraordinaire de Profeſſeur en Mé-

A. VALLISNIERI.

decine Pratique dans l'Université de *Padoue*, qui lui fut donnée pour remplacer *Sacco*, son ancien Maître, qu'on avoit fait passer à la Chaire de premier Professeur ordinaire en Médecine Theorique.

Il conserva ce poste jusqu'à l'an 1709. que les réformateurs de l'Université de *Padouë* lui confererent, avec l'agrément du Senat de *Venise*, la seconde Chaire de Professeur en Médecine Theorique, vacante par la mort d'*Alexandre Borromée*.

Ses leçons publiques, & la pratique continuelle de la Médecine ne l'empêcherent pas de travailler encore à des Ouvrages utiles au public, son ardeur pour l'étude lui fournissant des forces & du temps pour suffire à toutes ces choses.

En 1711. il fut établi premier Professeur en Médecine Theorique, à la place de *Dominique Guglielmini*, mort depuis peu; & comme il préferoit *Hippocrate* à tous les anciens Médecins, il fut chargé d'expliquer dans ses leçons ordinaires les Aphorismes de cet Auteur.

Il avoit été aggregé en 1707. à

l'*Academie des Curieux de la Nature*, & quelque temps après à la *Societé Royale de Londres*. Pour ce qui est des Academies d'Italie, il n'y en eut presque aucune qui ne voulut l'avoir pour associé. Celle des *Ricovrati* de *Padoue* fut une des premieres qui voulut l'aggreger à son corps, & il y prononça un discours dont je parlerai plus bas. A. VALLISNIERI.

On lui offrit en 1720. la place de Médecin du Pape, que la mort de M. *Lancisi* avoit laissé vacante ; mais il étoit trop attaché à l'Université de *Padoue* pour vouloir l'accepter. Il refusa de même la Chaire de premier Professeur en Médecine à *Turin*, qu'on lui offrit la même année avec des appointemens considérables.

En 1728. le Duc de *Modene* connoissant son mérite & son habileté le créa de son propre mouvement Chevalier, lui & tous ses descendans aînez à perpétuité, par un Acte du 30. Janvier de cette année.

Il mourut à *Padoue* le 28. Janvier 1730. d'une espece de pleuresie dans sa 69. année.

A. VALLISNIERI. C'étoit un homme d'une constitution robuste, d'une taille avantageuse & bien prise, d'une phisionomie revenante, & d'une conversation agréable. Il s'étoit acquis par son mérite l'estime & l'amitié d'un grand nombre de personnes distinguées, tant de *Venise* que d'ailleurs; & avoit un commerce litteraire très-étendu avec plusieurs Sçavans d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hollande & de Suisse.

Il a laissé de sa femme *Laure Mattacodi*, d'une ancienne famille de *Reggio* un fils âgé d'environ 18. à 20. ans, qui a été reçu un peu avant la mort de son pere Docteur en Droit à *Padoue*.

Il avoit amassé une riche Bibliotheque, & un des plus beaux Cabinets de toutes sortes de raretez de la Nature & de l'Art qu'il y ait en Italie.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Dialogi sopra la curiosa origine di molti Insetti. In Venezia* 1700. *in-8°.* pp. 268. Les deux Dialogues contenus dans ce volume avoient déja paru; le premier dans le pre-

mier tome d'un Journal *in-fol.* imprimé à *Venise*, sous le nom de la *Galleria di Minerva*, & le second dans le tome 3. du même Journal. L'Auteur y introduit *Malpighi* & *Pline*, qui s'entretiennent dans le Païs des Ombres d'une maniere également agréable & instructive de l'Histoire des Insectes, & releve à cette occasion avec beaucoup de force & de politesse plusieurs erreurs des anciens & des modernes. A. VALLISNIERI.

2. *Prima Raccolta d'Osservationi ed' Esperienze, cavata dalla Galleria di Minerva. In Venezia* 1710. *in*-8°, On a jugé à propos de réunir dans ce volume plusieurs Dissertations de M. *Vallisnieri*, qui étoient éparses dans les sept volumes *in-fol.* de la *Galleria di Minerva.*

3. *Considerazioni ed Esperienze intorno al creduto Cervello di Bue impietrito, vivente ancor l'animale, presentato dal Sign. Verney, all' Accademia Reale di Parigi. In Padoua* 1710. *in*-4°. pp. 51. Ce que M. *du Verney* croyoit être un cerveau pétrifié, *Vallisnieri* prétend que ce n'étoit

A. VALLISNIERI. qu'une concretion osseuse, qu'il nomme *cerebriforme*.

4. *Considerazioni ed esperienze intorno alla generatione de' Vermi ordinari del corpo Umano. In Padoua* 1710. *in*-4°. pp. 160. It. *Con nuova giunta di osservazioni e di Esperienze intorno all' Istoria Medica & Naturale. In Padoua* 1726. *in*-4°.

5. *Varie Lettere Spettanti alla storia Medica e Naturale. In Padoua* 1713. *in*-4°. pp. 184. Cet Ouvrage est rempli de recherches curieuses, & on trouve à la suite plusieurs Lettres de divers Sçavans sur le sujet, qui y est traité.

6. *Esperienze ed osservazioni intorno all' Origine, sviluppi, e costumi di Varii Insetti; con altre spettanti alla Naturale e Medica storia. In Padoua* 1713. *in*-4°. pp. 232.

7. *Nuova Idea del Male Contagioso de' Buoi partecipata dal sig. Dottor Carlo Francesco Cogrossi al sign. Antonio Vallisnieri, e da questo con nuove osservazioni e riflessioni conformata, cavati nuovi indicanti, e propossi nuovi rimedi. In Milano* 1714. *in*-12. pp. 119. La maladie contagieuse des

bœufs qui se manifesta vers l'an 1710. A. VALLISNIERI
& affligea pendant quelques années presque toute l'Italie, faisant le sujet des recherches des plus sçavans Médecins du Païs, surtout de Lombardie, où le mal étoit le plus fort: *Charles-François Cogrossi* alors Médecin à *Creme*, écrivit à M. *Vallisnieri* pour lui demander son sentiment sur la cause de cette peste; celui-ci lui répondit par cette Lettre, dans laquelle il se déclara pour le systême du P. *Kircher*, qui fait venir cette sorte de mal d'une prodigieuse quantité de vers invisibles.

8. *Istoria del Cameleonte Africano, e de' vari Animali d'Italia. In Venetia* 1715. *in*-4°. pp. 160. *Vallisnieri* toûjours attentif à étudier la Nature, ayant eu le bonheur de nourrir pendant quelques années des Cameleons mâles & femelles, en donne ici une histoire fort circonstanciée, avec celle de differens Lezards, qu'on trouve en Italie, & qui ont diverses choses communes avec le Cameleon. Il y a ajoûté une histoire de la Graine *Kermes*, & des observa-

A. VAL-tions sur plusieurs Insectes faites en
LISNIERI. 1689. par M. *Hiacinthe Cestoni*, &c. réiterées par le même l'an 1714.

9. *Lezione Accademica intorno all' Origine delle Fontane. In Venezia* 1715. *in*-4°. *Vallisnieri* prononça ce discours dans l'Academie des *Ricovrati* de *Padoue*. C'est une loy de cette Academie, que quelqu'un de ses principaux membres doit proposer un Problême dans l'Assemblée generale, qui se fait une fois l'an. Le Comte *Louis Campo Sanpiero* étant Prince de l'Academie en 1714. voulut que M. *Vallisnieri*, au lieu du Problême qu'il y devoit proposer, fit un discours Philosophique, & qu'il en choisit lui-même le sujet. Un Antre de *Nayades*, d'où sort une Riviere tortueuse, qui est le Symbole de l'Academie, détermina celui-ci à faire un discours sur l'origine des Fontaines, où il se déclara pour le sentiment des Philosophes, qui l'attribuent à la pluye, à la neige, & aux glaces des montagnes. Il publia quelque temps après ce discours avec d'amples notes, dans lesquelles il se propose de prouver par

le témoignage des anciens & des modernes, & par ses propres observations faites sur les montagnes de la *Carfagnana* & ailleurs, ce qu'il n'avoit dit qu'en abregé dans son discours. Un Médecin Florentin ayant fait imprimer à *Lucques* en 1725. un petit Ouvrage dans lequel il attaquoit le Systême de *Vallisnieri*, quelques-uns de ses amis prirent sa défense, & écrivirent divers Traitez pour confirmer ce qu'il avoit dit sur cette matiere. Tous ces Traitez furent joints à une seconde édition du Discours de *Vallisnieri. Edizione seconda. Con la giunta di varie Lettere Differtatorie, un' altra Lezione Academica, osservazioni, Ragioni, ed esperienze nuove, dimostranti la verita del proposto sistema, con la Rispofta alle Objetioni del sig. Dot. N. compilata da Gaston-Giuseppe Giorgi, Medico e Fisico Fiorentino. In Venetia* 1726. *in*-4°.

A. VALLISNIERI.

10. *Raccolta di varii Trattati del sign. Antonio Vallisnieri, accresciuti con annotazioni e giunte. In Venezia* 1715. *in*-4°. pp. 248. C'est un Recueil de ses Ouvrages, qui avoient

A. VALLISNIERI. été imprimez séparement jusques-là.

II. *Istoria della generazione dell' Uomo e degli Animali, se sia de' Vermicelli spermatici, o dalle Uova; con un trattato nel fine della sterilita è de' suoi Rimedi, con la critica de' superflui e de' Nocivi; con un discorso Accademico intorno la connessione di tutte le cose create, e con alcune Lettere, Istorie rare, osservazioni d'Uomini illustri. In Venetia* 1721. *in*-4°. pp. 490. La generation de l'homme & des animaux est une des plus difficiles matiere de la Physique. Les œufs des animaux vivipares, & des femmes même d'un côté, & les vers spermatiques de l'autre ont partagé la plûpart des Philosophes qui ont tâché de l'éclaircir. *Vallisnieri*, à qui elle étoit rien moins qu'indifferente, s'appliqua avec beaucoup de soin pendant plusieurs années à faire des observations sur des ovaires de differentes femelles secondées depuis un temps plus ou moins considérable, & se déclara d'abord pour les vers seminaux; mais après avoir pesé avec attention les argumens sur lef-

quels quelques Sçavans fondent l'usage de ces animalcules dans la generation, il se détermina à suivre les sentimens de ceux, qui pensent que le principe de la generation est dans l'œuf. Il dédia cet Ouvrage à l'Empereur, qui lui donna un Collier d'or, & une Patente, où il le déclaroit son Médecin honoraire. A. VALLISNIERI.

12. *De' corpi Marini, che sù' Monti si trovano; della loro origine, e dello stato del Mondo avanti il diluvio, nel diluvio, e dopo il diluvio: Lettere Critiche di Antonio Vallisnieri; con le annotationi, alle quali s'aggiungono tre altre Lettere critiche, contro le opere del sig. Andry, Francese, e suoi Giornali. In Venezia in*-4°. 2ª. *edizione; con nuove Giunte, Annotazioni, e Raccolta d'osservazioni spettanti all' Istoria Medica e Naturale. In Venetia* 1728. *in*-4°. Le grand nombre de coquillages, & d'autres semblables fossiles que *Vallisnieri* avoit ramassez, & la sollicitation de ses amis, qui souhaittoient sçavoir son sentiment sur cette matiere, l'engagerent à publier cet Ouvrage, où il examine cette question: *Comment la mer avoit*

J. ROTROU. qué de la maladie, il demanda aussi-tôt les Sacremens, qu'il reçut avec beaucoup de pieté & de résignation, & mourut le 27. Juin 1650. âgé de près de 41. ans, laissant trois enfans de *Marguerite le Camus* sa femme.

On sçait par tradition une particularité assez plaisante de lui. Il étoit joüeur, mais il avoit une maniere singuliere pour s'empêcher de perdre tout son argent à la fois, & à fin de s'en conserver pour les besoins de la vie. Quand les Comediens lui apportoient de l'argent pour quelqu'une de ses pieces, il le jettoit ordinairement sur un tas de fagots qu'il tenoit renfermez. Quand il avoit besoin d'argent, il étoit obligé de secouer ces fagots, pour en faire tomber quelque chose, & la peine que cela lui donnoit l'empêchoit de prendre tout à la fois, & lui faisoit laisser toûjours quelque chose en réserve.

Il étoit fort estimé de son temps; principalement pour la pratique réguliere du Theâtre, quoique ses meilleures pieces ne soient pas exac-

tement dans les régles. Il est cependant peu suivi à present, & ses pieces sont entierement tombées dans l'oubli, si on en excepte sa Tragedie de *Venceslas*, que l'on represente encore quelquefois. J. ROTROU.

Il avoit appris les principes de son art de *Sebastien Hardy*, qui a donné tant de mauvaises pieces de Theâtre; & il se fit un plaisir d'instruire à son tour le grand *Corneille*, qui eut toûjours beaucoup de veneration pour lui, & ne cessa jamais d'estimer le *Venceslas* & le *Cosroes*.

Les Auteurs varient sur le nombre des pieces qu'il a composées, les uns en mettant vingt-deux, les autres quarante; mais ils se trompent également. Une personne d'esprit & de mérite, qui a le Cabinet le mieux fourni en ce genre d'Ouvrages, m'a fourni la liste de 36. pieces de *Rotrou* qu'il possede, qui toutes portent son nom, & qu'il croit être les seules qu'on ait de lui, avec quelques particularitez sur plusieurs. Je ne ferai que copier ici son Mémoire.

Catalogue de ses pieces.

1. *L'Hypocondre, Tragi-Comedie*

J. R O-1631. *in*-8°. C'est sa premiere piece.

TROU. 2. *La Bague de l'Oubli*, *Comedie*, 1635. *in*-8°. Cette piece est des plus singulieres; elle a servi de modele au Comedien *le Grand* dans sa farce du *Roy de Cocagne*.

3. *La Diane*, *Comedie*, 1635. *in*-8°. A la fin sont ajoûtées quelques *autres Oeuvres du même Auteur*.

4. *Doristhée*, 1635. *in*-8°.

5. *Les occasions perduës*, *Comedie*, 1636. *in*4°.

6. *L'heureuse constance*, 1636. *in*-4°.

7. *Celimene*, 1636. *in*-4°.

8. *Hercule mourant*, 1636. *in*-4°.

9. *Les Menechmes*, 1636. *in*-4°.

10. *Celiane*, 1637. *in*-4°.

11. *La Pelerine amoureuse*, *Tragi-Comedie*, 1637. *in*-4°.

12. *L'Innocente infidélité*, *Tragi-Comedie*, 1637. *in*-4°.

13. *Le Filandre*, *Tragi-Comedie*, 1637. *in*-4°.

14. *L'Agesilan de Colchos*, *Tragi-Comedie*, 1637. *in*-4°. Cette piece est d'une constitution singuliere, & a fait beaucoup de bruit dans son temps.

15. *La Clorinde*, 1637. *in*-4°.

16. *L'heureux naufrage, Tragi-Comedie*, 1638. *in*-4°. J. ROTROU.

17. *Amelie*, 1638. *in*-4°.

18. *Les Sosies, Comedie*, 1638. *in*-4°. Cette Comedie a servi de modele à *Moliere*, & l'on sçait par tradition, qu'avant que de faire paroître son *Amphitrion* il en fit brûler près de quatre cens exemplaires ; mais ensuite elle a été réimprimée en toutes sortes de formes.

19. *Alphrede*, 1639. *in*-4°.

20. *Antigone, Tragedie*, 1639. *in*-4°.

21. *Laure persecutée*, 1639. *in*-4°. C'est une des pieces de *Rotrou*, dont il faisoit le plus de cas.

22. *Chritance*, 1640. *in*-4°.

23. *Les Captifs*, 1640. *in*-4°.

24. *Iphigenie*, 1642. *in*-4°.

25. *Clarice*, 1643. *in*-4°.

26. *Belisaire*, 1644. *in*-4°. Le sujet en est singulier & a été mis deux autres fois depuis *Rotrou* sur le Theâtre, du régne de *Louis XIII.*

27. *Celie*, 1646. *in*-4°.

28. *La Sœur*, 1647. *in*-4°.

29. *Dom Bernard de Cabrere*, 1647. *in*-4°.

30. *S. Genest*, 1648. *in*-4°. Cette

J. RO-TROU. Tragedie a été inserée dans le Recuëil du *Theâtre François.*

31. *Venceslas, Tragedie*, 1648. *in*-4°. C'est la meilleure piece de *Rotrou*; il en a paru une Critique assez sensée dans un des Mercures de l'année 1730.

32. *Cosroés, Tragedie*, 1649. *in*-4°. Cette Tragedie peut le disputer à *Venceslas*. M. le Marquis d'*Ussé* lui donnoit la préference, & c'est un fait certain que l'édition corrigée, qui en a paru il y a quelques années, est dûë aux soins & au travail de M. d'*Ussé*.

33. *Dom Lope de Cardonne* 1652. *in*-4°. Cette piece est annoncée dans le frontispice, comme le dernier Ouvrage de *Rotrou*, & je le crois, quoique *Florimonde* imprimée posterieurement porte aussi le même titre. Car comme le Privilege de cette derniere est de 1648. je soupçonne que l'avidité du Libraire y fit joindre cet assaisonnement après la mort de l'Auteur.

34. *Amarillis, Pastorale*, 1653. *in*-4°. Elle fut mise au Theâtre par les soins du fameux *Tristan l'Hermite*, qui

qui y changea quelque chose, & surtout quelques endroits un peu libres dans la scene du Satyre. J. ROTROU.

35. *Les deux Pucelles*, 1653. *in*-12. Cette piece a été copiée presque mot à mot par *Quinault* dans sa piece des *Rivales*, qui est son premier Ouvrage.

36. *Florimonde*, 1655. *in*-4°.

V. la *Bibliotheque de Richelet* de M. l'Abbé *le Clerc* qui marque avoir tiré ce qu'il dit de cet Auteur d'un Mémoire de M. *Rotrou* son frere, établi à *Paris*, où il possedoit une charge de Secrétaire du Roy; & la *description du Parnasse François* par M. *Titon du Tillet*.

JEAN MAROT.

JEAN *Marot* naquit certainement, suivant M. *Huet*, au village de *Matthieu*, près de *Caën*, où sa famille subsiste encore; quoiqu'il se dise natif de *Caën* même, dans les titres de ses Ouvrages, apparemment parce que cette Ville est plus connuë que le village de *Matthieu*. J. MAROT.

J. MAROT. L'Auteur des *Mémoires Litteraires* met sa naissance en 1457. mais cette datte est fausse ; car il est sûr qu'il vêcut 60. ans : or je ferai voir dans la suite qu'il mourut dans le cours de l'année 1523. il faut donc qu'il soit né en 1463.

Son éducation fut si négligée, qu'on ne lui fit pas même apprendre le Latin. Il est vrai que dans ce temps-là les enfans ne l'apprenoient pas si communément que dans celui-ci ; les Lettres commençoient alors à renaître en France, & il s'en falloit beaucoup qu'il y eut un aussi grand nombre de Colleges qu'il y en a maintenant. Mais le penchant de *Jean Marot* le portant aux Belles-Lettres & à la Poësie, il y fit, par les heureuses dispositions qu'il trouva dans son propre fond, des progrès que d'autres n'auroient pu faire qu'avec beaucoup de travail & d'art. On voit par ses écrits qu'il avoit fort étudié l'Histoire & la Fable, & qu'il avoit lû les bons Poëtes François. Il estimoit particulierement le *Roman de la Rose*, livre qui faisoit alors grand bruit.

Il étoit pauvre, & n'eut de biens

que ceux qu'il reçut de la Cour. Son esprit & sa bonne conduite lui attirérent la bienveillance d'*Anne* de Bretagne, depuis Reine de France, Princesse qui aida beaucoup à y faire revivre les Belles-Lettres & les beaux Arts, non seulement par l'estime qu'elle en faisoit, mais encore par les bienfaits dont elle combloit les personnes de mérite. Elle marqua son estime pour *Jean Marot* par le choix qu'elle fit de lui pour être son Poëte, & pour en porter le titre; & par l'ordre qu'elle lui donna d'accompagner *Louis XII.* dans son voyage de *Genes* & de *Venise* pour en faire une Relation. C'est peut-être pour cette raison qu'il a pris dans les titres de ses Ouvrages la qualité de Secrétaire de la Reine *Anne* de Bretagne, avec celle de son Poëte. J. MAROT.

J'ajoûte que ce fut à la recommandation d'une des principales Dames de la Cour que *Jean Marot* s'introduisit auprès d'*Anne* de Bretagne, comme nous l'apprend *Clement Marot* son fils, dans son Epître 52. adressée à cette Dame, qui se nommoit *Michelle de Saubonne*, & qui après

J. MAROT, avoir été fille d'honneur d'*Anne* d Bretagne, épousa en 1507. *Jean d Parthenay*, Seigneur de *Soubise*, & fut ensuite Gouvernante de Madam *Renée* de France, qu'elle suivit *Ferrare* en 1528.

On voit dans le recit des deu voyages du Roy *Louis XII.* qu'*Ann* de Bretagne ne pouvoit faire un meil leur choix pour un semblable sujet L'exactitude de *Marot*, à marque jusqu'aux dattes & aux plus petit évenemens, fait qu'on peut regarde son Ouvrage comme une relatio veritablement historique.

Il fut depuis au service du Ro *François I.* en qualité de valet d Garderobe, comme il paroît pa l'état de la Maison de ce Prince, qu est à la Chambre des Comptes, & non point en celle de valet de cham bre, comme le dit la *Croix du Maine* & comme on le marque à la tête d ses Poësies ; à moins qu'on ne dis que ces deux Charges étoient alors le mêmes, ce qui paroît assez probable parce que *Clement*, qui succeda : celle de son pere, s'est qualifié vale de chambre de *François I.* & a mi

lui-même suivant les apparences cette qualité à la tête des Oeuvres de son pere. J. MAROT.

Jean Marot ayant trouvé dans son fils *Clement* du talent pour la Poësie, il n'oublia rien pour le cultiver, & ce fut le seul bien qu'il lui laissa avec la protection du Roy *François I.*

La datte de sa mort a été mal rapportée par l'Auteur des *Mémoires Litteraires*, qui la met en 1517. mais il est certain qu'il vêcut six années par de-là ; puisque son nom est encore employé sur les états de la Maison de *François I.* dans les années 1522. & 1523. Il est certain aussi qu'il mourut dans le courant de cette derniere, puisqu'il ne paroît plus dans l'état de l'année suivante 1524. Un Sixain de son fils nous apprend qu'il avoit alors 60. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Jan Marot de Caën, sur les deux heureux voyages de Genes & Venise, victorieusement mis à fin, par le très-chrétien Roy Louis douziéme de ce nom, pere du peuple, & veritablement écrit par icelui Jan Marot, alors Poëte & Escrivain de la très-Magnanime Royne*

J. MAROT. *Anne, Duchesse de Bretaigne, & depuis valet de chambre du très-chrétien Roy François, premier du nom. Paris in-8°. feuillets* 101. Au revers du dernier on lit ces mots : *Ce present livre fut achevé d'imprimer le* 22. *jour de Janvier* 1532. *pour Pierre Rouset, dit le Faulcheur, par maître Godefroy Tory de Bourges, Imprimeur du Roy.* Cet Ouvrage est en vers heroïques, mais on y trouve de temps en temps des Rondeaux, & d'autres especes de vers, & même des discours en prose.

» C'est, à mon avis, dit l'Auteur » des *Mémoires Litteraires*, ce que » *Marot* a fait de plus beau; à l'exac» titude historique il joint une dispo» sition très-Poëtique. Il y a de l'in» vention & de l'ordre; ses descrip» tions sont justes & n'ont rien d'af» fecté; il peint bien & avec choix; » il s'exprime souvent avec beau» coup de force; mais souvent aussi il » se néglige trop, le tour de sa phrase » en devient obscur, & quelquefois » on trouve des vers où l'arrangement » des mots détruit absolument la ve» ritable versification. Il se contente » aussi quelquefois, à l'égard de la

» rime, que les trois dernieres Lettres J. MAROT.
» des deux mots se ressemblent, quoi-
» que le son en soit très-different;
» ainsi il fait rimer *Hercules* avec
» *Achilles*; défaut commun à tous les
» anciens Poëtes, aussi bien que l'u-
» sage des *Hiatus*. Un autre défaut
» qu'on peut encore remarquer dans
» *Marot*, est un trop fréquent usage
» des proverbes populaires; il en em-
» ploye quelquefois de très-bas en
» des sujets graves & relevez. Mais
» une chose où je trouve qu'il a excel-
» lé, c'est dans le choix des differens
» vers qu'il employe selon les sujets
» qu'il traite, & dans l'ordre simple
» & naturel, où il sçait placer toutes
» ses matieres. L'imagination, que
» quelques-uns regardent comme la
» premiere partie des grands Poëtes,
» & qui doit dominer dans leurs Ou-
» vrages, ne domine point dans les
» siens : elle y est toûjours asservie
» à la raison & sans écart ni enthou-
» siasme; il se soutient si bien, qu'il
» n'est ni froid, ni ennuyant. Il est
» aussi exempt d'un défaut ordinaire
» aux Poëtes de son temps; c'est l'u-
» sage des pointes & des jeux de

J. MAROT. » mots : à peine en trouve-t-on dans » tout ce qu'il a fait deux ou trois » exemples. La plûpart de ses rondeaux sont bons, & il y en a quelques-uns de très-bons.

La Relation des voyages de *Genes* & de *Venise* de *Marot* est précedée d'un *Prologue* de sa façon *à la Royne Anne*. Ce prologue, qui est en prose, est d'un stile si emphatique, qu'on jugeroit d'abord que son Auteur est un pédant & un diseur de phœbus ; mais il ne faut pas juger de lui qu'on n'ait lû ses vers ; il y perdroit trop autrement.

2. *Recüeil des Oeuvres de Jean Marot contenant le Doctrinal, les Epîtres des Dames de Paris, les Chants Royaux, & les Rondeaux. Paris* 1536. *in*-16. Il y en a plusieurs autres éditions. Les pieces contenuës dans ce Recüeil sont ; 1°. *le Doctrinal des Princesses & Nobles Dames, faict & déduict en* 24. *Rondeaux* ; 2°. trois *Epîtres des Dames de Paris* ; la seconde, qui est adressée *aux Courtisans qui étoient en Italie*, est un peu trop libre ; 3°. deux *Chants Royaux* & quelques autres Poësies ; 4°. cinquante *Rondeaux sur*

toutes sortes de matieres joyeuses. J. MAROT.

3. *La Vrai-disant, Avocate des Dames.* Cette piece, dont on a une édition Gothique fort ancienne, manque dans tous les Recueïls des Oeuvres de *Jean Marot*; même dans celui que *Coutelier* a donné à *Paris* en 1723. *Marot* l'a composée proprement pour faire l'Eloge de la Reine *Anne* de Bretagne, elle est en vers; mais le prologue qui est à la tête est en prose.

4. *Rondeaux de femmes, composez par certaines Dames d'esprit.* L'Editeur des Oeuvres de *Clement, Jean*, & *Michel Marot*, qui ont paru à la *Haye* en 1731. lequel a publié le premier ces Rondeaux sur un manuscrit, croit qu'ils sont de *Jean Marot*, qui les a faits au nom de ces Dames, & il en juge ainsi sur la conformité du stile. Ils sont au nombre de 21.

5. *Trois Ballades d'Amour*, imprimées sur un manuscrit dans le Recueïl de 1731. Les deux dernieres avoient déja été imprimées sans nom d'Auteur à la fin des Poësies de *Villon* dans l'édition de 1723.

6. *Trois Rondeaux sur des sujets*

J. MAROT. *pieux*, imprimez sur le même manuscrit dans le même Recuëil.

Les Poësies de *Jean Marot*, après avoir été imprimées plusieurs fois, l'ont été nouvellement avec celles de *Michel Marot* à *Paris* chez *Coutelier* en 1723. *in*-8°. & plus amples ensuite à *la Haye* en 1731 *in*-4°. & *in*-12. avec celles de *Clement Marot*, son fils.

J'ajoûterai à ce que je viens de dire de *Jean Marot*, qu'il avoit des idées fort saines de la Poësie, & qu'il ne la regardoit pas, comme tant d'autres, sur le pied d'un Art qu'on dût employer au libertinage ou à la satyre. *Clement* son fils, nous fait connoître quels étoient ses sentimens sur ce sujet, lorsqu'il dit dans son Epître au Roy sur la mort de son pere.

Si est-il mort ainsi qu'il demandoit;
Et me souviens, quand sa fin attendoit,
Qu'il me disoit, en me tenant la dextre;
Fils, puisque Dieu t'a fait la grace d'estre
Vray heritier de mon peu de sçavoir,
Quiers-en le bien, qu'on m'en ha fait avoir

Tu congnois comme uſer en eſt decent ; J. MAROT.
C'eſt un ſçavoir tant pur & innocent,
Qu'on n'en ſçauroit à créature nuyre.
Par preſchemens le peuple on peut ſé-
duyre,
Par marchander tromper on le peut bien,
Par plaiderie on peut manger ſon bien,
Par Medecine on le peut bien tuer ;
Mais ton bel art ne peut tels coups ruer ;
Ains en ſçauras meilleur Ouvraige
tiſtre,
Tu en pourras dicter Lay ou Epitre,
Et puis la faire à tes amys tenir,
Pour en l'amour d'iceux t'entretenir.
Tu en pourras traduire les volumes,
Jadis écrits par les divines plumes
Des vieux Latins, dont tant eſt men-
tion.
Après tu peus de ton invention
Faire quelque Oeuvre à jetter en lu-
miere,
Dedans la qu'elle en la feuille premiere
Doibs invoquer le nom du Tout-puiſ-
ſant.
Puis deſcriras le bruyt reſplendiſſant
De quelque Roy ou Prince, dont le nom
Rendra ton œuvre immortel de renom ;
Qui te ſera (peut-être) ſi bonheur,
Que le profit ſera joint à l'honneur.

J. MAROT. V. *Mémoires Litteraires de la Haye* 1716. p. 194. *Préface des Oeuvres de Jean Marot édition de* 1731. *Huet origines de Caën.*

CLÉMENT MAROT.

C. MAROT. CLement Marot naquit vers l'an 1495. à *Cahors* en Quercy, où son pere *Jean Marot* s'étoit marié, on ne sçait par quel hazard, & ou sa mere faisoit sa résidence ordinaire.

Il demeura dans sa Ville natale jusqu'à l'âge de dix ans, que son pere le fit venir à *Paris* vers l'an 1505. Il nous fournit lui-même des preuves de ces dates; car il est sûr qu'il fut arrêté & mis en prison l'an 1525. le Roy *François I.* étant encore en Espagne, comme on le voit dans son *Enfer*. Or sur la fin de cette piece, qu'il composa au commencement de l'année suivante, pendant que la Cour étoit allé recevoir le Roy, qu'on renvoyoit d'Espagne, il marque que tous les biens qu'il avoit eu le bonheur d'acquerir en France pendant 20. années de séjour, étoient la

faveur du Roy & des Princes. Il vint donc à *Paris* vers l'an 1505. & comme il dit dans le même endroit qu'il avoit dix ans, lorsqu'il y fut amené, il s'ensuit qu'il a dû naître vers l'an 1495.

C. MAROT.

Après ses premieres études, qu'il fit assez mal, suivant la maniere de son temps, où les sciences étoient peu cultivées, son pere voulant l'avancer dans les voyes de la fortune, commença à le mettre dans le train ordinaire du Palais.

Mais il se dégoûta bien-tôt de cette profession, qu'il quitta pour en suivre une moins pénible. Il se mit au service de *Nicolas de Neufville*, Seigneur de *Villeroy* en qualité de Page, & il demeuroit chez lui en 1515. lorsqu'il composa son *Temple de Cupidon*.

Il n'en sortit que pour aller à la Cour trouver son pere, qui y exerçoit auprès de *François I.* la charge de valet de Garderobe, ou si l'on veut, de valet de Chambre. Il y fut d'abord sans autre employ que celui d'étudier la Cour, dont il prit toute la politesse. Comme il n'étoit pas sçavant,

C. MAROT. lorsqu'il y entra, il n'eut pas le temps de le devenir. Le desir de se faire connoître lui fit alors hazarder plusieurs pieces de Poësie qui réüssirent malgré cela, & donnerent lieu de juger qu'il iroit loin en ce genre.

Mais comme la qualité de Poëte n'est pas d'une grande ressource pour les besoins de la vie, il songea à se procurer un établissement, & il en poursuivit un auprès de la Princesse *Marguerite*, Duchesse d'*Alençon*, à qui il fut presenté de la part du Roy.

Marot pour s'introduire auprès d'elle plus ingenieusement, crut devoir n'y point aller les mains vuides. Il sçavoit que cette Princesse avoit un goût exquis pour la Poësie, où elle réüssissoit aussi bien que dans la Prose, & pour en être mieux reçu, il lui porta une Epître à sa loüange, dont l'invention est fort ingenieuse.

La Duchesse d'*Alençon* agréa ses services, & le reçut sur la fin de l'année 1518. dans sa Maison, en qualité de valet de Chambre. Mais il lui fallut encore essuyer quelque embarras pour être couché sur l'état de sa Maison, c'est ce qui occasionna *la*

Ballade huitiéme, qui est presque ce qu'il a fait de moindre en ce genre. C. MAROT.

Ses occupations auprès de sa Maîtresse n'étoient pas assez grandes pour l'empêcher de suivre le Roy, ou de se trouver à l'armée. Il suivit donc *François I.* à *Reims* & à *Ardres* en 1520. & le Duc d'*Alençon* au Camp d'*Attigny*, où il avoit en 1521. le commandement de l'Armée de France; il fut aussi la même année à l'Armée du *Hainault* que *François I.* commandoit en personne.

Ce Prince étant passé en Italie, *Marot* l'y accompagna, & se trouva à la malheureuse bataille de *Pavie*, qui se donna le 24. Fevrier 1525. il y fut même blessé au bras gauche, & fait prisonnier, comme il le dit lui-même dans sa premiere Elegie, où il parle ainsi à une personne qu'il aimoit.

Là fut percé tout outre rudement
Le bras de cil qui t'aime loyaument;
Non pas le bras dont il a de coûtume
De manier, ou la lance ou la plume,
Amour encor le te garde & réserve,
Et par écrit veut que de loin te serve,

C. MAROT.

Finalement avec le Roy mon maître
De-là les monts prisonnier se vit estre
Mon triste corps, navré en grand' souffrance.

Il fut bien-tôt après remis en liberté; mais il n'en joüit pas long-temps. Car une de ses Maîtresses s'étant broüillée avec lui, le dénonça au Docteur *Bouchard*, qui avoit été fait Inquisiteur de la Foy en France, pour arrêter les nouvelles opinions qui commençoient à s'y introduire, comme un homme qui n'observoit point l'abstinence prescrite par l'Eglise, & qui par-là rendoit sa foy suspecte; & sur cette dénonciation cet Inquisiteur le fit arrêter & conduire au Châtelet, vers la fin de l'année 1525.

Ce fut à ce sujet qu'il composa cette Ballade si celebre.

Un jour j'écrivis à m'amye
Son inconstance seulement;
Mais elle ne fut endormie
A me le rendre chaudement;
Car dès l'heure tint parlement
A je ne sçai quel Papelard,

Et

Et lui a dit tout bellement, C. MAROT.
Prenez-le, il a mangé le lard.

Lors six pendards ne faillent mye
A me surprendre finement :
Et de jour, pour plus d'infamie
Firent mon emprisonnement.
Ils vinrent à mon logement ;
Lors se va dire un gros paillard :
Par la morbieu, voilà Clement ;
Prenez-le, il a mangé le lard.

Or est ma cruelle ennemie
Vangée bien amérement ;
Revange n'en veux, ne demie.
Mais quand je pense, voyrement
Elle a de l'engin largement,
D'inventer la science & l'art
De crier sur moy hautement :
Prenez-le, il a mangé le lard.

Envoy.

Prince, qui n'eût dit pleinement
La trop grand' chaleur, dont elle ard ;
Jamais n'eût dit aucunement
Prenez-le, il a mangé le lard.

Marot composa aussi alors son Epître 10. qu'il adressa à *Bouchard*

C. MAROT.

pour l'assurer de la pureté de sa foy; mais cette démarche ne lui servit de rien. Il fut obligé de comparoître devant le Lieutenant criminel, qui lui rappella une partie de ses débauches, dont il étoit instruit. Tout ce qu'il fit pour se soustraire à son autorité fut aussi inutile; envain se reclama-t-il de la Duchesse d'*Alençon*, dont il étoit domestique; envain employa-t-il le nom même du Roy & de tout ce que la Cour avoit de plus respectable; on n'y eut point d'égard. On crut seulement lui faire grace en le transferant dans les prisons de *Chartres*, qui étoient moins desagréables & plus saines que celles de *Paris*.

Il y goûta une espece de liberté, qu'il n'avoit pas goûtée dans le Châtelet; il y fut visité par tout ce qu'il y avoit de personnes considérables dans la Ville, & sa gaïeté qui ne l'avoit pas tout-à-fait abandonnée, s'étant réveillée, il y composa son *Enfer*, qui est proprement une satyre contre les gens de Justice.

Ce fut aussi dans cette prison qu'il revit le *Roman de la Rose* dont il don-

na deux ans après une édition nouvelle. C. MAROT.

L'absence de la Cour, qui étoit allé sur les frontieres recevoir le Roy *François I.* qui revenoit d'Espagne ; differa beaucoup le terme de la délivrance de *Marot* ; mais enfin il fut à force de sollicitations remis en libérté au Printemps de l'an 1526. & il en témoigna aussi-tôt après sa reconnoissance à ses amis par un Rondeau datté du 1. May de cette année.

Peu de temps après il eut à essuyer une nouvelle disgrace, à laquelle il donna peut-être occasion, en tirant des mains des Archers un homme qu'ils vouloient arrêter. Il en fut du moins accusé ; on informa contre lui ; il fut décreté, & ensuite arrêté au mois d'Octobre 1527.

Il composa à cette occasion son Epître 26. qu'il adressa au Roy, pour lui demander son élargissement ; & ce Prince écrivit aussi-tôt, c'est-à-dire le 1. Novembre suivant, à la Cour des Aydes pour le faire mettre en liberté ; ce qui fut executé le 5. de ce mois, comme il paroît par le Registre de cette Cour. Quelques Au-

C. MAROT.

teurs ont confondu mal à propos ce second emprisonnement avec le premier, qui s'est fait pour un sujet tout different, comme on l'a vû ci-dessus.

Il avoit perdu son pere en 1523. & avoit succédé à sa charge de valet de Chambre du Roy; mais sans être mis sur l'état de sa Maison, où son nom fut long-temps omis: ce qu'il faut attribuer aux ennemis qu'il s'étoit fait à la Cour. Il présenta sur ce sujet à *François I.* une Requête, qui est son Epître 34. *pour succéder en l'Etat de son pere :* Mais tout ce qu'il put obtenir fut une Ordonnance sur le Trésor Royal, qui devoit lui être payée comme à un Officier de la Maison du Roy; encore le Trésorier *Preudhomme* refusa-t-il d'abord d'y satisfaire, & ne le fit que sur de nouveaux ordres que *Marot* fut obligé de solliciter.

Il espéroit enfin être couché sur l'état que l'on dressa pour l'année 1530. & il s'employa pour cela auprès d'*Anne de Montmorency*, Grand-Maître de la Maison du Roy; mais sa mauvaise fortune l'y fit encore omettre, & il fallut qu'il eut de

nouveau recours au Roy pour le prier de suppléer à cette omission par une nouvelle Ordonnance, que ce Prince lui accorda. Il parvint cependant dans la suite à ce qu'il desiroit; mais on ne sçait dans quel temps cela arriva. C. MAROT.

La Cour ayant été recevoir en 1530. sur les frontieres d'Espagne, *Eleonor d'Autriche* qui venoit épouser le Roy *François I.* & les deux enfans de France qu'elle ramenoit, *Marot* fut de ce voyage, & présenta à *Bourdeaux* son Epître 14. à la Reine *Eleonor.*

De retour à *Paris*, il fut volé par son Valet; & une facheuse maladie le tourmenta pendant trois mois; ce qui l'engagea à écrire au Roy son Epître 28. où il lui fait une description fort vive & fort réjoüissante de sa triste situation. C'est une de ses meilleures pieces. La libéralité du Roy répara bien-tôt le tort que le voleur avoit fait à sa bourse, & les remédes lui rendirent enfin la santé.

Le voyage que *François I.* fit en 1533. à *Marseille* pour s'aboucher avec le Pape *Clement VII.* ayant oc-

C. MAROT. casionné celui du Roy & de la Reine de Navarre dans leurs Etats, *Marot*, qui étoit toûjours au service de la Princesse *Marguerite*, laquelle avoit épousé en 1527. le Roy de Navarre, l'y suivit; & lorsque les deux Cours revinrent, il accompagna celle de Navarre à *Blois*. Ce fut-là qu'il se vit attaqué par la plus rude tempête qu'il eut encore essuyé.

Les progrès que les nouvelles erreurs faisoient en France engagerent alors *François I.* à prendre quelques mesures pour les arrêter. On chercha avec soin ceux qui contribuoient à les répandre; plusieurs personnes furent emprisonnées, quelques-uns même furent mis à mort. *Marot* ayant été accusé de s'être laissé séduire par les Novateurs, & d'avoir du goût pour leurs sentimens, se trouva enveloppé dans ces recherches.

Le Lieutenant criminel alla en son absence saisir ses papiers & ses livres; pour lui, instruit par des exprès que ses amis lui envoyerent du danger qui le ménaçoit, il se hâta de sortir de *Blois*, & se retira en Bearn sous la protection de la Reine de Navarre,

qui inclinoit aussi vers les nouvelles Doctrines. C. MAROT.

Cependant il ne se crut pas suffisamment en sûreté dans ce Païs, parce que cette Princesse ayant quelques mesures à garder ne vouloit pas paroître protéger les personnes suspectes : Ainsi il passa les Alpes, & se rendit à *Ferrare*, où la Duchesse *Renée* de France favorisoit les Religionnaires.

Après quelque séjour en cette ville, l'amour de la Patrie commença à le tourmenter, & à lui faire chercher les moyens d'y retourner. D'ailleurs le Duc de *Ferrare* ne voyoit qu'impatiemment la Duchesse son épouse attirer dans ses Etats des François, ou des gens desagréables au saint Siége. Cette circonstance l'obligea à se retirer en 1536. à *Venise*, d'où il écrivit au Dauphin de France pour l'engager à obtenir son rappel, auquel la Duchesse de *Ferrare* voulut bien aussi s'interesser.

Après deux années d'exil, il fut rappellé vers la fin de l'an 1536. & ne differa pas à regagner la France. Il se rendit à *Lyon*, dans l'espérance d'y

C. MAROT. trouver le Roy, qui y étoit allé vers ce temps-là ; mais il ne fut pas assez heureux pour pouvoir l'y joindre ; il ne laissa pas d'y être bien reçu du Cardinal de *Tournon*, qui en étoit Gouverneur, & de tout ce qu'il y avoit de considérable dans la Ville.

Ce Cardinal obligea alors *Marot* à faire abjuration des nouvelles erreurs, & peut-être étoit-ce sous cette condition qu'il avoit obtenu son rappel. C'est une particularité que nous apprenons dans *le Rabais du caquet de Marot*, (*a*) où l'on parle ainsi :

Marot, comme on a bien sçu,
A été à Lyon reçu,
Pour se rejoindre à notre Eglise ;
Mais on sçait bien en quelle guise,
Car il y avoit pour le moins
Une douzaine de témoins,
Qui l'ont rebatisé au monde,
En abjurant l'erreur immonde.
Je dis erreurs, non pas erreur,

(*a*) C'est une piece de *François Sagon*, faite au nom de *Matthieu de Boutigny*, son Page, pour répondre à une autre de *Marot* composée sous celui de son valet *Fripelippes*.

Tant

C. MAROT.

Tant y en a que c'est horreur,
Ausquels il a fallu que ton Maître
Ait renoncé premier que d'estre
Purgé, baptisé, & refaict,
En abolissant son forfait.
La faute est par lettre abolye,
Mais il ne faut pas qu'il oublye;
Qu'il porte la mort au dedans.

Le nom de *Marot* avoit été pendant son absence rayé de l'état de la Maison du Roy; cependant *François I.* ne voulût point donner sa charge à *Charles de la Hueterie*, qui la sollicitoit avec instance, & lorsqu'il fut revenu, & qu'il eut demandé à ce Prince, par une Epigramme, *d'être remis en son état*, il obtint de lui ce qu'il souhaittoit.

Le Roy s'étant rendu à *Lyon* pour passer de-là en Italie, *Marot* l'y suivit, & y renouvella ses assiduitez auprès de M. de *Villeroy*, dont il avoit été Page; il lui dédia alors par une Epître du 15. May 1538. la révision de son *Temple de Cupidon*, qu'il avoit fait chez lui, il y avoit plus de 20. ans.

L'Année suivante 1539. le Roy

C. MAROT. tomba malade, mais sa maladie n'ayant eu aucune suite fâcheuse, *Marot* fit éclater sa joye par deux Cantiques qui se voyent parmi ses *chants Royaux*.

Depuis ce temps-là sa vie fut assez tranquille, jusqu'à l'an 1543. que sa traduction des Pseaumes, qu'il avoit publiez quelques années auparavant, lui causa, comme je le dirai plus bas, des chagrins & des embarras, qui l'obligerent à sortir pour toûjours de la France. On connoissoit son attachement aux nouvelles opinions, & des discours qui lui échappoient de temps en temps ne le rendoient que trop suspect en matiere de Religion; le Roy même prévenu sur ce sujet contre lui, lui retira sa protection; ainsi ayant tout à craindre du zéle de ce Prince, & de l'animosité de ses ennemis, il se retira à *Geneve*.

Il n'eut le temps que d'y faire encore la traduction de vingt nouveaux Pseaumes; car il y mena une vie si scandaleuse, qu'on l'obligeat d'en sortir. Sa conduite avoit toûjours été fort dereglée, & l'âge n'y corrigea rien; il mourut comme il avoit vêcu,

Ainsi *Baillet* a fait une fausse réflexion dans sa Préface des *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes*, lorsqu'il a dit que » *Clement Marot* témoigna quelque répentir des excès de sa jeunesse, & que *Vatable* eut tant de pouvoir sur lui par ses remontrances, qu'il le fit renoncer à la galanterie, & entreprendre par un esprit de pénitence la traduction des Pseaumes en vers François. C. MAROT.

On ne sçait rien de particulier de ce qui le fit chasser de *Geneve*; car on ne peut guéres s'en rapporter au témoignage de *Victor Cayet* & de *Florimond de Remond*, son copiste, qui disent qu'il débaucha la femme de son hôte, & que comme l'adultére est puni de mort à *Geneve*, il n'auroit pas manqué d'être pendu, si le crédit de *Calvin* n'eut fait commuer cette peine en celle d'être foüetté par tous les carrefours de cette Ville. Cela paroît un conte fait à plaisir; car comment *Marot*, si une telle avanture lui étoit arrivée, auroit-il osé se présenter après, comme il fit, devant ceux qui commandoient en Piemont pour le Roy de

C. MAROT. France ? La chose n'est pas vraisemblable.

De *Geneve* il alla donc à *Turin*; où il fixa sa demeure, & où il vêcut sous la protection de ceux qui gouvernoient le Piémont, que la France possedoit, depuis que *François I.* en avoit dépoüillé *Charles III.* Duc de Savoye, sur-nommé *le Bon* : mais leurs liberalitez ne furent pas grandes envers lui, puisqu'il y mourut pauvre, comme il avoit souvent été jusques-là.

Il mourut en 1544. âgé de 49. ans. *Theodore de Beze*, qui veut qu'il eut alors 60. ans, n'a pas pris garde aux dattes qu'il nous fournit lui-même dans ses Ouvrages, & par lesquelles il paroît incontestablement qu'il naquit vers l'an 1495.

Lyon Jamet son ami, fit mettre cette Epitaphe sur son tombeau dans l'Eglise de *S. Jean* de *Turin*, où elle n'est plus à present.

Icy devant au giron de sa Mere
Gist des François le Virgile & l'Homere,
Cy est couché & repose à l'envers

Le nompareil des mieux disans en vers. C. MAROT.
Cy gist celui que peu de terre cœuvre,
Qui toute France enrichit de son œuvre.
Cy dort un mort, qui toûjours vif sera,
Tant que la France en François parlera.
Brief gist, repose & dort en ce lieu-cy
Clement Marot de Cahors en Quercy.

Marot a été le Prince des Poëtes de son temps; son genie étoit si heureux, que sans le secours des Belles-Lettres, & sans la connoissance des Langues Gréque & Latine, il a entrepris avec succès de purifier la Langue Françoise, de la débroüiller, de la rendre traitable & intelligible, & de lui donner de l'ordre & de la methode. La finesse & l'enjoüement de son esprit paroît dans la plûpart de ses Ouvrages. Il a une grace inimitable à tout ce qu'il dit, & ses pensées les plus communes sont embellies par le tour qu'il leur donne. Son langage, qui a vieilli, n'empêche pas que ses Poësies ne soient toûjours à la mode; & nos meilleurs Poëtes s'en servent encore, lorsqu'ils veulent s'exprimer d'une maniere aisée & naïve.

C. MAROT. Il est vrai que la modestie & la retenuë ne sont pas toûjours bien observées dans ses Ouvrages, & que l'on peut même dire que les talens de son esprit, son sel, le tour agréable, vif, aisé, ingénieux de sa Muse, ne se font jamais mieux sentir que lorsqu'il traite des sujets libres ; mais c'étoit un défaut assez commun aux Poëtes de son temps, que la grossiereté de leur siécle leur pardonnoit sans peine, & dans lequel ils sont tombez encore beaucoup plus que lui ; puisque malgré les ordures dont ses vers sont remplis, il se faisoit un mérite de sa retenuë, lorsqu'il disoit dans son Epître 43.

Si Dieu ne l'avoit défendu,
Et je fusse en mon advertin,
Je donrois quinze à Laretin,
Et si gagnerois la partie.

Il est vrai aussi que toutes ses pieces ne sont pas d'une égale beauté ; il y en a de fades, de plates, d'obscures, & où régne un veritable galimatias. Mais qui est le Poëte qui réüssisse toûjours également ? Il faut s'arrê-

ter à ce qu'il y a de bon, & laisser le mauvais. C. MAROT.

Au reste *Marot* étoit aimé des plus grands Princes & des Princesses les plus distinguées de l'Europe, comme de *François I.* de *Charles-Quint*, de *Renée* de France, Duchesse de *Ferrare*, de *Marguerite*, Reine de Navarre, *&c.* Voici des vers de cette Reine qui marquent bien l'estime qu'elle faisoit de *Marot*. Elle y répond pour *Helene de Tournon* à une Epigramme de *Marot*, où il se plaignoit de ses créanciers.

Si ceux à qui devez, comme vous dites,
Vous connoissoient comme je vous connois,
Quitte seriez des debtes que vous fistes
Le temps passé, tant grandes que petites,
En leur payant un dizain toutefois,
Tel que le vôtre, qui vaut mieux mille fois
Que l'argent dû par vous en conscience.
Car estimer on peut l'argent au poids:
Mais on ne peut (& j'en donne ma voix)
Assez priser vôtre belle science.

Le prétendu Chevalier *Gordon de Percel*, qui nous a donné la derniere

C. MAROT. édition des Oeuvres de *Marot*, veut qu'il ait eu pour Maîtresses *Diane de Poitiers*, & ensuite *Marguerite*, Duchesse d'*Alençon*; & que la plûpart de ses pieces amoureuses leur soient adressées quoique sous d'autres noms; mais c'est une imagination frivole & sans fondement, & que les raisons qu'en apporte cet Auteur ne prouvent en aucune maniere.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Le Romant de la Rose, revû & corrigé, outre les éditions précedentes. Paris. Galliot du Pré* 1527. *in-fol.* en caracteres Gothiques. It. *Paris chez le même* 1529. *in*-8°. en lettres rondes. J'ai déja dit que *Marot* étant en prison à *Chartres* s'y occupa à revoir le *Roman de la Rose*, dont il changea en plusieurs endroits le langage, pour le rendre plus intelligible; comme d'autres l'avoient déja fait en differens temps avant lui; & ce fut suivant ses corrections, qu'il parut dans les deux éditions, que je viens de rapporter.

2. Il revit ensuite, par ordre de *François I.* les Oeuvres de *Villon*, Poëte célebre, dont il changea un peu le langage, pour le rendre plus

intelligible, & qu'il accompagna de petites notes Grammaticales; & il les publia ainsi à *Paris* en 1532. *in*-16. chez *Galliot du Pré*. Il mit à la tête cette épigramme au Roy. C. MAROT.

Si en Villon on trouve encore à dire,
S'il n'est réduit, ainsi qu'ay prétendu,
A moy tout seul on doit le blasme, Sire,
Qui plus y ay travaillé qu'entendu;
Et s'il est mieux en son ordre estendu
Que paravant, desorte qu'on le prise,
Le gré à vous en doit être rendu,
Qui fûtes seul cause de l'entreprise.

3. *Les Oeuvres de Clement Marot. Lyon* 1534. *François le Juste. in*-16. Cette édition qui s'est faite sans la participation de *Marot*, est fort imparfaite, & contient, de même que les trois suivantes des pieces qui ne sont point de lui.

Paris. Antoine Bonnemere, 1536. *in*-16.

Paris. Antoine Bonnemere, 1538. *in*-16.

Paris. Denys Jannot, 1538. *in*-16.

Lyon. Etienne Dolet, 1538. *in*-8°. C'est la premiere édition que *Marot*

C. MAROT. ait donnée lui-même, & dans laquelle il a retranché tout ce qui ne venoit point de lui.

Lyon. Sebastien Gryfius, 1538. *in*-8°. caractere Gothique.

Paris. Antoine Bonnemere, *in*-16. sans datte; mais comme il y est marqué qu'elle est copiée sur celle de *Gryfius*, elle doit être de 1538. ou 1539.

Anvers. Jean Steels, 1539. *in*-8°. Cette édition, qui est assez rare, est singuliere : les Oeuvres de *Jean Marot* y sont jointes à celles de son fils.

Paris. Jean Bignon, *in*-16. sans datte avec figures; cette édition doit avoir été faite vers l'an 1540.

Paris. Les Angeliers, 1541. *in*-16.

Lyon. Etienne Dolet, 1543. *in*-8°.

Paris. Les Angeliers *in*-16. sans datte, mais après l'an 1543.

Paris. in-16. sans datte, & en lettres rondes : Edition posterieure à l'an 1543.

Lyon. A l'enseigne du Rocher, 1544. *in*-8°. Edition belle, en beaux caracteres, & très-recherchée des connoisseurs. Elle fut venduë 27. livres à la Bibliotheque de M. *du Fay*.

Paris. Guillaume le Bret, 1546. C. M
in-16. ROY.

Lyon. De Tournes, 1546. *in-16.*

Lyon. Guillaume Roville, 1546. *in-16.* Edition Originale & fort belle, publiée par *Antoine du Moulin*, ami de *Glement Marot.*

Paris. Guillaume Thibouft, 1548. *in-16.*

Lyon. 1548. *in-16.*

Paris. Pierre Gaultier, 1549. *in-16.*

Lyon. Jean de Tournes, 1549. *in-16.* Edition très-belle en lettres rondes.

Paris. La veuve François Regnault, 1551. *in-16.* La même édition chez *Jean Ruelle*, où il n'y a que le premier feüillet de different; elle est en lettres rondes & assez jolie.

Paris. Pierre Gautier, 1551. *in-16.*

Paris. Guillaume Thibouft, 1551. *in-16.*

Paris. Mesviere 1551. *in-16.*

Lyon. Guillaume Roville, 1554. *in-16.* Belle édition.

Paris. 1556. *in-16.*

Lyon. Jean de Tournes 1558. *in-16.* Belle édition en lettres rondes.

Paris. Barbe Regnault, 1559. *in-16.*

Lyon. Guillaume Roville, 1561.

C. MAROT. *in-16.* Edition très-jolie & peu commune.

Paris. Claude Gautier, 1571. *in-16.*

Lyon. De Tournes, 1573. *in-16.*

Roüen. 1583. *in-12.* Bonne édition, & assez recherchée.

Roüen. Raphael du Petitval, 1596. *in-12.* Bonne édition, & bien dirigée.

Nyort. Thomas Portau, 1596. *in-16.* Edition rare qui est la plus ample & la mieux dirigée de toutes celles de *Clement Marot.* Elle a été revûë par *François Miziere*, Docteur en Médecine. On y trouve des pieces qui ne sont point dans les précedentes ni dans les suivantes.

Lyon. Jean Gauthier, 1597. *in-16.*

Lyon. Pierre Rigaud, 1604. C'est la même que celle de *Nyort* de l'an 1596. à laquelle on a mis un nouveau frontispice.

Roüen. Le Villain, 1615. *in-12.* Bonne & assez estimée.

La Haye. Adrien Moetjens, 1700. *in-12.* 2. *vol.* Edition fort belle pour les caracteres; mais qui ayant été faite sur de mauvaises, est imparfaite & fautive.

La Haye, 1702. *in*-12. Edition copiée à *Roüen* & en d'autres endroits sur la veritable de *la Haye*, & qui en a les défauts, sans en avoir la beauté. C. MAROT.

Ce sont-là les principales éditions des Oeuvres de *Clement Marot*. Il en a paru depuis une nouvelle beaucoup augmentée sous le nom du *Chevalier Gordon de Percel*; en voici le titre.

Oeuvres de Clement Marot, valet de Chambre de François I. Roy de France, revûës sur plusieurs manuscrits, & sur plus de quarante éditions, & augmentées tant de diverses Poësies veritables, que de celles qu'on lui a faussement attribuées. Avec les Ouvrages de Jean Marot son pere, ceux de Michel Marot son fils, & les pieces du different de Clement avec François Sagon : accompagnées d'une Préface historique & d'observations critiques. La Haye. Gosse & Neaulme, 1731. *in*-4°. 4. *vol.* & *in*-12. 6. *vol.* * Cette édition est assez belle & augmentée d'un grand nombre de pieces, la plûpart tirées de differens Ouvrages peu connus, & plusieurs Anecdotes; mais elle est défigurée par une multitude prodigieuse de fautes d'impression. On y

* Se trouve à chez son.

C. MAROT. trouve aussi des vers passez de temps en temps, & une ponctuation fort vicieuse; en un mot, il est facile de voir qu'elle a été faite avec beaucoup de précipitation & de négligence. Les notes sont curieuses en quelques endroits; mais il y en a de fades & de plates, qu'on auroit été bien aise de n'y pas trouver. D'ailleurs l'Editeur ne s'est mis nullement en peine de ménager la pudeur de ses lecteurs, les expressions les plus cyniques y coulent sous sa plume à tous propos & souvent hors de propos.

Je ne sçai si l'on doit mettre sur le compte du prétendu Chevalier *Gordon de Percel*, les fautes de Chronologie qui se trouvent dans la suite des notes. Du moins est-il sûr qu'on doit lui attribuer celles qui sont dans la *Préface Historique* & dans la *Chronologie des Oeuvres de Marot*, qui est à la fin du dernier volume; deux pieces qui devroient s'accorder entre elles; mais qui souvent ne le sont point, & ne peuvent manquer par-là de mettre le Lecteur dans l'embarras.

Il faut maintenant parler un peu en

détail des differentes pieces contenuës dans cette derniere édition des Oeuvres de *Marot*; je suivrai l'*in*-12. C. MAROT.

Le premier volume contient d'abord une *Préface* très-étenduë sur la vie & les Oeuvres de *Clement Marot*. Elle est suivie de ses Opuscules, au nombre de onze. On y voit entre autres;

Le Temple de Cupidon. Piece qui est de l'an 1515. & qui a été imprimée séparément.

L'Enfer de Clement Marot. Il la composa en 1526. dans les prisons de *Chartres*.

Sermon du bon Pasteur & du mauvais, pris & extrait du 10. *Chapitre de S. Jean*. Cette piece qui avoit été imprimée à part, à *Lyon*, par *Jean Saugrain* en 1563. manque dans la plûpart des éditions des Oeuvres de *Marot*, & ne se trouve que dans celle de *Nyort*, & dans trois de *Roüen*.

Balladin de Clement Marot; piece imparfaite, qui ne se trouve que dans l'édition de *Nyort* de 1596. & dans celle de *Roüen* de la même année. C'est une espece d'Apologie de la prétenduë réformation, que *Marot*

C. MAROT. tire de l'opposition qu'il prétend être entre la Religion Chrétienne & la Romaine.

Le Riche en pauvreté, joyeux en affliction & content en souffrance. Cet Opuscule a été imprimé séparément à *Turin* chez *Antoine Blanc*, après la mort de *Marot*, & ensuite à *Paris* en 1558. chez *Etienne Denyse.*

La Complainte d'un Pastoureau Chrétien, faite en forme d'Eglogue rustique, dressant sa plainte à Dieu, sous la personne de Pan, Dieu des Bergiers. Cette piece, qui n'a paru qu'après la mort de *Marot*, a été imprimée séparément; d'abord à *Roüen* en 1549. chez *François Martial*, *in*-16. puis à *Paris* chez *Etienne Denyse* en 1558. *in*-16.

Les *Elegies* viennent après; il y en a 27.

Le second volume est composé des Ouvrages suivans.

Epîtres, au nombre de 64. Il y en a d'une grande beauté.

Ballades, au nombre de 15. *Marot* a fort bien réüssi dans cette sorte de Poësie.

Chants divers; il y en a 22. C'est ce que *Marot* a fait de moindre : ceux prin-

principalement qui roulent sur des sujets de pieté n'ont rien que de très-médiocre, ce n'étoit point le talent de cet Auteur d'écrire sur de semblables matieres. C. MAROT.

Chansons ; les 42. qu'on voit ici sont fort peu de chose.

Rondeaux ; au nombre de 70. *Marot* a excellé dans ce genre de Poësie ; & on en trouve parmi les siens plusieurs inimitables. *Baillet* s'est trompé, lorsqu'il a dit dans ses *Jugemens des Sçavans* que c'est à lui que les Poëtes François sont redevables du Rondeau ; car on en a fait avant lui, qui sont aussi bons & aussi réguliers que les siens. Ceux de *Jean Marot* son pere valent bien ceux que l'on a de lui.

Le troisiéme volume présente les pieces suivantes.

Epigrammes ; il y en a 280. *Marot* excelloit encore dans l'Epigramme ; & l'on trouve dans la plûpart des siennes la naïveté, la précision & le sel, qui en font toute la beauté.

Estrenes ; ces pieces, qui sont au nombre de 54. n'ont rien que de commun.

C. MAROT.

Epitaphes ; les 17. Epitaphes que l'on voit ici, n'ont de remarquable que les ordures dont elles sont remplies.

Cimetiere ; c'est un Recueïl de 34. autres Epitaphes plus sérieuses que les précedentes, mais qui ne valent guéres mieux.

Complainctes ; au nombre de cinq. *Marot* ne réüssissoit guéres dans les sujets si sérieux ; ainsi l'on ne trouve rien en tout cela qui mérite de l'attention.

Oraison devant le Crucifix. Marot semble n'avoir composé cette Oraison, que pour faire des reproches à *Jesus-Christ* sur les choses qui lui tenoient le plus au cœur. Après quelques expressions assez dévotes, n'est-il pas étrange de l'entendre parler ainsi ?

Qui d'aucun mal donne l'occasion
Lui-même fait mal & abusion.
Ce nonobstant tu as crée les femmes,
Et nous défens d'amours suivre les flâmes,
Si l'on ne prend marital Sacrement
Avec l'amour d'une tant seulement.

Certes plus doux tu es aux bestes toutes C. M.
Quand sous tes loix ne les contrains & bontes. ROT.
Pourquoi as tu produit pour vieil & jeune
Tant de grands biens, puisque tu veux qu'on jeûne?
Et de quoi sert pain, & vin, & fruictage,
Si tu ne veux qu'on en use en tout âge.

Blasons du corps feminin, faits à l'imitation de Clement Marot. Les 35. Blasons ou descriptions Poëtiques de differentes parties du corps feminin, que l'Editeur a jugé à propos de mettre à la fin de ce volume, sont de differens Auteurs; comme *Mellin de S. Gelais, Maurice Sceve, Antoine Heroët, Jaques Pelletier, Claude Chapuys, Pierre le Lieur, Lancelot Carles, Hugues Salel, Jean des Goutes, & Eustorge de Beaulieu.*

Dans le quatriéme volume sont les traductions suivantes.

La premiere Eclogue des Bucoliques de Virgile.

Les deux premiers livres de la Méta-

C. MAROT. *morphose d'Ovide.* Il ont été imprimez séparement.

Histoire de Leandre & Hero.

Le Jugement de Minos, sur la préference d'Alexandre le Grand, Annibal de Carthage, & Scipion l'Africain, pris des Dialogues des morts de Lucien.

Des visions de Petrarque.

Les tristes vers de Philippe Beroalde sur le jour du Vendredy-Saint.

Deux Colloques d'Erasme trad. du Latin en François; l'un intitulé: Abbatis & Eruditæ, *& l'autre*, Virgo Misogamos. Cette traduction a été imprimée séparément *in-16.* sans lieu, ni datte.

Cinquante Pseaumes de David traduits en François. Ces cinquantes Pseaumes ne sont pas les premiers du Pseautier comme quelques-uns, & entre autres le P. *le Long* dans sa *Bibliotheque Sacrée*, tom. 2. se le sont imaginé mal à propos. *Marot* a traduit ceux qu'il a jugé à propos sans s'astreindre à aucun ordre. Il commença à y travailler à son retour de *Ferrare*, poussé à cela par les exhortations du fameux *Vatable* qui l'aida de ses lumieres. Il publia d'abord la

traduction de trente Pseaumes seulement, qu'il fit imprimer en 1539. & dédia à *François I.* Il est vrai qu'elle fut d'abord censurée par la Faculté de Theologie de Paris, qui fit outre cela des plaintes & des remontrances sur ce sujet à ce Prince; mais le Roy, qui aimoit *Marot*, n'y eut aucun égard, & engagea ce Poëte à continuer, & à en donner la suite, comme *Marot* le témoigne dans cette Epigramme. C. MAROT.

Puisque voulez que je poursuive, ô Sire,
L'œuvre Royal du Pseautier commencé,
Et que tout cueur aimant Dieu le desire,
D'y besoigner me tiens pour dispensé.
S'en sente donc qui voudra offensé;
Car ceux à qui un tel bien ne peut plaire
Doivent penser, si jà ne l'ont pensé,
Qu'en vous plaisant me plaist de leur déplaire.

L'approbation que le Roy donna aux Pseaumes de *Marot*, leur gagna aussi celle des Courtisans qui voulurent tous les apprendre & les chanter. Chacun les accommodoit le mieux qu'il pouvoit aux airs &

C. MAROT.

aux chansons qui étoient le plus en vogue.

Cependant les remontrances des Docteurs firent enfin leur effet ; on se convainquit qu'il y avoit du danger à permettre le debit de ces Pseaumes, & on l'arrêta par des défenses. On voulut aussi attaquer leur Auteur, comme un homme suspect dans la foy ; mais il se mit à couvert des coups qu'on pouvoit lui porter, en se réfugiant en 1543. à *Geneve.*

Il y composa la traduction de vingt nouveaux Pseaumes, que *Jean Calvin* fit imprimer, avec celle des trente autres, & une Préface adressée *à tous Chrétiens & amateurs de la parole de Dieu*, à *Geneve* la même année 1543.

La mort de *Marot* arrivée l'année suivante ne lui permit pas d'en faire davantage ; mais *Theodore de Beze* suppléa à son défaut, & acheva de traduire le Pseautier en vers François. Le tout fut bien-tôt après mis en chant, & l'Eglise de *Geneve* s'en servit la premiere dans ses prieres publiques, exemple qui fut suivi par la plûpart des autres Eglises Calvinistes.

Elle a été aussi la premiere à l'abandonner pour se servir d'une autre version plus conforme à l'état présent de la Langue Françoise. C. MAROT.

Malgré la défense faite par le Roy *François I.* de debiter les Pseaumes de *Marot*, & la condamnation de la Faculté de Theologie, ils n'ont pas laissé d'être imprimez depuis avec Privilege & Approbation, conjointement avec ceux de *Beze*. On en a une édition de *Lyon*, faite en 1563. chez *Antoine Vincent*, *in-16.* avec le Privilege de *Charles IX.* datté du 19. Octobre 1561. qui permet d'imprimer *tous les Pseaumes du Prophète David, traduicts selon la verité Hebraïque, & mis en rime Françoise & bonne Musique; comme a été bien vû & cognu par gens doctes en la Sainte Ecriture, & ès dites Langues, & aussi en l'art de Musique.* On en a aussi une édition d'*Anvers* faite par *Plantin* en 1564. qui est accompagnée d'un Privilege de *Philippe*, Roy d'Espagne. Mais ce qui paroîtra encore plus extraordinaire, c'est qu'avant ces deux éditions, les trente premiers Pseaumes de *Marot*, avec huit autres

C. MAROT.

dont les Traducteurs ne sont guéres connus, avoient été imprimez en lettres Gothiques *à Rome par le commandement du Pape, par Theodore Drust, Allemand, son imprimeur ordinaire, le 15. Fevrier* 1542. comme on lit au dernier feüillet du livre imprimé *in*-8°. Il est vrai que dans toutes ces éditions on ne voit pas les noms des Traducteurs, qui ont été omis, ou à dessein, ou parce qu'on ne les sçavoit pas.

Au reste *Marot* ne connoissoit guéres ses forces, quand il entreprit la traduction des Pseaumes; son esprit aisé & naturel pouvoit badiner agréablement, railler finement, répandre sur un stile naïf des agrémens inimitables; mais tout cela ne lui pouvoit être d'aucun usage pour une si grande entreprise; aussi peut-on dire qu'il y a échoué. On ne trouve point dans sa traduction la grandeur & la sublimité qui fait le caractere des Pseaumes; on y voit au contraire un stile plat, & souvent des expressions basses & même ridicules, & dégoûtantes.

J'ajoûterai qu'un Poëte assez mé-

diocre,

diocre, nommé *Artus Desiré*, voyant le succès que les Pseaumes de *Marot* eurent d'abord, fit pour le contrecarrer une cinquantaine de chansons pieuses, qu'il prétendit leur opposer. Cet Ouvrage a pour titre : *Contrepoison des cinquante deux chansons de Clement Marot, intitulées : les Psalmes. Paris in*-8°. 1560. *&* 1561. Mais il fut si peu recherché, qu'il est entierement tombé dans l'oubli. C. MAROT.

Les *Avertissemens & les Préfaces tirées des differentes éditions de Marot*, avec quelques vers à sa loüange, suivent les Pseaumes & terminent le quatriéme volume.

Le cinquiéme contient les *Oeuvres de Jean Marot*, dont j'ay déja parlé, & celles de *Michel*, fils de *Clement*, avec quelques pieces qui ont été attribuées à notre Auteur ; mais qu'on ne peut guéres croire être veritablement de lui.

Les pieces de *Michel Marot* se réduisent à peu de chose ; il n'y en a que cinq, dont une seule a une juste longueur. Elles avoient d'abord été imprimées dans un Ouvrage d'*Antoine Couillard, Sieur du Pavillon près Lor-*

C. MAROT. *ris en Gastinois*, intitulé : *Les contredits aux faulses & abusives Prophêties de Nostradamus, & autres Astrologues, divisez par chapitres en quatre livres. Paris. Charles l'Angelier* 1560. *in*-8°. Si nous n'en avons point un plus grand nombre il n'y a pas grande perte, car *Michel Marot* étoit un Poëte fort médiocre. Comme il a vêcu dans l'obscurité, nous ignorons absolument toutes les particularitez de sa vie, ainsi je n'ai rien a en dire ici.

Le sixiéme volume renferme d'abord un *Recueïl des pieces du different entre Clement Marot, François Sagon, & la Hueterie, avec les Apologies pour & contre*. Tout cela n'a rien de fort interessant.

Pendant le séjour que *Marot* fit à *Ferrare*, *François Sagon*, natif de *Roüen*, Secrétaire de M. *Felix de Brie*, Abbé de *S. Evroul*, en Normandie, & *Charles Huet*, ou de *la Hueterie*, natif d'*Amboise*, Secrétaire du Duc de *Vandosme*, Poëtes très-médiocres, jaloux de la gloire de *Marot*, profitérent de son absence pour écrire contre lui. Ils publierent quelques

pieces où *Marot* étoit attaqué par les injures les plus grossieres, qui ne lui auroient pas fait grand mal, quand personne n'y auroit répondu; mais on le fit à son insçu, & *Charles Fontaine* & *Bonaventure Desperiers*, ses amis, prirent vigoureusement sa défense, & rendirent à ses adversaires injures pour injures.

C. MAROT.

Lui-même de retour à *Paris* crut devoir les régaler de quelque piece de sa façon; mais ne voulant pas se commettre avec des gens qu'il croyoit beaucoup au-dessous de lui en genre de Poësie, il leur écrivit sous le nom de son valet *Frippelippe*, une Epître, où il ne les épargna pas. Cette Epître fut comme le signal d'un combat, où l'on vit voler de part & d'autre toutes sortes de pieces de vers, où les injures sont ce qu'il y a de plus remarquable. On en trouve ici jusqu'à 41. tant grandes que petites.

Tout cela est suivi de 20. *petites pieces faites à l'imitation de Clement Marot, ou à son sujet.* On voit ensuite:

Poësies nouvelles pour les deux pre-

C. MAROT. *miers tomes des Oeuvres de Clement Marot.* C'est un deuxiéme Opuscule, un Chant Royal, quatre Rondeaux, & 21. Epigrammes; dont peu appartiennent veritablement à *Clement Marot.*

Chronologie des Oeuvres de Marot. J'ai déja remarqué qu'elle ne s'accorde pas en plusieurs endroits avec la Préface Historique & avec les notes répanduës dans le corps du livre.

Liste alphabétique des anciens termes, qui se trouvent dans les Oeuvres de Marot, avec l'explication.

Table des matieres.

Tels sont les Ouvrages de *Marot*; il en avoit donné lui-même un petit Recuëil dès l'an 1530. sous le titre d'*Adolescence Clementine. Paris in*-8°. Recuëil qui fut suivi d'un autre semblable quelques années après.

V. *La Préface de la derniere édition, celle de l'édition de la Haye* 1700. Elle est peu exacte. *Bayle, Dictionnaire.* L'article qu'il donne de *Marot*, n'est que croqué; à l'exception de ce qu'il dit sur ses Pseaumes.

GUI RIEDLINUS.

GUI *Riedlinus* naquit à *Ulm*, Ville d'Allemagne dans la Souabe le 19. Mars 1656. de *Gui Riedlinus*, Médecin de cette Ville, & d'*Anne Marie Blossia*. G. RIEDLINUS.

Après avoir fait ses humanitez & sa Philosophie dans le Collége de sa Ville natale, & y avoir appris les élemens de la Médecine, il passa au mois de Fevrier 1674. à *Tubinge*, où il employa deux ans à l'étude de cette derniere science. Non content des progrès qu'il fit en cette Ville, il alla en 1676. à *Padoue* se perfectionner dans ce qu'il avoit déja appris, & il y fut reçu Docteur en Philosophie & en Médecine, le 27. Septembre de cette année.

Il auroit souhaité faire un long séjour en Italie, mais la médiocrité des secours qu'il recevoit de son païs ne lui permettant d'y subsister, il se rendit l'année suivante dans sa patrie, pour y chercher de l'emploi.

Ayant fixé sa demeure à *Augsbourg*,

G. RIEDLINUS. il y fut reçu le 4. May 1679. dans le Collége des Médecins. Depuis ce temps les emplois ne lui manquerent pas. Le 19. Septembre 1682. il fut nommé Professeur ordinaire en Physique, & on l'élut outre cela le 5. Novembre suivant Doyen du College des Médecins ; dignité à laquelle il fut encore élevé en 1699.

Le 29. May 1689. il fut choisi pour présider à l'examen des Sages-femmes, & peu de temps après il fut admis dans l'Academie des curieux de la nature.

Quoiqu'il semblat établi pour toûjours à *Augsbourg*, il se rendit cependant au desir que sa patrie eut de le revoir, & aux instances qu'elle lui fit pour cela. Il retourna à *Ulm* le 19. Septembre 1704. & on l'y dédommagea des emplois qu'il quittoit par une bonne pension.

La pratique de la Médecine l'occupa depuis ce temps-là, & les observations qu'il faisoit journellement sur les maladies de ceux qu'il voyoit, ont produit la plûpart de ses Ouvrages.

En 1707. on lui commit le soin de

l'examen des Chirurgiens. Le 6. Avril 1713. il fut fait Doyen du Collége de Médecine, & passa depuis par d'autres dignitez. G. RIE LINUS.

Il est mort en 1724. âgé de 68. ans.

Il avoit épousé en 1678. *Anne-Madeleine Miller*, fille d'un Marchand d'*Ulm*, dont il eut 18. enfans, onze fils & sept filles. Mais il les vit mourir presque tous en bas âge, & il ne lui resta qu'un fils & trois filles.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Observationum Medicarum Centuria. Augustæ Vindel* 1682. *in*-12. *Centuria II. Ulmæ* 1721. *in*-12.

2. *Lineæ Medicæ singulos per menses quotidie ductæ in*-12. 6. *tom. Ann.* 1695. *Augustæ Vindelic* 1695. *Ann.* 2. *seu* 1696. *Ibid.* 1697. *Ann.* 3. *seu* 1697. *Ibid* 1698. *Ann.* 4. *seu* 1698. *Ibid.* 1698. *Ann.* 5. *seu* 1699. *Ibid.* 1700. *Ann.* 6. *& Ultimus seu* 1700. *Ibid.* 1701. Ce sont des observations dont le nombre égale celui des jours de chaque année, & qui répondent à chacun de ces jours. L'Auteur nous apprend que cette idée singuliere lui est venuë de la devise de l'Academie

G. RIED-LINUS. des curieux de la nature : *Nulla dies sine linea.* Aureste plusieurs de ces observations sont curieuses. *Riedlinus* semble y faire du Thé son reméde favori, ou plûtôt un reméde universel : à l'entendre, il a gueri toutes sortes de maladie, en en donnant à ses malades ; il n'est pas jusqu'au mal de dents dont il n'ait surmonté la douleur par cette boisson.

3. *Iter Medicum, salutis recuperandæ causa non solum institutum, sed & feliciter Dei Gratia finitum. Cujus occasione tum morbus Autoris, & quæ circa eundem contigerunt, tum plura alia curiosa & utilia communicantur. Augustæ Vindelic* 1702. *in*-12. pp. 80. Il y a bien des bagatelles & des puérilitez dans la Relation de ce voyage, que l'Auteur fit en 1701. aux Bains de *Rottweil*, pour le rétablissement de sa santé.

4. *Georgii Riedlini, Chirurgi olim Ulmensis, observationes Chirurgicæ rariores, & editæ ab Autoris nepote, Vito Riedlino. Augustæ Vindel* 1702. *in*-12. pp. 22. Cet Ouvrage est à la suite du précedent.

5. *Methodus curandi febres. Ulmæ* 1705. *in*-8°.

6. *Manuductio ad studium Medicum,* G. RIEDLINUS.
à D. Vito Riedlino patre conscripta, & à filio Homonymo notis necessariis illustrata. Augustæ Vindelic 1706. *in*-8°.

7. *De Embrochis. Ulmæ* 1706. *in*-4°.

8. *Medulla Pharmacopœiæ Augustanæ, ultimo editæ, continens ea præcipue Medicamenta, quæ Autor ex illa desumpta frequenti usu experta habet, eorumque plerorumque dosim & modum utendi subministrans, cum annexis viribus experientia ut plurimum confirmatis. Augustæ Vindel* 1707. *in*-12.

9. *Curarum Medicarum, in quibus varii casus, Historiæ, & observationes, eoque ipso multa Medicinam partim magis illustrantia, partim confirmantia, & imprimis Praxim Medicam exercentibus apprime utilia continentur, Millenarius. Quo simul Ephemerides naturæ curiosorum quodam modo continuantur. Ulmæ* 1709. *in*-4°.

10. *Avis court & solide, sur la maniere de guerir les principales maladies.* (en Allemand) *Ulm* 1714. 1717. 1719. 1728. *in*-8°. *Riedlinus* a publié cet Ouvrage sous le nom de *Jatrophilus Sincerus.*

11. Il a répandu plusieurs de ses

G. Riedel. observations de Médecine dans differens volumes des *Ephemerides des curieux de la nature.*

V. son Eloge à la page 173. de l'*Appendix* du deuxiéme volume du livre intitulé : *Acta Physico-Medica Academiæ naturæ curiosorum. Norimbergæ* 1730. *in*-4°.

ETIENNE DU BOIS, dit DE BRETTEVILLE.

E. du Bois. ETIENNE *du Bois* naquit au mois d'Octobre de l'an 1650. d'une famille Noble, dans la Paroisse de *Bretteville-sur-Bordel*, à trois lieües de *Caën*, d'où il prit dans la suite le nom d'Abbé de *Bretteville*, sous lequel il est plus connu.

Après avoir fait ses études, il s'engagea l'an 1667. dans la Compagnie des Jesuites ; mais il n'y demeura qu'onze ans, en étant sorti en 1678.

Il s'appliqua depuis avec succès à l'instruction des jeunes Ecclesiastiques, qui vouloient se donner à la prédication, & c'est à cela que se rapportent tous les Ouvrages que l'on a de sa façon. La fertilité de son esprit

lui en auroit fait produire beaucoup d'autres, si une mort prématurée ne l'avoit enlevé à l'âge de 38. ans, c'est-à-dire au mois de Decembre 1688. E. DU BOIS.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *L'Eloquence de la Chaire & du Bareau, selon les principes les plus solides de la Rhétorique sacrée & profane. Paris* 1689. *in*-12. Cet Ouvrage, qui n'a paru qu'après la mort de son Auteur, est rempli de bons préceptes; mais comme quelques-uns n'ont pas eu l'approbation de tout le monde, on peut dire que M. de *Bretteville* y instruit mieux par les exemples excellens qu'il allegue, que par les régles qu'il prescrit.

2. *Essais de Sermons pour le Carême & tous les Dimanches de l'année. Paris in*-8°. 4. *tom.* Il s'en est fait plusieurs éditions; je ne connois que la seconde qui est de l'an 1688. la troisiéme de l'an 1691. & une autre de 1703. Ces essais ne sont pas tous de la façon de M. de *Bretteville*, il les a tirez pour la plûpart de nos meilleurs Prédicateurs, & l'on peut dire qu'il a assez bien réüssi dans le choix qu'il y

P. DU BOIS.

tant sur ses mœurs, que sur sa Doctrine. Il en use de même dans la Préface, où il rapporte la Sentence que *Pierre de Gondi*, alors Evêque de *Paris*, prononça en faveur de ce sçavant Jesuite. Il est à remarquer que cette Epître dédicatoire & cette Préface, ne se trouvent point dans plusieurs exemplaires, dont il se pourroit faire qu'on les eut retranchez à cause des grandes loüanges qu'on y donne à *Maldonat*.

2. *C. Valerii Catulli, Albi Tibulli; & Sexti Aurelii Propertii opera Interpretatione & notis illustravit Philippus Silvius, Jussu Christianissimi Regis in usum ser. Delphini. Paris.* 1685. *in*-4°. 2. *tom.* L'éditeur a eu soin de retrancher dans cette édition les endroits trop libres qui se trouvent dans ces trois Auteurs, qu'on regarde comme les *Triumvirs de l'Amour.*

3. *Bibliotheca Telleriana, sive Catalogus librorum Bibliotheca Caroli Mauritii le Tellier Archiep. Ducis Remensis. Paris. e Typog. Regia* 1693. *in-fol.* M. *Huet* nous apprend que c'est *du Bois* qui a dressé ce Catalogue, que d'autres ont donné à M. *Clement.*

V. M. *Huet Origines de Caën*, p. 410.

JEAN DU BOIS.

JEAN *du Bois* (en Latin *à Bosco*) mal appellé *du Bosc* par quelques-uns, naquit à *Paris* vers le milieu du 16. siécle. J. DU BOIS.

Après avoir fait ses études, il entra à *Lyon* dans l'Ordre des Celestins; où il fit profession & demeura plusieurs années.

Il paroît qu'il alla à *Rome* en 1595. puisqu'il obtint cette année, du Pape *Clement VIII.* un bref datté du 12. Juin, qui confirme tous les Privileges de l'Ordre des Celestins. Il est à présumer qu'il fit alors connoissance avec *Seraphin Olivier*, Auditeur de *Rote*, & depuis Cardinal, qui fut dans la suite son grand Protecteur.

De retour en France, il publia en 1605. la *Bibliotheque de Fleury*, & se fit connoître par son talent pour la Prédication.

Mais s'étant dégoûté de son Ordre, il retourna peu de temps après à *Rome*, où il obtint par le crédit du

J. DU BOIS. Cardinal *Olivier*, permission de le quitter, apparemment en entrant dans un autre. Ce Cardinal conçut alors tant d'estime & d'affection pour lui, qu'il l'adopta en quelque maniere, en lui faisant prendre son nom d'*Olivier*, que *du Bois* ajoûta toûjours depuis au sien ; c'est ce qui a fait que *Vittorio Rossi* l'a appellé *Olivarius à Bosco* ; dénomination qui a causé la méprise de *Konig*, qui dans sa *Bibliotheca vetus & nova* a fait de *Jean du Bois* deux personnes differentes, l'une appellée *Joannes à Bosco*, & l'autre *Olivarius à Bosco*.

Du Bois ne reçut pas seulement du Cardinal *Olivier* ces marques steriles d'amitié, il lui fut encore redevable de quelque chose de plus solide ; car ce Prélat lui procura l'Abbaye de *Beaulieu en Argone*, & le titre de Prédicateur du Roy *Henri IV*.

Comblé des bienfaits de son Patron, il se disposoit à revenir en France, lorsqu'il eut le chagrin de le perdre en 1609. Cette mort l'engagea à rester encore quelque temps à *Rome* pour faire son Oraison funébre, qu'il prononça le 10. Mars de la même année.

De

J. DU BOIS.

De retour en France, il s'appliqua plus que jamais à la prédication; mais son imprudence & son indiscrétion lui causerent plusieurs chagrins. Au-lieu de se borner, suivant son devoir, à instruire les peuples des voyes du salut, il se laissa emporter à des invectives violentes contre differentes personnes, & principalement contre les Jesuites; surtout prêchant le jour de la Trinité de l'année 1610. dans l'Eglise de *S. Eustache*, il s'abandonna à des excès indignes de la gravité de la Chaire. La Reine en ayant été avertie lui sçut fort mauvais gré de ses emportemens, & ce fut en quelque maniere pour l'appaiser, qu'il composa un petit discours qu'il adressa *aux bons François*. Son but étoit en apparence de se justifier; mais la passion l'emporta encore de nouveau, il y revint à la charge contre la Société, & acheva de jetter contre elle tout son venin.

On l'obligea cependant bien-tôt après à parler sur un autre ton, & à faire une retractation aussi publique que l'avoient été les injures. On la trouve dans une Oraison funébre du

J. DU BOIS. Roy *Henri IV.* qu'il prononça dans l'Eglise de *S. Leu* le 23. Juin 1610.

Après ce desaveu public, il retourna à la Cour où il ne demeura pas long-temps, parce qu'il fut envoyé à *Rome* en qualité d'Agent extraordinaire du Roy *Louis XIII.* auprès du Pape *Paul V.*

Il arriva à *Rome* le 10. Novembre 1611. & dès le lendemain un Capitaine des Sbirres le vint enlever, & le conduisit dans le Château *S. Ange*, où il demeura jusqu'à sa mort. Ses amis firent en France des tentatives pour le faire mettre en liberté, & l'Auteur des additions au *Naudaana* dit avoir vû une *Requête présentée à la Reine par ses parens le* 14. *Janvier* 1612. mais tout cela ne produisit rien.

Vittorio Rossi assûre avoir lû plusieurs Lettres d'un grand Cardinal, que l'Auteur des additions, dont je viens de parler, a confondu mal à propos avec *Seraphin Olivier*, mais que la suite du discours fait reconnoître sans peine être le Cardinal *Bellarmin*, adressées à *du Bois*, pour se plaindre de ses emportemens con-

tre les Jesuites, & pour lui déclarer qu'il le regarderoit dorênavant comme son ennemi, jusqu'à ce qu'il eût rétracté tout ce qu'il avoit avancé publiquement contre son Ordre. J. du Bois.

Du Bois, qui attribuoit au crédit de ce Cardinal son emprisonnement, ayant appris sa mort en 1621. crut que le temps de sa délivrance étoit venu, comme il le dit à un de ses amis, à qui il en donna la raison par ce passage de l'Evangile, *defuncti sunt enim qui quærebant animam pueri.* Mais ses esperances furent vaines, & la mort seule put le mettre en liberté.

Il mourut le 28. Août 1626. après 27. ans de prison ou environ.

Sa passion pour la Chymie lui fut funeste. Il esperoit trouver la pierre Philosophale, & sacrifioit tous ses revenus à cette esperance; ce qui le mettoit souvent fort à l'étroit.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Floriacensis vetus Bibliotheca, Benedictina, Sancta, Apostolica, Pontificia, Cæsarea, Regia, Franco-Gallica. Paris.* 1605. *in*-8°. Cette collection est assez estimée, & contient plusieurs Auteurs, & plusieurs pieces

J. DU BOIS. pour l'Histoire de *S. Benoist*. Elle est neanmoins peu recherchée, parce qu'elle ne convient qu'à très-peu de personnes. (*Lenglet Cat. des Histoires.*

2. *Oratio funebris Cardinalis Seraphini Olivarii. Roma* 1610. *in*-4°. It. à la tête des Oeuvres de ce Cardinal. Il est bon de remarquer que ce discours a été tronqué dans cette seconde édition, qu'ainsi pour l'avoir entier, il faut avoir l'édition de *Rome*.

3. *Le Portrait Royal de Henri le Grand. Paris* 1610. *in*-8°. C'est l'Oraison funébre de ce Prince, dont j'ai parlé plus haut.

V. *Jani Nicii Erythrai Pinacotheca* 1ª. *Gallica Cœlestinorum Cong. Virorum illustrium Elogia. Additions au Naudeana.*

PHILIPPE GOIBAUD DU BOIS. Goibaud ou Dubois de la Cour

PHILIPPE *Goibaud du Bois* naquit à *Poitiers* l'an 1626. d'une famille peu considérable. P. G. DU BOIS.

Sa premiere jeunesse fut assez negligée, & on ne se mit point en peine de le faire étudier. Il vint à *Paris* sans autre science que celle de joüer du violon, & s'y fit recevoir maître à Danser.

Ce fut en cette qualité qu'il fut produit auprès du Duc de *Guise* (*Louis-Joseph*) qui dans sa plus tendre enfance s'accoutuma si bien à le voir, & prit tant d'attachement pour lui, qu'il ne voulut point d'autre Gouverneur.

Il est souvent dans les hommes des talens cachez, que l'occasion seule peut faire découvrir; & on l'éprouva bien-tôt dans M. *du Bois*. Si par son premier métier il étoit propre à former son disciple aux exercices du corps, la suite fit voir qu'il l'étoit infiniment plus à lui donner des leçons

P. G. DU BOIS. tion & dans les suivantes. L'Auteur y a pris le nom de *du Bois de la Cour.*

4. *Les deux livres de S. Augustin de la prédestination des Saints & du don de la persèverance, avec quelques Lettres, traduits en François. Paris* 1676. *in*-12.

5. *Les livres de S. Augustin, de la maniere d'enseigner les principes de la Religion Chrétienne à ceux qui n'en sont pas encore instruits : avec les traitez de la continence, de la temperance, de la patience, & contre le mensonge, traduits en François. Paris* 1678. *in*-12.

6. *Les Lettres de S. Augustin, traduites en François sur l'édition nouvelle des PP. Benedictins, où elles sont rangées selon l'ordre des temps, revûës & corrigées sur les anciens manuscrits & augmentées de quelques Lettres. Paris* 1684. *in-fol.* 2. *vol.* & *in*-8°. 6. *vol.* Les notes qui accompagnent cette traduction, aussi bien que celles que *du Bois* a données des autres Ouvrages de *S. Augustin*, sont de M. de *Tillemont*, son ami particulier.

7. *Les Confessions de S. Augustin traduites en François. Paris* 1686. *in*-8°.

8. *Les deux livres de S. Augustin de la veritable Religion & des mœurs de l'Eglise*

l'Eglise Catholique, traduits en François avec des notes. Paris 1690. in-8°. P. G. Du Bois.

9. *Les Sermons de S. Augustin sur le Nouveau Testament, traduits en François. Paris, in-8°. 4. vol.* Les deux premiers en 1694. & les deux autres en 1700. *Du Bois* a mis à la tête de cette traduction une longue Préface, où il s'efforce de prouver que les Prédicateurs doivent renoncer à l'Eloquence, que la chaire ne souffre point de ces figures qui s'emparent de l'imagination, ni de ces tours qui remuent les passions; & que l'Evangile, dont la simplicité a tant de charmes, doit là-dessus servir de regle à ceux qui l'annoncent. Aussi-tôt que cette Préface fut imprimée, & avant qu'elle fût répandue dans le public, il en fit tenir un exemplaire à M. *Arnauld*, comme au souverain Juge de ses sentimens. Son systême ne plut pas à ce sçavant Docteur, qui le foudroya dans un Ouvrage, qu'il publia sous le titre de *Reflexions sur l'Eloquence des Prédicateurs, Paris 1695. in 12.* Mais *Du Bois* étant mort peu de temps après la publication de son livre, n'eut pas le

P. G. Du Bois.

chagrin de voir son sentiment réfuté par son Maître.

10. *Le livre de S. Augustin, De l'Esprit & de la Lettre, trad. en François. Paris* 1700. *in*-12.

11. *Les Offices de Ciceron traduits en François sur la nouvelle édition Latine de Grævius, avec des notes & des Sommaires des chapitres. Paris* 1691. *in*-12. avec le Latin à côté. It. *La Haye* 1692. *in*-12.

12. *Les livres de Ciceron, De la Vieillesse* & *De l'Amitié avec les Paradoxes du même Auteur, traduits sur l'édition Latine de Grævius, avec le Latin à côté. Paris* 1691. *in*-12. Il y a plusieurs autres Editions de toutes ces Traductions ; mais je me suis contenté de rapporter les premieres. Au reste, un défaut qu'on reprend dans ses Traductions, c'est qu'au lieu de conformer son stile à celui des Auteurs qu'il a traduits, il leur a prêté le sien ; ce qui fait que *S. Augustin* & *Ciceron* s'expriment de la même maniere dans ses Traductions, quoiqu'ils ayent écrit sur des matieres bien differentes, & qu'ils eussent un stile qui ne se ressembloit en rien.

On a attribué à *Du Bois* des traductions qui ne sont point de lui; & on en a usé ainsi apparemment pour les faire mieux recevoir. Telles sont celle des *Lettres de Ciceron à ses amis*, imprimée à *Paris* en 1704. en 4. *vol. in-12.* & celles des *Soliloques*, du *Manuel*, des *Méditations* & de quelques autres Ouvrages de *S. Augustin*, qui ont paru à *Paris* en differentes années. P. G. Du Bois.

V. son Eloge par M. l'Abbé d'*Olivet* dans l'*Histoire de l'Academie Françoise.*

FRANÇOIS JUNIUS.

FRANÇOIS JUNIUS, appellé vulgairement *du Jon*, nâquit à *Bourges* le 1. May 1545. d'une famille noble. François Junius.

Guillaume du Jon son Ayeul, Seigneur de la *Boffardiniere* près d'*Issoudun*, qui étoit Officier chez le Roi, fut ennobli pour les bons services qu'il avoit rendus dans l'expedition de la Navarre, lorsqu'on tâcha de rétablir *Jean d'Albret*, dépouillé injustement

FRANÇOIS NIUS.

de son Royaume en 1513, par *Ferdinand d'Arragon.*

Denys du Jon, un de ses trois fils, & pere de celui dont je me propose de parler, étudia en Droit & prit ses licences à *Toulouse*. Il fit cependant fort mal ses études ; car comme il avoit du cœur, il étoit toûjours mêlé dans les querelles des Ecoliers. Il eut occasion de faire connoître son courage & son intrépidité, lorsqu'il fut retourné à *Issoudun* sa patrie. Le Gardien des Cordeliers de cette ville prêcha un jour si effrontément contre *Marguerite* Reine de Navarre, Duchesse de Berri, & sœur de *François I.* qu'il osa dire qu'étant Lutherienne, elle méritoit qu'on l'enveloppât dans un sac, & qu'on la jettât dans l'eau. Les Magistrats du lieu l'exhorterent à ne pas perdre ainsi le respect qui étoit dû à cette Princesse ; mais il se moqua de leur avis, & continua de prêcher sur le même ton. Ce qui les engagea à faire informer contre lui, & à envoyer les informations au Roi. Ce Prince résolu de punir ce Moine du même supplice dont il avoit jugé digne la Princesse, ordonna qu'on le

lui amenât. Mais la difficulté étoit de se saisir de lui, parce que la populace étoit dans ses interêts; & les Magistrats d'*Issoudun* n'osoient pour cette raison entreprendre d'exécuter les ordres du Roi. *Denys du Jon* nouvellement arrivé de *Toulouse*, voyant leur embarras, déclara que si le Roi lui adressoit la commission de prendre le Moine, il l'executeroit ponctuellement. La commission lui ayant été expediée, il se mit à la tête des Archers, & malgré les efforts de la populace, il tira du cloître le Prédicateur, qui fut seulement envoyé aux Galeres pour deux ans, la Reine de Navarre ayant intercedé pour lui, & ayant obtenu que la peine, dont le Roi le vouloit punir, fût moderée. *Du Jon* se mit par cette action dans les bonnes graces de *François I.* & de la Duchesse de Berri; mais il encourut en même temps la haine du peuple & des Cordeliers qui lui fut dans la suite funeste. On l'accusa de Lutheranisme, & on fit attester par sa servante qu'il n'observoit pas les jours de jeûne. L'animosité de ses ennemis l'ayant obligé de s'enfuir de peur des

FRANÇOIS JUNIUS.

suites, on se saisit de ses biens, & il fallut que la Reine de Navarre lui fournît pendant près d'un an de quoi subsister. Enfin les accusations intentées contre lui furent mises au néant par l'autorité du Roi, & *Du Jon* obtint alors une charge de Conseiller à *Bourges*. Un emeute qui s'éleva à *Issoudun* un jour de la Fête du S. Sacrement où les Catholiques maltraiterent les Prétendus Reformés, fut la cause de sa mort. Le Roi lui expedia une commission pour en informer & pour en punir les Auteurs. *Du Jon* se rendit à *Issoudun* accompagné seulement de trois archers, & dispersa les autres en divers lieux, avant que d'entrer dans la ville, parce qu'il falloit user de prudence dans une affaire si délicate. Mais ses précautions ne lui servirent de rien : On devina pourquoi il venoit ; le peuple se saisit des portes, & assiegea son logis. On y entra ensuite, on tua *Du Jon*, on le jetta par les fenêtres, on le traina par les rues, on l'exposa aux chiens, & l'on défendit publiquement de l'enterrer. Le Conseil du Roi indigné de cette action, ordonna que les murailles

d'*Issoudun* fussent rasées ; mais quelques Seigneurs firent changer cet arrêt, principalement parce que *Du Jon* étoit suspect de Lutheranisme depuis plus de vingt-quatre ans. FRANÇOIS JUNIUS.

Son fils *François Du Jon*, plus connu sous le nom de *Junius*, fut élevé avec beaucoup de peine ; & plusieurs maladies qu'il eut dans son enfance, firent souvent desesperer de sa vie. Lorsqu'il eut cinq ans, son pere commença lui-même à lui apprendre à lire, & lui donna ensuite un Précepteur. A l'âge de douze, on l'envoya aux écoles publiques, où il fit bientôt de grands progrès. Malheureusement il eut à faire à des Maîtres barbares & sans raison, qui le maltraitoient continuellement ; mais ce qui auroit dégoûté un autre, ne faisoit point d'impression sur lui ; l'amour qu'il avoit pour les Lettres l'animant à supporter avec patience leurs cruels traitemens.

Ses études Académiques finies, il s'apliqua à la Jurisprudence sous *François Duaren*, *Hugues Doneau*, *Antoine Conte*, & *Louis Russard*, pendant l'espace de deux années ; au bout des-

RANÇOIS UNIUS. quelles ayant appris que le Roi de France envoyoit une Ambassade à *Constantinople*, il voulut profiter de cette occasion pour faire ce voyage. Il se rendit dans ce dessein à *Lyon*, mais il y arriva trop tard, l'Ambassadeur en étant déja parti. Ce contre-temps lui fit prendre le parti de demeurer dans cette ville, pour attendre une autre occasion plus favorable, & il s'appliqua en l'attendant, à l'étude & à la lecture avec une ardeur infatigable.

Il eut l'avantage de faire alors connoissance avec *Barthelemi Anneau*, son compatriote, qui étoit Principal du College de cette Ville, & qui lui donna de bons conseils sur la maniere dont il devoit se conduire dans ses études. *Junius* se livrant au goût qu'il se sentoit pour tout ce qui pouvoit satisfaire sa curiosité, lisoit tous les livres qui lui tomboient sous la main, & sans se fixer à aucune science en particulier, passoit continuellement de l'une à l'autre; *Anneau* lui representa que c'étoit le moyen de ne sçavoir rien à fond, & qu'il falloit avoir dans ses études un but fixe au-

quel on rapportât tout. Cet avis fit impression sur *Junius*, qui en profita, & s'en trouva bien dans la suite. F. JUNIUS.

Pendant son séjour à *Lyon* il se vit exposé à deux tentations bien differentes, à celle de l'amour, & à celle de l'impieté. Il resista vigoureusement à la premiere, & toutes les sollicitations de trois ou quatre filles, qui le tourmentoient sans cesse, ne purent jamais donner atteinte à sa pudeur; il en vint même une fois jusqu'à appliquer un bon soufflet à l'une d'entre elles qui voulut le caresser. Il n'eut pas le même courage par rapport à la tentation d'impieté. Il avoit lû, par le conseil d'*Anneau*, l'Ouvrage de *Ciceron* : *De natura Deorum*, & en avoit fait des extraits. Il y avoit remarqué le sentiment d'*Epicure*, qui rejette la Providence, sans cependant y donner : mais la rencontre qu'il fit d'un homme inconnu, qui le mit sur cette matiere, le perdit. Il lui allégua tant de raisons apparentes, pour appuyer ce sentiment, que *Junius*, sans songer à celles que l'on y pouvoit opposer, se laissa entraîner à l'impieté, qui heureusement

F. JUNIUS. pour lui, n'eut pas le temps de jetter dans son esprit de profondes racines.

Un tumulte, qui s'éleva à *Lyon*, dans ce temps-là, au sujet de la Religion, l'ayant obligé de sortir de cette Ville, pour sauver sa vie, son pere ne l'eut pas plûtôt appris, qu'il le rappella à *Bourges*. Quelques entretiens qu'ils eurent ensemble firent sans peine découvrir au pere les malheureux sentimens ausquels son fils s'étoit laissé séduire, & il n'oublia rien pour l'en retirer. Il l'engagea à s'appliquer à la lecture du Nouveau Testament, & cette lecture fut si efficace, qu'il fut bien-tôt détrompé, & qu'il se dégoûta même de tout ce qui n'avoit point de rapport à la pieté.

Il renonça dès lors à la Jurisprudence, pour se donner à l'étude de la Theologie. Il alla pour cela à *Geneve* au commencement des guerres civiles de France. Comme il n'y avoit porté que peu d'argent, & que les troubles empêchoient son pere de lui en faire tenir, il s'y vit bien-tôt réduit à une extrême nécessité, & eut beaucoup à souffrir pendant plusieurs

F. JUNIUS.

mois, au bout desquels il reçut enfin de quoi se tirer de sa misere, & de quoi payer ses dettes.

Une autre disgrace encore plus fâcheuse lui survint quelque temps après; ce fut la mort tragique de son pere, qui lui ôtant toutes sortes de ressources, l'obligea à prendre le parti de gagner sa vie en instruisant de jeunes gens.

Il fit ce métier à *Geneve*, jusqu'à l'an 1565. qu'il fut envoyé dans les Païs-Bas, pour y être Ministre de l'Eglise Wallone d'*Anvers*. Il exerça cette charge au milieu de plusieurs périls; car quoiqu'il s'opposât à la fureur de la populace, qui brisoit les Images, & pilloit les Eglises, il passa pour son instigateur; ce qui fut cause qu'on tâcha plusieurs fois de l'arrêter; mais il eut toûjours le bonheur d'être averti assez à temps, pour éviter d'être pris.

Le Réglement qui fut fait alors à l'égard de l'Eglise Protestante d'*Anvers*, qu'elle n'auroit dorénavant que deux Ministres, qui seroient natifs du Païs, ayant exclus *Junius* du Ministere de cette Ville; il se retira à

F. JUNIUS. *Limbourg*, où il continua d'exercer ses fonctions. Cependant comme il n'étoit pas-là en sûreté, on lui conseilla d'abandonner entierement les País-Bas & de passer en Allemagne.

Il suivit ce conseil & se rendit à *Heidelberg*, où l'Electeur Palatin *Frederic III.* le reçut fort bien. Il fit ensuite un tour en France, pour y voir sa mere; & étant retourné aussitôt après à *Heidelberg*, il fut chargé du soin de l'Eglise de *Schenaw* près de cette Ville.

L'année suivante 1568. l'Electeur l'envoya à l'Armée du Prince d'Orange, qui étoit dans les País-Bas, & il fut Ministre de ce Prince jusqu'à ce que ses Troupes eurent regagné l'Allemagne. Il retourna alors à son Eglise de *Schenaw*, où il exerça le Ministere jusqu'à l'an 1573. que l'Electeur Palatin le fit venir à *Heidelberg* pour travailler avec *Tremellius* à la traduction de l'ancien Testament.

L'an 1578. on l'envoya à *Neudstad*, où il enseigna pendant l'espace de quatorze mois, dans le College que *Jean Casimir*, Administrateur de l'Electorat, avoit fondé nouvelle-

ment. Au bout de ce temps ce Prince le fit passer à *Otterbourg* pour y établir une Eglise, dont il fut Ministre pendant dix-huit mois. De retour à *Neudstad*, il y reprit son premier emploi, jusqu'à ce que *Jean Casimir* le fit venir à *Heidelberg*, pour y professer la Theologie. F. JUNIUS.

Il ne songeoit qu'à s'aquitter des devoirs de cette nouvelle Charge, lorsque le Duc de *Bouillon*, qui se trouva alors à *Heidelberg*, l'engagea contre son inclination à revenir avec lui en France. Il eut l'honneur d'y saluer le Roy *Henri IV.* qui le renvoya en Allemagne pour quelques affaires.

Ces affaires finies, *Junius* quitta le Palatinat dans le dessein de rentrer dans sa Patrie pour n'en plus sortir. Mais ayant voulu passer par la Hollande & voir la Ville de *Leyde*, les Magistrats de ce lieu lui firent de si grandes instances pour l'engager à rester chez eux, & à y professer la Theologie, qu'il ne put s'en défendre. Une difficulté l'arrêta néanmoins pendant quelque-temps ; c'est qu'ayant été chargé par le Roy

F. JUNIUS. *Henri IV.* de quelques négociations ; il étoit juste qu'avant que de prendre aucun engagement il allât lui rendre compte de sa Commission ; mais cette difficulté fut levée par l'Ambassadeur de France, qui à la sollicitation des Magistrats, prit sur lui cette affaire, & le laissa entierement libre d'accepter l'emploi qu'on lui offroit.

Il en remplit les fonctions avec beaucoup d'application & de capacité pendant l'espace de dix ans, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1602. qu'il mourut de peste le 13. Octobre, âgé de 57 ans.

Quoiqu'il eût eu d'abord beaucoup d'aversion pour les femmes, il ne laissa pas d'en épouser successivement quatre. Il perdit la premiere par l'ignorance d'une Sage-femme qui la blessa en l'accouchant de deux jumeaux ; ce qui lui causa une perte de sang continuelle, qui après l'avoir fait languir pendant sept ans, la conduisit au tombeau. La seconde, fille de *Jean Cornput*, Sécrétaire & Bourguemestre de *Breda*, mourut grosse le cinquiéme jour d'une fiévre continuë. La troisiéme, nommée *Jeanne l'Ermite*, fille de

Simon l'Ermite, Seigneur de *Betinsart*, Echevin d'*Anvers*, & parent du fameux *Daniel l'Ermite*, mourut hydropique. La quatriéme mourut de la peste quelque-temps avant lui. F. JUNIUS.

Il eut plusieurs enfans, dont les principaux sont :

Jean Casimir Junius, né de sa seconde femme, qui étudia en Theologie, & que son pere destinoit à professer la Langue Hebraïque ; mais cette destination n'eut point de lieu ; car il quitta l'étude & embrassa la profession des armes, à la sollicitation de son oncle *Jean Compus*, qui le fit Lieutenant de sa Compagnie. Il mourut à *Gertrudenberg*. On a de lui en Flamand l'*Apologie de la harangue de Dudlei Carleton, Ambassadeur du Roy Jacques I. contre Jacques Taurin, Ministre Arminien d'Utrecht*, qui l'avoit réfutée. Il laissa un fils nommé *François Junius*, né à *Emden*, le 20. Septembre 1624. qui a été Professeur en Droit dans l'Academie de *Groningue*.

Elizabeth, sœur uterine de *Jean Casimir*, qui fut mariée le 18. Août 1607. au fameux *Gerard-Jean Vossius*,

F. JUNIUS. *François Junius*, né de *Jeanne l'Ermite*, dont je parlerai plus bas.

Ce que M. *de Thou* a dit de *François Junius* n'est qu'une suite de fautes, où l'on voit sans peine qu'il a pris le change, en lui attribuant ce qu'il auroit dû dire d'*Hugues Doneau*. » C'étoit, dit-il, un homme d'un » esprit leger & inconstant. Il fut » chassé de *Leyden*, où il avoit été » long-temps Professeur, ayant été » soupçonné de vouloir y introduire » quelques nouveautez; s'étant retiré » à *Altorf*, où il avoit été appellé par » la République de *Nuremberg*, qui » lui assigna une pension considéra» ble, il y mourut. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela.

Si on s'en rapporte à *Joseph Scaliger*, on ne formera qu'une idée fort desavantageuse du mérite & de la capacité de *Junius*. Rien n'égale le mépris qu'il témoignoit pour lui dans ses conversations & dans ses Lettres. On n'a qu'à jetter les yeux sur le *Scaligerana*, qui est tiré de ses conversations familieres, pour voir la maniere injurieuse dont il s'exprimoit à son sujet. La chose n'est pas si visible dans ses

ses Lettres, parce que *Heinsius*, qui les publia l'an 1627. mit des étoiles dans les endroits où *Junius* étoit maltraité, & en retrancha les noms propres; mais les injures n'y sont pas moins réelles, & il est facile de voir qu'il s'y agit de lui. La passion y transporte trop sensiblement *Scaliger*, pour qu'on pût s'arrêter à ses discours, quand on ne sçauroit point d'ailleurs qu'il haïssoit mortellement *Junius*. Deux choses lui avoient inspiré cette haine. La premiere, que nous apprenons de la vie d'*Antoine Valæus*, inserée parmi celles de *Bates*, est que *Joseph Scaliger* voulant avoir la préséance sur les autres Professeurs de *Leyde*, ils s'opposerent à sa prétention, & que *François Junius*, qui étoit le premier, porta la parole contre lui, & l'empêcha de parvenir à son but. L'autre rapportée par *Vossius* dans la défense qu'il a faite de son beau-pere, est que *Scaliger* ne pouvoit souffrir ceux qui n'étoient pas de son sentiment, & que *Junius* ne s'accordoit point avec lui sur quelques points de la Chronologie sacrée & sur d'autres choses.

F. JUNIUS.

F. JUNIUS.

Cependant cette haine ne subsista qu'autant que la vie de *Junius*; car dès qu'il fut mort, *Scaliger* n'en parla plus qu'avec estime, apparemment parce qu'il ne lui faisoit plus d'ombrage. Il composa même à sa loüange ces vers que l'on ne sera pas fâché de trouver ici.

Juni, quem modo literis potentem,
Pleni Gymnasii frequente cœtu,
Cingebat docilis corona pubis
Docto pendula differentis ore:
At nunc, ô series iniqua rerum!
Tactus sidere pestilentis aura
Sol pallentibus occidis tenebris!
Te mœrens Schola flet suum Magistrum,
Orba Ecclesia te suum parentem,
Doctorem gemit orbis Universus.
Flent, flent, non uti vulgus imperitus,
Quem morbus docet ipse, quid valere est,
Quanti est filius, orbitate discit,
Qui nec denique quid potitus olim est,
Sed quid perdiderit, solet putare.
In te longe alia est vicissitudo;
Nec quantus fueris, carendo discit,
Qui vivi meritum æstimavit olim.
Et nunc conscia publica querela,
Postquam tristia te tulere fata,

Et clarum Jubar abstulere mundo, F. JUNIUS.
Nos quid perdidimus, quid & dolendum est,
Non scimus magis, at magis dolemus.

Vossius, qui rapporte ces vers dans la Préface de ses livres *de Historicis Latinis*, ajoûte, que *Scaliger* avoit écrit au-dessous, qu'il les avoit faits dans son lit à deux heures après minuit, temps auquel il semble que l'esprit soit plus maître de ses passions, qu'il ne l'est pendant le jour. D'ailleurs c'étoit dans une triste conjoncture, la peste ayant en un mois emporté deux grands ornemens de l'Academie de *Leyde*, *Junius* & *Trelcatius*, & faisant de grands ravages en Hollande ; & les funestes pensées que cette calamité inspiroit, empêchoient sans doute qu'il ne sortît de la bouche ni de la plume de *Scaliger*, rien qui ne fût très-sincere.

Il faut donc rabattre beaucoup du mal que cet Auteur a dit de lui, & des loüanges excessives que d'autres lui ont données. » On lui rendra jus-» tice, selon M. *du Pin* (*a*) en avoüant

(*a*) Bibliot. des Auteurs heretiques, tom. 1. p. 596.

F. JUNIUS. » qu'il avoit une érudition très-étenduë, qu'il étoit habile Critique, » qu'il sçavoit bien les Langues, & » que ses notes & ses réflexions sont » assez justes : néanmoins il ne peut » passer que pour un bon Grammairien & un médiocre Theologien.

Junius n'étoit pas Calviniste rigide. Quoiqu'il crût, suivant le préjugé vulgaire du commun des Protestans, que l'Eglise Romaine étoit *Meretrix Babylonica*, il prétendoit cependant qu'on pouvoit s'y sauver ; que c'étoit un corps vivant, mais plein d'ulceres ; que c'étoit une prostituée, mais qui ne laissoit pas d'être l'épouse de *Jesus-Christ*, parce qu'il ne l'avoit pas répudiée. Sentiment qui déplut aux Theologiens de *Geneve*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Bibliorum Pars I. id est quinque libri Moysis. Latini recens ex Hebræo facti, brevibusque Scholiis illustrati ab Immanuele Tremellio & Francisco Junio. Francofurti* 1575. *in-fol. Pars II. id est libri Historici.* Ibid. 1576. *in-fol. Pars III. id est libri Poetici.* Ibid. 1579. *in-fol. Pars IV. id est libri Prophetici.* Ibid. 1579. *in-fol. Libri Apocryphi, sive*

Appendix Testamenti Veteris ad Canonem prisca Ecclesiæ adjecta, Latinaque recens è Græco Sermone facta, & notis brevibus illustrata per Franciscum Junium. Ibid. 1579. *in-fol.* C'est la premiere édition des differentes parties de cette version de la Bible, qui réünies ne forment qu'un volume. On n'y a pas joint le nouveau Testament, qui n'a paru que dans les éditions suivantes. Cette traduction entreprise d'abord par *Tremellius*, suivant les ordres de l'Electeur Palatin, fut ensuite continuée par *Junius* qu'on associa à son travail. Elle fut dans les commencemens fort estimée par les Protestans, surtout en Angleterre. Mais *Drusius*, un des plus sçavans & des plus judicieux Ecrivains, qui ayent été parmi eux, ne put s'empêcher de la condamner en beaucoup d'endroits. Ce qui engagea *Junius* à la retoucher après la mort de *Tremellius*, & d'en donner une seconde édition plus exacte. Cette seconde édition parut à *Londres* en 1581. *in-8°.* & on y a joint la version du nouveau Testament faite par *Theodore de Beze*; mais elle a été aussi condamnée par

F. JUNIUS.

F. JUNIUS. *Constantin l'Empereur*, qui prétend que les Traducteurs ont suivi une certaine maniere de traduire qui les jette souvent dans l'erreur. D'autres ajoûtent que c'est moins une version qu'une paraphrase, faite même avec trop de liberté. Les éditions qui ont suivi ces deux premieres sont celles de *Londres* 1585. *in*-4°. de *Geneve* 1590. *in*-4°. Il y a dans celle-ci quelques nouvelles notes; de *Londres* 1593. *in-fol.* de *Francfort* 1596. *in-fol.* de *Hanaw* 1602. *in*-4°. 2. *vol.* de la même Ville 1603. *in-fol.* de *S. Gervais*, Fauxbourg de *Geneve*, 1607. *in-fol.* de *Hanaw* 1611. *in*-4°. de *Geneve* 1617. *in-fol.* avec de nouvelles notes de *Junius*; de *Francfort* 1618. *in-fol.* & *in*-4°. de *Hanaw* 1622. *in-fol.* 2. *vol.* *Cum Indice Pauli Tossani*; de *Geneve* 1630. *in-fol.* d'*Herborn* 1643. *in-fol.* 4. *vol.* La version & les notes de *Jean Piscator*, sont dans cette édition jointes à celles de *Tremellius* & de *Junius*. On a aussi imprimé la traduction de ces derniers, séparément sans leurs notes, à *Francfort* 1618. *in*-8°. à *Amsterdam* 1627. 28. 31. 33. 48. 51. *in*-12. à *Londres* en 1656. & 1680. *in*-8°.

à *Zurich* 1673. & 1703. *in*-8°. à *Basle* 1703. *in*-8°. F. JUNIUS.

2. *Acta Apostolorum, & Epistolæ duæ S. Pauli ad Corinthios ex Arabica translatione Latinè reddita per Franciscum Junium cum notis. Lugd. Bat.* 1578. *in*-8°.

3. Quelques-uns veulent que *Junius* ait eu part à une édition de la Bible en Grec, qui se fit à *Francfort* en 1597. *in-fol.* & que ce soit lui qui soit apellé dans le titre *vir doctissimus & linguarum peritissimus*; mais c'est une chose fort douteuse, d'autres prétendant & peut-être avec plus de raison, que la révision de cette Bible est de *Frideric Sylburge.*

4. *Protoctisia, seu creationis à Deo facta & in ea prioris Adami ex creatione integri & ex lapsu corrupti historia; cum tabula Chorographica Babyloniæ: Item in tria Capita prima Geneseos prælectiones. Item confutatio argumentorum XXII. quæ olim à Simplicio in sacram Moysis historiam de creatione fuerunt proposita. Heidelbergæ* 1589. *in*-4°.

5. *Pentateuchi explicationes Analyticæ. Ex Officina Sanctandreana* 1594. *in*-4°.

F. JUNIUS. 6. *Methodica quatuor Psalmorum 1. 2. 3. & 4. Eplicatio. Præmittuntur in librum Psalmorum Prolegomena. Heidelbergæ* 1594. *in*-4°.

7. *Commentarius in Ezechielem Prophetam. Genevæ* 1609. *in-fol.* & 1610. *in*-8°.

8. *Prophetæ Danielis expositio ex publicis prælectionibus excerpta. Heidelbergæ* 1593. *in*-4°.

9. *Lectiones in Jonam. Heidelbergæ* 1594. *in*-4°.

10. *Sacrorum Parallelorum libri tres, id est, comparatio locorum scripturæ sacræ, qui ex veteri Testamento in novo adducuntur, summam utriusque in verbis convenientiam, in rebus consensum, in mutationibus fidem veritatemque breviter ex fontibus scripturæ sacræ, genuinaque linguarum Hebrææ & Græcæ conformatione monstrans. Heidelbergæ* 1588. & 1610. *in*-4°. Le troisiéme livre contient un Commentaire sur l'Epître de *S. Paul* aux Hebreux.

11. *In Epistolam S. Judæ Apostoli Notæ perbreves. Apud Sanctum Andream* 1598. *in*-8°.

12. *Apocalypsis Methodica Analysi notisque illustrata. Heidelbergæ* 1591. *in*-8°.

13. *De*

13. *De observatione Politiæ Moysis, quid in populo Dei observari, quid non observari ex ea oporteat. Lugd. Bat.* 1593. *in*-8°. It. *Genevæ* 1600. *in*-8°. F. JUNIUS.

14. *De Verbo scripto & non scripto. Lugd. Bat.* 1600. *in*-8°.

15. *Eirenicum de pace Ecclesiæ Catholicæ inter Christianos, quamvis diversos sententiis, religiosa procuranda, colenda atque continuanda. Meditatio in Psalmos* 122. & 133. *Genevæ* 1593. *in*-8°.

16. *Psalmus* 101. *seu Principis Christiani Institutio, aperta Analysi, commodaque ad rationes nostrorum temporum commentatione illustrata. Heidelbergæ* 1592. *in*-8°.

17. *Procataclema ad Veteris Testamenti interpretationem in Academia Heidelbergensi institutam. Orationes de Testamento veteri. De Psalmorum exegesi. Heidelbergæ* 1585. *in*-4°.

18. *Libellus de Theologia vera, ortu, natura, formis, partibus & modo illius. Genevæ* 1594. *in*-8°.

19. *Compendium Theologiæ, Thesibus in Academia Lugduno-Batava ordine à Francisco Junio, Luca Trelcatio, &*

F. JUNIUS. *Francisco Gomaro publicè propositis concinnatum. Hanoviæ* 1611. *in*-8°.

20. *De Ecclesia liber singularis, ex scriptis ejus de consensu Autoris publicatus. Genevæ* 1600. *in*-8°. It. dans la quatriéme partie de son Ouvrage contre *Bellarmin*

21. *Ecclesiasticus, seu de natura & administrationibus Ecclesiæ Dei. Francofurti* 1596. *in*-8°.

22. *Defensio Catholicæ Doctrinæ de S. Trinitate personarum in essentia Dei, adversus Samosatenicos errores speciæ inanis Philosophiæ in Polonia exundantes. Heidelbergæ* 1590. *in*-4°. *Défensio* 2ª. & 3ª. Ibid. 1591. *in*-4°.

23. *Catholica Doctrina de natura hominis in peccato jacentis, & Gratiæ Dei evocantis omnes communiter, & excitantis suos singulariter, Collatio cum Doctrina nova libelli recens editi, cujus inscriptio :* De Christi servatoris efficacitate in omnibus & singulis hominibus, quatenus homines sunt, assertio Catholica. *Lugduni Bat.* 1593. *in*-8°. Cet Ouvrage est contre *François Puccius.*

24. *De peccato primo Adami, & ge-*

nere causa quâ ad peccandum adductus est. Lugd. Bat. 1595. *in*-8°. F. JUNIUS.

25. *Examen ennunciationum & argumentationum, quas Gratianus Prosper adversus Doctrinam de Deo, Baptismo, & aliis quibusdam capitibus pro exemplis Logicis adduxit in suo libello Losci an.* 1586. *impresso. Lugd. Bat.* 1596. *in*-8°.

26. *De Conciliis, Synodis & Synodalibus judiciis, Magistratusque summi in talibus jure atque officio. Franequeræ* 1614. *in*-8°.

27. *Animadversiones ad controversias Roberti Bellarmini. Lugd. Bat.* 7. parties *in*-8°. 1600. & suiv.

28. *Orationes de lingua Hebraica antiquitate, de Promissione, de fœdere, de adjunctis, & Specularius contra Genebrardum. Lugd. Bat.* 1608. *in*-8°. L'occasion qui a fait naître l'Ouvrage intitulé *Specularius*, est une accusation de plagiarisme intentée par *Gilbert Genebrard*, contre *Tremellius*. Cet Auteur a prétendu dans sa Chronologie sur l'année 1555. que *Tremellius* en publiant sa traduction Latine du nouveau Testament, s'étoit attribué le travail de *Guy le Fevre de la Boderie*,

F. JUNIUS. qui avoit fait une semblable version. *Junius* prenant le parti de *Tremellius* composa cette piece, qui est un Dialogue entre *Genebrard* & *Tremellius*, pour repousser cette accusation. Il y fait voir que celui-ci n'a pu piller *le Fevre*, dont le livre n'a paru que trois ans après le sien.

29. *Grammatica Hebrææ linguæ, justa artis Methodo, quam accuratissime fieri potuit, confirmata. Genevæ* 1590. *in*-8°.

30. *Tertulliani vita, & notæ in opera ejus. Heidelbergæ* 1593. *in-fol.* It. *Franequeræ* 1597.

31. *Academia, ubi de Academiarum ortu & honorum gradibus tractatur. Item Academiarum totius Europæ, seu orbis Christiani Catalogus. Heidelbergæ* 1587. *in*-4°.

32. *Oratio de vita Zachariæ Ursini Vratislaviensis, Neudstadii Theologiæ Professoris.*

33. *Oratio in funere Lucæ Trelcatii Leydensis Theologi.* Ces deux discours funébres se trouvent dans le Recueïl de ses Oeuvres.

34. *Georgii Codini Curopalatæ de Officialibus Palatii Constantinopolitani & Officiis Magnæ Ecclesiæ. Græcè &*

Latinè cum notis. Lugd. Bat. 1588. *in*-8°. *Junius* publia le premier cet Ouvrage sous le nom Hebreu de *Nadabus Agmonius*; son travail n'a pas eu l'approbation du public, qui a trouvé son édition très-défectueuse, & les conjectures dont il s'est servi dans ses corrections & ses notes, fort peu heureuses. Il en donna une nouvelle à *Heidelberg* en 1596. *in*-8°. & la dédia à *Marquard Freher*, qui lui avoit procuré des manuscrits par le moyen desquels il y a rempli plusieurs lacunes de la précedente. Il en préparoit une troisiéme plus exacte, lorsqu'il mourut, & cette circonstance en a privé le public.

35. *Manilii Astronomicon libri V. cum variis lectionibus & notis. Heidelbergæ* 1590. *in*-8°.

36. *Joannis Bodini de Magorum Dæmonomania, seu de detestando Lamiarum & Magorum cum Sathana commercio libri IV. Francofurti* 1590. *in*-4°. It. *Argentorati* 1638. *in*-8°. Cette traduction de l'Ouvrage de *Bodin* est de *François Junius.*

37. *Joannis Tilii Commentariorum & Disquisitionum de rebus Gallicis libri*

F. JUNIUS. *duo, nunc primum Latinè redditi. Francofurti* 1579. *in-fol.* Cette traduction de *du Tillet* est faite sur la premiere édition de son Ouvrage, auquel il a donné depuis le titre de *Recueils des Rois de France. Junius* en est l'Auteur, de même que de la suivante.

38. *Antonii Arnaldi, Advocati Parisiensis Actio pro Academia Parisiensi, Actrice, contra Jesuitas Reos. Littera Regis de Homicidio in ipsum attentato, & Consultum judicatum Parliamenti contra Johannem Castellum, ex Gallico Latinè. Paris.* 1595. *in-8°.* Le P. *le Long* n'a pas parlé de cette traduction.

39. *Vita Francisci Junii, Bituricensis, ab ipsomet Junio scripta & edita à Paulo Merula. Lugd. Bat.* 1594. *in-4°.* It. dans le Recueil suivant.

40. *Francisci Junii Opera Theologica duobus tomis digesta. Geneva* 1607. *in-fol.* It. *Ibid.* 1613. *in-fol.*

41. *Le paisible Chrétien ou de la paix de l'Eglise Catholique; comment il faut garder saintement la paix, la nourrir & entretenir, même en la diversité & differences d'opinions, sur les Pseaumes* 122. *&* 133. *Leyde* 1593. *in-8°.* C'est

une traduction de l'Ouvrage marqué ci-dessus au *N*°. 15. F. JUNIUS.

42. *Exposition sur l'Apocalypse. Geneve* 1592. & 1598. *in*-8°. Autre traduction du livre indiqué au *N*°. 12.

43. *Methode des lieux communs de la Sainte Ecriture, disposez selon l'ordre des chapitres que Calvin a suivi en son Institution, divisé en cinq tables. Leyde* 1599. *in-fol.*

44. *Amiable confrontation de la simple verité de Dieu, comprise ès Ecritures Saintes, avec les livres de M. Pierre le Charron, Parisien, qui sont intitulez, l'un :* Les trois veritez contre tous Athées, Idolatres, Juifs, Mahometans, *&c. L'autre* : La replique du même Auteur sur la réponse faite à sa troisiéme verité. *Leyde* 1599. *in*-4°.

V. sa vie par lui-même. *Melchior Adam vitæ Theolog. exter. Freheri Theatrum. Les Eloges de M. de Thou & les additions de Teissier. Bayle, Dictionnaire Historique. Meursii Athenæ Batavæ,* p. 163. *Colomiés Gallia Orientalis*, p. 94. *Gerard-Jean Vossius, Préface de son livre, de Historicis Latinis.*

FRANCOIS JUNIUS, LE FILS.

1589 à 1677.

F. JUNIUS LE FILS.

FRANÇOIS *Junius*, le fils, naquit à *Heidelberg*, dans le Palatinat, l'an 1589. de *François Junius*, dont je viens de parler, & de *Jeanne l'Ermite*. Il fit ses premieres études à *Leyde*, où son pere s'étoit établi, & lorsqu'il l'eut perdu en 1602. il s'appliqua aux Mathematiques, dans le dessein de prendre le parti de la guerre, & de s'y pousser en qualité d'Ingenieur. La tréve qui fut concluë l'an 1609. pour douze ans, l'ayant obligé de quitter ce dessein, il se tourna tout entier du côté des Belles-Lettres, ausquelles il joignit l'étude des Ecrivains sacrez.

Il fit ensuite un voyage en France, & passa de-là en 1620. en Angleterre, dont le séjour lui plut si fort, qu'il résolut de s'y fixer. Le Comte d'*Arundell* le prit alors chez lui en qualité de son Bibliothecaire, & il y demeura l'espace de trente années.

Pendant tout ce temps il visita souvent les Bibliotheques d'*Oxford*,

F. JUNIUS LE FILS.

& fit connoiſſance avec les plus fameux d'entre les Sçavans d'Angleterre. Quelques livres Saxons lui étant tombez entre les mains, il s'appliqua avec ardeur à l'étude de cette Langue & y fit des progrès très-conſidérables. Pour s'y perfectionner davantage, il voulut auſſi apprendre pluſieurs Langues anciennes du Nord, qui pouvoient avoir quelques liaiſons avec la Saxonne.

Les inſtances de ſa ſœur & de ſes parens l'ayant engagé à revoir ſa patrie, il n'y eut pas plûtôt appris qu'il y avoit en Friſe quelques villages qui avoient conſervé un ancien langage, qui avoit de l'affinité avec le Saxon, & que perſonne n'entendoit, qu'il s'empreſſa d'y aller, & y demeura même deux ans, uniquement occupé à l'apprendre.

Il repaſſa en Angleterre en 1674. & alla deux ans après, c'eſt-à-dire au mois d'Octobre 1676. demeurer à *Oxford*, où il ſéjourna juſqu'au mois d'Août 1677. *Iſaac Voſſius*, ſon neveu l'engagea alors à venir à *Windſor*, & ce fut chez lui qu'il mourut le 19. Novembre de la même année âgé de 88. ans.

F. JUNIUS LE FILS.

Il y fut enterré dans l'Eglise de *S. George*, & l'Université fit l'année suivante graver cette inscription près de son tombeau.

M. S.

Francisco Junio:

Francisci Junii Biturigis filio, nobilitate generis, integritate morum, & omnigena doctrina conspicuo viro, nato Heidelbergæ anno salutis 1589. *qui per omnem ætatem sine querela aut injuria cujusquam Musis tantum & sibi vacavit, Universitas Oxoniensis, cui scripta & monumenta laboris sui moriens pene Nonagenarius commisit, in grati animi significationem lubens meritoque titulum posuit anno* 1678.

L'Université d'*Oxford* fit faire cette Inscription, parce que *Junius* lui avoit laissé en mourant tous ses Ouvrages manuscrits, qui étoient en grand nombre. On en peut voir la liste à la suite de son Eloge par *Grævius* & dans *Athenæ Oxonienses*.

Junius étoit un homme d'une grande érudition, & dans lequel on ne remarquoit aucune passion vicieu-

se. Il ne songeoit ni aux biens, ni aux dignitez de la terre; ses livres faisoient son unique plaisir, & peut-être jamais homme n'a plus étudié que lui sans faire tort à sa santé. *Colomiés* nous apprend qu'à l'âge de près de 80. ans, il étudioit encore tous les jours treize à quatorze heures. Il se levoit toûjours à quatre heures Hyver & Eté, & étudioit jusqu'à l'heure du dîner. Il dînoit à une heure, & faisoit ensuite quelque exercice corporel jusqu'à trois heures. Il reprenoit alors son travail qu'il ne quittoit qu'à huit, pour aller souper; après quoi il se couchoit. Il ne sortoit presque jamais de sa maison, & quand il le faisoit, ce n'étoit que pour quelque affaire. Ce travail si assidu ne l'empêcha point de joüir toûjours d'une santé parfaite, & il n'en fut jamais malade. Il n'en perdit même rien de sa gayeté, qu'il conserva jusques dans sa plus grande vieillesse, & il reçut toûjours avec affabilité ceux qui le visitoient, quoiqu'il n'aimât point à être détourné de son étude.

F. JUNIUS LE FILS.

F. JUNIUS LE FILS.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Pictura Veterum, libri tres. Amstelodami* 1637. *in*-4°. It. *tot in locis emendati, & tam multis accessionibus aucti ut plane novi videri possint. Accedit Catalogus adhuc ineditus Architectorum, Mechanicorum, sed præcipue Pictorum, Statuariorum, Cœlatorum, Tornatorum, aliorumque artificum & operum quæ fecerunt, secundum seriem litterarum digestus. Roterodami* 1694. *in-fol.* Cette derniere édition a été publiée par les soins de *Grævius. Junius* travailla à cet Ouvrage chez le Comte d'*Arundell.* Le succès qu'eut la premiere édition l'engagea à le traduire en Anglois, & sa traduction dans laquelle il fit quelques additions & quelques changemens, fut imprimée à *Londres* en 1638. Il y a beaucoup d'érudition dans ce Traité, où l'on trouve tout ce que les Auteurs Grecs & Latins ont dit touchant la Peinture & les anciens Peintres. *Grævius* a mis à la tête de son édition une vie de *Junius*, dont plusieurs dattes ne sont pas justes, & doivent être réformées par celles du Bibliothecaire d'*Oxford*.

2. *Observationes in Willerami Paraphrasim Francicam Cantici Canticorum. Amstelodami* 1655. *in*-8°. Cette Paraphrase en Langue Franque, avoit déja été imprimée par les soins de *Paul Merula* à *Leyde* 1598. *in*-8°. *Junius* l'a publiée une seconde fois avec des notes de sa façon, où il fait voir l'étenduë de ses connoissances dans les Langues Septentrionales.

F. JUNIUS LE FILS.

3. *Quatuor D. N. J. C. Evangeliorum versiones perantiquæ duæ, Gothica scilicet, & Anglo-Saxonica, quarum illam ex celeberrimo Codice Argenteo nunc primum depromsit Franciscus Junius; hanc autem, ex Codicibus manuscriptis collatis, emendatius recudi curavit Thomas Mareschalius, cum ejusdem observationibus in utramque Versionem. Accessit Glossarium Gothicum, quo pleraque Argenti codicis vocabula explicantur, atque ex linguis cognatis illustrantur; cum Alphabeto Gothico, Runico, Anglo-Saxonico, aliisque; opera ejusdem Junii. Dorderchti* 1665. *in*-4°. It. *Amstelodami* 1584. *in*-4°. Ce n'est que la même édition avec differens titres. It. *Junius* publia cet Ouvrage après le séjour de deux années qu'il fit

F. JUNIUS LE FILS.

en Frise, pour se perfectionner dans les Langues du Nord.

Jean Fell, Evêque d'*Oxford*, avoit dessein de faire imprimer son Glossaire en cinq Langues, où il explique les origines des Langues Septentrionales, & qu'il avoit laissé à l'Université d'*Oxford* en neuf volumes *in-fol.* & il l'avoit fait transcrire pour cela; mais il n'a pas executé ce dessein.

V. son Eloge par *Grævius*, à la tête de la seconde édition de son Traité *de Pictura Veterum* & dans les *Memoriæ Frid. Casp. Hagen. Francofurti* 1710. *in-8°. Athenæ Oxonienses*, tom. 2. p. 602. *Bayle, Dictionnaire.*

THOMAS SYDENHAM.

THOMAS *Sydenham* naquit vers l'an 1624. à *Winford-Eagle*, dans le Comté de *Dorset* en Angleterre, de *Guillaume Sydenham*, Gentilhomme de ce Comté. T. SYDENHAM.

En 1642. il fut fait membre du College de la Magdelaine à *Oxford*, âgé d'environ dix-huit ans; mais l'esprit Républicain, qui paroît l'avoir animé aussi bien que sa famille, ne lui permit pas de demeurer longtemps dans cette Ville. La Garnison tenoit le parti du Roi contre les Parlementaires, & bien loin de vouloir prendre les armes pour la défense de son Prince, comme faisoient la plûpart des Ecoliers de cette Université, il sortit d'*Oxford*, pour aller à *Londres*.

Il eut l'avantage d'y faire connoissance avec un fameux Médecin, appellé *Thomas Cox*, qui lui trouvant de l'esprit & de grandes dispositions pour les sciences, lui persuada de s'appliquer à la Médecine, lorsqu'il

T. SY-DENHAM.

seroit retourné à *Oxford*. Ce qu'il fit, quand la Garnison de cette Ville eut abandonné le service du Roy, pour se donner au Parlement.

Il rentra alors dans le College de la Magdeleine, & se fit au mois d'Avril 1648. recevoir Bachelier en Médecine, sans avoir pris auparavant aucun autre degré dans cette Université. Vers le même temps s'étant soumis à l'autorité des Visiteurs établis par le Parlement, il fut aggregé au Collége de toutes les Ames, à la place d'un de ceux qui en furent chassez pour leur fidélité à leur Prince légitime.

Après avoir demeuré quelques années dans ce Collége, sans prendre de nouveau degré, il alla s'établir à *Westminster*, & s'étant fait recevoir Docteur en Médecine à *Cambridge*, il se livra tout entier à la pratique, dans laquelle il se rendit très-habile. Les nouvelles méthodes dont il se servit avec succès pour la guerison de plusieurs maladies, & ses Ouvrages lui acquirent une grande réputation; & il fut beaucoup employé jusqu'à l'an 1670. que des attaques vio-

lentes de goute commencerent à l'arrêter chez lui. T. SYDENHAM

Il ne laissa pas de vivre encore long-temps, n'étant mort que le 29. Decembre 1689. âgé de 65. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Methodus curandi febres propriis observationibus superstructa. Cui etiam accessit sectio quinta de Peste, seu morbo pestilentiali. Londini* 1666. *in*-4°. It. *Amstelodami* 1666. *in*-12. It. *Editio auctior. Londini* 1668. *in*-8°. On a une traduction Flamande de cet Ouvrage, faite par *Henri Buyzen*, Médecin de *Harlem*, & imprimée dans cette Ville en 1714. *in*-8°.

2. *Observationes Medicæ circa Morborum acutorum historiam & curationem. Londini* 1676. *in*-8°. It. *Argentorati* 1676. *in*-12. It. *Genevæ* 1683. *in*-12. On a joint à cette derniere édition les deux Lettres suivantes.

3. *Epistolæ responsoriæ duæ. Prima de morbis Epidemicis ab anno* 1675. *ad an.* 1680. *Secunda de Luis Venereæ historia & curatione. Londini* 1680. *in*-8°. La premiere de ces Lettres est adressée à *Robert Brady*, Docteur en Médecine, Principal du College de *Caius*

T. SYDENHAM.

à *Cambridge*, & Professeur Royal de Médecine dans cette Ville. La seconde l'est à *Henri Paman*, Professeur en Médecine dans le Collége de *Gresham*. On voit à la tête les deux Lettres de ces Médecins, qui ont produit ces réponses.

4. *Dissertatio Epistolaris ad Doctiss. Virum Gulielmum Cole M. D. de observationibus nuperis circa curationem Variolarum confluentium, nec non de affectione Hysterica. Londini* 1682. *in*-8°. It. *Francofurti* 1683. *in*-12.

5. *Tractatus de Podagra & Hydrope. Londini* 1683. *in*-8°. It. *Lugd. Bat.* 1684. *in*-8°.

6. *Schedula Monitoria de novæ febris ingressu. Londini* 1686. *in*-8°. It. *Amstelodami* 1687. *in*-4°.

7. *Integri Processus in morbis fere omnibus curandis à Thoma Sydenham conscripti, quibus accessit graphica Symptomatum delineatio. Londini* 1693. *in*-12. It. *Amsteld.* 1694. *in*-8°.

8. *Opuscula, quot quot hactenus separatim prodiere, omnia nunc primum junctim edita à plurimis mendis repurgata, ac Indice rerum & verborum accuratissimo aucta & ornata. Amstelo-*

dami 1683. *in*-8°. Ce Recueïl des Oeuvres de *Sydenham* contient les Ouvrages que j'ai marquez au *N°*. 1. 2. 3. 4. On en fit en 1685. une nouvelle édition *in*-8°. à *Londres*, dans laquelle on ajoûta non seulement les Traitez de la Goute & de l'Hydropisie, qui ne sont point dans celle d'*Amsterdam*, mais encore plusieurs observations nouvelles de l'Auteur, répanduës dans ses differens Ouvrages. Cette édition de *Londres* fut copiée dans une seconde d'*Amsterdam* qui parut en 1687. *in*-12. On en a fait depuis deux autres ; l'une à *Leipsic* en 1711. *in*-12. l'autre à *Geneve* en 1716. en 2. vol. *in*-4°. C'est apparemment pour faire de plus gros volumes, qu'on a joint dans cette derniere, aux Oeuvres de *Sydenham*, un grand nombre de Traitez de differens Auteurs, qui sont à la verité fort bons en eux-mêmes ; mais qui semblent être là hors de leur place. T. SYDENHAM

V. *Antoine Wood Athenæ Oxonienses.*

MICHEL DE MONTAGNE.

M. DE MONTAGNE.

MICHEL *de Montagne* naquit le 2. Fevrier 1533. en Perigord ; dans le Château de *Montagne*, dont sa famille qui le possedoit, portoit le nom.

Son pere plus habile dans les Lettres que ne l'étoient les Gentilshommes de son temps, voulut lui-même diriger son éducation, & il le fit d'une maniere tout-à-fait singuliere.

La premiere Langue qu'il lui fit apprendre, dès qu'il fut en état de parler, fut la Latine. Il mit pour cela auprès de lui, dès son berceau, un Allemand qui y étoit très-habile, & qui ignoroit absolument le François, avec deux autres personnes sçavantes, pour le soulager. D'ailleurs on ne laissoit approcher de lui personne, qui ne parlât Latin ; ainsi il fut jusqu'à l'âge de six ans sans sçavoir le François. Mais comme ce qu'il avoit appris de la Langue Latine par ce moyen, ne lui suffisoit pas, on

Il donna ensuite de bons Précepteurs, tels qu'étoient *Nicolas Grouchi*, qui a composé un Traité *de Comitiis Romanorum*, *Guillaume Guerente*, qui a commenté *Aristote*, *George Buchanan*, & *Marc-Antoine Muret*. M. DE MONTAGNE.

On lui apprit aussi la Langue Grèque, mais par forme de divertissement; son pere étant prévenu que c'étoit la seule maniere de bien instruire les enfans. Il eut outre cela à son égard une attention assez plaisante. On lui avoit fait entendre que c'étoit gâter le cerveau & par consequent le jugement des enfans, que de les éveiller le matin en sursaut; pour éviter cet inconvenient, il le faisoit éveiller par le son de quelque instrument, & avoit toûjours pour cela chez lui quelque domestique, qui en joüât.

Montagne se maria à l'âge de 33. ans, & épousa *Francoise de la Chassaigne*, fille d'un Conseiller au Parlement de *Bourdeaux*, & il possèda luimême pendant quelques-temps une Charge semblable dans ce Parlement, en même temps qu'*Etienne de*

M. DE MONTAGNE.

la Boetie, avec lequel il fut lié d'une étroite & constante amitié.

La réputation, que son mérite lui acquit, lui procura des honneurs & des dignitez, dont malgré sa modestie, il a pris soin de nous instruire dans ses *Essais*.

Le Roy *Charles IX.* l'honora du Collier de l'Ordre de *S. Michel*. Étant ensuite allé en Italie & se trouvant à *Rome* en 1581. les Conservateurs de cette Ville le déclarérent Citoyen Romain & lui en donnerent des Lettres Patentes, qui sont dattées du 13. Mars de cette année, & qu'il a inserées dans le ch. 9. du troisiéme livre de ses *Essais*.

Il étoit à *Venise*, lorsqu'il fut choisi pour remplir la Charge de Maire de *Bourdeaux*, Charge à laquelle on n'élevoit alors que des personnes de la premiere condition, & quelquefois même les Gouverneurs de la Province, & que son pere avoit possedée auparavant.

Il y succéda à M. de *Biron*, Maréchal de France, & après l'avoir remplie deux ans, suivant la coûtume, il fut continué deux nouvelles an-

nées, ce qui n'avoit été fait encore que deux fois. Au bout de ce temps il eut pour successeur un autre Marechal de France, Monsieur de *Matignon*.

M. DE MONTAGNE.

Il vêcut depuis tranquille dans sa maison de *Montagne*. Il joüit pendant plusieurs années d'une parfaite santé ; mais lorsqu'il fut avancé en âge, il fut fort affligé des douleurs de la pierre & de la colique, sans vouloir jamais faire de reméde ; tant il avoit d'aversion pour la Médecine ; aversion qu'il a fait assez connoître dans ses *Essais*, & qu'il avoit herité de ses peres.

Il mourut d'une esquinancie, qui lui ôta pendant trois jours l'usage de la langue, sans lui rien ôter de son esprit & de son bon jugement. Il suppléa pendant tout ce temps par l'écriture au défaut de la parole. Sentant sa fin s'approcher, il pria sa femme de faire venir quelques Gentilshommes de ses voisins, pour l'assister dans ses derniers momens. Lorsqu'ils furent arrivez, il fit dire la Messe dans sa chambre ; comme le Prêtre élevoit l'Hostie, il se leva aussi-tôt

M. DE MONTAGNE.

sur son lit, le mieux qu'il pût, pour l'adorer ; mais une foiblesse l'enleva dans ce moment le 13. Septembre 1592. dans sa 60^{e}. année.

Il fut porté à *Bourdeaux* & enterré dans l'Eglise d'une Commanderie de *S. Antoine*, qui a passé depuis aux Feuillans, où sa femme lui fit dresser cette Epitaphe.

D. O. M. S.

Michaeli Montano Petrocorensi Petri F. Grimundi N. Remundi Pron. Equiti Torquato, civi Romano, civitatis Biturigum Viviscorum Ex-Majori, Viro ad naturæ gloriam nato ; quojus morum suavitudo, ingenii acumen, extemporalis facundia, & incomparabile judicium, supra humanam sortem æstimata sunt. Qui amicos usus Reges Maxumos, & terræ Galliæ primores Viros, ipsos etiam sequiorum partium præstites, tametsi patriarum legum, & sacrorum avitorum retinentissimus, sine quojusquam offensa, sine pallo aut pipulo, universis populatim gratus, utque antidhac semper adversus omnes dolorum minacias mœnitam sapientiam labris & libris professus, ita in procinctu fati cum morbo pertinaciter

...er inim ... M. DE
...tus, tanaem aucta ... ex... MONTA-
...olcra vita polcram ... GNE.
volente fecit.

Vixit ann. 59. mens. 7. dieb. 11. Obiit anno salutis 1592. Idibus Septembris.

Francisca Chassanea ad luctum perpetuum heu relicta marito dolcissimo univira unijugo & bene merenti mœrens P. C.

Il ne laissa qu'une fille, nommée *Eleonor*, mariée au Viçomte de *Gamaches*.

Le caractere & le genie de *Montagne*, se connnoît assez par ses *Essais*; il s'y est dépeint au naturel & avec beaucoup de sincérité. On y voit que c'étoit un homme qui pensoit beaucoup; même sur des choses qui semblent ne pouvoir servir de matiere à la réflexion. On reconnoît par l'érudition dont cet Ouvrage est rempli, qu'il avoit beaucoup lû les anciens Auteurs: on peut dire cependant que c'est ce qu'il y a de moindre; les citations fréquentes qu'on y trouve, y sont souvent mal appliquées & dé-

M. DE MONTAGNE.

tournées de leur vrai sens. *Montagne* n'étoit point capable de se gêner en rien, les premieres pensées qui lui venoient dans l'esprit passoient aussitôt sur son papier, & il se servoit pour les appuyer des premiers passages des anciens qui se presentoient à lui, sans examiner scrupuleusement s'ils y étoient propres ou non; la tournure qu'il leur donnoit suppléoit à tout.

Il n'est peut-être point d'Ouvrage dont on ait dit plus de mal & de bien que du sien; les uns l'ont regardé comme un livre non seulement sans suite & sans ordre, rempli de mille choses puériles & indignes d'occuper un homme d'esprit; mais encore dangereux & plein de maximes tendantes à ruiner la pieté, à affoiblir l'esprit de Religion, & à renverser plusieurs principes incontestables de la Loy naturelle. D'autres, au contraire, ont prétendu qu'il n'est point d'Ouvrage de morale où il y ait tant à apprendre; qu'il devroit être continuellement entre les mains des personnes de la Cour, & des gens du monde, qui y peuvent trouver par

tout de bonnes instructions, & que c'est *le Breviaire des honnêtes gens*, comme l'appelle le Cardinal *du Perron*; & ils donnent pour cela à *Montagne* les titres de *Thales François*, & de *Socrate Chrétien*.

M. DE MONTAGNE.

Il y a de l'exageration dans ces deux sortes de jugemens. On ne peut nier à la verité que les *Essais de Montagne* ne soient un bon livre; le goût qu'on a pris pour eux, dès qu'ils parurent, n'a pas été un goût passager: il subsiste encore maintenant dans toute sa force, & la multitude des éditions qui s'en sont faites, fait voir que l'on a pensé toûjours de même sur son sujet. Il y régne dans la diction une simplicité, une naïveté, une vivacité & un agrément, qui les font lire avec plaisir. L'homme y est representé à découvert, ses passions, ses inclinations, ses desirs y sont dépeints avec toutes leurs couleurs. Voilà ce qu'ils ont de bon & ce qui les fait rechercher. Mais d'un autre côté il n'y a nul ordre; l'Auteur y sort continuellement de son chemin, pour aller se jetter dans des routes écartées, où l'on a peine à le suivre; & souvent il

M. DE MONTAGNE.

est parlé dans un chapitre, de toute autre chose que de ce qui en fait le titre. Mais ce qu'il y a de plus reprehensible sont les maximes pernicieuses qu'il y a répandues, & qu'il a enveloppées de raisonnemens Philosophiques, faux pour la plûpart.

Les *Essais de Montagne* parurent pour la premiere fois à *Bourdeaux*, l'an 1580. *in*-8°. Il n'y a dans cette édition & dans trois autres qui la suivirent, que les deux premiers livres. Il en parut une *cinquiéme édition augmentée d'un troisiéme livre, & de six cens additions aux deux premiers, à Paris chez Abel l'Angelier* 1588. *in*-4°. On voit dans celle-ci, au chapitre 28. du premier livre, 29. Sonnets d'*Etienne de la Boetie*, qui ne se trouvent point dans toutes les autres; & qu'on a remis dans celle de *Paris*, de l'an 1725. *in*-4°. Il est à remarquer que le texte de *Montagne* est plus suivi dans les premieres, que dans la cinquiéme & les suivantes; parce que ce texte, qui ne contenoit d'abord que des raisonnemens clairs & précis, a été coupé & interrompu par les differentes additions, que

l'Auteur y a faites par-ci par-là en différens temps, & qui y ont jetté du desordre & de la confusion, sans qu'il se soit mis en peine d'y remédier. Il seroit assez inutile & assez difficile même de rapporter ici toutes les éditions qui ont été faites des *Essais* : il me suffira de parler de celles qui ont quelque chose de remarquable. La premiere qui ait été publiée après la mort de *Montagne*, est celle de *l'Angelier* qui fut faite à *Paris in-fol.* en 1595. *sur une copie trouvée après le décès de l'Auteur, & qui avoit été revûë & augmentée d'un tiers plus qu'aux éditions précedentes*, comme marque le titre. C'est la plus autentique, & la plus conforme au manuscrit de *Montagne*, & c'est celle que M. *Coste* a suivie dans celle qu'il a donnée à *Londres*. Dans toutes celles qui ont été faites depuis, on a changé beaucoup le stile, & ces changemens sont plus considérables, suivant que les éditions sont plus récentes. M. DE MONTAGNE.

Mademoiselle *de Gournay*, qui étoit pénetrée d'estime & de vénération pour *Montagne*, & qui par son attachement pour lui s'étoit acquis le

M. DE MONTAGNE.

titre de sa fille d'alliance ; crut travailler pour sa gloire en donnant une nouvelle édition de ses *Essais*, plus parfaite que celles qui avoient paru jusques-là. Elle se proposa pour cela de remedier à deux défauts, qui se trouvoient dans toutes les précedentes ; où les passages Grecs, Latins, & Italiens, citez par *Montagne*, n'étoient point traduits en François, & où les sources d'où ces passages avoient été pris, n'étoient point indiquées. Elle traduisit ces passages & indiqua leurs sources ; mais elle s'aquita fort mal de ces deux points. Sa traduction est fort peu exacte, & ses indications sont ou trop vagues, ou fausses. Tout cela a cependant passé dans toutes les éditions suivantes, dans lesquelles on n'a point songé à mieux faire. La sienne parut en 1635. à *Paris*, *in-fol.* chez *Camusat*. Elle mit à la tête une Epître dédicatoire au Cardinal de *Richelieu*, datée du 12. Juin de cette année, & une vie de *Montagne*, tirée de differens endroits de ses *Essais*.

Toutes celles qui se sont faites depuis n'ont rien qui mérite de l'at-

tention, si ce n'est peut-être celle d'*Amsterdam* 1659. en 3. vol. *in*-12. qui est assez belle & assez commode. M. DE MONTAGNE.

M. *Coste* est le premier qui en ait publié une aussi parfaite qu'elle pouvoit l'être ; en voici le titre qui apprendra les avantages qu'elle a sur les autres : *Les Essais de Michel, Seigneur de Montagne. Nouvelle édition faite sur les plus anciennes & les plus correctes : augmentée de quelques Lettres de l'Auteur ; & où les passages Grecs, Latins, & Italiens, sont traduits plus fidélement & citez plus exactement que dans aucune des éditions précedentes. Avec de courtes Remarques, & de nouveaux Index plus amples & plus utiles que ceux qui avoient paru jusqu'ici. Londres* 1724. *in*-4°. 3. vol. Cette édition, qui est fort belle, a été suivie d'une autre semblable faite à *Paris* en 1725. *in*-4°. 3. vol. Les Libraires de *Paris*, qui n'ont rien oublié pour qu'elle ne fût point inferieure à celle de *Londres*, y ont de plus ajoûté quelques pieces, qui ne se trouvent point dans celle-ci, comme l'Epître dédicatoire adressée au Cardinal *de Richelieu*, par Mademoiselle *de Gour-*

M. DE MONTAGNE. *nay*, la Préface de la même Demoiselle, la Vie de *Montagne*, deux Epitaphes de *Montagne*, qui n'avoient pas encore été imprimées, les 29. Sonnets d'*Etienne de la Boetie*, & deux Lettres de *Montagne*, tirées des Oeuvres du même *la Boetie*, qui suivent les sept que M. *Coste* avoit déja données.

Comme ces deux belles éditions, faites coup sur coup, étoient d'une forme très-incommode, & plus propre à parer des Bibliotheques, qu'à servir pour l'usage ordinaire ; on en a fait une autre à *la Haye* en 1727. en 5. vol. *in*-12. où l'on trouve tout ce qui est contenu dans celles de *Londres* & de *Paris*, & que l'on dit dans le titre être *plus ample* ; mais qui n'a de plus que le discours de *la Boetie* de la *Servitude volontaire, ou le Contr'un*. Discours qu'on auroit pu fort bien omettre, puisqu'il ne regarde en aucune maniere *Montagne*.

Les *Essais de Montagne* ont été traduits en plusieurs langues. On en a une traduction Italienne faite par M. *Ginammi*, & imprimée à *Venise* en 1633. *in*-4°. & une Angloise, qui a

pour Auteur *Jean Florio*, & a été publiée à *Londres* en 1603. *in-fol.* M. DE MONTAGNE.

Il est assez inutile de parler ici d'un livre anonyme, intitulé : *Pensées de Montagne propres à former l'esprit & les mœurs. Paris* 1701. *in-12.* Ce n'est qu'un Recueil fait par M. *Arthaud* de quelques maximes détachées, qu'il a tirées de l'Ouvrage de *Montagne*, & dont on pourroit beaucoup augmenter le nombre.

Quoique *Montagne* n'ait composé que ses *Essais*, l'amitié l'a engagé à publier les deux Ouvrages suivans, l'un en qualité simplement d'Editeur, & le second en celle de Traducteur.

La Menasgerie de Xenophon ; les Reigles du Mariage de Plutarque ; Lettre de Consolation de Plutarque à sa femme, traduites du Grec, par Etienne de la Boetie. Avec quelques vers Latins & François de son invention. Paris 1571. *Frederic Morel, in-8°. Montagne*, intime ami de *la Boetie*, ayant herité de sa Bibliotheque & de ses papiers, publia dans ce Recueil tous ses écrits, qu'il jugea dignes de voir le jour ; & mit à la tête de chacun, des Epîtres

M. DE MONTAGNE.

dédicatoires qu'on a jointes aux trois dernieres éditions de ses *Essais*.

La Theologie naturelle de Raymond Sebon, traduite du Latin par Michel, Seigneur de Montagne. Paris 1581. *in*-8°. It. *Roüen* 1603. & 1641. *in*-8°. Cet Auteur Espagnol, Médecin de profession, enseignoit l'Ecriture Sainte à *Toulouse* l'an 1436. Son livre, au jugement de *Jean-Albert Fabricius*, renferme de très-bonnes choses, quoique l'Auteur y donne trop dans les subtilitez, & qu'il ait des idées singulieres, comme lorsqu'il veut prouver par la raison les mysteres de la Foy. *Montagne*, qui l'estimoit beaucoup ne s'est pas contenté de le traduire ; il a fait aussi sa Défense contre ceux qui l'attaquoient dans le 12ᵉ. Chap. du 2. livre de ses *Essais*; & dans une Lettre à son pere, inserée dans les trois dernieres éditions des *Essais*.

V. *sa vie extraite de ses Essais. Les Eloges de Sainte Marthe. Les Eloges de M. de Thou & les additions de Teissier.*

PIERRE CHARRON.

P. CHARRON.

PIERRE *Charron* naquit à *Paris* l'an 1541. de *Thibaud Charron*, Libraire, & de *Nicole de la Barre*. Quoique son pere eût une très-nombreuse famille, il lui trouva tant de disposition pour les sciences, qu'ils crut devoir le faire étudier.

Le jeune *Charron* répondit aux espérances qu'il avoit conçûës de lui. Après avoir fait avec beaucoup de succès ses Humanitez & sa Philosophie, il alla étudier en Droit civil & Canon, dans les Universitez d'*Orleans* & de *Bourges*, & se fit recevoir dans la derniere Docteur en cette science.

De retour à *Paris* il fut reçu Avocat au Parlement, & fréquenta le Barreau avec beaucoup d'assiduité pendant cinq ou six ans; mais prévoyant qu'il lui seroit difficile de s'avancer par cette voye, parce qu'il n'avoit aucune liaison avec les Procureurs & les Solliciteurs de Procès, & qu'il se sentoit incapable de s'a-

P. CHARRON.

baisser à leur faire sa cour, afin qu'ils lui procurassent des affaires ; il se dégoûta de ce métier, & l'abandonna entierement pour se donner à l'étude de la Theologie.

Ayant embrassé l'état Ecclesiastique, & été ordonné Prêtre, il se tourna tout entier du côté de la prédication, & y acquit en peu de temps une si grande réputation, que plusieurs Evêques s'empresserent de l'attirer dans leurs Diocèses.

Arnaud de Pontac, Evêque de *Bazas*, l'ayant entendu prêcher en 1571. dans l'Eglise de *S. Paul*, l'engagea à quitter *Paris*, & le mena à *Xaintes*, à *Bourdeaux*, dans son Evêché & en d'autres lieux de la Gascogne & du Languedoc, où il prêcha avec tant d'éloquence, qu'on lui offrit en plusieurs Cathedrales des Canonicats & des Theologales, pour l'y fixer. Il fut successivement Theologal de *Bazas*, d'*Acqs*, de *Leitoure*, d'*Agen*, de *Cahors*, & de *Condom*, Chanoine, & maître d'Ecole en l'Eglise de *Bourdeaux*, & Chantre en celle de *Condom*.

La Reine *Marguerite* le prit aussi

pour son Prédicateur ordinaire, & il fut outre cela quelque-temps à la suite du Cardinal *d'Armagnac*, Legat d'*Avignon*. P. CHARRON.

Après avoir été 17. ans absent de *Paris*, il y revint en 1588 pour accomplir le vœu, que son amour pour la solitude lui avoit inspiré, de se faire Chartreux. Il se presenta au Prieur de la Chartreuse de *Paris*, qui le trouvant trop avancé en âge pour pouvoir s'accoûtumer aux austeritez de cet Ordre, s'excusa de le recevoir. Sur son refus, il s'adressa au Provincial des Celestins, qui le rejetta pour la même raison. Ainsi se voyant par-là dégagé de son vœu, il résolut de vivre dans la suite comme il avoit fait jusques-là, en Prêtre séculier.

L'année suivante 1589. il alla prêcher le Carême à *Angers*, & retourna ensuite à *Bourdeaux*, où il fit connoissance avec *Montagne*, dont il estimoit beaucoup les *Essais*; & lia avec lui une amitié si étroite, que *Montagne* pour lui marquer l'affection qu'il lui portoit, lui permit par son testament de porter les armes pleines de sa famille, parce qu'il ne laissoit aucuns enfans mâles.

P. CHARRON.

Les troubles ayant retenu *Charron* dans la Ville de *Bourdeaux*, depuis l'an 1589. jusqu'en 1593. il profita de son loisir pour composer son livre des *trois Verités*, dont je parlerai plus bas. l'Evêque de *Cahors* l'ayant lû, prit du goût pour son Auteur, voulut l'approcher de lui, & le fit pour cela son grand Vicaire & Theologal de son Eglise.

Il étoit dans cette Ville, lorsque le Roy convoqua à *Paris* l'an 1595. l'assemblée generale du Clergé. Y ayant été député, il fut choisi pour en être le premier Secrétaire.

De retour à *Cahors*, l'année suivante, il y demeura jusqu'en 1600. que *Jean du Chemin*, Evêque de *Condom*, lui donna les dignitez de Chantre & de Theologal de son Eglise. S'étant alors transporté dans cette Ville, il résolut de s'y fixer, & y acheta pour cela une Maison qu'il bâtit à neuf, & meubla magnifiquement.

Claude Dormy, Evêque de *Boulogne sur Mer*, lui offrit en 1603. la Theologale de sa Cathedrale; mais peu disposé à changer davantage, il

fit un voyage à *Paris* pour le remercier de ses offres, & pour faire une nouvelle édition de sa *Sagesse*. Il arriva dans cette Ville le 9. Octobre & logea chez un Libraire nommé *Pierre Bertaud* près de *S. Hilaire*. Le 16. Novembre suivant, comme il descendoit la ruë de *Saint-Jean de Beauvais*, il eut une attaque d'Apoplexie, qui l'enleva subitement dans sa 63^e. année. Il fut enterré le 18. à *S. Hilaire*, le visage découvert & en habits Sacerdotaux, comme il l'avoit toûjours souhaité. P. CHARRON.

Il avoit fait son Testament le 30. Janvier de l'année précedente 1602. & y avoit témoigné sa reconnoissance à *Montagne*, en laissant cinq cens écus à *Leonor de Montagne, femme du Sieur de Camain, Conseiller du Roy en son Parlement de Bourdeaux, la bonne sœur du feu Sieur de Montagne, & sa commere*; & en instituant *ledit Sieur de Camain son héritier seul & universel, en acquittant les legs contenus par son Testament, revenans peu s'en faut à la somme de quinze mille livres.* On voit par-là qu'il devoit avoir thesaurisé, n'ayant presque rien eu de patrimoi-

P. CHARRON.

ne, & qu'il avoit oublié entierement sa famille, qui apparemment n'étoit pas aisée; puisque son pere avoit eu peu de bien, mais beaucoup d'enfans; sçavoir, quatre d'un premier lit, & vingt-un d'un second.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Les trois Veritez contre les Athées, Idolâtres, Juifs, Mahométans, Herétiques & Schismatiques. En trois livres. Bourdeaux* 1594. *in*-8°. *Charron* ne mit point son nom à cette édition, qui fut copiée dans 2. ou 3. qui se firent peu de temps après & coup sur coup à *Paris*. On en fit aussi une à *Bruxelles* l'an 1595. *in*-8°. sous le nom de *Benoît Vaillant, Avocat de Saincte Foy*. *Jean-Albert Fabricius* n'a pas sçû cette particularité, lorsque dans son *Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur la verité de la Religion*, p. 471. il a fait deux Ouvrages differens, de celui de *Pierre Charron*, & de celui de *Benoît Vaillant*. Les trois Veritez contenuës dans ce livre sont; 1°. qu'il y a un Dieu & une Religion; 2°. que de toutes les Religions la Chrétienne est la seule veritable; 3°. que de toutes les Communions Chrétiennes, la Catho-

Catholique Romaine est la seule P. C
vraye Eglise. Par la premiere *Charron* combat les Athées ; par la seconde les Païens, les Juifs & les Mahométans ; & par la troisiéme les Heretiques & les Schismatiques ; ce qu'il fait avec beaucoup de méthode. Comme il avoit attaqué dans la troisiéme partie le *Traité de l'Eglise* que *du Plessis-Mornay* avoit mis au jour en 1578. un Ecrivain Protestant lui opposa aussi-tôt l'Ouvrage suivant : *Réponse pour le Traité de l'Eglise, aux objections proposées en un livre intitulé :* Les trois Veritez. *La Rochelle* 1594. *in-8°.* *Charron* donnant une nouvelle édition de ses *trois Veritez* à *Bourdeaux* l'an 1595. *in-12.* avec son nom à la tête, l'augmenta d'une replique à cette réponse. D'un autre côté *François Junius*, le pere, se proposa de réfuter en même temps l'Ouvrage de *Charron* & sa Réponse, en publiant le livre, intitulé : *Amiable confrontation de la simple verité de Dieu, comprise ès Ecritures Saintes, avec les livres de M. Pierre le Charron, Parisien, qui sont intitulez, l'un :* Les trois Veritez, *&c. l'autre :* La Repli-

P. CHARRON. que du même Auteur sur la Réponse faite à sa troisiéme Verité. *Leyde* 1699. *in*-4°. L'Ecrit de *Charron* se trouve ici inseré dans son entier. Il l'augmenta beaucoup dans la suite & fit même une Réponse à *Junius*; mais il n'a pas eu le temps de la donner au public, & personne ne l'a fait pour lui.

2. *Discours Chrêtiens de la Divinité, Création, Rédemption, & Octaves du S. Sacrement. Bourdeaux* 1600. *in*-8°. It. *Paris* 1604. *in*-8°.

3. *De la Sagesse, trois livres. Bourdeaux* 1601. *in*-8°. Cette édition, qui est la premiere, est la plus recherchée par les Curieux, parce qu'elle contient les choses, qui furent supprimées, ou adoucies, ou rectifiées dans celle qui parut ensuite. Elle a été cependant suivie dans quelques-unes qui se firent peu de temps après. L'Auteur étoit à *Paris* pour en donner une nouvelle corrigée & augmentée, lorsqu'il mourut, & il n'en vit que trois ou quatre feüilles imprimées. Après sa mort le Recteur, la Sorbonne, & Messieurs les Gens du Roy, tant du Parlement que du

Châtelet, voulurent faire supprimer cette édition, & on en saisit jusqu'à trois fois les feuilles imprimées; mais lorsqu'on eut representé qu'il ne s'agissoit dans l'Ouvrage que de la Sagesse humaine, qui y étoit traitée Moralement & Philosophiquement, sans aucun rapport à la Religion, & que l'Auteur avoit éclairci & corrigé plusieurs choses qui y avoient d'abord déplu, on cessa toutes les poursuites qu'on avoit commencées, & on permit de l'imprimer & de le vendre. Il parut à *Paris* en 1604. avec les retranchemens & les corrections, que le President *Jeannin*, commis par M. le Chancelier à sa censure & à son examen, jugea devoir y être faites. Mais comme cette édition fut peu recherchée, & qu'on aimoit mieux avoir le livre tel qu'il étoit d'abord, ceux qui l'imprimerent dans la suite y ajoûterent les endroits de la premiere édition, que *Charron* avoit retranchez ou changez, & les corrections du President *Jeannin*; & c'est avec ces augmentations qu'il parut à *Paris* en 1607. & 1618. *in*-8°. & plusieurs autres fois depuis. La plus

P. CHARRON.

P. CHARRON.

belle édition est celle de *Leyde*, *Elzevier* 1646. *in*-12. *George-Michel de Rochemaillet*, ami de l'Auteur, qui a eu soin de l'édition qui s'est faite après sa mort, a mis à la tête son Eloge, où l'on trouve un assez grand détail de sa vie.

4. *Traité de Sagesse. Plus quelques discours Chrétiens, qui ont été trouvez après le décès de l'Auteur. Paris* 1606. *in*-8°. It. à la suite des dernieres éditions de ses trois livres *de la Sagesse*. *Charron* composa un peu avant sa mort ce petit Traité de Sagesse, qui contient un Sommaire & une Apologie de son grand Ouvrage.

Il en a été du livre de *Charron* à peu près comme des *Essais de Montagne*, qu'il a copiez fidélement, & dont il a suivi les pensées en beaucoup d'endroits; il a eu des adversaires & des défenseurs. Les uns prenant toutes ses expressions à la rigueur, ont censuré impitoyablement tout ce qui ne leur a pas paru conforme à la maniere de parler ordinaire; & ont même été jusqu'à le traiter d'Athée; accusation qui n'a aucun fondement, & que ses actions, sa vie, & ses écrits

détruisent suffisamment. D'autres plus raisonnables ont trouvé seulement qu'il s'étoit exprimé quelquesfois d'une maniere un peu dure, comme il arrive assez souvent à ceux qui veulent se livrer aux raisonnemens Philosophiques, & ont crû ne rien faire que de conforme à ses intentions, en donnant un bon sens à ses paroles. P. CHARON.

V. son Eloge par *George-Michel de La Rochemaillet* à la tête de son livre de *la Sagesse*. *Sorel Biblioth. Françoise*, p. 79. *Bayle*, *Dictionnaire*.

MARIE DE JARS DE GOURNAY.

MARIE *de Jars de Gournay* naquit à *Paris* l'an 1565. de *Guillaume de Jars*, Sieur de *Neufvi* & de *Gournay*, & de *Jeanne de Hacqueville*, sœur d'un President au grand Conseil. M. J. GOURNAY.

Son pere tiroit son nom & son origine du Bourg de *Jars* vers *Sancerre*. Mais la branche dont il étoit, se trouvant par la suite des temps,

M. J. DE GOURNAY.

peu favorisée des biens de la fortune; ses ancêtres furent obligez de quitter la Campagne, & de venir chercher fortune dans les Villes. Pour lui il fut Trésorier de la Maison du Roy, & eut la Capitainerie & le Gouvernement des Châteaux de *Remy*, *Gournay* & *Moyenville*.

Marie de Gournay l'ayant perdu dès sa premiere jeunesse, fut élevée par sa mere à *Gournay* où elle s'étoit retirée. Elle se sentit de bonne heure du goût pour les sciences, mais sa mere qui n'en avoit aucun pour ces sortes de choses, n'avoit garde de lui permettre de s'y appliquer. Cette difficulté ne la rebutta pas cependant, elle trouva le moyen d'apprendre elle-même à ses heures perduës la Langue Latine, sans Grammaire & sans aucun secours, seulement en conferant des traductions Françoises avec leurs originaux Latins.

Une Grammaire Gréque lui étant tombée entre les mains, elle la lut avec plaisir, & commença à apprendre cette Langue; mais voyant que ce travail seroit long, & ne seroit que d'une médiocre utilité pour le

but qu'elle s'étoit proposée, de se borner à l'étude de la Morale, elle l'abandonna bien-tôt. M. J. DE GOURNAY.

Elle n'avoit que dix-huit ou dix-neuf ans, lorsqu'elle lut les *Essais de Montagne*. Cette lecture lui plut extrêmement, & depuis ce temps-là elle conçut un desir ardent d'en avoir & d'en connoître l'Auteur. L'Occasion s'en présenta 2. ou 3. ans après. Car étant venuë à *Paris* avec sa mere, & *Montagne* s'y étant rendu aussi peu de temps après, elle l'envoya saluer & lui marquer l'estime qu'elle faisoit de sa personne & de son livre.

Montagne charmé de ces avances l'alla voir & remercier le lendemain, & dans l'entretien qu'ils eurent ensemble il conçut tant d'affection pour elle, qu'il lui offrit la qualité de sa fille d'alliance, qu'elle accepta avec beaucoup de satisfaction.

Ils se virent depuis fréquemment pendant huit ou neuf mois de séjour qu'ils firent ensemble à *Paris*. *Montagne* étant mort trois ans après, elle le pleura comme son pere, & chercha une consolation à la douleur de sa perte, dans la publication de ses

M. J. DE GOURNAY.

Ouvrages, qu'elle prit soin de faire imprimer sur les manuscrits de l'Auteur. Ce qu'elle fit à la priere de sa veuve & de sa fille unique.

Elle avoit perdu elle-même sa mere en 1591. & avoit fixé depuis sa demeure à *Paris.* Se trouvant libre par-là, elle répondit aux instances que ces Dames lui firent de les aller voir en Guyenne, & elle demeura quinze mois chez elles. De retour à *Paris* elle entretint toûjours par un commerce exact de Lettres, l'amitié que ce séjour lui avoit fait former avec elles, mais surtout avec *Eleonor de Montagne*, Vicomtesse de *Gammaches*, fille *de Montagne* qui l'aimoit comme sa propre sœur.

Tout le reste de sa vie s'est passé à lire, à composer, & à s'entretenir avec les personnes d'esprit qui étoient en relation avec elle. Elle étoit en commerce de Lettres avec plusieurs Sçavans & plusieurs personnes de considération, tant de France que des Païs étrangers; & après sa mort on a trouvé dans son Cabinet plusieurs Lettres des Cardinaux *du Perron*, *Richelieu*, *Bentivoglio*, de *S. François* de

de Sales; de *Henri-Louis de Chasteigner de la Roche-Pozay*, Evêque de *Poitiers*; d'*Antoine Godeau*, Evêque de *Grasse*; de *Charles I.* Duc de *Mantoue*; du Duc *de Biron*; du President *de Grammont*, du President *Jannin*, de *Juste Lipse*, de *Balsac*, de *Mainard*, de *Daniel Heinsius*, d'*Anne-Marie Schurman*, de Madame *des Loges* & de plusieurs autres personnes.

M. J. DE GOURNAY.

Rien ne peut égaler les éloges qu'elle a reçus pendant sa vie; & *Dominique Baudius* a poussé la flaterie à son égard, jusqu'à l'appeller la *Sireine Françoise*, & la *dixiéme Muse*. Mais on est bien revenu de toutes ces louanges, & quelque merite qu'elle pût avoir par elle-même, ses Ouvrages ne sont plus lûs de personne, & sont tombez dans un oubli dont ils ne se retireront jamais.

Elle mourut à *Paris* le 13. Juillet 1645. âgée de 80. ans, & fut enterrée à *S. Eustache*. Elle laissa sa Bibliotheque à quelques Sçavans qui la fréquentoient, & principalement à M. de *la Mothe le Vayer*, qu'elle avoit fait son executeur testamentaire.

M. J. DE GOURNAY.

Elle n'avoit jamais voulu se marier, soit pour n'être point gênée dans l'amour qu'elle avoit pour les sciences, soit pour d'autres raisons.

Elle avoüe dans ses Ecrits la passion qu'elle avoit eu pendant plusieurs années pour la Chymie & pour le grand'Oeuvre; passion dont le peu de succès des opérations, & les dépenses qu'elle étoit obligée de faire pour cela, la dégoûtérent enfin.

On lit dans le *Menagiana*, tom. 3. p. 83. une particularité sur *Marie de Gournay*, qui doit trouver ici sa place: *Menage* la tenoit de M. de *Boisrobert.* » Deux amis de M. le Marquis » *de Racan* sçûrent qu'il avoit un ren» dez-vous pour voir Mademoiselle » *de Gournay*. Elle étoit de Gascogne, » fort vive & un peu emportée de son » naturel; au reste bel esprit, & com» me telle elle avoit témoigné en » arrivant à *Paris* grande impatience » de voir M. *de Racan*, qu'elle ne » connoissoit pas encore de vûë. Un » de ces Messieurs prévint d'un heure » ou deux celle du rendez-vous, & » fit dire que c'étoit *Racan*, qui de» mandoit à voir Mademoiselle *de*

» *Gournay*. Dieu sçait comme il fut reçu. Il parla fort à Mademoiselle *de Gournay* des Ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, & qu'il avoit étudiez exprès. Enfin après un quart d'heure de conversation il sortit, & laissa Mademoiselle *de Gournay* fort satisfaite d'avoir vû M. *de Racan*. A peine étoit-il à trois pas de chez elle, qu'on lui vint annoncer un autre M. *de Racan*. Elle crut d'abord que c'étoit le premier qui avoit oublié quelque chose à lui dire, & qui remontoit. Elle se préparoit à lui faire un compliment là-dessus, lorsque l'autre entra & fit le sien. Mademoiselle *de Gournay* ne put s'empêcher de lui demander plusieurs fois, s'il étoit veritablement M. *de Racan*, & lui raconta ce qui venoit de se passer. Le prétendu *Racan* fit fort le fâché de la piece qu'on lui avoit joüée, & jura qu'il s'en vengeroit. Bref, Mademoiselle *de Gournay* fut encore plus contente de celui-ci, qu'elle ne l'avoit été de l'autre, parce qu'il la loüa davantage. Enfin il passa chez elle pour le veritable *Racan*, & l'autre pour un

M. J. DE GOURNAY.

M. J. DE GOURNAY.

» *Racan* de contrebande. Il ne faisoit » que de sortir, lorsque M. *de Racan*, » en Original, demanda à parler à » Mademoiselle *de Gournay*. Si-tôt » qu'elle le sçût, elle perdit patience: » Quoi, encore des *Racans*, dit-elle ? » Néanmoins on le fit entrer. Made- » moiselle *de Gournay* le prit sur un » ton fort haut, & lui demanda s'il » venoit pour l'insulter. M. *de Racan*, » qui d'ailleurs n'étoit pas trop ferré » parleur, & qui s'attendoit à une » autre réception, en fut si étonné, » qu'il ne put répondre qu'en balbu- » tiant. Mademoiselle *de Gournay*, » qui étoit violente, se persuada tout » de bon que c'étoit un homme en- » voyé pour la joüer, & défaisant sa » pantoufle, elle le chargea à grands » coups de mule, & l'obligea de se » sauver. J'ay vû, ajoûte *Menage*, » joüer cette Scene par *Boisrobert* en » presence du Marquis *de Racan*, & » quand on lui demandoit si cela étoit » vrai ; *oüi-da*, disoit-il, *il en est* » *quelque chose.*

Ce qu'on dit ici de l'humeur brusque & emportée de Mademoiselle *de Gournay* est veritable ; elle avoüe elle-

même dans la *Peinture de ses Mœurs*, que c'étoit son défaut. Mais *Menage* s'est trompé en la faisant Gascone ; elle étoit Parisienne.

M. J. DE GOURNAY.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Le Promenoir de M. de Montagne, par sa fille d'alliance Mademoiselle de Gournay ; avec quelques Poësies d'elle-même. Paris, l'Angelier, in-12.* Cet Ouvrage est adressé à *Montagne* par une Lettre datée de l'an 1589. Elle dit l'avoir intitulé ainsi, parce qu'elle raconta à *Montagne* en se promenant avec lui, l'Histoire qui y est contenuë.

2. *Le Bouquet de Pinde.* C'est un Recuëil de Poësies diverses, fort mauvaises, qui a été imprimé vers le même temps. Cette Demoiselle n'avoit point de talent pour la Poësie, quoiqu'elle se fît un divertissement de s'y appliquer.

3. *Versions de quelques pieces de Virgile, Tacite & Salluste. Paris* 1619. & 1623. *in-*8°. Il y a à la tête un discours pour la défense de la Poësie & du langage des Poëtes.

4. *L'Ombre de la Demoiselle de Gournay. Paris* 1626. *in-*4°. C'est un Re-

M. J. DE GOURNAY.

cueil de ses Oeuvres, où les précedentes sont contenuës avec quelques autres. Elle en a donné depuis une édition plus ample sous le titre suivant.

5. *Les Advis, ou les Présens de la Demoiselle de Gournay. Paris* 1634. & 1641. *in*-4°. 2. vol. Les pieces en Prose contenuës dans le premier volume roulent sur la Morale, ou sur la Langue Françoise. Ce qui regarde ce dernier article est fort peu de chose, on y voit son foible & son entêtement pour les vieux mots, & les anciennes manieres de s'exprimer en notre Langue; entêtement dont *Menage* l'a raillée dans sa Requête des Dictionnaires.

V. *sa Vie, par elle-même, à la fin de ses Oeuvres; les Eloges des Dames Illustres par Hilarion de Coste*, tom. 2. p. 668.

JEAN SECOND.

JEAN Second (*Secundus*) naquit à *la Haye* en Hollande, le 14. Novembre 1511. de *Nicolas Everard*, fameux Jurisconsulte, & d'*Elise Bladelle*. On ne voit pas bien pourquoi il fut nommé *Second*, soit que ce soit lui qui ait pris ce nom de lui-même, soit que ce soit son pere qui le lui ait donné ; car ses Historiens sont partagez là-dessus, quoiqu'ils conviennent que ce fût par une espece de présage, parce que ce nom marquoit que l'enfant ainsi nommé, ne trouveroit pas aisement son second ; ce qui semble une espece de galimatias. J. SECOND.

Il commença ses études sous *Jacques Volcard*, Auteur d'un Discours : *de usu Eloquentiæ in obeundis muneribus publicis*, imprimé à *Anvers* en 1526. *in*-4°. & les continua sous *Rumold Stenemola*, de *Malines*.

Ses Humanitez finies, il vint en France, & alla à *Bourges* étudier en Droit sous *André Alciat* qui lui don-

J. SECOND. donna le bonnet de Docteur en cette Faculté.

Orné de ce titre, il partit de *Bourges* le 4. Mars 1533. pour retourner dans sa Patrie, comme il paroît par la Relation qu'il nous a donnée de ce Voyage.

Swertius, *Valere André*, & tous ceux qui les ont suivis, disent qu'il alla ensuite en Italie ; & ces deux Bibliothécaires ajoûtent, qu'étant à *Rome* il fut Secrétaire de *Paul IV*. Tout cela est absolument faux. 1°. Son voyage d'Italie est chimérique. Il nous a donné la Relation de tous ceux qu'il a faits, sans faire la moindre mention de celui-là. D'ailleurs où pourroit-on le placer ? On ne le peut mettre qu'entre celui de *Bourges*, & celui d'Espagne, comme ont fait tous ceux qui ont parlé de lui. Mais l'espace est trop court entre l'un & l'autre, pour l'y placer commodément. Il est sûr qu'il n'arriva de *Bourges* à *Malines*, que le 17. Mars 1533. comme il paroît par son Journal, où l'on a mis mal à propos le 13. Il est sûr de plus qu'il étoit dans cette Ville le 8. May de cette année &

qu'il se disposoit alors à son voyage d'Espagne qu'il commença le 28. du même mois. Or il n'a pu faire le voyage d'Italie depuis le 17. Mars jusqu'au 8. May suivant, c'est-à-dire dans l'intervalle de six ou sept semaines. 2°. Il est ridicule de le faire Secrétaire du Pape *Paul IV.* qui ne fut élû que dix-neuf ans après sa mort, c'est-à-dire en 1555. *Melchior Adam* & *Scriverius*, qui ont copié *Valere André* & *Sweertius*, ont bien vû la méprise, & ont passé sous silence cette fausse particularité. J. SECOND.

Il partit donc pour l'Espagne le 28. May 1533. attiré sans doute par un de ses freres qui y demeuroit ; & il n'y fut pas plûtôt arrivé que l'Archevêque de *Tolede* le prit à son service en qualité de Secrétaire. Ce fut par son ordre qu'il accompagna en 1535. l'Empereur *Charles-Quint* à son expédition de *Tunis*, & passa avec lui en Afrique.

Quelques infirmitez que lui causerent ce voyage, l'ayant obligé de retourner dans sa patrie, pour y prendre son air natal, *George d'Egmond*, Evêque d'*Utrecht*, l'engagea à venir

J. SE- remplir auprès de lui le même poste
COND. qu'il avoit eu auprès de l'Archevêque de *Tolede*.

Ce Prélat étoit alors dans l'Abbaye de *S. Amand*, dont il étoit Abbé; & *Jean Second* l'y alla aussi-tôt trouver. Mais à peine y fut-il arrivé que la fiévre lui prit, & qu'il en mourut au bout de quatre jours, le 24. Septembre 1536. dans sa 25^{e}. année. Il fut enterré dans cette Abbaye & *Dousa* lui fit cette Epitaphe.

D. O. M. S.

Joanni Secundo Hagiensi Batavo, Jurisconsulto, Oratori ac Poetæ Clarissimo, fingendi quoque ne sculpendi laudatissimo artifici; qui primùm in Hispaniis Joanni Taveræ Toletano Cardinali; deinde in patria Illustri Georgio ab Egmonda, Trajectensi Præsuli, & hujus loci Primati ab Epistolis & Secretis fuit. Postremò ab Carolo V. Imp. Aug. accersitus, ut eandem deinceps apud se functionem obiret, immatura nimium morte rapto, Mater, Fratres, ac Sorores tristissimi desiderii Monimentum posuerunt. Vixit Annis 4. & 20. Mens. 10. *Dies* 10.

Obiit anno ab restituta salute 1536. *8. Calend. Octobris.* J. SECOND.

Ce que l'Auteur de l'Epitaphe dit qu'il fut choisi par l'Empereur *Charles-Quint* pour être son Secrétaire, ne se trouve dans aucun de ceux qui ont parlé de lui. Ainsi c'est un fait qu'on doit regarder comme très-douteux.

Au reste *Jean Second* est plus connu par son talent pour la Poësie Latine, que par tout autre endroit. On peut dire qu'il y a excellé, & que quoique sa veine fut très-abondante, & qu'elle coulât avec la plus grande facilité du monde, elle n'a rien produit que d'exact & de châtié; & l'on doit convenir avec *Melchior Adam*; que sa Versification fut douce, claire & nette dans ses Elegies; enjoüée & tendre dans ses Vers amoureux; fine & subtile dans ses Epigrammes; grave, mais sans enflure dans ses pieces funébres; & élegante par tout.

La Poësie ne fit pas son unique occupation: son inclination le porta encore à la Peinture & à la Gravûre, dans lesquelles il se rendit aussi habile que son âge le pouvoit permettre.

J. SECOND.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Basiorum liber. Lugduni* 1536. *in* 4°. It. *Paris.* 1538. *in*-4°. Ce livre imprimé d'abord separément a été joint ensuite au Recuëil de ses Poësies.

2. *Poemata. Ultrajecti* 1541. *in*-8°. It. *Paris.* 1561. & 1582. *in*-8°. Ce Recuëil, qui a été imprimé plusieurs autres fois, contient les Ouvrages suivans. *Elegiarum libri tres. Basiorum liber. Epigrammatum liber. Odarum liber. Epistolarum libri duo. Funerum liber. Sylvarum liber.* Il est à remarquer que dans toutes ces éditions on a ôté certaines choses trop libres que *Jean Second* avoit dites de quelques personnes de considération; mais *Scriverius* les a remises dans celles qu'il a données depuis.

3. *Reginæ Pecuniæ Regia. Lugd.* 1552. *in*-4°. Cette piece de Vers qu'il composa pendant son séjour en Espagne, a été aussi inserée dans le Recuëil de ses Oeuvres donné par *Scriverius.*

4. *Joannis Secundi Hagiensis Opera quæ reperiri potuerunt omnia. Curante atque edente P. Scriverio. Lugd. Bat.* 1619. & 1631. *in*-8°. Outre les Poë-

ſies dont j'ai déja parlé, *Scriverius* a inſeré dans cette Collection trois Lettres en proſe de *Jean Second*, & une longue Préface contenant ſon Eloge & celui des Sçavans de ſa famille. J. SECOND.

5. *Joannis Secundi Hagienſis Itineraria tria, Belgicum, Gallicum & Hiſpanicum. Edente nunc primùm Daniele Heinſio. Leydæ* 1618. *in*-8°. pp. 71. Le premier de ces Voyages, qui ſont tous décrits en peu de mots, eſt de *Malines* à *Bourges*, il n'y a point de dates. Le ſecond de *Bourges* à *Malines*, eſt de l'an 1533. Le troiſiéme de *Bruxelles* en Eſpagne, n'a point non plus de dates; mais il doit être de la même année 1533. puiſqu'on voit à la ſuite des Poëſies de *Jean Second*, une de ſes Lettres à *Jean Scorel*, datée de *Malines* le 8. May 1533. où il marque qu'il étoit ſur ſon départ pour l'Eſpagne; & que le Journal de ſon Voyage commence au 28. de ce mois.

V. *Swertii Athenæ Belgicæ. Valerii Andreæ Bibliotheca Belgica. Melchior Adam Vitæ Germanorum Philoſophorum. Auberti Miræi Elogia ſcriptorum Belgii. La Préface de Scriverius ſur les Ouvrages de Jean Second.*

NICOLAS EVERARD.

N. Everard.

NICOLAS *Everard*, pere de *Jean Second*, dont je viens de parler, naquit vers l'an 1461 à *Gripskerque* dans l'Isle de *Walcheren* en Zelande, & dans le voisinage de *Middelbourg*, capitale de cette Province ; ce qui lui a procuré le surnom de *Middelburgensis*.

Après ses premieres études, il tourna ses vûës du côté de la Jurisprudence, dans laquelle il alla s'instruire à *Louvain*, & il y fut reçu Docteur le 11. Juin 1493.

Il paroît par les Vers que *Nicolas Grudius* son fils a composez sur sa mort, & que je rapporterai plus bas, qu'il enseigna ensuite quelque-temps le Droit à *Louvain* ; circonstance dont les Bibliothecaires de Flandres ne parlent point. On ne le voit pas non plus dans la Liste des Professeurs de cette Université, que *Valere André* nous a donnée. Peut-être a-t-il fait seulement quelques leçons particulieres sur cette science, qui ont donné lieu à ce que *Grudius* en a dit.

Il fut d'abord Official de *Henri de Bergh*, Evêque de *Cambray*, résident à *Bruxelles*, & Chanoine de l'Eglise Collégiale de *S. Gui d'Anderlecht*, qui est dans un des Fauxbourgs de cette derniere Ville. Cela fait voir qu'il avoit d'abord embrassé l'état Ecclesiastique ; mais il l'abandonna dans la suite pour se marier. N. EVERARD.

Son mérite l'ayant fait connoître, il fut nommé Assesseur du grand Conseil de *Malines*; dignité qu'il ne quitta que pour être élevé à celle de President du Conseil souverain de Hollande & de Zelande. Il conserva cette derniere pendant l'espace de dix-huit ans, au bout desquels *Charles-Quint* qui l'avoit nommé à ces deux premieres, le fit passer à celle de President du grand Conseil de *Malines*.

Il mourut dans ce poste le 9. Août 1532 âgé de 70. ans. & fut enterré dans l'Eglise de *Sainte-Marie*, où on lui mit cette Epitaphe.

D. O. M. S.

Clarissimo D. Nicolao Everardo Middelburgensi, summi Consilii Presi-

N. EVERARD. *di, Marito carissimo, Patrique pientissimo Uxor liberique cum lacrymis poss.*

Vixit an. 70. Obiit anno à salute restituta 1532. V. Idus Augusti.

Jura velut tenebris jam dudum offusa jacebant,
Paneque Lethea sub pede mortis erant.
Astraea ad Grudios rediit te vindice Campos,
Juraque Romani quae coluere patres.

Nicolas Grudius, son fils, composa sur sa mort des Vers que je rapporterai ici, tant parce qu'ils contiennent un détail abregé de sa vie, que pour donner un échantillon de sa Poësie. Il le fait parler ainsi.

Evrardo patre, de Glycera genitrice creatum
Valchria Nicoleon me tulit inter aquas.
Docta rudimentum dederat Lovania legum,
Quae mihi, mox à me, quas docuit, didicit.
Juverunt justos oracula nostra clientes;

In-

N. EVERARD.

Inflexere animum munera nulla meum.
Integer hac æquum colui prius urbe Senator ;
Post Batavis Præses jura sacrata dedi ,
Magnatum rigidisque minis , precibusque potentum
Infractus , senas pene trieterides.
Cum vocat huc iterum Cæsar me Carolus ultro
Præses & ensigera Virginis arce locor.
Nostro nec sat habens seclo prodesse , reliqui ,
Quæ , bona posteritas , te quoque lecta , juvent.
Natorum licuit viventi cernere honores ;
Quos mihi Bladellæ stirpis Elissa dedit :
Qui tumulum & titulos rapto posuere parenti ,
Astreæ & Clario turba probata Choro.
Parte mei meliore , ævi satur , astra petivi ,
Deterior quadro hoc marmore pressa latet.

Jean Second a fait aussi sur la mort

N. EVERARD. de *Nicolas Everard*, son pere, une piece de Vers dont je rapporterai ici les principaux endroits, pour faire sentir la difference qu'il y avoit entre sa Poësie & celle de *Grudius*, & combien il l'emportoit en ce genre sur son frere ; outre qu'il n'est pas possible de faire un plus bel Eloge d'*Everard.* Il l'introduit s'exprimant en ces termes.

Ipse meos annos, vita sine labe, peregi.
Exiguumque mei tellus obscura recondit ;
Cœtera tam parva non compescuntur in urna ;
Pars sed in æthereas sedes, natalia regna,
Cessit, pars Fama nivea plaudentibus alis
Ingenti vehitur ventura in secla triumpho.
Quoque magis vario vita est mihi ducta labore,
Hoc magis elucet fatis exercita virtus.
Namque ubi (fabor enim, si sic tua forte leventur
Vulnera) post primos ævi juvenilis honores,

Principis invicti dono, pars una Senatus N. EVI RARD.
Ipse forem magni; cujus sub legibus olim
Antiquæ Belgarum urbes, populique potentes
Submissi, justumque colunt, æquumque tuentur;
Continuo Batavas Præses dimittor ad urbeis,
Effreneis populos, qui tunc vix ulla tenebant
Fœdera justitiæ, sed vi, sed cæde cruenta
In commune malum contempta lege ruebant,
Mutua civili miscentes vulnera bello.
Quæ mala non illic, quæ non discrimina sensi,
Improba dum meditor confringere facta potentum
Nobilium, innocuosque homines arcere rapina!
Sed fretus justisque Deis & Principe justo,
Fraudibus obsessum atque minis, gladiisque nefandis
Obnixus perrupi iter, Astrææque potentis

N. EVERARD.

Signa per obstanteis acies interrita duxi;
Armatumque domans sacratis legibus hostem,
Otia paulatim populis tranquilla paravi.
Jamque mali tanti vestigia rara manebant,
Et jam bis novies sol circumvolverat axem,
Ex quo cœpissem Batava moderamina gentis,
Cum me supremo Cæsar dignatus honore
Mandavit rebus magni superesse Senatus
Maelinia in clara......
Illic, in magno dominatu, mitia lætis
Jura dedi populis (sunt hæc tibi cognita, nate)
Semper in obtutu mentem defixus honesti.
Non amor hanc, non hanc odium, non gratia flexit,
Non metus, & domitrix Regina Pecunia rerum.
Sæpe videns rejecta alto sua munera vultu,
Attonitum nostro retulit de limine gressum,
Indoluitque nocens, quod non minus integer essem.

Sic ego cum fidus Domino consultor, & idem N. EVRARD.
Litibus implicitis .judex æquissimus essem,
Pauca mihi aggessi malesuada pondera gazæ:
Quod tamen aggessi, multo preciosius istis,
Junocuam famam vobis, nomenque relinquo,
Quod non una terat revolutis solibus ætas.....
Quod si vos etiam tenuis fortuna sequetur,
Præmiaque accedent laudato parca labori,
Sic etiam simileis non sit pudor esse parenti,
Magnarum ne forsan opum tum dira cupido
In diversa trahat sensim vestigia vitæ
Ignaros, & dum similes non esse parenti
Una in re cupitis, similes non sitis in ulla.

Nicolas Everard avoit épousé *Elise Bladelle*, dont il eut plusieurs enfans; entre autres.

1. *Pierre Nicolai*, ou fils de *Nico-*

N. EVERARD. *las*, qui entra dans l'Ordre des Prémontrés.

2. *Everard Nicolai*, qui fut d'abord Professeur en Droit Civil à *Ingolstad*, ensuite Sénateur du Conseil de *Frise*, & depuis de celui de *Malines*, dont il devint à la fin President, & qui mourut l'an 1561. âgé de 63. ans. *Aubert le Mire* lui attribuë une Méthode Latine du Droit Civil; mais que *Valere André* prétend être d'un *Nicolas Everard*, homme si peu connu, qu'il ne peut dire s'il étoit Flamand ou Bavarois.

3. *Nicolas Grudius*, dont je parlerai dans l'article suivant.

4. *Adrien Marius*, qui fut ainsi appellé pour les raisons qu'il nous apprend lui-même dans ces vers.

Unde vocer Marius Romanæ nomine gentis,
Belgarum extremis barbarus ortus agris,
Quando scire cupis pro consuetudine nostra,
Magna sodalitii pars, Diemene, mei.
Nec gentile mihi est, nec sic dixere parentes,

Cum tenerum sacro rore caput madui N. EVRARD.
Nomine de divi nomen posuere Hadriani,
Quòd sacra lux illi, lux mihi prima fuit.
Hæc est Septembres bis tertia qua præit Idus,
Cum jam sub pedibus pinguia musta fluunt.
At cum lux eadem Mariæ *quoque virginis ortum*
Signet, & hinc late nomen in orbe ferat;
Adjeci Marius*, ne divo scilicet uni,*
Quam divum Domina plus tribuisse ferar.

Il fut Chancelier de *Gueldres* & de *Zutphen*, & mourut le 21. Mars 1568. à *Bruxelles*, d'où il fut transporté à *Malines*, pour y être enterré avec son pere & ses freres. Ses emplois ne lui firent point négliger les Belles-Lettres. Il s'appliqua surtout à la Poësie Latine, dans laquelle il ne réüssit pas si bien que *Jean Second* son frere. On a de lui en ce genre deux livres d'Elegies; un d'Epigram-

N. EVERARD. mes; un autre d'Epîtres ; une Satyre ; & une piece sur la mort de *Jean Second*, qui ont été imprimez par les soins de *Bonaventure Vulcanius*, en 1612. à *Leyde*, *in*-8°. à la suite des Poësies de *Nicolas Grudius*. Il traduisit aussi en vers Latins, quelques Dialogues de *Lucien*, & en Prose Latine le Discours du même Auteur sur la calomnie ; mais je ne sçai si cela a été imprimé.

5. *Jean Second* dont j'ai parlé dans l'article précedent.

6. *Isabelle*, Religieuse, qui possedoit fort bien la Langue Latine. *Jean Second*, son frere, lui adresse une de ses Epîtres où il lui parle ainsi.

Salve, ô fœminei, soror, unica gloria sexus
Inferior nullis Issaabella viris.
Gaudia quanta mihi, quantum injecere stuporem
Depicta articulis verba Latina tuis ?
Quam pia ! quam lepida ! & quam mellea ! quamque venusta !
Quam docta, & cunctis illa polita modis !

Ce

Ce ſont-là les principaux enfans de *Nicolas Everard*. Il faut maintenant parler de ſes Ouvrages, qui ſe réduiſent aux deux ſuivans. N. EVERARD.

Topica Juris, ſive Loci Argumentorum Legales. Lovanii 1516. *in-fol.* It. augmentés par ſes enfans. *Lovanii* 1552. *in-fol.* & quelques fois depuis.

Conſilia, ſive Reſponſa Juris. Lovanii 1554. *in-fol.* It. *auctiora & emendatiora ſtudio Jacobi Molengravii J. C. Lovanii* 1577. *in-fol.* &c.

V. les mêmes Auteurs que pour l'article precédent.

NICOLAS GRUDIUS.

NICOLAS *Grudius*, fils de *Nicolas Everard*, dont je viens de parler, nâquit à *Louvain*, d'où il a pris ſon nom de *Grudius*; cette Ville ayant été, ſuivant quelques Auteurs, la demeure des anciens Grudiens. N. GRUDIUS.

Son mérite & la réputation de ſon pere lui ouvrirent la porte aux honneurs. Il fut Tréſorier des Etats du Brabant, Secretaire de l'Ordre de la Toiſon

N. GRU-DIUS.

d'Or, & Conseiller de *Philippe II*, Roy d'Espagne. *Pierre Nannius* loüe beaucoup dans ses Mélanges son assiduité dans les fonctions de ses Charges, son intégrité, son inclination à rendre service à tout le monde, & sa candeur; & l'on n'a aucun sujet de contredire ces loüanges. Mais il paroît qu'il a trop donné à l'amitié qu'il avoit pour lui, lorsqu'il a avancé qu'il étoit bon Orateur & encore meilleur Poëte. La lecture de ses Poësies ne fait point concevoir cette idée de lui, & l'on ne peut s'empêcher d'y reconnoître qu'il n'étoit qu'un Poëte fort médiocre; on en a vû ci-dessus un échantillon, qui prouve assez ce que je dis.

Au reste, talent ou non, il se faisoit un plaisir de la Poësie, & tout ce qui reste de lui se borne à ce que son amour pour elle lui a fait produire.

Ayant été à *Venise* par ordre de son Prince, il y mourut l'an 1571. regretté des Sçavans avec lesquels il étoit en liaison d'amitié & en commerce de Lettres.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Epigrammata Arcuum Triumpha-*

lium Valentianis Carolo V. in ejus adventu exhibitorum. Lovanii 1540. N. GRIDIUS.

2. *Apotheosis in obitum Maximiliani ab Egmonda Comitis Burani. Lovanii* 1549.

3. *Nænia in obitum Illustr. Principis Margaretæ Austriacæ. Lovanii* 1532.

4. *Negotia, sive Poemata sacra. Antuerpiæ* 1566. *in*-8°.

5. *Otia, sive Poemata profana. Lugd. Bat.* 1612. *in*-8°. Ce Recueïl, imprimé par les soins de *Bonaventure Vulcanius*, contient trois livres d'Elégies, trois autres d'Epigrammes, un d'Hendecasyllabes, deux de Pieces funébres, un de Mélanges, & un d'Epîtres, & outre cela les Poësies d'*Adrien Marius*.

V. les mêmes Auteurs, que pour les deux articles precédens.

THOMAS FARNABE.

T. FARNABE.

THOMAS *Farnabe* nâquit à *Londres*, vers l'an 1575. de *Thomas Farnabe*, Charpentier de cette Ville, dont le pere étoit Italien de naissance, & Musicien de profession, qui s'étant allé établir en Angleterre, y fut quelque temps Maire de *Truro* dans le Comté de Cornouaille.

Il fut reçu au commencement de l'année 1590. Etudiant au Collége de *Merton* à *Oxford*, & se mit pour subsister, au service de *Thomas French*, membre de ce College.

Son inconstance naturelle ne lui permit pas de demeurer long-temps dans ce lieu : il en sortit assez brusquement, & alla en Espagne, où il étudia pendant quelque temps dans un Collége des Jesuites.

La séverité de la discipline qui s'y observoit ne l'accommodant pas, il en secoua bien-tôt le joug, & crut trouver dans les voyages quelque chose de plus conforme à son goût. Il accompagna *François Drake* & *Jean*

Hawkyns dans ceux qu'ils firent en 1595. & il mérita par son esprit l'estime du premier de ces fameux Voyageurs. T. FABNABE.

Il passa ensuite dans les Païs-Bas, où il fut quelque temps Soldat; mais s'étant lassé de ce métier, il déserta & retourna en Angleterre, où après avoir erré de côté & d'autre sous le nom de *Thomas Bainrafe*, qui étoit l'anagramme du sien, il s'établit enfin à *Martock*, dans le Comté de Sommerset, & y ouvrit, pour subsister, une Ecole, où il enseigna la Langue Latine. C'est ce qu'il fit avec beaucoup de succès, comme il paroît, parce que *Charles Darby* ayant été appellé en 1646. pour enseigner dans cette Ville, y trouva plusieurs de ses Ecoliers, qui étoient fort bons Grammairiens, & paroissoient avoir eu de bons principes.

Lorsqu'il eut gagné quelque argent à *Martock*, il alla s'établir à *Londres*, & continua à y instruire la jeunesse. Il fut pendant ce temps-là reçu Maître-ès-Arts à *Cambrige*, & membre de l'Université d'*Oxford*.

Il s'acquitta tranquillement de son

T. FARNABE. emploi, jusqu'à l'an 1636. que quelques chagrins que lui susciterent les Maîtres qui enseignoient avec lui; & ses fréquentes infirmitez l'obligerent à le quitter. Il se retira alors à *Sevenock*, dans le Comté de Kent, où il avoit acheté quelque bien, & il y enseigna, comme il avoit fait jusques-là, les enfans de quelques Gentils-hommes du voisinage.

Au commencement des Guerres civiles d'Angleterre il s'attira la haine du Parti Républicain, parce qu'ayant été sollicité en 1641. de se declarer en sa faveur; il répondit qu'il aimoit mieux n'avoir qu'un Roy, que d'en avoir cinq cens. On l'accusa même en 1643. d'avoir contribué au soulevement de la Campagne des environs de *Tunbrige*, qui prit alors les armes en faveur du Roy *Charles I.* Sous ce prétexte il fut arrêté & mis d'abord dans la Prison de *Newgate*. On proposa dans la Chambre des Communes de l'envoyer en Amerique; mais cette proposition ayant été rejettée, on se contenta de le transporter à *Ely-House*, où il demeura un an.

Il mourut le 12. Juin 1647. âgé de

72. ans, & fut enterré dans l'Eglise de *Sevenock*, communément appellé *Sennock*, avec cette Epitaphe. T. FARNABE.

P. M. Viri ornatissimi Thomæ Farnabii Armigeri, Causæ olim Regiæ, Reique publicæ sed litterariæ Vindicis acerrimi. Obiit 12. *Junii* 1647.

Vatibus hic sacris qui lux Farnabius olim,
Vate carens saxo nunc sine luce jacet.

Il avoit épousé en premieres Noces *Susanne Pierce*, fille de *Jean Pierce*, de *Launcells*, dans le Comté de Cornouaille, dont il eut un fils nommé *Jean*, qui prit le parti des Armes, & qui mourut au commencement de l'année 1673. dans le Comté de Suffex, où il avoit un bien, que son pere lui avoit laissé. Il s'étoit remarié à *Anne Howson*, fille de *Jean Howson*, Evêque de *Durham*, dont il eut plusieurs enfans; entre autres *François*, à qui il laissa un bien, qu'il avoit à *Kippington*, dans la Paroisse de *Sennock*, & dont *Antoine Wood* dit avoir

T. FARNABE. appris les particularitez de sa Vie; que je viens de rapporter.

» *Farnabe* est un des meilleurs » Scholiastes de ces derniers temps; » il ne dit presque point de choses » inutiles, & il a eu du cours princi- » palement à cause de sa briéveté; » quoiqu'elle ait trouvé ses Censeurs, » aussi-bien que la longueur & l'é- » tenduë des gros Commentaires. (*Baillet*, *Jugemens des Sçavans*)

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Notæ ad Juvenalis & Persii Satyras. Londini* 1612. *in*-8°. Ces Notes, de même que les suivantes, ont été imprimées plusieurs fois, depuis qu'elles ont paru pour la premiere dans les éditions que je cite ici.

2. *Notæ ad Senecæ Tragedias. Londini* 1613. *in*-8°.

3. *Notæ ad Martialis Epigrammata. Londini* 1615. *in*-8°.

4. *Notæ ad Lucanum. Londini* 1618. *in*-8°.

5. *Index Rhetoricus Scholis & institutioni tenerioris ætatis accommodatus. Londini* 1625. *in*-8°. It. *Adjiciuntur Formulæ Oratoriæ & Index Poeticus. Londini* 1646. *in*-8°. *Morhof* méprise

fort cet Ouvrage, que M. *Gibert* (*a*) ne trouve pas si mauvais que lui. Il convient qu'il est trop court & trop sec, pour qu'on s'y borne, mais il reconnoît que les principes en sont pris dans les bonnes sources, & peuvent servir, pour donner d'abord en peu de temps une legere idée de l'art Oratoire. T. FARNABE.

6. *Florilegium Epigrammatum Græcorum, eorumque Latino versu à variis redditorum. Londini* 1629. *in*-8°.

7. *Notæ ad Virgilium. Londini* 1634. *in*-8°.

8. *Systema Grammaticum. Londini* 1641. *in*-8°.

9. *Notæ in Terentium. Farnabe* ayant entrepris de travailler sur *Terence*, en étoit à la quatriéme Comédie, quand la mort l'arrêta dans son travail; mais *Casaubon* le fils acheva les deux autres pieces, & le tout fut imprimé à *Londres* en 1651. *in*-12.

10. *Notæ in Ovidii Metamorphoses. Paris.* 1637. *in-fol.*

11. *Phrasiologia Anglo-Latina. Londini*, *in*-8°.

12. *Tabulæ Linguæ Græcæ. Londini*, *in*-4°.

(a) Jugemens des Sçavans, t. 2. p. 462.

13. *Syntaxis. Londini*, in-8°.

V. *Antoine Wood Athenæ Oxonienses.*

FLAVIO BIONDO.

F. BIONDO.

FLAVIO *Biondo*, en Latin *Blondus*, est appellé mal à propos par quelques Auteurs *Biondo Flavio.* Il est vrai qu'on le trouve ainsi nommé dans son Epitaphe; mais sans examiner si cette Epitaphe a été fidélement copiée par ceux qui l'ont rapportée, on peut dire qu'il y a de l'erreur; puisque *Matthias Palmieri*, *Paul Jove*, *Leandre Alberti*, *Joseph Scaliger*, & plusieurs autres lui donnent constamment le premier nom; & ce qui est encore plus décisif, c'est que *Jerôme Rossi*, dans son Histoire de *Ravenne*, appelle un des Freres de notre Auteur *Matthieu Biondo*, & que ses descendans ont porté aussi le nom de *Biondo.*

Ce n'étoit pas cependant-là le nom de sa famille, qui étoit Noble & ancienne dans la Ville de *Forli*; c'étoit *Ravaldini.* On trouve dès l'an 1247. un *Rinieri Ravaldini*, pere

d'*Emma*, qui épousa *Philippe degli Ordelaffi*, dont les descendans furent Seigneurs de *Forli*. On voit encore dans l'Histoire de cette Ville un *Biondo Ravaldini*, qui pourroit bien avoir été le Pere de notre Auteur; en ce cas on pourroit dire que son nom devroit s'écrire, suivant l'usage de son temps, où l'on joignoit le nom du Pere à celui du Fils, en guise de surnom, *Flavio di Biondo Ravaldini*. F. BIONDO.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, qui paroît très-vraisemblable, *Biondo* naquit à *Forli* l'an 1388. Il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude sous *Jean Balistari* de *Cremone*, qu'il témoigne lui-même avoir été son Maître en Grammaire, en Rhetorique & en Poësie; & il le fit avec tant de succès, qu'étant allé à *Rome* dans un temps, où les Sçavans étoient plus rares, qu'ils ne le furent depuis, il y trouva bien-tôt des Patrons, même parmi les Cardinaux, qui le recommanderent au Pape *Eugene IV*. & lui firent obtenir auprès de lui la Charge de Secretaire.

Ce Pontife le goûta si fort, qu'il l'envoya avec l'Evêque de *Recanati*

F. BION-DO.

en Ambassade à *Florence*, & ensuite à *Venise*, pour des affaires de consequence, qu'il termina heureusement par son adresse & par sa prudence.

Ce fut apparemment pendant son séjour à *Venise* qu'il fut fait Citoyen de cette Ville, avec tous ses descendans. Du moins il nous apprend lui-même qu'il reçut cet honneur, pendant que *François Foscari*, sous le gouvernement duquel il alla à *Venise*, étoit Doge de cette République.

La mort du Pape *Eugene IV.* arrivée le 23. Fevrier 1445. n'apporta aucun changement à sa fortune ; il conserva toûjours son emploi de Secretaire sous les Papes *Nicolas V. Calixte III.* & *Pie II.* ses successeurs. Il auroit même été élevé aux dignitez Ecclesiastiques, s'il n'y avoit mis un obstacle en se mariant.

Campani fait mention de sa femme, dans l'Epitaphe qu'il lui dressa, & il le fait en ces termes :

Conjuncta est sancto conjunx pia Paula Marito,
Fœminei sexus gloria, ut ille virûm.

F. BIONDO.

Son Mariage ne fut point sterile, puisqu'il laissa en mourant cinq garçons & quelques filles. Mais quelque nombreuse que fût sa famille, il vécut toûjours en Philosophe à l'égard des richesses, & ne songea jamais à en amasser. Il supposa même que ses fils étoient dans les mêmes dispositions, & se contentant de leur avoir donné une bonne éducation & de les avoir formés aux sciences, il les priva du peu de bien qu'ils pouvoient attendre de lui, & laissa tout à ses filles pour leur servir de dot. *Leandre Alberti* nous apprend que ces cinq garçons furent tous sçavans; aucun cependant n'a figuré dans la République des Lettres. Un d'eux s'établit à *Venise*, & c'est de lui qu'est venu *Michel-Ange Biondo*, Médecin de quelque renom, & Auteur de plusieurs Livres rapportez par *Van-Der-Linden*, & qui a publié entre autres celui de *Guillaume Pastrengo*, de *Verone*, Maître de *Petrarque*; *de Originibus rerum. Venetiis* 1547. *in*-8°.

Flavio Biondo mourut à *Rome* le 4. Juin 1463. âgé de 75. ans, & fut enterré à la porte d'*Ara Cœli* sur le

F. BION-DO. Capitole, avec une Epitaphe, qui est ainsi rapportée par *George Fabricius*, dans sa description de *Rome*.

Blondo Flavio Foroliviensi, Historico celebri, multorum Pontificum Romanorum Secretario, Blondi quinque filii patri bene merenti unanimes posuere.

Vixit annos 75. Obiit pridie nonas Junii, anno salutis Christianæ 1463. *Pio P. M. sibi natisque favente.*

Cela suffit pour réfuter ceux qui le font mourir en 1464. *Vossius*, qui met sa mort en 1458. *Nicolas Reusner* qui ne lui donne que 71. ans de vie, *&c.*

Le stile des Ouvrages de *Biondo* n'approche pas pour la pureté, de celui qu'ont employé quelques Historiens qui sont venus après lui, & il ne faut pas même trop se fier à tout ce qu'il dit; car quand même on se persuaderoit qu'il agissoit de bonne foy, il est bon de considérer qu'il a souvent suivi des guides trompeurs, & qu'il avoit plus en vûë de rassembler beaucoup de choses, que d'examiner si elles étoient veritables. Il y auroit

cependant de l'injustice à ne pas reconnoître que ses travaux ont été utiles à la République des Lettres, & qu'il ne lui étoit guéres possible de mieux faire, ayant été presque le premier qui ait entrepris de répandre du jour sur les Antiquitez Romaines. F. BIONDO.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Roma Triumphante Libri X. Brixiæ* 1503. *in*-8°. It. *Paris.* 1533. *in*-8°. It. dans le Recueïl des Ouvrages de *Biondo*, imprimé à *Basle* en 1531. & ensuite en 1559. *in-fol.* It. trad. en Italien par *Lucio Fauno. In Venetia* 1548. *in*-8°. pp. 736. C'est un Traité d'Antiquitez Romaines.

2. *Roma instaurata libri tres.* Imprimez à la suite de l'Ouvrage précedent. It. dans un Recueïl fort rare, intitulé : *Italia illustrata. August. Taurin.* 1627. *in*-4°.

3. *De Origine ac gestis Venetorum, Veronæ per Boninum de Boninis de Ragusia. Anno salutis* 1481. *in Vigilia S. Thomæ Apostoli*, *in-fol.* It. dans le Recueïl de ses Oeuvres.

4°. *Italia illustrata.* Dans le Recueïl de ses Oeuvres. It. traduite en Italien par *Lucio Fauno*, & imprimée

F. BION-DO, avec une traduction de *Roma Instaurata*, faite par le même à *Venise* en 1543. *in*-8°.

5. *Historiarum ab inclinatione Romani Imperii ad annum* 1440. *Decades III. Libri XXXI. Venetiis, per Octavianum Scotum* 1483. *in-fol.* It. *cum abbreviatione Pii II. Papæ. Venetiis, per Thomam Alexandrinum*, 1484. *in-fol.* It. dans le Recuëil de ses Oeuvres. Cette Histoire commence, non pas en 400. comme le dit *Vossius*; mais en 412. puisqu'elle commence à la prise de *Rome* par les Goths, qui se fit cette année. Une chose qui lui fait honneur, c'est que le Pape *Pie II.* ait daigné en faire un abregé. Cet abregé a été traduit en Italien, & imprimé sous ce titre: *Le Istorie del Biondo da Forli, dalla declinazione dell' Imperio di Roma, in sino al suo tempo, che vi corsero circa mille anni, ridotte in compendio da Papa Pio, e tradotte per Lucio Fauno. In Venetia*, 1544. *in*-8°. 2. vol.

Biondo se glorifie dans son *Italie illustrée*, d'avoir le premier copié dans sa jeunesse, & pendant qu'il étoit à *Milan*, le Dialogue de *Ciceron*, intitulé;

titulé : *Brutus*, ou *de Claris Oratoribus* ; qui ayant été ensuite envoyé à *Verone* au vieux *Guarini*, & de-là à *Venise* à *Leonard Justiniani*, se répandit en peu de temps par toute l'Italie. F. BIO DO.

Il y a dans la Bibliotheque d'*Oxford* un manuscrit, intitulé : *Blondi Consultatio, an bellum vel pax cum Turcis magis expediat Reipublicæ Venetæ.* Mais il se peut faire que cet Ouvrage soit d'un *Biondo* different de celui dont je parle : peut-être est-il de *Michel-Ange Biondo*, un de ses descendans, dont j'ay fait mention ci-dessus.

V. *Vossius de Historicis Latinis. Le Journal de Venise*, tom. 12. p. 370. *Jovii Elogia*, N°. 14. *Pope-Blount Censura ill. Autorum*, p. 465. *Bayle*, *Dictionnaire.*

Dominico

DOMINIQUE DE ANGELIS.

D. DE ANGELIS.

DOMINIQUE *de Angelis* naquit le 14. Octobre 1675. à *Lecce*, Ville capitale de la Terre d'*Otrante*, dans le Royaume de *Naples*, d'une famille Noble & des plus considérables de cette Ville.

Il fit dans sa Patrie ses études d'Humanitez, de Philosophie, de Theologie & de Droit; & alla ensuite, à l'âge de 17. ans s'y perfectionner à *Naples*, où il s'appliqua de plus à la Langue Gréque & à la Geometrie.

Ces études finies, il passa à *Macerata*, & s'y fit recevoir Docteur en Droit. Le desir d'acquerir de nouvelles connoissances le porta ensuite à voyager. Il voulut voir la France & l'Espagne, & il s'acquit de la réputation par tout.

Plusieurs Academies d'Italie s'empresserent de le mettre au nombre de leurs membres : ainsi on voit son nom, non seulement dans celles des *Trasformati* & des *Spioni* de *Lecce*;

mais encore dans celle des *Investiganti* de *Naples*, dans la Florentine, & enfin dans celle des Arcadiens de *Rome*, où il fut reçû le 8. Août 1698. D. D ANGELIS

Il avoit embrassé de bonne heure l'état Ecclesiastique ; il fut dans la suite Chanoine & grand Pénitentier de l'Eglise de *Lecce* ; Vicaire general de *Viesti*, *Gallipoli* & *Gragnano* ; premier Chapelain des Troupes du Royaume de *Naples* & du Pape ; Auditeur de M. *Nicolas Negroni*, & ensuite du Cardinal son oncle. Pendant que *Philippe V.* étoit Maître du Royaume de *Naples*, il fut honoré du titre de son premier Historiographe, & devint Secretaire du Duc de *Gravina*.

Il mourut à *Lecce* le 9. Août 1719. dans la 43^e^. année de son âge, & fut enterré dans la Cathedrale de cette Ville, dont il étoit Chanoine.

Il s'étoit beaucoup appliqué à l'Histoire Litteraire, & la plûpart de ses Ouvrages se rapportent-là.

1. *Dissertazione intorno alla Patria di Ennio. In Roma* 1701. *in*-8°. pp. 55. It. *In Firenze* 1712. *in*-8°. Cette seconde édition, où il y a quelques

D. DE ANGELIS. additions, s'est faite à *Naples*, quoique le titre porte *Florence*. L'Auteur veut prouver que la Patrie d'*Ennius* étoit la Ville de *Rudia* à deux milles de *Lecce*, & non pas *Rudia* près de *Tarente*.

2. *Vita di Monsignor Roberto Caracciolo, Vescovo d'Aquino e di Lecce. In Napoli* 1703. *in*-4°. It. dans les *Vite de' Letterati Salentini*, 1e. *Part.* p. 1.

3. *Della Vita di Scipione Ammirato, Patrizio Leccese, libri tre. In Lecce* 1706. *in*-8°. It. dans les *Vite de' Letterati Salentini*, 1e. *Part.*

4. *Vita di Antonio Carraccio, da Nardo.* Elle se trouve parmi les *Vite degli Arcadi illustri*, tom. 1. p. 141. & dans celles *de' Letterati Salentini*, 1e. *Part.*

5. *Vita di Andrea Peschiulli, da Corigliano.* Inserée dans les mêmes Ouvrages.

6. *Vita di Giacomo Antonio Ferrari. In Lecce* 1715. *in*-8°. It. dans les *Vite de' Letterati Salentini*, 1e. *Part.*

7. *Vita di Giorgio Baglivo, Leccese.* Les Journalistes de *Venise*, qui rapportent cet Ouvrage, n'en marquent ni l'année, ni la forme.

D. DE ANGELIS.

8. *Lettera discorsiva al March. Giovan-Gioseffo Orsi, dove si tratta dell' Origine e progressi de' signori Accademici Spioni, e delle varie loro lodevoli applicazioni. In Lecce* 1705. *in*-8°. J'ai déja dit que l'Auteur étoit de cette Academie.

9. *Discorso historico, in cui si tratta dell' Origine e delle fondazione della Citta di Lecce, e d'alcune migliori e piu principali notizie di essa. In Lecce* 1705. *in*-8°.

10. *Le Vite de' Letterati Salentini. Parte* 1ª. *in Firenze* 1710. *in*-4°. L'Edition s'en est faite à *Naples* quoique le titre porte *Florence. Parte* 2ª. *in Napoli* 1713. *in*-4°. Les Auteurs dont il est parlé dans cet Ouvrage sont dans le premier. 1°. *Robert Caracciolo* mort le 6. May 1495. 2°. *Antoine Galateo* mort le 12. Novembre 1517. 3°. *Scipion Ammirato* mort le 30. Janvier 1600. 4°. *Jacques-Antoine Ferrari*, mort en 1587. 5°. *André Peschiulli*, mort le 19. Janvier 1691. 6°. *Antoine Caraccio* mort le 14. Fevrier 1702. Dans le second. 1°. *Laurent Scupoli*, mort le 28. Novembre 1610. 2°. *Jean-Charles Bovio*, Archevêque de *Brin-*

D. DE ANGELIS. *des*, mort en Septembre 1570. 3°. *Jean-Baptiste Crispo*, qui vivoit en 1591. 4°. *Quinto-Mario Corrado*, mort en 1575. 5°. *Bonaventure Morone*, Franciscain, mort en 1621. 6°. *Ascanio Grandi*, qui vivoit en 1632. 7°. *Ferdinand Donno*, mort en 1649. 8°. *Fulgence Gemma*, mort en 1634. 9°. *Epiphane Ferdinando*, mort le 6. Septembre 1638. 10°. *Pierre Galatino*. Ces Vies sont curieuses & écrites avec beaucoup de soin & d'exactitude.

11. *Orazione funebre, recitata in occasione della morte dell' Imperadore Giuseppe, nel Vescoval Domo di Gallipoli. In Napoli* 1716.

12. *Scritto Istorico-Legale sopra le ragioni della sospensione del l'Interdetto locale generale della Chiesa di Lecce e sua diocesi. In Roma* 1716.

13. *Tre Lettere Legale*. Ces Lettres ont été écrites pour défendre les droits de l'Eglise de *Lecce*.

14. On a quelques-unes de ses Poësies ; entre autres sept Sonnets, qui se trouvent dans la seconde partie des *Rime Scelte del sign. Bartolommeo Lippi. In Lucca* 1719. *in*-8°.

V. *Son Eloge dans le Journal de Venise*, tom. 33. Part. 2. p. 254.

FLORENT CARTON D'ANCOURT.

F. C. D'ANCOURT.

FLORENT *Carton d'Ancourt* naquit à *Fontainebleau*, au mois d'Octobre 1661. de *Florent Carton*, Ecuyer, Sieur *d'Ancourt*, & de *Louise de Londé*, qui descendoit par les femmes des *Budé*, & qui comptoit parmi ses parens un Chevalier de *Londé*, établi en Angleterre, qui y avoit été honoré de l'Ordre de la Jarretiere. Il étoient tous deux de la Religion P. Réformée ; mais ils l'abjurerent dans la suite, pour embrasser la Catholique.

Le jeune *d'Ancourt* fit ses études à *Paris* dans le Collége des Jesuites, sous le P. de *la Rue*, qui lui trouvant de la vivacité, de la pénétration, & des dispositions singulieres pour les sciences, le regarda comme un sujet qu'il devoit ménager à son Ordre ; mais l'éloignement de *d'Ancourt* pour la vie Religieuse rendit inutiles tous les soins qu'il se donna pour y réüssir.

Après avoir fait sa Philosophie, il

F. C. D'ANCOURT.

étudia en Droit, & se fit recevoir Avocat à l'âge de dix-sept ans.

L'amour qu'il conçut alors pour une Comédienne, nommée *Therese le Noir*, lui en inspira pour le Theatre; & quoiqu'il fût d'une naissance, qui devoit l'éloigner d'une profession semblable, il l'embrassa, en épousant en 1680. celle qui l'y avoit engagé par son inclination pour elle.

Comme il avoit tous les talens nécessaires pour y réüssir, il y parut avec éclat & s'y fit un grand nom. Il ne se contenta pas même d'y briller dans les Rolles qu'il representoit, il composa encore un grand nombre de Pieces, dont plusieurs eurent un si grand succès, qu'elles enrichirent la plûpart des Comédiens. La facilité qu'il avoit à parler, & une éloquence naturelle qui animoit tous ses discours, lui avoient fait deférer par ses Confreres l'honneur de porter la parole dans toutes les occasions particulieres, & le public l'écoutoit toûjours avec applaudissement.

Son mérite lui avoit procuré à la Cour un accès favorable: le Roi *Louis XIV*. l'honoroit d'une bienveil-

lance

lance particuliere ; *d'Ancourt* avoit coûtume, lorsque ce Prince assistoit à la Comédie, de lui aller lire ses Ouvrages dans son Cabinet, où il n'entroit que Madame de *Montespan* ; & l'on rapporte qu'un jour s'y étant trouvé mal à cause du grand feu qu'il y avoit, le Roy prit lui-même la peine d'aller ouvrir une fenêtre pour lui faire prendre l'air. Une autre fois *d'Ancourt* ayant l'honneur de lui parler, comme il sortoit de sa Messe, pour quelques affaires qui regardoient la Troupe des Comédiens, & marchant à reculons jusqu'au bord d'un Escalier qu'il ne voyoit pas, le Roy le retint par le bras, en lui disant : *Prenez garde, d'Ancourt, vous allez tomber* ; & se retournant ensuite vers les Seigneurs qui l'environnoient, il leur dit : *Il faut convenir que cet homme parle bien*, & lui accorda ce qu'il demandoit.

F. C. D'ANCOURT.

Les agrémens de sa conversation, & sa politesse, le faisoient aussi rechercher par tout ce qu'il y avoit de plus grand à la Cour & à la Ville ; & les personnes les plus considérables

F. C. se faisoient un plaisir de l'avoir chez
D'ANCOURT. eux, & de l'aller voir chez lui.

Ayant fait un voyage à *Dunkerque*, pour y voir sa fille aînée, qui y demeuroit alors, il en prit occasion d'aller faire sa cour à l'Electeur de Baviere, qui se trouvoit à *Bruxelles*. Ce Prince le reçut fort bien, & après l'avoir retenu assez long-temps pour qu'il eût besoin d'une prolongation du congé qui lui avoit été donné, le renvoya en lui faisant present d'un Diamant de mille pistoles. Il ne le récompensa pas moins genereusement, lorsqu'étant venu à *Paris*, *d'Ancourt* fit un divertissement pour lui.

Des pensées sérieuses vinrent enfin dégoûter notre Auteur du Theâtre, qu'il quitta entierement à Pâques de l'année 1718. pour se retirer dans sa terre de *Courcelles-le-Roy* en Berry, où il ne s'occupa plus que du soin de son salut. Il y composa une traduction des Pseaumes de David en vers, & une Tragedie Sainte, qui n'ont point été encore imprimées.

Lorsqu'il se sentit malade & pro-

che de sa fin, il fit faire son Tombeau dans la Chapelle de son Château, & l'alla voir lui-même avec toute la tranquillité & la fermeté d'une ame absolument détachée des choses d'ici-bas, & qui n'aspiroit plus qu'aux biens célestes & éternels. F. C. COURT.

Il mourut le 6. Decembre 1726. âgé de 65. ans, laissant deux filles, l'aînée mariée à un Commissaire & Contrôleur de Marine; & la cadette qui l'a été à un Gentilhomme, fils d'un Lieutenant General d'Artillerie.

Tout ce qu'on a imprimé de lui consiste en pieces de Theâtre, qui sont au nombre de cinquante-deux, dont la plûpart l'ont été séparément dans le temps de leurs premieres representations. On les a réünies ensuite d'abord en cinq volumes; ensuite en sept, & enfin en neuf. Il faut entrer ici dans le détail de ce qui est contenu dans la derniere édition, qui est la plus ample.

Les Oeuvres de M. d'Ancourt, troisième Edition, augmentée de plusieurs Comédies, qui n'avoient pas été imprimées. Roüen 1729. *in*-12. 9. vol.

F. C. D'ANCOURT.

Le premier Volume contient six Comédies.

1. *Les Fonds perdus*; Comédie en Prose en trois Actes, representée pour la premiere fois, le 8. Juin 1686.

2. *Le Chevalier à la mode*; Comédie en Prose en cinq Actes, representée en Octobre 1687.

3. *La Maison de Campagne*; Comédie en Prose en un Acte, representée le 27. Janvier 1688.

4. *La Folle enchere*; Comédie d'un Acte en Prose, representée le 30. May 1690.

5. *L'Eté des Coquettes*; Comédie d'un Acte en Prose, representée le 12. May 1690.

6. *La Parisienne*; Comédie d'un Acte en Prose, representée le 13. Juin 1691.

Le second Volume renferme aussi six pieces, toutes en Prose.

7. *La Femme d'intrigue*; Comédie en cinq Actes, representée le 30. Janvier 1692.

8. *Les Bourgeoises à la mode*; Comédie en cinq Actes, representée le 15. Novembre 1692.

9. *La Gazette* ; Comédie d'un Acte, representée le 24. Avril 1693. F. C. D'ANCOURT.

10. *L'Opera de Village* ; Comédie d'un Acte, representée le 18. Août 1693.

11. *L'Impromptu de Garnison* ; Comédie d'un Acte, representée le mois de Novembre 1693.

12. *Les Vendanges* ; Comédie d'un Acte, representée le 30. Septembre 1694.

Le troisiéme Volume presente encore six Comédies en Prose, toutes d'un Acte.

13. *Le Tuteur* ; representé le 13. Juillet 1695.

14. *La Foire de Besons* ; representée le 14. Août 1695.

15. *Les Vendanges de Suresne* ; representée le 15. Octobre 1695.

16. *La Foire S. Germain* ; representée le 19. Janvier 1696.

17. *Le Moulin de Javelle* ; representée le 7. Juillet 1696.

18. *Les Eaux de Bourbon* ; representée le 4. Octobre 1696.

Dans le quatriéme on trouve sept

F. C. D'ANCOURT.

Comédies, toutes d'un Acte & en Prose.

19. *Les Vacances*; representée le 31. Octobre 1696.

20. *Renaud & Armide*; representée le 12. Juin 1697.

21. *La Loterie*; representée le 10. Juillet 1697.

22. *Le Charivary*; representée le 19. Septembre 1697.

23. *Le Retour des Officiers*; representée le 19. Octobre 1697.

24. *Les Curieux de Compiegne*; representée le 4. Octobre 1698.

25. *Le Mary retrouvé*; representée le 25. Octobre 1698.

Le cinquiéme Volume renferme seulement quatre Comédies.

26. *Les Fées*; Comédie en trois Actes en Prose, representée le 29. Octobre 1699.

27. *Les Enfans de Paris*; Comédie de cinq Actes en Vers, representée le 18. Decembre 1699.

28. *La Fête de Village*; Comédie de trois Actes en Prose, representée le 13. Juillet 1700.

29. *Les trois Cousines*; Comédie de trois Actes en Prose, representée le 18. Octobre 1700.

Le sixiéme Volume a dix Pieces. P. C. D'ANCOURT.

30. *Colin-Maillard*; Comédie d'un Acte en Prose, representée le 28. Octobre 1701.

31. *L'Operateur Barry*; Comédie d'un Acte en Prose, representée le 11. Octobre 1702.

32. *Nouveau Prologue, & nouveaux divertissemens pour la Comédie de l'Inconnu*, en Vers, representés le 20. Août 1703.

33. *Nouveau Prologue, & nouveaux divertissemens pour la Comédie des Amans magnifiques*, en vers, representés le 21. Juin 1704.

34. *Le Galant Jardinier*, Comédie d'un Acte en Prose, representée le 10. Novembre 1704.

35. *Prologue & divertissemens nouveaux pour Circé; Tragedie en Musique*, en Vers, representée le 6. Août 1705.

36. *L'Impromptu de Livry*; Comédie-Ballet, en Vers, representé le 12. Août 1705.

37. *Le Diable Boiteux*; Comédie d'un Acte, en Prose, representée le 5. Octobre 1707.

38. *Second Chapitre du Diable Boi-*

F. C. D'ANCOURT. *teux* ; Comedie de deux Actes en Prose, representée le 20. Octobre 1707.

39. *Divertissement de Sceaux* ; Comédie-Ballet, en Vers & Prose, representée le 13. Septembre 1705.

Le septiéme Volume renferme quatre Comédies.

40. *La Trahison punie* ; Comédie de cinq Actes, en Vers.

41. *Madame Artus* ; Comédie de cinq Actes, en Vers.

42. *Les Agioteurs* ; Comedie de trois Actes, en Prose.

43. *La Comédie des Comédiens, ou l'Amour Charlatan* ; Comédie de trois Actes en Prose, representée le 5. Août 1710.

Le huitiéme Volume contient de même quatre Comédies.

44. *Cephale & Procris*, Comédie de trois Actes, en Vers, representée le 27. Octobre 1711.

45. *Sancho Pança, Gouverneur* ; Comédie de cinq Actes, en vers.

46. *L'Impromptu de Suresne*, Comédie-Ballet, d'un Acte, en Prose, representée le 21. May 1713.

47. *Les Fêtes du Cours* ; Comédie d'un Acte, en Prose.

Le neuviéme & dernier Volume présente cinq Comédies. F. C. D'ANCOURT.

48. *Le Verd-Galant*; Comédie d'un Acte, en Prose, representée le 18. Decembre 1699.

49. *Le prix de l'Arquebuse*; Comédie d'un Acte, en Prose.

50. *La Metempsycose*; Comédie de trois Actes, en Vers.

51. *La déroute du Pharaon*; Comédie d'un Acte, en Prose.

52. *La desolation des Joüeuses*; Comédie d'un Acte, en Prose.

Il a laissé outre cela la traduction des Pseaumes en Vers François; une Tragedie; deux grandes Pieces Comiques en Vers, qui avoient été acceptées des Comédiens; mais qu'il retira, avant qu'elles eussent été representées, lorsqu'il quitta le Theâtre; un divertissement de trois Actes, en Vers, & quelques petites Pieces fugitives, qu'on pourra donner quelque jour au public.

Cet Article est tiré d'un Mémoire, qui m'a été communiqué par sa famille.

JEAN OWEN.

J. OWEN. JEAN *Owen* (en Latin *Audoënus*) naquit à *Armon*, dans le Comté de *Caernarvan*, qui fait partie de la Principauté de Galles en Angleterre. *Morery*, qui le fait naître à *Oxford*, a été trompé par le titre de son livre d'Epigrammes, où l'on lui donne la qualité d'*Oxoniensis*.

Il commença ses études à *Winchester*, dans l'Ecole de *Wykeham*, & les continua à *Oxford*, dans le College-neuf, où il fut aggregé en 1584. après deux années d'épreuves.

Il se fit recevoir Bachelier en Droit Civil, en 1590. & l'année d'après il quitta *Oxford* & la place qu'il y avoit, & alla tenir une Ecole à *Trylegh*, près de la Ville de *Montmouth*, & ensuite vers l'an 1594. à *Warwick*.

L'état de pauvreté, où il se trouvoit, l'avoit obligé à se réduire à cette condition. Il avoit quelque esperance d'être un jour plus au large, ayant un oncle fort riche, dont il devoit heriter; mais cet oncle, qui

étoit Catholique, & fort zelé pour sa Religion, ne voulant pas que ses biens passassent entre les mains d'un homme qui en professoit une differente de la sienne, le deshérita.

Il trouva cependant quelque ressource dans les libéralitez de *Jean Williams*, Evêque de *Lincoln*, & Garde du grand Sceau, qui l'aiderent à subsister pendant plusieurs années.

Il mourut l'an 1622. & non pas l'an 1623. comme on la marqué par erreur dans l'Histoire de l'Université d'*Oxford*; erreur qui est redressée dans l'*Athenæ Oxonienses. Jean Williams*, son protecteur & son compatriote, le fit enterrer à ses dépens dans l'Eglise de *S. Paul* à *Londres*, & lui fit ériger, dans le même lieu, un monument, où l'on voit son Buste de cuivre, couronné de Laurier, avec ces Vers au bas.

Parva tibi Statua est, quia parva Statura, supellex
Parva, volat parvus magna per ora liber.
Sed non parvus honos, non parva est gloria, quippe

OWEN. *Ingenio haud quicquam est majus in orbe tuo.*
Parva domus texit, Templum sed grande; Poeta
Tum verè vitam, cum moriuntur, agunt.

Ses Epigrammes sont le seul Ouvrage que l'on ait de sa façon. Ce que l'on en a maintenant ne parut qu'à differentes reprises. Il n'en publia d'abord que trois livres.

Epigrammatum libri tres ad Mariam Neville. Londini 1606. *in*-8°. Les éditions suivantes furent augmentées successivement de ceux-ci.

Epigrammatum liber unus, ad Doctiss. Heroinam D. Arabellam Stewart.

Epigram. libri tres; ad Henricum Principem Cambriæ duo; ad Carolum Eboracensem unus.

Epigram. ad tres Mecœnates libri tres. Ad Car. Noel Equitem & Baronettum unus. Ad Gulielmum Sedley Equitem & Baronettum alter. Ad Rogerum Owen Equitem auratum tertius.

Monastica quædam Ethica & Politica veterum sapientum.

Dans les éditions faites après la mort de l'Auteur, tout cela se trouve

réüni en un Volume, qui encore est J. OWEN assez petit.

Trois Auteurs en ont traduit une partie en Vers Anglois. 1°. *Jean Vicars*, dont la traduction parut en 1619. à *Londres*, *in*-8°. 2°. *Thomas Pecke*, qui publia la sienne dans la même Ville en 1659. *in*-8°, 3°. *Thomas Harvey*, de la traduction duquel *Wood* n'a pu nous donner la datte.

On a aussi *les Epigrammes d'Owen, traduites en François par M. le B,* (*Brun*) *Paris* 1709. *in*-12. Ce titre sembleroit les promettre toutes ; on n'en a cependant fait entrer dans ce Recueïl qu'un certain nombre choisi.

» Il faut tomber d'accord avec les » Critiques, dit M. *Baillet* dans ses » *Jugemens des Sçavans*, qu'il y a bien » du genie dans la plûpart des Epi- » grammes d'*Owen* ; qu'on y trouve » de la force & du nerf, de la cadence » & de l'harmonie, de la douceur & » de l'enjoüement. Il ne s'enfle point, » il ne s'éleve point trop ; il n'est » point gêné dans la recherche & » l'application de ses pointes ; il n'est » point forcé dans les sens de ses paro- » les, ni dans le tour de ses expres-

J. OWEN. » sions ; & l'on peut dire que ses pen-
» sées se presentent à lui fort naturel-
» lement. Mais il n'est pas égal par-
» tout, & il s'est rendu justice, lors-
» qu'il a dit, au commencement de
» son Ouvrage ;

Qui legis ista, tuam reprehendo, si mea laudas
Omnia, Stultitiam ; si nihil, invidiam.

» On lui trouve quelques fautes de
» quantité & quelques-unes aussi
» contre la pureté de la Langue La-
» tine ; mais ce sont des taches lege-
» res. Il n'en est pas de même des
» ordures, dont ses Vers sont infec-
» tez, en une infinité d'endroits.
» D'ailleurs il s'est fait un plaisir de
» piquer & de mordre les Moines,
» les Mendians, & les Ecclesiasti-
» ques. Ce que dit *Baillet* de ses fau-
tes, contre la quantité & la bonne
Latinité, n'est pas exactement vrai ;
quand il en a fait quelqu'une, ç'a
été de gayeté de cœur dans la vûë
de quelque pointe d'esprit.

V. *Antoine Wood, Hist. Univ.*

Oxoniensis & Athenæ Oxonienses. Lorenzo Crasso Elogii d'Huomini Letterati. J. OWEN.
Ce qu'en dit ce dernier Auteur est trop general & fort peu exact.

GERARD NOODT.

GERARD *Noodt* naquit à *Nimegue* le 4. Septembre (V. stile) de l'an 1647. de *Pierre Noodt* & de *Gisberte Biesman*, tous deux de bonnes & anciennes familles de cette Ville. GERARD NOODT.

Dès qu'il eut atteint l'âge de six ou sept ans, on l'envoya à l'Ecole Latine de *Nimegue*, où sa diligence extraordinaire le fit souvent proposer pour modéle à ses compagnons d'étude.

Après avoir fait ses Classes, il fut jugé capable de passer à l'Academie, n'ayant encore que seize ans. Il ne fut pas obligé d'aller loin pour cela. *Nimegue* prétendoit alors être Université; mais comme deux des trois quartiers de la Province de Gueldres n'avoient pas consenti à cet établissement, il tomba au bout de quelques

GERARD NOODT.

années. Ce fut-là que le jeune *Noodt* s'attacha d'abord avec ardeur à l'Histoire & aux autres parties de la Litterature, pendant deux ans & demi, sous la direction de *Jean Schulting*. Comme il avoit un genie profond & méditatif, la Philosophie & les Mathematiques, ausquelles il s'appliqua aussi, eurent pour lui de grands attraits, & peu s'en fallut qu'il n'en fît le principal objet de son attachement; mais les conseils d'un ami de son pere l'engagerent à se tourner d'un autre côté. Il lui representa qu'à la verité ces sortes de sciences speculatives étoient fort agréables & fort propres à nourrir l'esprit; mais qu'il falloit penser que la vie étant si courte, on ne pouvoit pas y faire de grands progrès; que d'ailleurs il valloit mieux employer son temps à des choses plus nécessaires, & plus utiles à la societé. Le jeune *Noodt*, touché de ces raisons, résolut de s'adonner à la Jurisprudence.

Il prit pour son Maître dans cette étude, *Pierre de Greve*, alors Professeur en Droit à *Nimegue*, & il fit sous lui deux cours d'*Institutes*, & autant

autant des *Pandectes*, dans l'espace de trois ans. Pendant la troisiéme & derniere année, il soûtint deux disputes en public ; l'une dont le Professeur *de Greve* étoit l'Auteur, selon la coûtume, *de Transactionibus* ; l'autre que le défendant composa lui-même, *de acquirenda, & retinenda, & amittenda Possessione*. GERARD NOODT.

Il alla ensuite visiter les autres Academies du Païs, & commença par celle de *Leyde*, où il se rendit au mois de Septembre de l'an 1668. Il n'y fréquenta aucune leçons particulieres ; les leçons publiques lui suffisoient avec ses études particulieres, ausquelles il s'attachoit avec une ardeur extrême. Après quelque séjour en cette Ville, il passa un peu après Pâques de l'année suivante, à *Utrecht*, où il ne demeura que six ou sept semaines, & se rendit ensuite à *Franeker* en Frise. Ce fut-là qu'il prit le degré de Docteur en Droit le 9. Juin 1669.

De retour à *Nimegue*, il se mit à étudier avec toute l'ardeur qu'une forte inclination pouvoit lui inspirer, & à se faire un fond de science ;

GERARD NOODT. qu'il a toûjours augmenté depuis de plus en plus. Environ dix-huit mois après, il se presenta une occasion, qui fit voir qu'on connoissoit déja sa grande capacité, & qui lui donna lieu de la mettre au jour. Il y avoit deux Criminels arrêtez & atteints de meurtre. Le Magistrat de *Nimegue* chargea *Noodt* le 17. Fevrier 1671. de leur servir d'Avocat; & il défendit si bien leur cause, que l'un des accusez fut renvoyé absous; & l'autre banni seulement pour deux ans. Cela fit beaucoup d'honneur à *Noodt*, & lui acquit une grande réputation.

Il ne tarda pas à en éprouver les effets. La même année 1671. il fut élû le 25. Decembre Professeur ordinaire en Droit à *Nimegue*, quoiqu'il n'eût alors qu'un peu plus de 24. ans.

Un Ouvrage qu'il publia en 1674. sous le titre de *Probabilia Juris*, fit connoître la route qu'il avoit prise dans l'étude de la Jurisprudence. Il marchoit sur les traces du grand *Cujas*, en s'appliquant principalement à fixer la leçon & le vrai sens des anciens Jurisconsultes, sans se mettre en peine d'accommoder leurs décisions

aux usages de certains lieux particuliers, comme ont fait tant de Jurisconsultes, qui ont par-là défiguré le Droit Romain.

Au mois d'Octobre 1677. pendant la tenuë du Congrès de *Nimegue*, le Plenipotentiaire de l'Electeur de *Brandebourg* lui offrit au nom du Conseil de la Regence de *Cleves*, dont il étoit membre, une place de Professeur ordinaire en Droit dans l'Université de *Doesbourg*. Mais quoique celle de *Nimegue* parût tirer à sa fin, *Noodt* jugea à propos de ne la pas quitter encore, & remercia le Plenipotentiaire de ses offres.

La Province de Frise réüssit mieux deux ans après à le tirer de *Nimegue*; elle le nomma le 21. May 1679. à une Chaire de Professeur en Droit à *Franeker*, qu'il accepta; & il en prit possession le 6. Octobre de la même année.

Le Magistrat d'*Utrecht* fit à deux reprises differentes des tentatives pour l'attirer dans cette Ville; mais elles furent inutiles, & *Noodt* demeura fermement attaché à l'Université de *Franeker*, qui par reconnoissance

ERARD augmenta ses gages à chaque fois.
OODT. Mais enfin une troisiéme tentative réüssit mieux ; ainsi *Noodt* s'étant rendu aux desirs du Magistrat d'*Utrecht* alla s'établir dans cette Ville, & y fut installé le 12. Fevrier 1684. dans le poste de Professeur en Droit.

Deux ans après il se maria, & épousa le 26. Avril 1686. *Sara-Marie van der Marck van Leur*, d'une honnête famille de *la Haye*, qui mourut le 7. Octobre 1699. & dont il n'eut qu'une fille, nommée *Sara-Adriana*, qui épousa *Jean Ham van den Ende*, Avocat d'*Amsterdam*.

Bien-tôt après il changea encore de domicile & de poste. Car ayant été nommé la même année de son Mariage Professeur à *Leyde*, il passa dans cette Ville, où il fut installé dans la Chaire de Droit le 10. Septembre. Il a conservé ce dernier poste jusqu'à sa mort, & l'a rempli avec une grande réputation. Il a été deux fois Recteur de l'Université de cette Ville, en 1698. & en 1705.

Pendant les trois dernieres années de sa vie, ses forces allerent toûjours en diminuant de plus en plus, quoi-

qu'il n'eût d'ailleurs ni , ni GERARD
douleurs. Après que legeres NOODT
attaques d'Apoplexie, il se tira
par le secours de M. *Boerha* ; il en
vint une plus violente qui l'enleva le
15. Août 1725. dans sa 78e. année.

Son corps fut transporté de *Leyde* à *Nimegue*, où il avoit ordonné qu'on l'enterrat dans le Tombeau de son pere & de sa mere, selon la promesse que sa mere même en avoit exigée de lui.

Noodt étoit bien fait de corps, d'une taille avantageuse, & d'une complexion des plus robustes. Sa physionomie étoit heureuse, & sa conversation agréable & enjoüée. Il avoit une droiture & une integrité à toute épreuve. Sans envie, sans fiel, sans rancune ; il se faisoit estimer & aimer de tous ceux qui le connoissoient. Amateur de la paix au souverain degré, il fuyoit avec le dernier soin toute occasion de querelles & de disputes. Il y en eut de vives dans les Academies où il vécut : mais jamais il ne s'y mêla ; il trouva même le moyen de vivre en bonne intelligence avec ceux qui étoient de l'un

GERARD NOODT. ou l'autre parti. Il a surtout évité les disputes litteraires, dont les occasions ne lui auroient pas manqué, s'il avoit été d'humeur à en profiter; & lorsqu'il a cru devoir se défendre contre ceux qui l'attaquoient, il l'a fait avec toute l'honnêteté & toute la modération possible. Jamais homme ne fut moins entêté de ses sentimens, ni moins fâché de voir que d'autres n'y entroient point. Lorsque ses Etudiants s'en éloignoient dans leurs disputes, il leur indiquoit lui-même ce qu'ils pouvoient avoir oublié, de ce qui sembloit favoriser le parti qu'ils avoient pris. Quand il ne trouvoit rien de satisfaisant sur certaines difficultez qui se rencontrent dans l'explication ou dans la conciliation des Loix, il ne décidoit rien, & avoüoit de bonne foi son ignorance. Il y a un titre entier du *Digeste* qu'il n'a point expliqué pour cette raison, dans son Commentaire. C'est le troisiéme du Livre 13. *De Condict. Triticiaria. Ce n'est pas ma coûtume*, dit-il en cet endroit, *d'enseigner aux autres ce que j'ignore moi-même.* D'un autre côté, lorsqu'une fois, en sui-

vant les régles de la critique ; il étoit bien convaincu du sens & de la veritable étenduë d'une Loy ; quoiqu'il y remarquât quelque chose de contraire ou à l'équité, ou à d'autres Loix aussi claires, il ne s'en mettoit pas en peine, & ne se tourmentoit pas pour faire violence aux termes par des adoucissemens forcez, ou par des conciliations precaires, comme le font la plûpart des Commentateurs. GERL NOODT.

Il avoit beaucoup lû les originaux de la Jurisprudence Romaine, & les Auteurs de l'Antiquité, qui servent à les éclaircir ; c'est ce qu'on voit sans peine à son stile pur, mais un peu difficile pour ceux qui ne sont pas bien versez dans la lecture des anciens Auteurs, surtout de ceux qui ont aimé à s'exprimer d'une maniere concise.

Catalogue de ses Ouvrages.

1.° *Probabilium Juris liber primus. Lugduni Bat.* 1674. *in*-4°. Ce sont des remarques mêlées sur diverses matieres du Droit Civil, & sur la maniere de lire & d'expliquer diverses Loix. *Liber II. & III. Lugduni Bat.*

GERARD NOODT.

1679. *in*-8°. Ce fut à la sollicitation de M. de *Beverning*, Plenipotentiaire des Etats generaux au Congrès de *Nimegue*, qu'il publia cette suite. Ces trois livres reparurent en 1691. fort augmentez, avec un quatriéme tout nouveau, & deux autres Ouvrages, sous ce titre : *Probabilium Juris libri IV. quibus accedunt de Jurisdictione & Imperio libri duo, & ad L. Aquiliam liber singularis. Lugduni Batav.* 1691. *in*-4°. Parmi quelques additions faites par *Noodt*, aux premiers livres de ses *Probabilia Juris*, il y en a qu'il employe à se défendre contre la Critique qu'un Allemand, nommé *Christfrid Waechtler*, Avocat de *Dresde*, en avoit publiée en 1681. Il s'est fait en 1705. à *Leyde* une nouvelle édition *in*-4°. des *Probabilia Juris* & des deux Ouvrages qui y sont joints dans la précedente, sous le titre d'*Opera varia*. Il n'y a de nouveau qu'un discours de *Noodt*, *de Jure summi Imperii & Lege Regia*, qui avoit déja été imprimé en 1699.

2. *De Civili Prudentia. Franekeræ* 1679. *in*-4°. *Noodt* prononça ce discours le 6. Octobre 1679. en prenant possession

possession d'une Chaire de Droit à *Franeker*. Le but qu'il s'y est proposé est de faire voir l'utilité & la nécessité de la Jurisprudence, prise dans toute son étenduë.

GERARD NOODT.

3. *De Causis corruptæ Jurisprudentiæ. Ultraj.* 1684. *in*-4°. Il prononça ce discours le 12. Fevrier 1684. à son installation dans l'Université d'*Utrecht.*

4. *De Fœnore & Usuris libri tres; quibus multa Juris Civilis, aliorumque Veterum scriptorum loca aut illustrantur aut emendantur. Lugd. Bat.* 1698. *in*-4°. *Noodt* s'est proposé dans cet Ouvrage de montrer que le prêt à usure n'est point par lui-même contraire au droit de la nature & des gens, quoique les Loix Civiles puissent, si elles le jugent à propos, ou le défendre entierement, ou régler le pied sur lequel on peut faire un tel contract. Il y donne une Histoire curieuse des progrès de la Jurisprudence Romaine sur ce sujet, & explique presque toutes les Loix, qui y ont du rapport.

5. *De Jure summi Imperii, & Lege Regia. Lugd. Bat.* 1699. *in*-4°. It. avec

GERARD NOODT. les *Probabilia Juris, &c. Lugd. Bat.* 1705. *in*-4°. It. traduit en François par M. *Jean Barbeyrac*, & imprimé sous ce titre : *Des Droits de la puissance souveraine & du vrai sens de la Loy Royale du Peuple Romain*, à *Amsterdam*, *in*-12. en 1706. en 1714. & en 1731. avec quelques autres pieces. It. traduit en Anglois sur la Version Françoise de M. *Barbeyrac*, par M. *Sauvage*, & imprimé en cette Langue à *Londres* en 1708. *in*-8°. Il y en a aussi une traduction Flamande. *Noodt* prononça ce discours le 9. Fevrier 1699. en quittant le Rectorat de l'Université de *Leyde*.

6. *Julius Paulus, sive de Partus expositione & Nece apud Veteres liber singularis. Lugduni Bat.* 1700. *in*-4°. It. avec quelques additions. *Lugd. Bat.* 1710. *in*-4°. Il s'agit dans cet Ouvrage d'examiner en quel temps l'usage barbare qu'avoient les Grecs & les Romains d'exposer & de tuer même impunément les enfans qui venoient au monde, avoit été aboli par des Loix, qui punissent ceux qui commettoient un tel crime. *Juste Lipse* avoit conjecturé, contre l'opi-

nion commune, que ce n'étoit pas du temps des Jurisconsultes, dont on trouve les fragmens dans les *Pandectes*; mais seulement par une constitution des Empereurs *Valentinien*, *Valens*, & *Gratien*. *Noodt* appuye ici ce sentiment de tout ce que pouvoit lui fournir sa connoissance du Droit Civil, dans lequel *Lipse* n'étoit pas fort versé. Il a donné à son Ouvrage le nom de *Julius Paulus*, parce que c'est sur un fragment de cet ancien Jurisconsulte, que se fondent sur tout les partisans de l'opinion qu'il réfute. GIRARD NOODT.

7. *Diocletianus & Maximianus, sive de Transactione & Pactione Criminum liber singularis. Lugd. Bat.* 1704. *in*-4°.

8. *De Religione ab Imperio, Jure gentium, libera. Lugd. Bat.* 1706. *in*-4°. It. trad. en François par M. *Barbeyrac*, sous le titre de *Discours sur la liberté de conscience, où l'on fait voir que par le droit de la nature & des gens, la Religion n'est point soumise à l'autorité humaine*, & imprimée avec la traduction marquée au *N*°. 5. *Noodt* prononça ce discours le 6.

GERARD NOODT. Fevrier 1706. en quittant le Rectorat.

9. *Observationum libri duo ; in quibus complura Juris Civilis, aliorumque Veterum Scriptorum loca aut illustrantur aut emendantur. Lugd. Bat.* 1706. *in*-4°. C'est un Ouvrage de même nature que les *Probabilia Juris. Noodt* augmenta le second livre, des sept derniers Chapitres, lorsqu'il le fit réimprimer dans le Recueil de ses Oeuvres en 1713.

10. *De forma emendandi doli mali, in contrahendis negotiis admissi apud veteres, liber. Lugd. Bat.* 1709. *in*-4°. *Christfrid Wachtler* Jurisconsulte Allemand, a critiqué plusieurs choses dans cet Ouvrage, & sa Critique se trouve dans le Journal de *Leipsic* de l'an 1709. p. 413.

11. *Opera omnia, cum ante edita, tum adhuc inedita. Lugd. Bat.* 1713. *in*-4°. pp. 832. *Noodt* voulant prendre congé du Public, donna ce Recueil de tous ses Ouvrages, dans lequel il en fit entrer deux qui n'avoient pas encore paru. 1°. *De Usufructu libri duo, in quibus multa veterum loca aut emendantur aut explicantur.*

26. *De Pactis & Transactionibus, ad Edictum Pratoris, liber singularis.* Quoiqu'il semblât qu'on ne dût plus rien esperer de lui après cela, il étoit trop accoûtumé au travail, pour pouvoir demeurer desormais oisif; ainsi il publia encore les Ouvrages suivans. GERARD NOODT.

12. *Commentarius in D. Justiniani Digesta, sive Pandectas Juris enucleati, ex omni veteri Jure collecti; quorum prima pars, in quatuor libros distributa, hoc volumine exponitur. Lugduni Bat.* 1716. *in*-4°. Plusieurs personnes distinguées par leur rang & par leur sçavoir, avoient souvent pressé *Noodt* de donner un Commentaire sur les *Pandectes*; mais il s'en étoit toûjours excusé sur la difficulté de l'entreprise: il ne laissa pas cependant dans la suite de se déterminer lui-même à donner ce Commentaire dans le même goût, & suivant la même methode qu'il avoit tenuë dans tous ses autres Ouvrages. Il acheva en sept mois les quatre premiers livres; & voyant que l'Ouvrage étoit de longue haleine, il crut devoir les publier comme un essai de

GERARD NOODT. son travail. Il continua depuis à y travailler avec assiduité ; mais quand il fut parvenu à la fin du vingt-septiéme livre, il résolut d'en demeurer-là. Il commençoit à s'apercevoir que ses forces diminuoient, & il trouvoit qu'il lui restoit encore trop de chemin à faire, pour pouvoir esperer de venir à bout d'un si grand Ouvrage.

13. *Amica Responsio ad difficultates Julio Paulo, sive libro de Partus expositione & nece, motas à Viro amplissimo Cornelio van Bynkershoek, Jurisconsulto, in opusculo de Jure Occidendi & Vendendi liberos apud Romanos. Lugd. Bat.* 1722. *in*-4°. pp. 24. Cet Ouvrage fut réimprimé l'année suivante 1723. à *Leyde* aussi *in*-4°. avec la réponse de *Bynkershoek* en forme de Notes.

14. *Opera omnia, ab ipso recognita, aucta, emendata multis in locis, atque in duos Tomos distributa. Lugd. Bat.* 1724. *in-fol.* Cette édition est très-belle, au lieu que la précedente de 1713. *in*-4°. étoit d'un caractere & d'un papier assez mauvais. Le second volume contient le Commentaire sur les 27. premiers livres des *Pandectes.*

15. *Noodt* donna le 17. Fevrier 1696. un Avis touchant un cas sur lequel on l'avoit consulté, qu'il n'a pas jugé à propos de mettre dans le Recueil de ses Ouvrages. Il s'agissoit de sçavoir si le Magistrat souverain peut donner dispense pour le Mariage entre la veuve d'un oncle maternel, & le neveu de cet oncle. *Noodt* y soutint l'affirmative, & se proposa d'y montrer par des raisons & par des exemples, que la dispense pouvoit être accordée, sans choquer ni les Loix humaines, ni les divines. Il écrivit son sentiment en Langue Flamande, & son écrit fut inseré dans le troisiéme volume des *Consultations d'Utrecht*, publié quelque temps après. Il a été traduit en Latin par *Alexandre-Arnold Pagenstecher*, qui fit entrer cette traduction dans son *Irnerius injuria Vapulans. Groninga* 1702. GERARD NOODT.

L'Auteur du livre, intitulé : *Bibliotheca Juris Imperantium. Norimberga* 1727. *in*-4°. cite à la page 207. l'Ouvrage suivant : *Gerardus Noodt, de Origine nobilitatis Germanica & pracipuis quibusdam ejus Juribus. Lugd.*

GERARD NOODT.

Bat. 1718. *in*-4°. Mais cet Auteur s'eſt trompé en l'attribuant à *Noodt*; & ſon erreur eſt fondée ſur ce que *Noodt* avoit bien voulu préſider à la diſpute d'un Allemand, qui étudioit alors à *Leyde*, & dont étoit la Diſſertation dont il s'agit ici.

V. ſon Eloge par M. *Jean Barbeyrac* à la tête d'un *Recueïl de Diſcours ſur diverſes matieres importantes* qu'il a traduits ou compoſez, imprimé à *Amſterdam* en 1731. *in*-12.

PIERRE BRISSOT.

PIERRE *Brissot* naquit à *Fontenay-le-Comte* en Poitou l'an 1478. Son pere, fameux Avocat de cette Ville, ayant remarqué en lui des dispositions heureuses pour les sciences, n'oublia rien pour les cultiver. P. BRISSOT.

Après avoir fait ses Humanitez dans son Païs, il vint à *Paris* vers l'an 1495. pour y étudier en Philosophie. Il fit son cours sous *Villemor*, l'un des plus célebres Professeurs de ce temps-là, qui le prit en affection, & qui le détermina à se tourner du côté de la Médecine pour laquelle il avoit lui-même beaucoup d'inclination, s'y étant fait recevoir depuis Docteur en 1500.

Brissot s'appliqua à cette science pendant l'espace de quatre années, au bout desquelles, c'est-à-dire en 1502. il enseigna la Philosophie dans l'Université de *Paris*. Après s'être acquité de cet emploi pendant dix ans, il le quitta, pour se préparer aux examens qu'il avoit à subir,

P. BRIS-IOT.

avant que d'être promu au Doctorat en Médecine. Il commença à s'y préparer en 1512. & il reçut le bonnet de Docteur le 27. May 1514.

Comme il n'étoit point homme à suivre aveuglement la Coûtume & la Tradition, il voulut examiner toutes choses avec soin, avant que d'embrasser aucun sentiment. Il fit des comparaisons exactes entre l'usage qu'on suivoit alors dans la Médecine, & la Doctrine d'*Hippocrate* & de *Galien*, & il trouva que les Arabes avoient introduit dans la pratique de la Médecine une infinité de choses, qui étoient contraires à l'ancienne, & à la veritable methode de guerir les maladies, & aux sentimens de ces deux grands Maîtres; comme aussi aux lumieres que le raisonnement & l'experience pouvoient fournir. Il songea donc aux moyens de réformer la Médecine, c'est-à-dire de rétablir la Doctrine d'*Hippocrate* & de *Galien*, & de bannir celle des Arabes; réformation, qui étoit alors la seule qu'on fût en état d'imaginer.

D'abord il entreprit d'expliquer publiquement les livres de *Galien*,

au lieu des Ouvrages d'*Avicenne*, de *Rasis*, de *Mesuë*, qu'on avoit coûtume d'interpréter dans les Ecoles de Médecine, non seulement à *Paris*, mais encore dans toutes les autres Universitez de l'Europe. Il fit pour cela imprimer à ses dépens un des Ouvrages de *Galien*, selon l'édition & la version de *Leonicenus*, & l'expliqua si sçavamment, qu'il fit connoître que les Médecins Arabes n'y avoient rien entendu.

P. BRISSOT.

Il passa ensuite à l'explication d'un autre Ouvrage de *Galien*, & d'un de *Mesuë*. Mais il ne fut pas content de lui-même, par rapport à ce dernier Auteur; soit à cause de son obscurité, soit parce qu'il ignoroit lui-même la Botanique. Ce fut ce qui lui fit prendre la résolution de voyager, pour acquerir la connoissance des plantes, & les lumieres nécessaires au dessein qu'il avoit de réformer la Pharmacie.

Mais avant que de quitter *Paris*, il entreprit de détromper le Public d'une erreur inveterée. La pratique constante des Médecins dans la Pleuresie étoit de faire saigner, non pas du

P. BRISSOT. avant que d'être promu au Doctorat en Médecine. Il commença à s'y préparer en 1512. & il reçut le bonnet de Docteur le 27. May 1514.

Comme il n'étoit point homme à suivre aveuglement la Coûtume & la Tradition, il voulut examiner toutes choses avec soin, avant que d'embrasser aucun sentiment. Il fit des comparaisons exactes entre l'usage qu'on suivoit alors dans la Médecine, & la Doctrine d'*Hippocrate* & de *Galien*, & il trouva que les Arabes avoient introduit dans la pratique de la Médecine une infinité de choses, qui étoient contraires à l'ancienne, & à la veritable methode de guerir les maladies, & aux sentimens de ces deux grands Maîtres; comme aussi aux lumieres que le raisonnement & l'experience pouvoient fournir. Il songea donc aux moyens de réformer la Médecine, c'est-à-dire de rétablir la Doctrine d'*Hippocrate* & de *Galien*, & de bannir celle des Arabes; réformation, qui étoit alors la seule qu'on fût en état d'imaginer.

D'abord il entreprit d'expliquer publiquement les livres de *Galien*,

au lieu des Ouvrages d'*Avicenne*, de *Rasis*, de *Mesuë*, qu'on avoit coûtume d'interpréter dans les Ecoles de Médecine, non seulement à *Paris*, mais encore dans toutes les autres Universitez de l'Europe. Il fit pour cela imprimer à ses dépens un des Ouvrages de *Galien*, selon l'édition & la version de *Leonicenus*, & l'expliqua si sçavamment, qu'il fit connoître que les Médecins Arabes n'y avoient rien entendu. P. BRISSOT.

Il passa ensuite à l'explication d'un autre Ouvrage de *Galien*, & d'un de *Mesuë*. Mais il ne fut pas content de lui-même, par rapport à ce dernier Auteur; soit à cause de son obscurité, soit parce qu'il ignoroit lui-même la Botanique. Ce fut ce qui lui fit prendre la résolution de voyager, pour acquerir la connoissance des plantes, & les lumieres nécessaires au dessein qu'il avoit de réformer la Pharmacie.

Mais avant que de quitter *Paris*, il entreprit de détromper le Public d'une erreur inveterée. La pratique constante des Médecins dans la Pleuresie étoit de faire saigner, non pas du

P. BRISSOT.

côté où étoit le mal, mais du côté opposé ; c'est-à-dire que si la Pleuresie étoit au côté gauche, ils faisoient ouvrir la veine au bras droit, & au contraire.

Brissot commença par faire disputer sur cette matiere dans les Ecoles de Médecine, & y montra que cette Doctrine étoit entierement contraire à celle d'*Hippocrate* & de *Galien*, & étoit une invention des Arabes. Outre cela des Pleuresies dangereuses regnant à *Paris* l'an 1515. & 1516. un de ses Disciples, qui fut beaucoup employé en cette occasion, suivit dans sa pratique sa Doctrine avec tant de succès, qu'il fit revenir tout le monde qui s'étoit d'abord déclaré contre lui, & que plusieurs fameux Médecins embrasserent ses sentimens ; entre autres *Villemor* son Maître de Philosophie.

Content de la réüssite des soins qu'il s'étoit donnez, par rapport à cette affaire, il reprit le premier dessein qu'il avoit de voyager jusques dans le nouveau monde, s'il en trouvoit l'occasion. Pour se la procurer, il passa en Portugal l'an 1518. & s'ar-

rêta à *Evora*, où il s'appliqua à la pratique de la Médecine. P. BRISSOT.

Des Pleuresies, qui regnoient alors dans ce Païs, lui donnerent lieu d'établir sa pratique, qui y réüssit aussi-bien qu'elle avoit fait à *Paris*. Mais elle déplut à *Denys*, Médecin du Roy de Portugal, qui la combattit de toutes ses forces dans une longue Lettre qu'il lui écrivit, & à laquelle il répondit, comme je le dirai plus bas. Mais la chose n'en demeura pas là; car la division se mit parmi les Médecins du Portugal, dont quelques-uns embrasserent le sentiment de *Brissot*, & d'autres demeurerent attachez à celui de *Denys*. Pour la faire cesser, on eut recours à l'Université de *Salamanque*, à la décision de laquelle on convint de s'en rapporter. La Faculté de Médecine de cette Université discuta avec soin l'affaire en question; mais pendant qu'elle étoit occupée à examiner les raisons des deux parties, les partisans de *Denys* firent terminer l'affaire en leur faveur par l'autorité séculiere, en obtenant un Arrêt qui défendoit à tout Médecin de faire saigner du

P. BRISSOT.

côté où étoit la Pleuresie; Arrêt cependant qui n'empêcha pas l'Université de prononcer son Jugement, qui fut que l'opinion attribuée à *Brissot* étoit la veritable Doctrine d'*Hippocrate* & de *Galien*.

Les Sectateurs de *Denys* se confiant sur leur crédit, appellerent vers l'an 1529. de ce Jugement à l'Empereur *Charles-Quint*; & pour prévenir davantage ce Prince, ils ne se contenterent pas de traiter de fausse la Doctrine de leurs adversaires, ils dirent qu'elle étoit impie & funeste, & qu'elle ne faisoit pas moins de mal au corps, que l'herésie de *Luther* à l'ame. Ils les accuserent outre cela, d'ignorance, de témerité, d'attentat sur la Religion, & de Lutheranisme en matiere de Médecine. Malheureusement pour eux *Charles III.* Duc de Savoye vint pendant ces disputes, c'est-à-dire le 16. Septembre 1553. à mourir d'une Pleuresie, après avoir été saigné selon la pratique que *Brissot* avoit combatuë. On croit que sans cela l'Empereur auroit consenti à tout ce que les adversaires de ce Médecin souhaitoient de lui. Au-

reste quoique cet évenement eût dû faire triompher la cause des partisans de *Brissot*, il n'eut d'autre effet que de mettre fin aux poursuites de ses adversaires. P. BRISSOT.

Brissot ne fut point témoin de toutes ces disputes; il n'en vit que le commencement; car une mort prématurée l'enleva à la fin de l'année 1522. Il mourut en peu de jours d'une Dyssenterie, âgé de 44. ans. *Van-der-Linden* a eu tort de dire qu'il florissoit sous le Pape *Clement VII.* puisque ce Pontife ne fut élû qu'en 1523.

Il n'avoit jamais voulu se marier, ne croyant pas que le Mariage pût s'accorder avec l'étude; aussi aimoit-il tellement les livres, qu'on avoit de la peine à l'en séparer. Il se soucioit si peu du gain, qu'on dit qu'étant appellé pour des malades, il regardoit dans sa bourse, & s'il y trouvoit seulement deux testons, il refusoit d'aller les visiter.

Le seul Ouvrage qu'on ait de lui est le suivant.

Apologetica disceptatio, in qua Docetur per quæ loca sanguis mitti debeat

P. BRISSOT. *in Viscerum inflammationibus, præsertim in pleuritide. Paris. Simon Colinæus* 1525. *in*-8°. C'est une Réponse à la Lettre de *Denys* dont j'ai parlé ci-dessus; *Brissot* avoit dessein de la faire imprimer, mais la mort ne le lui ayant pas permis, *Antoine-Luceus d'Evora*, son ami le fit à sa place. *Van-der-Linden* n'a pas connu cette premiere édition, à la place de laquelle il en cite une autre de l'an 1538. faite chez le même *Simon Colines*, & inconnuë à *René Moreau*, ce qui pourroit la rendre suspecte de fausseté. It. *Basileæ* 1529. *in*-8°. It. *Editio nova, Renato Moreau, Doctore Medico Parisiensi illustrata, qui dialexin de Missione sanguinis in Pleuritide subjunxit. Paris.* 1622. *in*-8°. *René Moreau*, qui a donné cette édition, y a joint une Vie de *Brissot*, fort bien faite : je l'ai suivie dans cet article,

Onofrio

ONUPHRE PANVINI. lat. Panvinius

ONUPHRE *Panvini* naquit à *Verone* d'une famille Noble, l'an 1529. Il fit voir dès sa premiere jeunesse une ardeur infatigable pour l'étude, & des dispositions particulieres pour y réüssir. Son goût pour l'Histoire & les Antiquitez se déclara de bonne heure ; puisqu'il nous apprend lui-même qu'à l'âge de douze ans il s'y appliquoit, avoit une avidité inconcevable. O. PANVINI.

Il entra peu de temps après dans l'Ordre des Ermites de S. *Augustin*, & lorsqu'il y eut fait profession, *Jerôme Seripandi*, qui en étoit General, le fit passer à *Rome* pour y achever ses études. Ce fut-là qu'il fut fait Bachelier en Theologie le 25. Decembre 1553. & on lui donna peu après la conduite des études des jeunes Religieux de son Ordre, qui étoient en cette Ville.

Le 20. Avril de l'année suivante, il fut choisi pour professer la Theologie à *Florence* ; mais il se lassa bien-

O. PANVINI.

tôt de cet emploi, qui étoit fort peu conforme à son goût & à son genie. Il ne trouvoit point dans la Scholastique séche & décharnée à laquelle il étoit obligé de donner son application, l'agrément qu'il avoit trouvé dans l'Histoire & les Belles-Lettres. Ainsi il sollicita fortement, & obtint la même année, la permission de quitter son poste, & même de vivre hors de son Monastere, pour se livrer plus librement au genre d'étude pour lequel il se sentoit le plus de penchant; permission que son General renouvella en 1556. parce, dit-il, qu'il avoit employé utilement le temps qu'il avoit passé jusques-là hors de sa Communauté, & qu'il le connoissoit très-appliqué à l'étude des Belles-Lettres, & aux recherches Historiques.

En effet rien n'égaloit l'infatigabilité de *Panvini* dans le travail. Il passoit les jours & les nuits à la lecture des anciens Auteurs, ce qui l'a fait appeller par *Paul Manuce* : *Helluo antiquitatis*. Il avoit lui-même pris pour sa devise un bœuf entre un Autel & une charruë, avec ces mots :

In utrumque paratus, pour dire qu'il étoit également disposé à supporter les travaux attachez à son état, & les fatigues de l'étude des sciences humaines. O. PANVINI.

Son merite & sa capacité lui procurérent de bonne heure des Patrons, qui se firent un plaisir de l'aider dans ses études. *Marcel Cervini*, Cardinal, Protecteur de son Ordre, le prit en affection, & lui en auroit fait ressentir des effets, lorsqu'il fut élevé au Pontificat sous le nom de *Marcel II.* s'il avoit survêcu plus long-temps à son élevation; mais étant mort 22. jours après, il ne put rien faire pour lui.

Il trouva un autre Protecteur dans la personne du Cardinal *Alexandre Farnese*, qui voulant l'avoir auprès de lui, le logea dans son Palais. Mais un voyage qu'il fit avec lui en Sicile lui fut funeste; car une réprimande assez vive qu'il en reçut, on ne sçait pour quel sujet, lui causa tant de chagrin, qu'il en tomba malade à *Palerme*, & y mourut le 15. Mars 1568. dans sa trente-neuviéme année. Son corps fut transporté

O. PANVINI. à *Rome*, & enseveli dans l'Eglise de S. *Augustin* de son Ordre. (*a*)

Le grand nombre d'Ouvrages imprimez & manuscrits qu'il a composez, doit d'autant plus surprendre, qu'ils sont tous remplis d'une érudition profonde, & qu'ils roulent la plûpart sur des matieres singulieres, qui n'avoient pas été encore traitées. D'ailleurs il avoit sçu joindre à son érudition une maniere d'écrire facile, agréable, & même élegante.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Epitome Pontificum Romanorum à S. Petro, usque ad Paulum IV. Gestorum videlicet, electionisque singulorum, & Conclavium compendiaria narratio. Cardinalium item nomina, dignitatum tituli, Legationes, Insignia, patria, & obitus. Venetiis* 1557. *in-fol.* Cette édition fut faite à son insçu, & il s'y glissa beaucoup de fautes; ce qui

(*a*) *Jerôme Ghilini*, Auteur ordinairement peu exact, s'est trompé en disant qu'il fut enterré à *Palerme* dans l'Eglise de S. *Augustin*, & en le faisant mourir le 7. Avril. Fautes qui ont été copiées par *Arisi* dans sa *Cremona Litterata*, par *Freher* dans son *Theatrum Virorum eruditione clarorum*, & par d'autres.

l'engagea à retoucher l'Ouvrage & à le donner lui-même plus correct. *Editio correctior & auctior. Venetiis* 1567. *in*-4°. It. *Coloniæ* 1574. *in-fol.* It. *Coloniæ* 1624. *in*-4°. Ce fut par le conseil du Cardinal *Marcel Cervini*, qu'il commença à travailler sur les Antiquitez & l'Histoire Ecclesiastique, au lieu qu'auparavant il s'étoit borné à l'érudition profane. M. *Baluze* reconnoît dans ses Vies des Papes d'*Avignon*, que *Panvini* a fait beaucoup de fautes dans cet Ouvrage; mais il l'excuse sur le peu de secours qu'il avoit, & avoüe qu'il ne s'écarte de ses sentimens, que lorsque des autoritez positives l'obligent à le faire. O. PANVINI.

2. *Viginti-septem Pontificum Romanorum Elogia & Imagines accuratissime ad vivum Æneis Typis delineata. Romæ, Antonii Lafrerii formis.* 1568. *in-fol.* It. *cum Imaginibus à Philippo Gallæo ære expressis. Antuerpiæ* 1572. *in-fol.*

3. *De Episcopatibus, Titulis & Diaconiis Cardinalium. Venetiis* 1567. *in*-4°. It. *Parif.* 1609. *in*-4°. It. dans le premier volume d'un Ouvrage de

O. PANVINI. *videntur libro primo de stationibus urbis Romæ. Lovanii* 1671. *in*-4°. It. *Coloniæ* 1600. *in*-4°.

13. *Fasti & Triumphi Romanorum à Romulo usque ad Carolum V. Imperatorem, additis Imperatorum Orientalium Iconibus impressis Jacobi Strada. Venetiis* 1557. *&* 1573. *in-fol.* It. *cum Commentariis. Heidelbergæ* 1588. *in-fol.*

14. *In Fastos Consulares Appendix, in qua continentur Ordinariorum Fasti à Cæsare Dictatore, ad Justinianum; Marci Verrii Flacci Consularia, & Triumphalia fragmenta; Cassiodori, Prosperi Aquitanici, incerti Autoris, & Marcellini Comitis Chronica. Heidelbergæ* 1588. *in-fol.*

15. *Libri duo de Ludis Sæcularibus, & antiquis Romanorum nominibus. Heidelbergæ* 1588. *in-fol.* A la suite des deux Ouvrages précedens. Le premier livre a été aussi inseré par *Grævius* dans ses *Antiquités Romaines*, tom. 9. p. 1061. & par *Gaudentio Roberti* dans le premier volume de ses *Miscellanea Italica erudita*. Et le second dans les *Antiquités Romaines* de *Grævius*, tom. 2. p. 1989.

16. *De Bibliotheca Pontificis Vaticana.*

cana. Ex mſ. Panvinii edidit Joannes-Baptiſta Cardona, Dertuſanus Episcopus. Tarracona 1587. *in*-4°. It. inſeré dans l'Ouvrage de *Joachim-Jean Maderus*, qui a pour titre : *Syntagma libellorum de Bibliothecis. Helmſtadii* 1702. *in*-4°. O. PANVINI.

17. *De Republica Romana libri tres. Venetiis* 1518. *in*-8°. It. dans l'Ouvrage de *Jean-Jacques Boiſſard*, intitulé : *Romanæ Urbis Topographia & Antiquitates. Francofurti* 1597. *in-fol.* It. dans les *Antiquitez Romaines* de *Grævius*, tom. 3. p. 203.

18. *De Triumpho Commentarius. Venetiis* 1573. *in-fol.* It. *Pariſ.* 1575. *in*-8°. It. dans les *Antiquitez Romaines* de *Grævius*, tom. 11. p. 1336.

19. *Deſcriptio Triumphi Romanorum ampliſſimi ex lapidum monumentis deſumpti. Antuerpiæ* 1556. *in*-4°. *Long.*

20. *De Ludis Circenſibus libri duo, & de Triumpho liber, quibus univerſa fere Romanorum veterum ſacra rituſque declarantur. Venetiis* 1600. *in-fol.* It. *cum notis Joannis Argolii & additamentis Nicolai Pinelli. Patavii* 1642. *in-fol.* It. dans les *Antiquitez Romaines* de *Grævius*, tom. 9. p. 1.

PAN-
I.

21. *Libri VIII. de Antiquitate & Viris illustribus Veronæ. Patavii* 1648. *in-fol.* La partie de cet Ouvrage qui est *De Viris illustribus Veronæ* a été imprimée separément à *Verone* en 1621. *in-4°.*

22. *Viginti quatuor Romanorum Imperatorum Imagines, qui à Julio Cæsare extiterunt. Romæ* 1578. *in-fol.*

23. *Romanorum Principum, & eorum quorum maxima in Italia imperia fuere. Basileæ* 1558. *in-fol.*

24. *De Comitiis & Potestate Imperatoris, cum Institutione septem Electorum Imperii libri très hactenus inedti.* A la fin de l'Ouvrage précedent. It. separément. *Argentorati* 1613. *in-8°.*

25. *Vitæ Patriarcharum quatuor primarum sedium. Draudius* marque cet Ouvrage comme imprimé à *Rome*, sans en rien dire davantage.

26. *De Antiqua apud Gentes Religione vel potius superstitione, videlicet de Sacrificiis, Auguriis, Aruspicinis, Sortibus, Sacris Epulis, Ludis Scenicis, Gladiatoriis, & Feriis libri* 12. *Du Verdier* parle de cet Ouvrage comme imprimé à *Rome*, de même que le suivant.

27. *De Varia Creatione Papæ sive Romanorum Pontificum libri V.* O. PANVINI.

Panvini a fait encore un grand nombre d'Ouvrages qui sont restez en manuscrits. On en trouve la Liste dans la plûpart des Auteurs qui ont parlé de lui.

V. *Dominici-Antonii Gadolfin Dissert. Historica de Ducentis celeberrimis Augustinianis Scriptoribus*, page 274. C'est ce que nous avons de plus exact sur cet Auteur. *Philippi Elssii Encomiasticon Augustinianum*, page 537. L'article que cet Ecrivain en donne est assez bon. *Cornelii Curtii Virorum illustrium ex Ordine Eremitarum S. Augustin Elogia*, p. 147. Ce qu'il en dit est fort superficiel. *Jerome Ghilini, Teatro d'Huomini Letterati.* Auteur très-fautif. *Les Eloges de M. de Thou & les additions de Teissier.*

MAURICE HOFFMAN.

M. HOFF-MAN.

MAURICE *Hoffman* naquit le 20. Septembre 1621. à *Furstenwalde*, petite Ville de la Marche-de-Brandebourg sur la Riviere de *Sprehe*, de *David Hoffman*, Juge de ce lieu, & d'*Anne Noessler*, fille de *Martin Noessler*, Ministre des Electeurs de Brandebourg.

Sa premiere jeunesse fut fort agitée. D'abord la peste & ensuite la guerre l'obligerent à sortir de son Païs, pour aller chercher ailleurs de la sûreté & de la tranquillité. Il les trouva enfin à *Grimnitz*, Ville de la Marche-Ukraine dans le Brandebourg, où il passa trois années occupé à suivre ses études dans le Collége de *Joachim*; mais le fleau de la guerre s'étant étendu jusque dans ce Païs, & ce Collége ayant été réduit en cendres l'an 1635. il se hâta de retourner dans sa Ville natale.

Ses parens n'ayant pas dessein de le pousser plus loin dans les sciences, se contenterent alors de lui faire ap-

prendre à écrire & l'Arithmétique. M. HOFF-
Mais le goût qu'il avoit pour l'étude MAN.
lui faisoit souffrir impatiemment qu'ils eussent sur lui des vûës si peu relevées, & il n'oublia rien pour engager sa mere à lui faciliter les moyens de continuer ses études. Il l'avoit déja gagnée, lorsqu'il eut le malheur de la perdre en 1636.

Cette perte n'eût pas cependant les suites facheuses, qu'il en apprehendoit ; car *Christophe Muller*, Recteur de l'Ecole de *Furstenwalde*, touché de son bon naturel & de ses heureuses dispositions, prit soin de l'instruire en particulier à l'insçu de son pere, qui ayant enfin vû diverses preuves de sa capacité, lui permit de suivre son inclination. Il l'envoya l'année suivante 1637. à *Colnn*, pour y étudier dans le Collége de ce lieu ; mais la famine & la peste l'en chasserent à la fin de la même anné, & l'obligerent à se retirer à *Kopnik*, où son pere s'étoit aussi rendu pour fuir la peste, qui régnoit à *Furstenwalde*.

Après avoir eu la douleur de le voir mourir en ce lieu, il se retira au mois de May 1638. à *Altorf* auprès de

M. HOFFMAN.

George Noessler, son oncle maternel; qui y professoit la Médecine. Il acheva en cette Ville ses Humanitez & sa Philosophie; après quoi il s'appliqua avec ardeur à la Médecine.

Lorsqu'il y eut fait quelques progrès, il alla en 1641. à *Padoue*, dont l'Université étoit alors remplie de Sçavans hommes en tous genres de sciences, & il s'attacha avec beaucoup de soin à profiter de leurs instructions. L'Anatomie & la Botanique firent surtout l'objet de son application, & il s'y rendit très-habile. *Thomas Bartholin* dans son *Anatomia Renovata*, liv. 1. ch. 13. nous apprend que *Hoffman* disséquant un jour un Coq-d'Inde, y trouva le conduit Pancreatique, qu'on ne connoissoit point encore, & qu'il le montra à *Jean-George Virsungus*, célebre Anatomiste de *Padoue*, chez qui il logeoit. Celui-ci en prit occasion de chercher ce conduit dans l'Homme, & l'ayant trouvé, en fit la démonstration publique; ce qui fit donner à ce conduit le nom de *Canal de Virsungus.*

Après trois années de séjour à *Pa-*

doue, *Hoffman* fut rappellé par son M. HOFFMAN.
oncle, qui se voyant infirme, étoit
bien aise de l'avoir auprès de lui,
pour le soulager dans la visite des
malades. Dès qu'il fut de retour à
Altorf, il se disposa à prendre des
degrez en Médecine, & après avoir
soûtenu une These *de Palpitatione
Cordis*, il y fut reçu Docteur le 15.
Avril 1645. dans sa 24e. année

Il commença alors à s'adonner à
la pratique avec un succès qui lui fit
honneur, & qui fit concevoir de
grandes esperances de lui.

Dès l'an 1648. il fut nommé par
les Curateurs de l'Université, Professeur
extraordinaire en Anatomie &
en Chirurgie; l'année suivante, *Gaspar
Hoffman* de *Gotha*, Professeur
ordinaire en Médecine à *Altorf* étant
mort, il fut mis en sa place, & on le
reçut peu de temps après dans le Collége
des Médecins de la même Ville.
Enfin il succéda en 1653. à *Louis
Jungerman*, mort le 7. Juin de cette
année, dans la Chaire de Botanique,
& dans la conduite du Jardin des
Simples. Il s'aquitta de tous ces emplois
d'une maniere qui lui fut glo-

I. HOFF-rieuse, & qui fut avantageuse à ses
AN. disciples ; quoiqu'ils ne lui fissent point négliger la pratique de la Médecine, dans laquelle il acquit tant de réputation, que plusieurs Princes d'Allemagne l'honorerent de la qualité de leur Médecin.

Il mourut d'Apoplexie le 22. Avril 1698. dans sa 77^e^. année.

Il avoit été marié trois fois ; la premiere, avec *Anne-Marguerite Sambstag* de *Nuremberg*, qu'il épousa en 1649. & qui mourut en 1662. après avoir eu huit enfans, dont deux seulement lui ont survêcu, *Jean-Maurice* dont je parlerai plus bas ; & *Emilie-Justine*, mariée à *Jean Fabricius*, Professeur d'*Helmstad*.

Il épousa en seconde noces, en 1664. *Marie-Madeleine Fravenburg*, fille d'un Jurisconsulte d'*Altorf*, qu'il perdit l'année suivante, après en avoir eu un fils, nomme *Charles-Maurice*, qui a été Docteur en Droit.

Il se remaria pour la troisiéme fois en 1667. à *Marguerite Cameraria*, & en eut neuf enfans, dont les principaux sont *Christophe-Maurice*, Doc-

teur en Médecine, & *George-Jeremie*, Ministre à *Nuremberg*. M. HOFFMAN.

Comme son Epitaphe contient un abregé de sa Vie, je la rapporterai ici. La Voici :

Mauritius Hoffmann. Furstenwald. Marchic. Medic. Doctor, & Prof. Prim. Altdorfi. Potentiss. Elector. ac Seren. Marchion. Brandenb. Ducumque Wirtemb. Consili & Archiater, Illustr. Reip. Nor. Collegii Med. Senior, Artis suæ reformator atque Vindex, Rector. Academ. Quinquies, Decanus bis & Vigesies, Horti Medici Præfectus ac Concinnator, Theatri Anatomici ac Soc. Med. Altdorfinæ Autor & auctor. XVI. Liberorum & ex his IX. superstitum parens, filiorumque binorum Homonymorum, alterius in hac Universitate, Noribergæ alterius Collega, vita tandem ac bonorum satur, Chariss. suæ quondam conjugi ex tribus primæ, Anna-Margaritæ Sambstagiæ Sampferiæ, æternum Gravidæ A. C. 1662. hic positæ appositus quiescit, gloriosam expectans resurrectionem.

Nat. D. XX. Sept. A. C. MDCXXI. Obiit A. C. MDCXCVIII. D. XXII. April.

M. HOFFMAN.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Synopsis Institutionum Medicinæ, ex sanguinis natura vitam longiorem, artem breviorem promittens. Altdorfii* 1661. *in*-8°. It. *Accedunt ejusdem Hofmanni tres Methodi de curandis morbis, ex principiis circulationis sanguinis, studio & Opera Bartholomæi Zornn. Patavii* 1664. *in*-8°.

2. *Synopsis Institutionum Anatomicarum ex sanguinis natura partium plerarumque vitam declarans, ordine dissectionibus commodo, in Universitate Altdorfina disputata. Accedit delineatio Anatomes Physio-Pathologico-Chirurgica. Altdorfii* 1661. *in*-8°. It. *Editio auctior.* Ibid. 1681. *in*-8°.

3. *Prudentia Medica, ex sanguine, pro salute mortalium, agendorum rationes exponentis Fundamenta, in Universitate Altdorfina anno* 1662. *& seq. publice disputata. Altdorfii* 1662. 1672. 1690. *in*-8°.

4. *Sciagraphia Morborum Contagiosorum, ex natura sanguinis præcavendorum & curandorum, in Universitate Altdorfina per disputationes* 40. *familiares exhibita. Altdorfii* 1666. *& seq in*-8°.

5. *Description des Fiévres pestilentielles, qui régnent à present* (en Allemand) *Altorf* 1680. *in*-4°. M. HOFMAN.

6. *Flora Altdorfina Deliciæ Hortenses, sive Catalogus Plantarum Horti Medici, quibus anno* 1660. *auctior erat. Altdorfii*. 1662. & 1677. *in*-4°. *Hoffman* ayant été chargé de la conduite du Jardin des Simples de l'Université d'*Altorf*, n'oublia rien pour y faire venir les Plantes qui y manquoient; & ce sont ces Plantes dont il donne ici la Liste.

7. *Flora Altdorfina Deliciæ Sylvestres, sive Catalogus Plantarum in agro Altdorfino locisque vicinis sponte nascentium, cum synonymis, designatione locorum, atque mensium quibus vigent, Lapidumque ac Fungorum historia. Item Topographia Altdorfina, tabulâ æneâ expressa, in usum excursionum Botonicarum. Altdorfii*. 1662. *in*-4°. It. *auctior*. Ibid. 1677. *in*-4°.

8. *Appendix ad Catalogum Plantarum Hortensium. Altdorfii* 1691. *in*-4°.

9. *Florilegium Altdorfinum, sive Tabulæ loca & menses exhibentes, quibus Plantæ exoticæ & indigenæ sub cœlo Norico vigere ac florere solent. Altdorfii* 1676. *in*-4°.

M. HOFF-MAN.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Synopsis Institutionum Medicinæ, ex sanguinis natura vitam longiorem, artem breviorem promittens. Altdorfii* 1661. *in*-8°. It. *Accedunt ejusdem Hofmanni tres Methodi de curandis morbis, ex principiis circulationis sanguinis, studio & Opera Bartholomæi Zornn. Patavii* 1664. *in*-8°.

2. *Synopsis Institutionum Anatomicarum ex sanguinis natura partium plerarumque vitam declarans, ordine dissectionibus commodo, in Universitate Altdorfina disputata. Accedit delineatio Anatomes Physio-Pathologico-Chirurgica. Altdorfii* 1661. *in*-8°. It. *Editio auctior.* Ibid. 1681. *in*-8°.

3. *Prudentia Medica, ex sanguine, pro salute mortalium, agendorum rationes exponentis Fundamenta, in Universitate Altdorfina anno* 1662. *& seq. publice disputata. Altdorfii* 1662. 1672. 1690. *in*-8°.

4. *Sciagraphia Morborum Contagiosorum, ex natura sanguinis præcavendorum & curandorum, in Universitate Altdorfina per disputationes* 40. *familiares exhibita. Altdorfii* 1666. *& seq in*-8°.

5. *Description des Fiévres pestilentielles, qui régnent à present* (en Allemand) *Altorf* 1680. *in*-4°. M. HOFMAN.

6. *Flora Altdorfina Deliciæ Hortenses, sive Catalogus Plantarum Horti Medici, quibus anno* 1660. *auctior erat. Altdorfii.* 1662. & 1677. *in*-4°. *Hoffman* ayant été chargé de la conduite du Jardin des Simples de l'Université d'*Altorf*, n'oublia rien pour y faire venir les Plantes qui y manquoient; & ce sont ces Plantes dont il donne ici la Liste.

7. *Flora Altdorfina Deliciæ Sylvestres, sive Catalogus Plantarum in agro Altdorfino locisque vicinis sponte nascentium, cum synonymis, designatione locorum, atque mensium quibus vigent, Lapidumque ac Fungorum historia. Item Topographia Altdorfina, tabulâ æneâ expressa, in usum excursionum Botonicarum. Altdorfii.* 1662. *in*-4°. It. *auctior.* Ibid. 1677. *in*-4°.

8. *Appendix ad Catalogum Plantarum Hortensium. Altdorfii* 1691. *in*-4°.

9. *Florilegium Altdorfinum, sive Tabulæ loca & menses exhibentes, quibus Plantæ exoticæ & indigenæ sub cœlo Norico vigere ac florere solent. Altdorfii* 1676. *in*-4°.

.. HOFF-AN.

10. *Montis Mauriciani descriptio ; sive Catalogus Plantarum, quæ in illo & vicinis eidem locis occurrunt. Altdorfii* 1694. *in*-4°.

11. *Botanotheca Laurembergiana, hoc est, Methodus conficiendi Herbarium vivum, ad usum Societatis Medicæ in Universitate Altdorfiensi accommodata. Altdorfii* 1662. & 1693. *in*-4°.

12. On trouve dans les *Ephemerides des Curieux de la nature*, du nombre desquels il étoit, trois observations de sa façon. La premiere, *Ex Anatome partus cerebro carentis* dans la séconde année de la premiere Décade, *N°*. 36. La seconde, *Ex Anatome vituli Monstrosi* dans les 9. & 10. années de la même Décade, *N°*. 4. La troisiéme, *Ex Anatome Vituli bicipitis*. Ibid. *N°*. 5.

Les pieces suivantes sont des Theses, imprimées separément à *Altorf*, *in*-4°.

13. *De Tumoribus. Altdorfii* 1649. *in*-4°.

14. *De Purgationis Modo.* Ibid. 1652. *in*-4°.

15. *De Motu cordis & cerebri, sanguinisque ac spirituum animalium per-*

petuo, pro vitæ continuatione, per corpus commeatu, 1653. M. HOFFMAN.

16. *De transitu sanguinis per septum cordis impossibili, contra Galenum & Riolanum, Anatomicum Parisiensem, ejus defensorem*, 1659.

17. *De Transitu sanguinis per medios pulmones facili, contra Riolanum ejus osorem*, 1659.

18. *De sanguine, ejusque missi observatione*, 1660.

19. *De sanguinis Missionis, seu Venæ sectionis necessitate, contra Erasistratum & Helmontium, ejus osores*, 1661.

20. *De Mammarum naturali & præternaturali constitutione*, 1662.

21. *De Lacrymis*, 1662.

22. *De Alimentorum coctione prima, seu Chylosi, salva & læsa*, 1662.

23. *De Pica*, 1662.

24. *De Meliceria, sive articulorum læsorum inundatione aut diluvio*, 1670.

25. *De Lactis & Chyli statu naturali & præternaturali*, 1673.

26. *De Rebus non-naturalibus sanguinem mutantibus, disputatio I. de Aere*, 1679.

27. *De Procidentia Uteri*, 1694.

J. M. HOFFMAN. nature le reçut dans son corps, & il fut en 1721 nommé Directeur de ses Ephemerides; emploi qui lui acquit, conformement au Privilege accordé par l'Empereur à celui qui le remplit, ces titres magnifiques en apparence, mais qui n'ont rien de réel, & ne servent qu'à orner les frontispices des Ouvrages de ceux qui les portent, *Sacræ Cæsareæ Majestatis Archiater, S. Palatii Lateranensis, Aulæque Cæsareæ & Consistorii Imperialis Comes, ac S. R. J. Nobilis.*

Hoffman s'étant fait connoître avantageusement par rapport à la pratique de la Médecine, se vit bientôt recherché par des personnes du premier rang. Le Prince *George Frederic*, Marquis d'*Anspach*, de la Maison de Brandebourg, le choisit en 1695. pour son Médecin, après avoir éprouvé des effets de son habileté dans une maladie fâcheuse, dont il l'avoit tiré.

Sur la fin de la même année il partit avec ce Prince pour faire le voyage d'Italie; & dans toutes les Villes où il passa, il renouvella ses connoissances, & en fit de nouvelles avec les

les Sçavans qui y demeuroient. J. M. HOFFMAN.

De retour à *Altorf* le 20. Juin 1695. il reprit avec une nouvelle ardeur ſes fonctions, qu'il n'avoit interrompuës qu'avec la permiſſion du Magiſtrat ; mais il fut obligé de les interrompre encore deux fois la même année ; la premiere, pour aller trouver le Marquis d'*Anſpach* à ſon Armée ſur le Rhin, dans laquelle il régnoit pluſieurs maladies fâcheuſes, & la ſeconde, pour aſſiſter à une conſultation que *Frederic Ferdinand*, Duc de *Wirtemberg-Weitlengen*, fit faire alors ſur la maladie de la Princeſſe ſon épouſe.

Après la mort de ſon pere, arrivée le 22. Avril 1698. il fut chargé à ſa place, de la Chaire de Botanique, & de la direction du Jardin des Simples. On l'élût auſſi la même année Recteur de l'Univerſité d'*Altorf*; Charge à laquelle il avoit été déja élevé en 1686.

L'année 1701. fut peu tranquille pour lui. Au commencement de l'Eté il fut obligé d'accompagner la Princeſſe *Guillelmine-Charlotte*, ſœur

J. HOFFMAN.

du Marquis d'*Anspach*, & depuis Reine d'Angleterre, aux Eaux d'*Ems*. A peine fut-il de retour de ce voyage, qu'il repartit le 10. Octobre pour aller joindre en Italie le Marquis d'*Anspach*, qui y commandoit les Troupes de l'Empereur, & qui lui avoit écrit une Lettre très-pressante pour l'engager à se rendre auprès de lui.

Il retourna à *Altorf* au commencement de l'année suivante 1702. mais il n'y fit pas un long séjour ; car il se rendit encore à l'Armée d'Italie à la fin du mois de Mars, & y demeura jusqu'au commencement de l'Eté, que l'Empereur rappella le Marquis d'*Anspach*, pour faire le siége de *Landau* en Baviere.

Il eut quelque-temps après le chagrin de perdre ce Prince, qui ayant reçu une blessure mortelle dans une rencontre, en mourut le 28. Mars 1703. Mais il ne perdit pas pour cela la place qu'il occupoit auprès de lui, que son successeur *Guillaume-Frederic* lui conserva. Quelques autres Princes d'Allemagne le prirent

aussi depuis pour leur Médecin, tels furent *Theodore*, Prince de *Sultsbach* de la Maison de Baviere, qui lui donna cette qualité en 1704. & *Chretien-Ernest*, Prince de *Culembach*, de la Maison de Brandebourg, qui la lui donna en 1706. J. M. HOFFMAN.

Les distractions que lui causoient tous ces emplois, ne l'empêchoient pas de donner tout le temps qu'il pouvoit avoir libre, aux fonctions de sa charge de Professeur. A peine étoit-il de retour de ses voyages qu'il remontoit en Chaire & recommençoit ses exercices ordinaires.

Jacques-Pancrace Bruno, premier Professeur en Médecine, & Doyen de l'Université d'*Altorf*, étant mort en 1709. *Hoffman* lui succéda dans ces deux places, qu'il comptoit remplir jusqu'à la fin de sa vie. Mais *Guillaume-Frederic*, Marquis d'*Anspach*, voulant l'avoir auprès de lui, lui fit pour cela tant d'instances, & lui offrit des conditions si avantageuses, que *Hoffman* se détermina à quitter *Altorf* pour aller en 1713. s'établir à *Anspach*.

tout nouveau
ges, sous ce
libri IV. quib
tione & Imp
Aquiliam lib
tav. 1691. *in-*
ditions faites
livres de ses
a qu'il employ
la Critique qu
mé *Christfri*
Dresde, en
s'est fait en 17
velle édition
Juris & des de
joints dans la
d'*Opera varia*
qu'un discour
mi Imperii &

aussi depuis pour leur Médecin, tels furent *Theodore*, Prince de *Sultsbach* de la Maison de Baviere, qui lui donna cette qualité en 1704. & *Chretien-Ernest*, Prince de *Culembach*, de la Maison de Brandebourg, qui la lui donna en 1706.

J. M. HOFFMAN.

Les distractions que lui causoient tous ces emplois, ne l'empêchoient pas de donner tout le temps qu'il pouvoit avoir libre, aux fonctions de sa charge de Professeur. A peine étoit-il de retour de ses voyages qu'il remontoit en Chaire & recommençoit ses exercices ordinaires.

Jacques-Pancrace Bruno, premier Professeur en Médecine, & Doyen de l'Université d'*Altorf*, étant mort en 1709. *Hoffman* lui succéda dans ces deux places, qu'il comptoit remplir jusqu'à la fin de sa vie. Mais *Guillaume-Frederic*, Marquis d'*Anspach*, voulant l'avoir auprès de lui, lui fit pour cela tant d'instances, & lui offrit des conditions si avantageuses, que *Hoffman* se détermina à quitter *Altorf* pour aller en 1713. s'établir à *Anspach*.

J. M. Ioff-ian. Ce fut en cette Ville qu'il mourut le 31. Octobre 1727. âgé de 74. ans.

Il avoit épousé le 26. Avril 1681. *Anne Marie Eyssel*, fille d'un Conseiller du Marquis d'*Anspach*, dont il eut cinq enfans; une fille qui mourut au berceau; un fils, nommé *Frederic-Maurice*, né en 1683. qu'il fit recevoir Docteur en Médecine, & qu'il vit mourir en 1722. & trois filles qui lui ont survêcu.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Dissertationes Anatomico-Physiologicæ, ad Joh. Van Horne Microcosmum annotatæ. Altorfii* 1685. *in*-4°.

2. *Idea Machinæ humanæ Anatomico-Physiologica, ad observationes recentiores conformata & ad Methodum lectionum communium accommodata. Altorfii* 1703. *in*-4°. Cet Ouvrage est comme une suite du précedent. Tous les deux sont le résultat des leçons d'*Hoffman* sur l'Anatomie.

3. *Flora Altorfina deliciæ hortenses, locupletiores factæ, sive Appendix Catalogi Horti Medici Altorfini, Plantarum novarum accessione aucta. Altorfii* 1703. *in*-4°.

4. *Disquisitio Corporis Humani Anatomico-Pathologica, rationibus & observationibus veterum & recentiorum, singulari studio collectis, confirmata. Altorfii* 1713. *in*-4°. Les Ouvrages de cet Auteur sur l'Anatomie sont curieux. J. M. HOFFMAN.

5. *Acta Laboratorii Chemici Altdorfini, Chemiæ fundamenta, operationes præcipuas, & tentamina curiosa, ratione & experientia suffulta complectentia. Altorfii & Norimbergæ* 1719. *in*-4°. pp. 188. » Ce cours de Chymie comprend ce qu'il y a de plus important à sçavoir, soit pour la Theorie, » soit pour la pratique de la Chymie, » par rapport à la Médecine. L'Auteur ne se contente pas d'enseigner » les Operations de cette science, il » les explique en Physicien, & en » rend des raisons très-plausibles; & » quand il rapporte la vertu des remédes, il ne s'explique pas avec » moins de solidité. Son stile est clair » & facile, sa latinité aisée, & l'on » ne trouve point ici de ces citations » fastueuses & inutiles, qui ont coûtume de surcharger, au grand supplice des Lecteurs, la plûpart des

J. M. HOFFMAN. » Ouvrages composez sur cette matiere. A la fin du livre sont des » Notes qui éclaircissent divers endroits de l'Ouvrage. Ces Notes » sont sçavantes & très-instructives. C'est le jugement que le *Journal des Sçavans* porte de cet Ouvrage. *Hoffman* avoit le premier suggeré aux Curateurs de l'Academie d'*Altorf*, de faire bâtir un Laboratoire pour les Operations de Chymie, & il fut aussi le premier qui y travailla, & qui même introduisit l'étude de cette science dans cette Academie.

6. *Syntagma Pathologico-Therapeuticum, ad Joannis Hartmanni Praxim Chimiatricam concinnatum; morborum ibidem propositorum, & plurium omissorum, nunc additorum, subjectum, caussas, signa & curationem, probatissimorum remediorum accessione auctam complectens: una cum Prolusionibus* 44. *de remediorum delectu. Lipsiæ* 1728. *in*-4°. Ce sont là les principaux Ouvrages d'*Hoffman*, ausquels il faut joindre ses Theses, dont voici les titres :

7. *De Aeroteria, seu Microcosmi Aeolia*, 1680. Cette These & les sui-

vantes sont toutes imprimées à *Altorf*, *in-4°*.

J. M Hoff-man.

8. *De Ægro Asthmatico*, 1681.

9. *De Ossium Carie*, 1681.

10. *De Naso, faciei promontorio*, 1681.

11. *De Dolore*, 1682.

12. *De Glandulis renalibus*, 1682.

13. *De Cuticula & Cute*, 1685.

14. *De Medicamentis Martialibus*, 1685.

15. *De Anorexia*, 1685.

16. *De Odoramentis & Suffimentis*, 1686.

17. *De Vena Portæ*, 1687.

18. *De Gustu*, 1689.

19. *De Liquore Gastrico*, 1689.

20. *De Pericardio*, 1690.

21. *De Suturis Cranii humani*, 1691.

22. *De Salivatione Mercuriali*, 1691.

23. *De Nervis*, 1692.

24. *De Aere morbifico*, 1694.

25. *De Omento*, 1695.

26. *De Fluidorum Catholicorum fœtus motu*, 1695.

27. *De diluvio Microcosmi peculiari, sive Hydrocephalo*, 1695.

28. *De Secretione animali*, 1695.

J. M. HOFFMAN.

29. *De Pancreate*, 1706.

30. *De Ptarmographia*, 1711.

31. *Sciagraphia Methodi Medendi, primis designata lineis*, 1713.

32. Il a répandu outre cela plusieurs de ses Observations dans les *Ephemerides des Curieux de la nature*, à la composition desquelles il a présidé plusieurs années.

V. son Eloge dans l'*Appendix* du second volume des *Acta Physico-Medica Academiæ naturæ Curiosorum. Norimbergæ*, 1730. *in*-4°.

PHILIPPE-SYLVESTRE DU FOUR.

PHILIPPE-SYLVESTRE *du Four* naquit à *Manosque* dans le Diocèse de *Cisteron*, en Provence, vers l'an 1622. de parens Calvinistes; Religion qu'il a toûjours professée & dans laquelle il est mort. P. S. DU FOUR.

Il s'appliqua d'abord aux Belles-Lettres, & acquit quelque connoissance des Langues; mais il se donna depuis aux commerce, sans perdre cependant le goût qu'il avoit pour la Litterature.

S'étant venu établir à *Lyon*, il s'y fit Marchand Droguiste, & cette profession lui donna occasion d'avoir des correspondances dans le Levant, qui l'instruisirent mieux sur plusieurs choses naturelles, que n'auroient fait l'étude & la méditation.

Comme il étoit curieux & assez au fait des Antiquitez, il avoit formé un Cabinet de Médailles, d'Antiques, de Productions rares de la nature, *&c.* & s'étoit mis par-là en relation

P. S. DU FOUR. avec divers Médaillistes & Antiquaires célebres de son temps, & avec plusieurs personnes de distinction & de mérite; tels qu'étoient M. le Premier Président de *Lamoignon*; M. *Charpentier*, de l'Academie Françoise; Mademoiselle *de Scudery*; M. *Justel*; le Chevalier *Chardin*; M. *Tavernier*; M. *de Guilleragues*, Ambassadeur à *Constantinople*; M. le Chevalier d'*Ervieux*, Consul d'*Alep*; M. *de Bonecorse*, Consul du *Caire*; M. *Chorier*, Historiographe du Dauphiné, *&c.*

Il est vrai que les curiositez de son Cabinet n'y étoient pas tellement fixes, qu'il ne s'en défît dans l'occasion. Il les vendoit, quand il y trouvoit à gagner, aussi volontiers que les Drogues de sa boutique.

Jacques Spon étoit le meilleur ami qu'il eût à *Lyon*, & il y avoit entre eux un commerce qui n'est pas des plus ordinaires. *Spon* communiquoit ses lumieres à *du Four*, & lui prêtoit sa plume en le dirigeant dans ses Ouvrages, & *du Four* de son côté le soulageoit dans l'état d'indigence où il se trouvoit, & lui fournissoit d'assez grands secours d'argent.

Un peu avant la révocation de l'Edit de *Nantes*, ils prirent leurs mesures pour sortir ensemble du Royaume. *Du Four*, à qui il ne restoit plus qu'une fille mariée à un riche Marchand de *Geneve*, trouva le moyen de mettre la plûpart de ses effets à couvert. Quand ils eurent mis ordre à tout, il partirent vers le mois de Septembre 1685. pour *Dijon*, d'où ils revinrent à *Bourg*, & puis après avoir traversé la Bresse & le Bugey, il se rendirent à *Geneve*; & allerent ensuite à *Vevay*, petite Ville de Suisse dans le canton de *Berne*, dans le dessein de s'y fixer. Mais à peine y furent-ils arrivez que *du Four* y mourut la même année, âgé d'environ 63. ans. P. S. DU FOUR.

C'étoit un homme d'esprit & de mérite, d'une humeur fort douce, & qui usant bien de ses grandes richesses, les répandoit avec beaucoup de libéralité sur ceux qui se trouvoient dans le besoin, & principalement sur les Calvinistes de *Lyon*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De l'usage du Caphé, du Thé, & du Chocolate. Lyon* 1671. *in*-12. C'est

'. S. DU la traduction d'un Ouvrage Latin, OUR. dont on ignore l'Auteur, & qui étant tombé entre les mains de *du Four*, lui parut mériter qu'il prît la peine de le traduire en François. Il est cependant peu exact; celui que *du Four*, mieux instruit sur cette matiere, donna depuis de lui-même, l'est bien davantage.

10. *Instruction d'un pere à son fils, qui part pour un long voyage. Lyon* 1677. *in*-12. Cet Ouvrage a eu un succès extraordinaire, & on l'a imprimé plusieurs fois en France & en Hollande. Il a même été traduit en Latin, en Allemand & en Flamand. Son fils, pour lequel il le composa, étoit prêt à aller dans le Levant. On ne sçait quand il est mort; il est du moins sûr qu'il ne vivoit plus, lorsque son pere mourut.

9. *Traitez nouveaux & curieux du Caffé, du Thé, & du Chocolate. Lyon* 1684. *in*-12. It. *la Haye* 1685. *in*-12. Cette édition a de plus que celle de *Lyon* une augmentation considérable faite par un habile homme, & la traduction Françoise d'un Dialogue de *Barthelemi Marradon*, imprimé en

Espagnol à *Seville* l'an 1618. *in*-8°. contre l'usage du Chocolate. Ces Traitez épuisent la matiere qu'ils traitent, quoiqu'il y ait plusieurs méprises, surtout dans la description de l'arbre du Caffé. Ils ont été traduits en Latin par M. *Spon*, & on en a une version Allemande imprimée à *Budissen* en 1686.

P. S. DU FOUR.

4. Dans le livre du P. *Kircher*, intitulé : *Sphinx Mystagoga, sive Diatribe Hieroglyphica de Mumiis. Amstelodami* 1676. *in-fol.* On voit à la tête une Lettre Latine de *du Four*, dattée de *Lyon* le 16. Juin 1673. Ce fameux Marchand avoit reçu depuis peu une Mumie, & n'en pouvant déchiffrer les caracteres Hieroglyphiques, il consulta par cette Lettre ce sçavant Jesuite, qui lui répondit par une autre datée de *Rome* le 24. Août de la même année. Dans ces deux Lettres son nom est un peu défiguré, & il y est appellé *de Four.*

V. *M. l'Abbé le Clerc dans la Bibliotheque de Richelet, & la Repub. des Lettres May* 1685. p. 497.

BALTHASAR BONIFACIO.

B. BONIFACIO. BALTHASAR *Bonifacio* naquit vers l'an 1584. à *Creme*, Ville de l'Etat de *Venise*, de *Boniface Bonifacio* célebre Jurisconsulte & Assesseur de cette Ville, & de *Paule Carniani*, fille de *Jean-François Carniani*, aussi Jurisconsulte & Assesseur. Je dis qu'il naquit à *Creme*, suivant en cela l'autorité de l'Ecrivain des *Glorie degli Incogniti*, qui l'assûre ainsi: quoique la qualité de *Rhodiginus* qu'il a prise à la tête de tous ses Ouvrages, & que tous les Auteurs lui ont donné, pût faire croire qu'il étoit natif de *Rovigo*, Ville du même état de *Venise*. Peut-être ne l'a-t-il prise, que parce qu'il a demeuré long-temps dans ce lieu, que plusieurs de ses parens y étoient habituez, & que son pere même y alla s'établir.

Quoi qu'il en soit de tout cela, il est sûr que son pere eut un soin particulier de son éducation. Dès qu'il eut treize ans, il l'envoya à *Padoue* pour y faire ses études, & il les fit

avec tant de succès, qu'à l'âge de 18. ans il fut reçu Docteur en Droit. B. BONIFACIO.

Peu de temps après on le choisit pour professer dans le Collége de *Rovigo*, & il y enseigna les Institutes de *Justinien*.

Il accompagna ensuite en Allemagne en qualité de Secretaire *Jerôme Portia*, Nonce du Pape en ce Païs, y presenta à l'Empereur *Matthias* un Bref du Pape, & négocia avec lui des affaires de grande conséquence.

Il passa à son retour par *Rome*, dont il visita toutes les beautez, & se rendit ensuite dans l'Etat de *Venise*, où il eut successivement differentes dignitez Ecclesiastiques, & entre autres l'Archiprêtré de *Rovigo*, qui lui fut résigné par un de ses oncles.

Le 3. Octobre 1619. il fut nommé Professeur en Humanitez Gréques & Latines à *Padoue*; mais il refusa ce poste, aimant mieux étudier pour lui-même que de travailler à l'instruction des autres. Cependant ayant été appellé l'année suivante 1620. à *Venise*, pour y former une Academie destinée à élever la jeune Noblesse,

.. BONIFACIO. il se laissa persuader d'y expliquer les Institutes du Droit Civil.

Dans un voyage qu'il fit à *Rome*, on ne sçait en quel temps, le Pape *Urbain VIII.* qui aimoit les gens de Lettres, prévenu de sa capacité & de son mérite, le nomma aux Evêchez réünis de *Setia* & de *Gerapetra*, en Candie ; mais cette nomination n'ayant pas eu son effet, pour plusieurs raisons, ce Pontife pour le dédommager lui donna l'Archidiaconé de *Trevise*.

Il remplit cette dignité, avec celle de grand Vicaire de ce Diocèse, sous quatre Evêques ; *François* & *Vincent Justiniani* ; *Silvestre* & *Marc Morosini*.

Les fonctions qui y étoient attachées, ne l'empêcherent pas de contribuer à l'érection d'une nouvelle Academie pour la Noblesse Venitiene, qui se fit à *Padoue*, par un Décret du Senat de *Venise*, de l'an 1636. Cette Academie fut ouverte l'année suivante, & *Bonifacio* en fut le premier Directeur ; emploi qu'il ne conserva que peu de temps, & dans lequel il eut pour successeur *François-Bernardin Ferrari*, de *Milan*.

Son zéle pour les Lettres lui fit aussi former à *Trevise* une Academie semblable à celles qui se trouvent dans presque toutes les Villes d'Italie, & ceux qui y furent aggregez prirent le nom de *Solliciti*. B. BONIFACIO.

Il avoit été destiné de bonne heure à l'Episcopat ; & il y parvint enfin en 1653. ayant été nommé le 24. Novembre de cette année à l'Evêché de *Capo d'Istria*, qu'il remplit pendant six ans.

Il mourut en 1659. âgé de 75. ans, & fut enterré dans sa Cathedrale près de l'Autel de l'Epiphanie, qu'il avoit fait construire à ses dépens. On grava cette Epitaphe sur son Tombeau.

Balthassaris Bonifacii Carnianii, S. Theologiæ, & J. V. D. Episcopi Justinopolitani, & Comitis, qui plurimos libros in utraque lingua conscripsit, quidquid fuerat mortale, hic ad pedes recens nati Salvatoris, ejusque Virginis Matris humillime jacet. Vixit an. 75. Obiit 1659.

Outre cela les Chanoines firent

B. BONIFACIO. mettre dans le Chœur cette Inscription à sa loüange.

Balthassari Bonifacio, Pontificum optimo, Litteratorum maximo, qui pietate immensa distributionum mensam, Canonicatum, Clericatum suo ære instituendo, Ecclesiam sponsam inopem dotavit, ditavit. Canonici posuere, 1660.

Bonifacio a beaucoup écrit; mais son stile est peu châtié, & quoiqu'il eût de l'érudition, il y a peu d'exactitude dans ses Ouvrages.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Apologia per l'Oratione di Giovanni Bonifacio per lo trasporto delle Reliquie di S. Bellini, contro il Cavallier Battista Guarini. In Parigi* 1609. *in*-4°. *Bonifacio* publia cet Ouvrage sous le nom de *Pier-Antonio Salmone. Jean Bonifacio* son oncle, fameux Jurisconsulte, avoit fait un Discours dans lequel il s'étoit proposé de prouver qu'il falloit transporter les Reliques de S. *Bellino*, Evêque & Martyr, de l'Eglise du Village où elles étoient, & qui avoit pris son nom, à la Cathedrale de *Rovigo. Battiste Guarini*, Auteur du *Pastor Fido*, répondit à ce

discours ; & *Balthasar Bonifacio* se crut obligé de défendre le sentiment de son oncle par cette Apologie, qui fut aussi réfutée à son tour pas *Guarini* dans un Ouvrage intitulé : *Il Barbiere, risposta di Serafino Colata da S. Bellino, Barbiere, all' invettiva di Pier-Antonio Salmone, nella quale risposta si scuoprono le Menzogne & le falsita del vero Autore della detta Invettiva*, in-4°. (*La Viziera Alzata* d'*Aprosio.*) B. BONIFACIO.

2. *Castore e Polluce; Rime di Baldassare Bonifacio, e di Gio. Maria Vanti. In Venetia* 1618. *in*-12. L'amitié qui unissoit *Bonifacio* & *Vanti*, les a engagez à publier ensemble leurs Poësies sous ce titre.

3. *Stichidicon libri* 18. *Venetiis* 1619. *in*-16. Les titres qui sont à la tête de ces dix-huit livres de Poësies Latines, marquent le goût bizarre, & l'érudition pédantesque de l'Auteur. Les voici ; 1°. *Propylon* ; 2°. *Erotarion* ; 3°. *Dulariomanes* ; 4°. *Callicacon* ; 5°. *Hybrida* ; 6°. *Hermathena* ; 7°. *Rhina* ; 8°. *Ptocos* ; 9°. *Lessus* ; 10°. *Encomiastes* ; 11°. *Sillographus* ; 12°. *Misoponerus* ; 13°. *Vertumnus* ;

B. BONIFACIO. 14°. *Periautologos* ; 15°. *Charistia* ; 16°. *Idyllia* ; 17°. *Cyclaminus* ; 18°. *Psyllanthropomachia.* L'Epître dédicatoire & la Préface de ce Recuëil sont de *Vanti*, son ami.

4. *Dell' Aristocratia discorso. In Venetia* 1620. *in*-4°.

5. *Discorso dell' Immortalita dell' Anima. In Venetia* 1621. *in*-4°.

6. *Risposta al Manifesto di Sarra Copia. In Venetia* 1621. *in*-4°. C'est une défense de l'Ouvrage précedent contre une Juive, nommé *Sara Copia*, dit *Aprosio* dans sa *Bibliotheca Aprosiana.*

7. *Amata, Tragedia. In Venetia* 1622. *in*-8°.

8. *Elogia Contarena. Venetiis* 1623. *in*-4o. Ce sont les Eloges de trente personnes de la famille des *Contareni.*

9. *Caroli Sigonii Judicium de Historicis, qui res Romanas scripserunt ab Urbe condita ad Caroli Magni Imperatoris tempora. Accesserunt de eisdem scriptoribus excerpta à Balthasare Bonifacio, & Ordo Romanæ Historiæ legendæ Adriani Politi. Venetiis* 1627. *in*-4o. » *Balt. Boniface* a fait imprimer son » Ouvrage avec celui de *Sigonius* à

» cause du rapport & de la confor- B. BONI-
» mité du sujet. Car il n'a point passé FACIO.
» le temps de *Charlemagne*, non plus
» que *Sigonius*, dans ses Extraits des
» Ecrivains de l'Histoire Romaine.
» Les Critiques font passer *Boniface*
» pour un simple copiste ; il est pour-
» tant loüé comme un fort habile
» homme par les Sçavans de son
» temps ; c'est dommage qu'il ait eu
» si peu de reconnoissance pour les
» Auteurs, qui avoient traité cette
» matiere avant lui, comme *Bodin* &
» les autres, & qu'ayant fait de leurs
» Ecrits cette compilation, qui porte
» son nom, il ne leur ait pas même
» fait l'honneur de les nommer le
» plus souvent. Le P. *Labbe* (*a*) met
» *Vossius* au rang de ceux dont *Boni-*
» *face* a profité, ce qui est assez diffi-
» cile, à moins qu'il n'ait eu quelque
» copie manuscrite de son Ouvrage
» des Historiens Latins, par le moyen
« du Sieur *Dominique Molin*, illustre
» Venitien, & bon ami de *Vossius*.
» Car l'Ouvrage de *Boniface* parut
» dès l'année qu'on vit au jour la
» premiere édition des Historiens

(*a*) *Bibliot. Bibliothec.* p. 18.

C. CELTES PROTUCIUS.

la seconde partie de ses Hommes Illustres d'Allemagne, que ce fut *Maximilien I.* qui donna cette Couronne à *Conrad Celtes*.

Son habileté ne se bornoit pas à la Poësie, il s'étoit aussi beaucoup appliqué à l'Histoire, & il avoit fait de grandes recherches sur cette matiere dans tous ses voyages. Son dessein étoit d'en faire part au public, & il auroit donné des Ouvrages considérables sur l'Histoire d'Allemagne, si une mort prématurée ne l'en avoit empêché. Sa capacité en ce genre & en toutes matieres d'érudition, lui procura la direction de la Bibliotheque de l'Empereur, dont il fut chargé quelque-temps après son arrivée à *Vienne*.

Les Auteurs ne s'accordent point sur le temps de sa mort, qui arriva dans cette Ville. *Vossius* la met le 4. Fevrier 1605. mais il y a sûrement une erreur de chiffres dans cette datte. Car après avoir dit que *Celtes* étoit né le 1. Fevrier 1469. il ajoûte qu'il mourut âgé de 49. ans & trois jours; c'étoit donc suivant ce calcul en 1608. & non pas en 1605. Cette

N°. 3. *Bonifacio* en avoit fait quatre autres volumes, qui n'ont pas apparemment été imprimez. B. BONIFACIO.

17. *Historia Ludicra, Opus ex omni disciplinarum genere, selecta & jucunda eruditione refertum. Venetiis* 1652. *in*-4°. It. *Editio nova & tersior. Cui accessit vita Autoris, una cum indice rerum memorabilium locupletissimo. Bruxellæ* 1656. *in*-4°. Cette derniere édition est préferable à la premiere à cause de la Table qui se trouve à la fin, & qui est faite avec beaucoup de soin & d'exactitude. Comme *Bonifacio* n'a gardé aucun ordre dans cet Ouvrage, c'est une piece absolument nécessaire, qui manque cependant dans la premiere édition. Au reste cette Histoire est divisée en vingt livres, & l'Auteur y a rassemblé sous certains chefs plusieurs Histoires & plusieurs points d'érudition, qu'il avoit observez dans ses lectures, suivant le goût de son temps, où ces sortes de collections étoient en régne. On en est bien revenu maintenant; ce qui fait que ce livre quoique peu commun, n'est pas cependant recherché. Il y a néanmoins beau-

C. CELTES PROTUCIUS.

& Monialis Germanæ à Conrado Celte inventa. In hoc libro hæc continentur. Comediæ sex in æmulationem Therencii. Prima Gallicanus ; secunda Dulcicius ; tertia Callimachus ; quarta Abraham ; quinta Paphnucius ; sexta Fides & Spes. Octo sacræ Historiæ versu hexa. & pentha. Historia Beatæ Mariæ Virginis. Historia Resurrectionis Domini ; Historia de vita Sancti Gangolfi ; Historia Sancti Pelagii ; Historia Conversionis Sancti Theophili ; Historia Passionis Sancti Dionysii ; Historia Passionis Sanctæ Agnetis. Panegyricus versu Hexametro in laudem & gesta Oddonis Magni, primi in Germania Imperatoris. Nuremberga, 1501. *in-fol. Celte* ayant trouvé les Oeuvres de cette Religieuse dans un Monastere, les presenta à *Frederic*, Electeur de Saxe, qui lui ordonna de les donner au public. *Conrad Samuel Schurzfleisch* en a publié en 1700. une nouvelle édition, avec une Préface curieuse sur cette Religieuse.

2. *De Origine, situ, moribus & Institutis Norimbergæ libellus. Norimbergæ*, 1501. *in*-8o. It. avec le livre, intitulé : *Francisci Irenici Germaniæ*

Exegeseos

Ce sont là les Ouvrages de *Bonifacio*, sur lesquels j'ai pu être instruit exactement. Il en a fait encore d'autres, qui ont été imprimez, & que je rapporterai tels que je les trouve dans la Liste qu'il en a donné dans le dernier Chapitre de son *Historia Ludicra*, sans marquer la Langue en laquelle il les avoit publiez, ni la forme & le lieu où ils avoient paru.

B. BONIFACIO.

20. *Oratio pro inauguratione Joannis Theupoli Patriarchæ Venetiarum*, 1619.

21. *Oratio in exortu Academiæ nobilium Venetorum. Venetiis*, 1620.

22. *Eleutherícon ad Dominicum Molinum. Oratio, cui titulus : Marmor, ad Laurentium Syrianum*, 1622.

23. *Oratio in funere anniversario Cardinalis Zeni*, 1625.

24. *Inauguratio Francisci Contareni Principis Venetiarum. Panegyricus ad Thomam Quirinum*, 1626.

25. *Urania ad Dominicum Molinum*, 1628.

26. *Vita Bonifacii Bonifacii, Jurisconsulti & Assessoris*, 1629.

27. *Leo Victor, Epinicium Nicol. Contareno Venetiarum Principi*, 1630.

C. CELTES PROTUCIUS.

» laquelle il se plaint en plus d'un endroit. Il en parle comme d'une jeune fille, belle à ravir, qui n'avoit que 19. ans. Elle mourut de la peste, & il en fut extrêmement touché. On en peut juger par la 14e. & derniere Elegie du 3e. livre. Le quatriéme est employé à chanter ses Amours avec *Barbe*, un peu biberone, & jalouse jusqu'à l'emportement. Tout cela est décrit avec beaucoup de naïveté, ou plûtôt de grossiéreté. Il laisse quelquefois échapper certaines boutades, qui auroient peine à passer aux Païs mêmes qui ne sont pas d'Inquisition. Tel est un endroit de l'Elegie 6e. Il y en a un très-caustique contre la France, au sujet de *Marguerite d'Autriche* renvoyée à *Maximilien* son pere, après avoir été fiancée à *Charles* fils de *Louis XI.* « C'est ainsi que M. de *la Monnoye* parle de cet Ouvrage dans ses Additions aux *Jugemens des Sçavans de Baillet*. Il est bon de rapporter aussi ce qu'en dit ce dernier, qui s'exprime ainsi. » Pour bien juger du mérite de *Celtes*, il faut considerer l'état de son siécle & celui de

Konrad Meissel

CONRAD CELTES PROTUCIUS.

CONRAD-CELTES *Protucius* naquit le 1. Fevrier 1459. d'une famille honnête à *Schweinfurt*, Ville de Franconie. C. CELTES PROTUCIUS.

Son pere n'eut pas d'abord des vûës fort relevées sur son éducation; car à peine eut-il commencé ses études, qu'il les lui fit quitter, pour l'envoyer à un bien qu'il avoit en Campagne, afin qu'il y veillât à la culture des vignes, qui lui faisoient un revenu considérable. *Celtes* se voyant en ce lieu borné à une occupation qui lui paroissoit au-dessous de lui, prit le parti d'en sortir à l'insçu de son pere, & s'étant embarqué sur *le Mein* il se rendit à *Cologne*, où il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur aux Belles-Lettres & à la Theologie.

La réputation de *Jean-Camerarius Dalbourg*, Evêque de *Wormes*, & Chancelier de l'Electeur Palatin, qui demeuroit ordinairement à *Heidel-*

C. Cel- *berg*, & celle de *Rodolphe Agricola*
es Pro- qui enseignoit dans cette derniere
ucius. Ville, l'engagea à s'y transporter; il y fit de grands progrès dans l'Eloquence & dans la Poësie, & il y apprit aussi les élemens des Langues Gréque & Hebraïque.

Il parcourut ensuite les Universitèz d'*Erford*, de *Leipsic*, & de *Rostoc*, où il amassa de l'argent par les leçons qu'il y fit. C'étoit de quoi fournir aux frais des voyages qu'il avoit dessein d'entreprendre pour se perfectionner dans les sciences. Il alla en effet aussi-tôt après en Italie, où les Lettres fleurissoient alors plus que par tout ailleurs.

Il y suivit pendant quelques temps les fameux Professeurs, qui y enseignoient; à *Padoue*, *Calphurnius* & *Creticus*; à *Ferrare*, *Guarin*; à *Boulogne*, *Philippe Beroalde*; à *Florence*, *Marsile Ficin*; à *Venise*, *Sabellicus*; à *Rome*, *Pomponius Lætus*.

De cette derniere Ville *Conrad Celtes* alla en Pologne, où il étudia l'Astronomie sous *Albert Brutus*.

De retour de ces voyages, il se fit connoître à *Frederic*, Electeur de

Saxe, qui conçut de l'estime pour lui, & en parla si avantageusement à l'Empereur *Frederic II.* que ce Prince lui donna à *Nuremberg* la Couronne Poëtique le 1. May 1491. Il est le premier qui ait reçu cet honneur, que le même Empereur fit depuis à deux autres Sçavans, *Æneas Sylvius*, & *Joachim Vadianus*. C. Celtes Protucius.

L'ardeur qu'il avoit de s'instruire ne lui permit point de se fixer encore en aucun lieu. Il passa dix nouvelles années à visiter l'Allemagne, & principalement les quinze Universitez qui y étoient alors ; sçavoir, *Basle*, *Cologne*, *Erford*, *Fribourg*, *Gripswalde*, *Heidelberg*, *Ingoldast*, *Lipsic*, *Liege*, *Mayence*, *Prague*, *Rostoch*, *Tubinge*, *Vienne* & *Wirtzbourg*.

Enfin l'an 1501. il s'arrêta à *Vienne* en Autriche, où il fut fait premier Professeur en Eloquence & en Poësie. L'Empereur *Maximilien I.* lui accorda la même année le Privilege de donner lui-même la Couronne de Poëte à ceux qu'il en jugeroit dignes, & c'est apparemment ce qui a causé la méprise dans laquelle est tombé *Henri Pantaleon*, lorsqu'il a dit dans

JOACHIM DU BELLAY.

J. DU BELLAY.

JOACHIM *du Bellay* naquit vers l'an 1524. à *Liré* dans les Mauges, à douze lieües d'Anjou; terre appartenante à sa mere. *Jean Besly* n'a pas été bien informé, lorsqu'il a dit dans son *Histoire des Comtes d'Anjou*, p. 82. qu'il étoit bâtard. Il étoit fils légitime de *Jean du Bellay*, Seigneur du *Gonnor* & de *Renée Chabot*, Dame de *Liré*.

Baillet s'est trompé aussi en nommant *Joachim du Bellay*, Seigneur de *Gonnor*; il ne l'a jamais été, cette terre ayant passé après la mort de son pere à *René du Bellay*, son frere aîné. Pour lui, il eut la terre de *Liré*, où il étoit né. Cette terre est de l'Anjou pour le temporel, mais de la Bretagne pour le spirituel, étant du Diocèse de *Nantes*; c'est pour cela que *du Bellay* est appellé Clerc du Diocèse de *Nantes* dans les Regiſtres de l'Eglise de *Paris*.

Il s'adonna de bonne heure à la Poësie Françoise, & il y réüssit. La

faute a cependant été copiée par *George-Matthias Konig* dans sa *Bibliotheca Vetus & Nova.* Tous les autres, & entre autres *Lambecius* le font mourir en 1608. & c'est la datte veritable, puisqu'elle est conforme à son Epitaphe qui est dans l'Eglise de S. *Etienne* à *Vienne*, où il est enterré. La voici.

C. CELTES PROTUCIUS.

D. O. M. S.
Con. Celti Pro. Ostro.
Franco Poetæ Ex
Testa. Positum.
V. J.
V. O.
O. Ann. Christi MDVIII.
II. No. Febru. Vixit
Ann. XLVIIII. Dies tres.

Dès le temps qu'il demeuroit à *Heidelberg*, il forma une Societé de personnes sçavantes, dont l'Evêque de *Wormes* étoit le chef, & qui subsista quelque-temps. C'étoit un effet du desir qu'il avoit de contribuer à l'avancement des sciences.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Opera Hrosvitæ illustris Virginis*

C. CELTES PROTUCIUS. *& Monialis Germanæ à Conrado Celte inventa. In hoc libro hæc continentur. Comediæ sex in æmulationem Therencii. Prima Gallicanus ; secunda Dulcicius ; tertia Callimachus ; quarta Abraham ; quinta Paphnucius ; sexta Fides & Spes. Octo sacræ Historiæ versu hexa. & pentha. Historia Beatæ Mariæ Virginis. Historia Resurrectionis Domini ; Historia de vita Sancti Gangolfi ; Historia Sancti Pelagii ; Historia Conversionis Sancti Theophili ; Historia Passionis Sancti Dionysii ; Historia Passionis Sanctæ Agnetis. Panegyricus versu Hexametro in laudem & gesta Oddonis Magni, primi in Germania Imperatoris. Nurembergæ*, 1501. *in-fol. Celte* ayant trouvé les Oeuvres de cette Religieuse dans un Monastere, les presenta à *Frederic*, Electeur de Saxe, qui lui ordonna de les donner au public. *Conrad Samuel Schurzfleisch* en a publié en 1700. une nouvelle édition, avec une Préface curieuse sur cette Religieuse.

2. *De Origine, situ, moribus & Institutis Norimbergæ libellus. Norimbergæ*, 1501. *in-8o.* It. avec le livre, intitulé : *Francisci Irenici Germaniæ Exegeseos*

Exegeseos libri XII. Hagenoæ, 1518. *in-fol.* It. dans le Recuëil des Oeuvres de *Bilibaldus Pirckheimer* imprimé à *Francfort*, 1610. *in-fol.* Il y a des choses curieuses dans cet Ouvrage sur la Ville de *Nuremberg*, quoique l'Auteur étant étranger n'ait pas connu, ou ait mal rapporté certaines particularitez.

3. *Vita Divi Sebaldi Urbis Norimbergensis Patroni.* Cette Vie qui est en Vers, est jointe à l'Ouvrage précedent.

4°. *Amorum libri IV. Norimbergæ*, 1502. *in-4°.* Ces quatre livres, qui sont en Vers Elegiaques, regardent les Amours de *Celtes* avec quatre Maîtresses qu'il eut, *Hasiline*, *Elsule*, *Ursule* & *Barbe*. » Il quitte au second » livre *Hasiline*, de laquelle il n'avoit » pas lieu d'être content, l'ayant sur» prise en flagrant délit jusqu'à deux » fois. Il ne fut pas plus heureux avec » *Elsule*, témoin l'Elegie 6e. du se» cond livre, de laquelle il n'y a qu'à » lire l'argument. Les Elegies suivan» tes sont des reproches continuelles » à cette *Elsule* de ses débauches. Le » troisiéme livre a pour sujet les » Amours d'*Ursule*, des infidelitez de

C. CELTES PROTUCIUS.

» laquelle il se plaint en plus d'un endroit. Il en parle comme d'une jeune fille, belle à ravir, qui n'avoit que 19. ans. Elle mourut de la peste, & il en fut extrêmement touché. On en peut juger par la 14^e^. & derniere Elegie du 3^e^. livre. Le quatriéme est employé à chanter ses Amours avec *Barbe*, un peu biberone, & jalouse jusqu'à l'emportement. Tout cela est décrit avec beaucoup de naïveté, ou plûtôt de grossiéreté. Il laisse quelquefois échapper certaines boutades, qui auroient peine à passer aux Païs mêmes qui ne sont pas d'Inquisition. Tel est un endroit de l'Elegie 6^e^. Il y en a un très-caustique contre la France, au sujet de *Marguerite d'Autriche* renvoyée à *Maximilien* son pere, après avoir été fiancée à *Charles* fils de *Louis XI.* « C'est ainsi que M. de *la Monnoye* parle de cet Ouvrage dans ses Additions aux *Jugemens des Sçavans de Baillet.* Il est bon de rapporter aussi ce qu'en dit ce dernier, qui s'exprime ainsi. » Pour bien juger du mérite de *Celtes*, il faut considerer l'état de son siécle & celui de

» son Païs, dans lequel il peut passer
» pour un des restaurateurs des Belles-
» Lettres, & particulierement de la
» Poësie. Sur ce pied, on conviendra
» aisement qu'il n'étoit pas indigne
» des honneurs qu'il a reçus de ses
» Princes & de ses Compatriotes.
» Après *Rodolphe Agricola*, il y avoit
» peu de Sçavans en Allemagne aus-
» quels il ne pût disputer le rang de
» préseance ; mais il faut convenir
» que ce grand Païs a produit dans
» la suite des Poëtes plus habiles &
» plus sages que lui.

C. CELTES PROTUCIUS.

5. *Odarum libri IV. Argentorati*, 1513. *in*-4°. Ces Poësies, qui n'ont paru qu'après sa mort, sont entierement differentes des précedentes. Après les 4. livres d'Odes, on en trouve un d'Epodes, & un Poëme seculaire en Vers Saphiques. L'Ode 9e. du 3e. livre fait l'Eloge de l'Allemand inventeur de l'Imprimerie. Au reste M. de *la Monnoye* s'est trompé, quand il a assuré que les Poësies de *Celtes* n'avoient été imprimées qu'une fois. *Gundlingius* dans sa Vie de *Celtes* nous apprend que la Societé, que ce Sçavant avoit formée, & qui fut

C. CEL-ES PRO-UCIUS.

appellée *Societas Litteraria Rhenana*, fit imprimer en 1515. à *Strasbourg* les quatre livres de ses Amours, ses Odes, ses cinq livres d'Epigrammes, & son *Parnassus Biceps*, qui avoient déja paru separément, & mit sa Vie à la tête de ce Recueil. Je ne sçai ce que c'est que son *Parnassus Biceps*, ni en quel temps il parut pour la premiere fois, non plus que ses Epigrammes. On a inseré quelques-unes des Poësies de *Celtes* dans le second Volume de la Collection appellée : *Delitiæ Poëtarum Germanorum*; mais en si petit nombre, qu'elles ne sont pas la huitiéme partie de ce qu'il a fait en ce genre.

6. *De Moribus & situ Germaniæ.* Dans le premier volume des Ecrivains d'Allemagne de *Simon Schardius*, à *Basle*, 1574. *in-fol.* It. *Argentorati*, 1610. *in-8°.* Cet Ouvrage est en Vers.

7. *De Vistula Fluvio, & de Vesontibus ac eorum Venatione.* Poëme inseré dans le 1. tome du Recueil, intitulé : *Joannis Pistorii Polonicarum rerum scriptores. Basileæ*, 1582. *in-fol.*

8. *Salinaria* εἰδυλλιακὴ *ad Janum*

Terinum. Autre Poëme inseré dans le même volume.

C. CELTES PROTUCIUS.

9. *Eorum fere omnium, quæ Rhetores in Orationem venire adserunt, ex Cicerone Index. Argentorati*, 1568. *in*-8°. Je ne connois cet Ouvrage que par le Catalogue de la Bibliotheque d'Oxford, non plus que le suivant.

10. *De Conscribendis Epistolis. Coloniæ Agrippinæ*, 1573. *in*-8°.

V. sa Vie à la tête de ses Poësies. *Melchioris Adami Vitæ Germanorum Philosophorum. Vossius de Historicis Latinis. Freheri Theatrum Viror. Doctorum. Konig Bibliotheca vetus & nova. Marci Zuerii Boxhornii Monumenta illustrium Virorum. Nicol. Hieron. Gundlingii Observationes Selectæ*, tom. 1. pag. 1.

JOACHIM DU BELLAY.

J. DU BELLAY.

JOACHIM *du Bellay* naquit vers l'an 1524. à *Liré* dans les Mauges, à douze lieües d'Anjou; terre appartenante à sa mere. *Jean Besly* n'a pas été bien informé, lorsqu'il a dit dans son *Histoire des Comtes d'Anjou*, p. 82. qu'il étoit bâtard. Il étoit fils légitime de *Jean du Bellay*, Seigneur du *Gonnor* & de *Renée Chabot*, Dame de *Liré*.

Baillet s'est trompé aussi en nommant *Joachim du Bellay*, Seigneur de *Gonnor*; il ne l'a jamais été, cette terre ayant passé après la mort de son pere à *René du Bellay*, son frere aîné. Pour lui, il eut la terre de *Liré*, où il étoit né. Cette terre est de l'Anjou pour le temporel, mais de la Bretagne pour le spirituel, étant du Diocèse de *Nantes*; c'est pour cela que *du Bellay* est appellé Clerc du Diocèse de *Nantes* dans les Registres de l'Eglise de *Paris*.

Il s'adonna de bonne heure à la Poësie Françoise, & il y réüssit. La

douceur, la facilité & l'abondance, que l'on trouve dans ses Vers, le firent même surnommer par quelques-uns l'*Ovide François*. Ses talens en ce genre lui procurerent un accès à la Cour, où il fut fort estimé de *François I.*, de *Henri II.* & de *Marguerite*, Reine de Navarre. J. BELLA

Le Cardinal *Jean du Bellay* son parent s'étant retiré à *Rome* en 1547. après la mort du Roy *François I.* l'engagea à y faire un voyage. Il demeura l'espace de trois ans dans cette Ville, dont il rapporta une surdité, qui l'empêcha dans la suite de faire sa Cour avec assiduité.

Eustache du Bellay, Evêque de *Paris*, lui procura quelque-temps après un Canonicat de son Eglise. Il en prit possession le 19. Juin de l'an 1555. mais il ne le garda que jusqu'au 12. Juin 1556. comme le rapporte M. *Menage* sur la foy des Registres de cette Eglise.

Baillet s'est trompé dans ses *Jugemens des Sçavans*, en disant qu'il étoit oncle de l'Evêque *Eustache*. Il n'étoit que son cousin germain; puisqu'*Eustache* étoit fils de *René du Bellay* & de

J. DU BELLAY.

Marguerite de Laval, lequel *René* étoit frere aîné de *Jean* pere de *Joachim*.

Il a fait une autre faute, qu'il a tirée de la *Croix du Maine*, & que bien d'autres ont copié, lorsqu'il a avancé que *Joachim du Bellay* avoit été Archidiacre de *Paris*. C'est une qualité qu'il n'a jamais euë, comme il est facile de voir par les Registres de l'Eglise de *Paris* : car on n'y trouve d'Archidiacre du nom de *du Bellay*, que *Louis du Bellay*, Chanoine de *Paris*, Trésorier d'*Angers*, Conseiller au Parlement, & Curé de S. *Severin* de *Paris*, & *Eustache du Bellay*, depuis Evêque de *Paris*, qui lui succéda dans l'Archidiaconé. Cette méprise peut venir de ce que *Joachim du Bellay* succéda dans le Canonicat de *Paris* à *Jean Toussepain*, qui étoit en même temps Chanoine & Archidiacre, & de ce qu'on a cru que ces deux Dignitez étoient passées conjointement à lui ; ce qui n'est pas.

Il mourut d'Apoplexie la nuit du premier Janvier 1560. que suivant le Calendrier, qui étoit alors en usage en France, on comptoit 1559. avant

Pâques ; âgé, suivant M. de *Sante-Marthe*, de 35. ans, ou de 37. suivant M. *de Thou*. M. de *Sainte-Marthe* ajoûte qu'il étoit prêt d'être désigné Archevêque de *Bordeaux* par le Cardinal *Jean du Bellay*, c'est-à-dire que ce Cardinal vouloit se démettre en sa faveur, de cet Archevêché. J. DU BELLAY.

Il fut enterré dans l'Eglise de *Paris* en la Chapelle de S. *Crepin* & S. *Crepinien* au côté droit du Chœur, proche le Tombeau de *Louis du Bellay*, Chanoine & Archidiacre de *Paris*.

Je ne m'arrête pas à combattre *Ghilini* qui le fait mourir en 1540. & qui met sa sepulture dans l'Eglise de S. *Germain*. L'article que cet Italien a donné de notre Auteur est rempli de fautes semblables.

Du Bellay s'étoit fait lui-même son Epitaphe. La voici :

Clara progenie, & domo vetusta,
(Quod nomen tibi sat meum indicarit)
Natus, contegor hac, viator, urna.
Sum Bellaius, & Poëta ; jam me
Sat nosti, puta, non bonus Poëta,
Hoc versus tibi sat mei indicarint.
Hoc solum tibi ; sed queam, Viator,

J. DU BELLAY.

De me dicere, me pium fuisse,
Nec læsisse pios: pius si ipse es,
Manes lædere tu meos caveto.

Ses Ouvrages ont été imprimez à *Paris* par *Frederic Morel*, d'abord séparement en differentes années, & ensuite ensemble en 1561. *in*-4°. & depuis plusieurs autrefois à *Lyon* & à *Roüen*. Pour donner ici un détail de ce qu'ils contiennent, je suivrai une édition de *Roüen* de l'an 1597. que j'ai ; elle est intitulée : *Les Oeuvres Françoises de Joachim du Bellay, revûës & de nouveau augmentées de plusieurs Poësies non encore auparavant imprimées. Roüen* 1597. *in*-12. *feuill.* 528. (*a*) *Guillaume Aubert*, de *Poitiers*, Avocat au Parlement de *Paris*, dont on voit à la tête une Epître dédicatoire au Roy, dattée de *Paris* le 20. Novembre 1568. a eu soin de l'Edition que *Morel* donna à *Paris* en

(*a*) On voit par là datte de cette édition, que M. de *la Monnoye* a eu tort de dire, dans ses additions aux *Jugemens des Sçavans* de *Baillet*, que la derniere édition des Oeuvres de *du Bellay* est celle de *Rouen* 1592. *in*-12.

1569. *in-8°.* & c'est sur celle-là que les suivantes ont été faites, & entre autres celle que je viens de citer. Voici donc ce qu'elle contient. J. DU BELLAY.

1. *La défense & illustration de la Langue Françoise*, en deux livres. Cet Ouvrage est en Prose, & c'est le seul que *du Bellay* n'ait point composé en Vers. Il y voudroit que les François n'écrivissent qu'en leur Langue.

2°. *L'Olive* en 115. Sonnets. *Du Bellay* s'y propose de célebrer les loüanges d'une Angevine, qui étoit sa maîtresse, & dont le nom étoit *Viole*, dont il a fait *Olive* par Anagramme.

3. *La Musagnœomachie*, ou la guerre des Muses & de l'ignorance.

4. *A Salmon Macrin sur la mort de sa Gelonis, Ode.*

5. *Imitation de l'Ode Latine de Jean Dorat, sur la mort de la Reine de Navarre.*

6. *Contre les envieux Poëtes.*

7. *Description de la Corne d'abondance presentée à une Mommerie.*

8. *Aux Dames Angevines, Ode.*

9. *Vers Lyriques. Les loüanges d'Anjou, Ode I. Des miseres & fortunes hu-*

J. DU BELLAY. *maines, Ode II. Les loüanges d'amour, Ode III. De l'inconstance des choses, Ode IV. A deux Damoiselles, Ode V. Du premier jour de l'an, Ode VI. Du jour des Bacchanales, Ode VII. Le Retour du Printemps, Ode VIII. Chant du Desesperé, Ode IX. Au Seigneur Pierre de Ronsard, Ode X. A une Dame cruelle & inexorable, Ode XI. De porter les miseres & la calomnie, Ode XII. De l'Immortalité des Poëtes, Ode XIII.*

10. *Loüange de la France, & du Roy Henri II.*

11. *Discours sur la Poësie.*

12. *Le Poëte courtisan.*

13. *Recüeil de Poësie presenté à Madame Marguerite, sœur unique du Roy, & mis en lumiere par le commandement de madite Dame.* Les principales pieces de ce Recüeil sont les suivantes: *Prosphonematique au Roy très-Chrétien Henri II. Chant triumphal sur le voyage de Boulogne, 1549. au mois d'Août. Vers Lyriques.* Ce sont vingt Odes sur differens sujets. *Sonnets à la Reine de Navarre. Les deux Marguerites. Estrenes. Discours au Roy sur la treve de l'an 1555. Hymne au Roy sur la prise de Calais. Evocation des Dieux tute-*

laires de Guynes. Execration sur l'Angleterre. Les Furies contre les infracteurs de Foy. La Complainte du Desesperé. Discours sur la loüange de la vertu, & sur les diverses erreurs des hommes. La Lyre chrétienne. Neuf Sonnets. J. DU BELLAY.

14. Traductions. *Le quatriéme livre de l'Eneide de Virgile. Complainte de Didon à Enée, prise d'Ovide. Epigramme sur la statuë de Didon, prise d'Ausone. La mort de Palinure, du cinquiéme de l'Eneide. Le sixiéme livre de l'Eneide de Virgile. L'Adieu aux Muses, pris du Latin de Bucanan. Traduction d'une Ode Latine du même. Les Vers citez par Louis le Roy, en ses Commentaires sur le Sympose de Platon, traduits par du Bellay. Traduction d'une Epître Latine de M. Turnebus, sur un nouveau moyen de faire son profit de l'étude des Lettres.*

15. *Divers Poëmes, partie inventions, partie traductions, revûs & corrigez de nouveau.* Les principales pieces qu'on voit ici sont les suivantes. *Sur le Papat de Paul IV. La Monomachie de David & de Goliath. Hymne de santé. Ode au Prince de Melphe, divisée en treize pauses. Les Amours* en 29. Sonnets. *Treize Sonnets de l'honneste amour.*

J. du Bellay. *Vingt-quatre Sonnets* à diverses personnes. *Les tragiques Regrets de Charles-Quint, Empereur. Complainte sur la mort du Duc Horace Farnese. Epitaphes.*

16. *Les Regrets.* Ces Regrets qu'il composa à *Rome*, sont contenus en 183. Sonnets. *Du Bellay* avoit un talent particulier pour cette sorte de Poësie. La plûpart des Sonnets que l'on a de lui, ont quelque chose de Noble, & des graces que le temps n'a point fait vieillir.

17. *Le premier livre des Antiquitez de Rome, contenant une generale description de sa grandeur, & comme une déploration de sa ruine. Plus un songe ou vision sur le même sujet.* Cet Ouvrage a été traduit en Vers Anglois par *Edm. Spencer*, & imprimé en cette Langue à *Londres* en 1611. *in-4°.*

18. *Divers Jeux rustiques, & autres Oeuvres Poëtiques.* Les principales sont : *Le Moretum de Virgile. Les Vœux rustiques du Latin de Naugerius. Le Combat d'Hercule & d'Achelois, d'Ovide. Chant de l'Amour & du Printemps. Chant de l'Amour & de l'Hyver. Sur les perfections de sa Dame.*

Contre les Petrarquistes. Elegies d'Amour, Baisers. Complainte des Satyres aux Nymphes du Bembe. Sur un Chappelet de Roses du Bembe. Epitaphe d'un petit Chien. Epitaphe d'un Chat. Le P. *Sanadon*, Jesuite, a traduit ces deux Epitaphes en Vers Latins. *Epitaphe de l'Abbé Bonnet. Epitaphe d'un Flambeau. Contre une Vieille. L'Anterotique de la Vieille & la jeune Amie. La Courtisane repentie, du Latin du P. Guillebert. La Contre-Repentie du même Guillebert. La Vieille Courtisane. Métamorphose d'une Rose. Hymne de la surdité, à Pierre de Ronsard. Epitaphe du Passereau de Madame Marguerite, Satyre de Maître Pierre du Cuignet, sur la Pétromachie de l'Université de Paris.* J. DU BELLAY.

19. *Epithalame sur le Mariage de Philibert Emanuel, Duc de Savoye, & de Marguerite de France, sœur unique du Roy & Duchesse de Berry.*

20. *Entreprise du Roy-Dauphin pour le Tournoy, sous le nom des Chevaliers avantureux.*

21. *Entreprise de M. de Lorraine.*

22. *Inscriptions.*

23. *Le Tombeau du Roy Henri II.* en François & Latin.

J. DU BELLAY.

24. *Le Tombeau de M. Antoine Minard, President*, de même en François & en Latin.

25. *Discours au Roy, contenant une brieve & salutaire instruction pour bien & heureusement regner, écrit en Vers Latins par Michel de l'Hôpital, & mis en Vers François par J. du Bellay.*

26. *Ample Discours au Roy sur le fait des quatre Etats du Royaume de France, composé par J. du Bellay, à l'imitation d'un autre plus succinct, auparavant fait en Vers Latins par Michel de l'Hôpital.*

Ce volume est terminé par quelques Poësies Latines & Françoises sur la mort de *du Bellay*.

Les Poësies Latines de cet Auteur n'approchent point de ses Françoises; & il semble s'être écarté de son genie, lorsqu'il s'est tourné de ce côté-là; aussi ne le fit-il qu'à la persuasion du Cardinal *du Bellay*, pendant son séjour à *Rome*. Ce qu'il a fait en ce genre est contenu dans le Recuëil suivant.

Xenia & alia Carmina. Paris. Fed. Morel, 1569. *in*-4°.

V. *Gallorum Elogia Scævolæ Sammarthani. Les Eloges de M. de Thou & les*

& les additions de Teissier. Les Bibliotheques de la Croix du Maine & de du Verdier. Baillet, Jugemens des Sçavans. Anti-Baillet de Menage. Ghilini Teatro d'Uomini Letter. Description du Parnasse François, p. 120. J. DU BELLAY.

JEAN DOUJAT.

Lat. Duiatius vel Dovatius

JEAN *Doujat* naquit vers l'an 1609. à *Toulouse* d'une famille illustre. *Louis Doujat*, dont il descendoit, fut le premier Avocat Général que le Grand Conseil ait eu vers l'an 1515. Celui-ci laissa deux fils, dont l'un s'établit à *Paris*, & l'autre fut Conseiller au Parlement de *Toulouse*; c'est de ce dernier qu'est sorti notre Auteur. J. DOUJAT.

Après qu'il eut fait ses études d'Humanitez & de Philosophie, avec tout le succès que l'on pouvoit attendre d'un heureux naturel secondé d'un travail assidu, il s'appliqua au Droit, & fut reçu Avocat au Parlement de *Toulouse* en 1637. Etant ensuite venu s'établir à *Paris*, il s'y fit

J. DOUJAT. recevoir en 1639. Avocat au Parlement de cette Ville.

La réputation de son sçavoir & de son éloquence s'étant accruë de jour en jour, il fut élu par l'Academie Françoise pour remplir la place vacante par la mort de *Balthasar Baro*, & reçu le 20. Août de l'année 1650.

L'année suivante, il alla à *Bourges* disputer une Chaire de Droit; si on en croit le *Menagiana*, tom. 4. p. 127. On ne marque point s'il l'obtint; ce qu'il y a de sûr, c'est que cette démarche fut assez inutile; car il fut la même année honoré d'une Chaire de Professeur en Droit Canonique, fondée dans le College Royal. Quatre ans après, c'est-à-dire en 1655. il fut pourvû d'une autre Chaire de Docteur Regent dans la Faculté de Droit; & il s'aquitta de ces deux emplois avec autant de soin & de succès, que s'il n'en avoit eu qu'un seul. Les fonctions qui y étoient attachées ne l'empêcherent pas même de composer plusieurs Ouvrages sur differentes matieres.

M. *de Marca*, qui l'estimoit beaucoup, le proposa pour être à *Rome*

Auditeur de Rote pour la France. J. Doujat.
Il n'eut pas cependant ce poste ; mais il fut choisi dans la suite par M. *de Perigny*, pour donner à M. le Dauphin les premieres teintures de l'Histoire & de la Fable ; ce qui lui fournit l'occasion de composer quelques livres, dont je parlerai plus bas.

Il mourut le 27. Octobre 1688. agé de 79. ans, étant alors Doyen de l'Academie Françoise, du College Royal, & de la Faculté de Droit.

Il avoit une grande connoissance des Langues, & sans rien dire de la Latine & de la Françoise, dans laquelle il écrivoit avec beaucoup d'elegance & de pureté ; il parloit l'Italien, l'Espagnol, le Grec, l'Hebreu & le Turc même, & entendoit l'Anglois, l'Allemand & l'Esclavon.

A tant de talens, qui ne se rencontrent pas aisément dans une même personne, il avoit joint une rare modestie, un exacte probité, & un parfait desinteressement. Jouissant par son travail d'un revenu considerable, il ne songea jamais à faire des acquisitions, ni à amasser des richesses. Content d'en tirer une honnête sub-

J. DOUJAT. sistance, il employa tout le superflu au soulagement des pauvres.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Dictionnaire de la Langue Toulousaine. Toulouse*, 1638. *in*-8°. A la suite des Oeuvres de *Pierre Goudelin* écrites en cette Langue. *Doujat* n'y a pas mis son nom, & nous ne sçavons qu'il est de lui, que parce que M. *Pellisson* nous l'apprend dans l'Histoire de l'Academie Françoise.

2. *Grammaire Espagnole abregée. Paris* 1644. *in*-12. Ouvrage pareillement Anonyme.

3. *Moyen aisé d'apprendre les Langues, qui par leur origine ont de la conformité avec celles que nous sçavons; mis en pratique sur la Langue Espagnole. Paris* 1646. *in*-12.

4. *Joannis Dartis Opera Canonica in tres partes divisa; edente Joanne Doujatio. Paris.* 1656. *in-fol.*

5. *De Pace à Ludovico XIV. Constituta, Oratio Panegyrica. Paris.* 1660. *in*-12.

6. *Historica Juris Pontificii Synopsis.* A la tête des *Institutiones Juris Canonici Joannis Pauli Lancelotti. Paris.* 1670. *in*-12.

7. *Synopsis Conciliorum, & Chronologia Patrum, Pontificum, Imperatorum, &c. Paris.* 1671. *in-*12. J. DOUJAT.

8. Traduction Latine du *Panegyrique du Roy*, de M. *Pellisson. Paris* 1671. *in-*4°.

9. *La Clef du grand Poüillé de France. Paris* 1671. *in-*12. 2. *vol.*

10. *Specimen Juris Canonici apud Gallos usu recepti, complectens Pragmaticas Sanctiones, Concordata, Indultorum genera varia, Legatorum Pontificiorum Mandata, summam Juris Regaliæ, Notitiam Episcopatuum & Abbatiarum Galliæ, & alia ejusdem argumenti. Cum Præfatione Jean Doujat. Paris.* 1671. *in-*12. 2. *vol.* It. *Editio II. à priori diversa, aliis ejusdem Materiæ Tractatibus & Opusculis constans. Paris.* 1674. 1678. 1684. *in-*12. 2. *vol.* M. l'Abbé *Lenglet* prétend que toutes ces éditions ne sont que la même.

11. *Abregé de l'Histoire Romaine & Greque, trad. du Latin de Velleius Paterculus, & tiré d'autres Auteurs pour servir de Supplément, comprenant depuis Ninus premier Roy des Assyriens, l'an du monde* 1810. *jusqu'à l'an du*

J. DOUJAT. *Rome* 791. *avec une Chronologie, par M. Doujat. Paris* 1672. *in*-12.

12. *Histoire du Droit Canonique, avec l'explication des lieux, qui ont donné le nom aux Conciles, & le surnom aux Auteurs Ecclesiastiques, & une Chronologie Canonique. Paris* 1675. *in*-12.

13. *Historia Juris Civilis Romanorum, qua ejus tum Origo & progressus, authoritas, & utilitas, tum Justinianai partes, atque ordo partium demonstrantur, ubi & Gallici Juris Origo perstringitur. Paris.* 1678. *in*-12.

14. *Francisci Florentis Opera Canonica & Juridica, edita à Joanne Doujatio. Accedunt Nicol. Januarii Tractatus de officio Archidiaconi, & Joannis Tournet de Absolutione ad Cautelam. Paris.* 1679. *in*-4°. 2. tom.

15. *T. Livius, cum Supplementis Joannis Freinshemii, ad usum Delphini, Opera Joan. Doujatii. Paris.* 1679. *in*-4°. 6. vol.

16. *Theophili Antecessoris Institutionum libri quatuor, ex Jacobi Curtii Latina Interpretatione. Joannes Doujatius interpretationem correxit, opus ipsum,*

tum selectis Cujacii & Fabroti, tum suis notis illustravit. Paris. 1681. *in*-12. 2. volumes. J. DOUJAT.

17. *Institutiones Juris Canonici à J. P. Lancelotto Perusino conscriptæ. Adjectæ sunt hac editione Joan. Doujatii novæ atque uberes notæ. Paris.* 1685. *in*-12. 2. tom. L'Edit du Roy de l'an 1679. pour le rétablissement du Droit Canonique & Civil dans l'Université de *Paris*, ayant donné une nouvelle forme de discipline dans toutes les Facultez du Royaume où cette science est enseignée; on fit pour l'executer dans celle de *Paris* un Reglement, par lequel il fut ordonné, qu'afin de faire une espece de cours de Droit, chaque Docteur Regent expliqueroit pendant trois ans une partie de l'une ou l'autre Jurisprudence. *Doujat* premier Docteur Regent, ayant pris pour son premier partage les Principes, ou Elemens du Droit Canonique, il dicta la premiere année de petites Notes sur les Institutes de *Lancelot*; la seconde il donna des Institutions de sa façon; & la troisiéme il continua ses Notes sur ce fameux Jurisconsulte Italien. Ce sont ces

J. DOUJAT. Notes qu'il a données dans cette édition avec le texte de *Lancelot*, revûës, augmentées & corrigées de toutes les fautes, qui se trouvoient sur les copies écrites dans les Ecoles.

18. *Prænotionum Canonicarum libri V. quibus sacri Juris Principia & adminicula enucleantur. Paris.* 1687. *in*-4°.

19. *Eloges des personnes illustres de l'ancien Testament, pour donner quelque teinture de l'Histoire Sacrée, à l'usage de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Paris* 1688. *in*-8°. Cet Ouvrage est en Vers ; ce n'étoit pas cependant le talent de l'Auteur que d'écrire en ce genre-là.

20. *Réponse à M. Furetiere. La Haye* 1688. *in*-8°.

21. *Lettre touchant un passage contesté de Tite-Live.* Inserée dans le Journal des Sçavans du 3. Decembre 1685.

22. *Martini Bracarensis Episcopi Collectio Canonum Orientalium.* Doujat a eu soin de conferer cette Collection avec les manuscrits & les autres éditions, & a marqué à la marge les differentes leçons, & les Conciles d'où sont tirez les Canons ; & c'est dans cet

cet état de perfection qu'il lui a donné, qu'elle se trouve dans la *Bibliotheca Juris Canonici veteris*, *Voelli & Justelli. Paris.* 1661. *in-fol.* 2. vol. J. DOUJAT.

23. L'Epitaphe de M. *de Thou* décapité en 1642., qui commence par ces mots. *Lege Viator & Luge*, & qui a été imprimée à son insçu avec beaucoup de fautes dans le second volume du *Mercurio di Vittorio Siri*, p. 1224. est de lui, comme nous l'apprend M. *Pellisson*.

24. Le même nous apprend qu'il est l'Auteur de la Préface du *Vestibulum* de *Comenius*. Je ne sçai ce que c'est.

25. *Harangue à M. le Chancelier*; dans le Recuëil des Harangues de *Vaumoriere*, p. 223. Edition de 1688. *in-4°.*

26. Il a publié outre cela plusieurs Poësies Latines & Françoises en feüilles volantes.

27. Il avoit commencé à faire imprimer l'*Histoire de la Regence de la Reine Mere Anne d'Autriche*, qu'il avoit composée avec beaucoup de soin, pour répondre à l'honneur que le Roy lui avoit fait de lui donner le

J. Doujat, titre de son Historiographe ; mais à peine y en eut-il une feüille d'imprimée, qu'il jugea à propos de la supprimer.

V. son Eloge dans le *Journal des Sçavans* du 21. Fevrier 1689. & l'*Histoire de l'Academie Françoise par M. Pellisson.*

FIN.

TABLE NECROLOGIQUE des Auteurs contenus dans ce Volume.

BIONDO (Flavio) mort le 4. Juin 1463.

BRISSOT (Pierre) m. en 1522.

MAROT (Jean) m. en 1523.

EVERARD (Nicolas) mort le 9. Août 1532.

SECOND (Jean) m. le 24. Septembre 1536.

MAROT (Clement) m. en 1544.

BELLAY (Joachim du) m. le 1. Janvier 1560.

PALEARIUS (Aonius) m. en 1566.

PANVINI (Onuphre) m. le 15. Mars 1568.

GRUDIUS (Nicolas) m. en 1571.

MONTAGNE (Michel de) m. le 13. Septembre 1592.

VIGENERE (Blaise de) m. le 22. Fevrier 1599.

JUNIUS (François) m. le 13. Octobre 1602.

CHARRON (Pierre) m. le 16. Novembre 1603.

CELTES PROTUCIUS (Conrad) m. le 4. Fevrier 1608.

TAUBMAN (Frederic) m. le 24. Mars 1613.
ABBOT (Robert) m. le 2. Mars 1618.
OWEN (Jean) m. l'an 1622.
SAVILE (Henri) m. le 19. Fevrier 1622.
BOIS (Jean du) m. le 28. Août 1626.
ABBOT (George) m. le 4. Août 1633.
GOURNAY (Marie de Jars de) m. le 13. Juillet 1645.
FARNABE (Thomas) m. le 12. Juin 1647.
ROTROU (Jean) m. le 27. Juin 1650.
BONIFACIO (Baltasar) m. en 1659.
JUNIUS (François) le fils, m. le 19. Novembre 1677.
FOUR (Pierre-Sylvestre du) m. en 1685.
BOIS (Etienne du) m. en 1688.
DOUJAT (Jean) m. le 27. Octobre 1688.
SYDENHAM (Thomas) m. le 29. Decembre 1689.
BOIS (Philippe-Goibaud du) m. le 1. Juillet 1694.

HOFFMAN (Maurice) m. le 22. Avril 1698.

SÉGRAIS (Jean-Renaud de) m. le 25. Mars 1701.

BOIS (Philippe du) m. le 17. Fevrier 1703.

ANGELIS (Dominique de) m. le 9. Août 1719.

RIEDLINUS (Gui) m. en 1724.

NOODT (Gerard) m. le 15. Août 1725.

D'ANCOURT. (Florent Carton) m. le 6. Decembre 1726.

HOFFMAN (Jean-Maurice) m. le 31. Octobre 1727.

VALLISNIERI (Antoine) m. le 28. Janvier 1730.

Fin de la Table necrologique.

TABLE

Des Auteurs contenus dans ce Volume, selon l'ordre des matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.

A

Anatomie.

J. M. Hoffman, *Pag.* 356. *& suiv.*

B

Bibliothecaires.

P. du Bois, 158
J. du Bois, 163

Botanique.

M. Hoffman, 347, 348
J. M. Hoffman, 356

C

Chirurgie.

G. Riedlinus, 152

Comedies.

T. C. d'Ancourt, 292. & *suiv.*

Controverse.

R. Abbot, 40. & *suiv.*
G. Abbot, 50, 51

D

Droit Canonique.

J. Doujat, 404. & *suiv.*

Droit Civil.

N. Everrard, 267
G. Noodt, 311. & *suiv.*
B. Bonifacio, 374
J. Doujat, 406

E

Ecriture Sainte.

F. Junius, 188. & *suiv.*
F. Junius le fils, 205

Eloquence.

F. Taubman, 7. & *suiv.*
T. Farnabe, 272

Geographie.

G. Abbot, 50

Geometrie.

H. Savile, 72

Grammaire Hebraïque.

F. Junius, 196

Grammaire Grèque.

T. Farnabe, 273

Grammaire Latine.

T. Farnabe, 273

Grammaire Françoises.

J. du Bellay, 395

J. Doujat, 404

H

Histoire Ecclesiastique.

O. Panvini, 332. & *suiv.*

Histoire Grèque.

B. de Vigenere, 31

Histoire Romaine.

B. de Vigenere, 31. 32.
H. Savile, 69.
O. Panvini, 336
J. Doujat, 405. 406.

Histoire de France.

B. de Vignere, 30, 33
F. Junius, 197

Histoire d'Allemagne.

C. Celtes, 384

Histoire d'Angleterre.

H. Savile, 70

Histoire d'Italie.

F. Biondo, 279

Histoire de Pologne.

B. de Vigenere, 30

Histoire Litteraire.

D. de Angelis, 283. & suiv.

L

Lettres.

A. Palearius, 63

M

Medecine.

A. Vallisnieri, 87
G. Riedlinus, 151. & suiv.
T. Sydenham, 209. & suiv.
P. Brissot, 327
M. Hoffman, 346. & suiv.
J. M. Hoffman, 358. & suiv.

Métaphisique.

A. Palearius, 62
B. Bonifacio, 572

P

Peinture.

F. Junius, 204

SS. Peres.

H. Savile, 70

Physique.

B. de Vigenere, 31, 36
A. Vallisnieri, 78
P. S. du Four, 363. & *suiv.*

Poësie Latine.

A. Palearius, 64
F. Taubman, 7. & *suiv.*
P. du Bois, 158
J. Second, 242. & *suiv.*
N. Grudius, 266
T. Farnabe, 272
B. Bonifacio, 371. & *suiv.*
J. Owen, 300
C. Celtes, 385. & *suiv.*

Poësie Françoise.

B. de Vigenere, 33
J. Rotrou, 93
J. de Segrais, 18, 19
J. Marot, 102. & *suiv.*

C. Marot, 128. & *suiv.*
M. J. de Gournay, 235
J. du Bellay, 395. & *suiv.*

Poësie Italienne.

B. Bonifacio, 371.

R

Romans.

J. de Segrais, 18. & *suiv.*

S

Sermons.

G. Abbot, 50
E. du Bois, 154
P. Charron, 224

T

Theologie.

F. Junius, 194. & *suiv.*
P. Charron, 222

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le seiziéme Volume de ces Memoires, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris le 1. Août 1731.

HARDION.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT: Notre bien amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre: *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des presentes; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus specifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modele sous notredit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *huit années* consecutives, à compter du jour de la date desd. Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité &

condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance: comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dud. Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Libr. & notamment à celui du 10. Av. 1725. & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera remis 2 exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dud. Livre soit tenue pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un

de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le 28 Novembre l'an de Grace mil sept cens vingt-six, & de notre Regne le douziéme, Par le Roy en son Conseil,

DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 530. F. 421. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28 Fevrier 1723. A Paris le 3. Decembre 1726.

Signé, VINCENT, Adjoint.

De l'Imprimerie de GISSEY, ruë de la vieille Bouclerie.

TABLE

Des Auteurs contenus dans ce Volume, selon l'ordre des matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.

A

Anatomie.

J. M. Hoffman, *Page* 356. *& suiv.*

B

Bibliothecaires.

P. du Bois, 158
J. du Bois, 163

Botanique.

M. Hoffman, 347, 348
J. M. Hoffman, 356

C

Chirurgie.

G. Riedlinus, 152

Comedies.

T. C. d'Ancourt, 292. & *suiv.*

Controverse.

R. Abbot, 40. & *suiv.*
G. Abbot, 50, 51

D

Droit C

J. Doujat,

Droit Civil.

N. Everrard, 267
G. Noodt, 311. & *suiv.*
B. Bonifacio, 374
J. Doujat, 406

E

Ecriture Sainte.

F. Junius, 188. & *suiv.*
F. Junius le fils, 205

Eloquence.

F. Taubman, 7. & *suiv.*
T. Farnabe, 272

TABLE

L

Lettres.

A. Palearius, 63

M

Medecine.

A. Vallisnieri, 87
G. Riedlinus, 151. & *suiv.*
T. Sydenham, 209. & *suiv.*
P. Brissot, 327
M. Hoffman, 346. & *suiv.*
J. M. Hoffman, 358. & *suiv.*

Métaphisique.

A. Palearius, 62
B. Bonifacio, 572

P

Peinture.

F. Junius, 204.

SS. Pères.

H. Savile, 70

Physique.

B. de Vigenere, 31, 36
A. Vallisnieri, 78
P. S. du Four, 363. & *suiv.*

Poësie Latine.

A. Palearius, 64
F. Taubman, 7. & *suiv.*
P. du Bois, 158
J. Second, 242. & *suiv.*
N. Grudius, 266
T. Farnabe, 272
B. Bonifacio, 371. & *suiv.*
J. Owen, 30[illegible]
C. Celtes, 385. & *suiv.*

Poësie Françoise.

B. de Vigenere, 33
J. Rotrou, 93
J. de Segrais, 18, 19
J. Marot, 102. & *suiv.*

C. Marot, 128. *& suiv.*
M. J. de Gournay, 235
J. du Bellay, 395. *& suiv.*

Poësie Italienne.

B. Bonifacio, 371

R

Romans.

J. de Segrais, 18. *& suiv.*

S

Sermons.

G. Abbot, 50
E. du Bois, 154
P. Charron, 224

T

Theologie.

F. Junius, 194. *& suiv.*
P. Charron, 222

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le seizième Volume de ces Memoires, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris le 1. Août 1731.

HARDION.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT: Notre bien amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre: *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des presentes; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus specifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modele sous notredit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *huit années* consecutives, à compter du jour de la date desd. Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité &

condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance; comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dud. Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Libr. & notamment à celui du 10. Av. 1725. & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera remis 2 exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dud. Livre soit tenue pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un

de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chatte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le 28 Novembre l'an de Grace mil sept cens vingt-six, & de notre Regne le douziéme. Par le Roy en son Conseil,

DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 530. F. 421. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28 Fevrier 1723. A Paris le 3. Decembre 1726.

Signé, VINCENT, Adjoint.

De l'Imprimerie de GISSEY, ruë de la vieille Bouclerie.

[illegible]